Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15810 – 7 F | VENDREDI 24 - SAMEDI 25 NOVEMBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

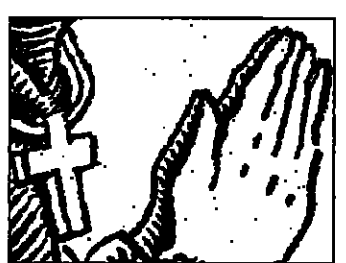
Le FIS écrit au président Liamine Zeroual

Un dirigeant du FIS à l'étranger renouvelle, dans une lettre ouverte au général Liamine Zeroual, une offre de « dialogue ». p. 5

Les femmes dans la rue

Plus de 120 organisations appellent à manifester samedi 25 novembre, à Paris, pour défendre les droits des femmes, et notamment le droit à l'avortement et à la contraception. p. 11

Un portrait du Père Delorme



Critiqué pour ses interventions dans l'affaire Kelkal, cet apôtre de la banlieue entend renouer le dialogue entre chrétiens et musulmans. p. 13

L'actualité en débat

Des points de vue sur l'après-élection présidentielle en Pologne, le malaise universitaire, le tribunal international de La Haye, la SNCF et la dissuasion nucléaire. p. 15 et 16

Les tarifs de la RATP

La Régie envisage d'augmenter ses tarifs de 5,2 % en 1996 pour faire passer ses recettes directes à 8,5 milliards de francs. p. 18

La souris au service de l'homme

Une grande part de la recherche médicale et scientifique serait désormais impossible sans cet « outil » d'exception utilisé massivement depuis le début des années 80. p. 21

Paolo Conte à l'Olympia

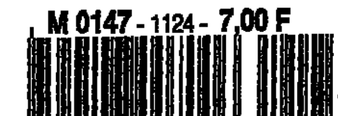
Le chanteur italien poursuit son idylle avec Paris jusqu'au 9 décembre. p. 26

Les Français et la « pub »

Selon une étude Ipsos réalisée à l'occasion d'un forum organisé par *Le Monde*, *L'Expansion* et Europe 1, 63 % des sondés considèrent que la publicité favorise l'achat chez les consommateurs. p. 22 et 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1124 - 7,00 F



Le pouvoir est confronté à une dégradation brutale du climat économique et social

La mobilisation syndicale contre le plan Juppé intervient alors que la croissance faiblit

L'ENSEMBLE des organisations syndicales de fonctionnaires, à l'exception de FO, appellent à une grève générale de vingt-quatre heures, vendredi 24 novembre, pour protester contre le projet de réforme des retraites compris dans le plan Juppé pour la Sécurité sociale. Les syndicats de plusieurs services publics s'associent au mouvement, soit pour défendre leurs régimes spéciaux de retraite – c'est le cas d'EDF-GDF, de La Poste, de France-Télécom et de la RATP –, soit aussi, dans le cas de la SNCF, pour s'opposer au nouveau contrat de plan de l'entreprise. La coordination des étudiants appelle aussi aux manifestations prévues.

La CGT a décidé de participer à cette journée d'action en l'élargissant à d'autres revendications. Le soutien apporté par la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, au plan du gouvernement pour la Sécurité sociale continue de faire des vagues.

Ce mouvement social intervient alors qu'il se confirme que la conjoncture économique se dégrade. L'Insee devrait réviser à la baisse son estimation de croissance pour le deuxième trimestre de 1995 et indiquer que, pour le troisième trimestre, l'activité a été à peine supérieure à zéro. Au cours du dernier semestre connu, d'avril à septembre, la croissance ne devrait pas dépasser 1 % en rythme annuel. Tous les instituts de prévisions révisent donc à la baisse leurs estimations de croissance pour 1996.

HEU !.. JE REMPLACE LES AUTRES QUI SONT EN GRÈVE !... VOUS COMPTIEZ VRAIMENT TOUCHER QUELQUE CHOSE ?

SANS RIRE ?

RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

PLANTU

Lille-Lesquin, centre de rétention ordinaire pour les étrangers

LE CENTRE de rétention des étrangers de Lille-Lesquin a plutôt bonne réputation. Rien à voir avec le tristement célèbre dépôt des étrangers de la préfecture de police de Paris, fermé *« pour travaux »* depuis le 24 avril. On n'y avait jamais dénoncé les excès des gardiens, jamais découvert de colonie de rats, jamais noté un état particulièrement inquiétant chez les personnes en situation irrégulière qui y passaient quelques jours avant d'être reconduites à la frontière. D'ailleurs, au tribunal de grande instance de Lille, personne ne s'en était jamais trop préoccupé.

Le 17 novembre, Alain Vogelweith a pourtant décidé d'aller voir. Juge d'instruction à Lille, cet ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature devait statuer, ce jour-là, sur d'éventuelles prolongations de rétention. Estimant qu'il lui revenait de savoir où il allait envoyer les individus qui lui étaient présentés, il a réclamé un transport sur les lieux. Pour la première fois en France, le ministère de l'intérieur ne s'y est pas opposé.

Le rapport que le juge a remis à l'issue de sa visite au président du tribunal de grande instance est édifiant. Il s'y étonne d'abord de l'*« exiguïté »* des locaux en préfabriqué, dans lesquels s'entassent parfois jusqu'à dix-neuf personnes : les chambres masculines n'excèdent pas 8 mètres carrés pour deux étrangers. Dans ce lieu théoriquement *« non carcéral »*, un système électronique permet en outre de verrouiller automatiquement les portes des chambres. *« Il est utilisé systématiquement la nuit et dans la journée en cas d'incident »*, constate le magistrat. Côté hommes toujours, deux salles de deux douches ont été prévues. *« Mais, lors de notre visite, seule une salle était accessible*, regrette le juge. *Une odeur nauséabonde s'en dégageait. »*

Les textes précisant que les personnes retenues doivent pouvoir communiquer avec l'extérieur, un téléphone mural a été placé dans le couloir. *« La confidentialité des conversations n'est pas assurée*, note M. Vogelweith, *d'autant que l'isolation sonore est relative. Les étrangers doivent disposer de cartes téléphoniques qui peuvent être achetées au gestionnaire du centre. Les étrangers démunis d'argent n'ont donc pas la possibilité de téléphoner. »* Alors qu'il est prévu par la loi que la personne retenue peut faire appel à un avocat, *« aucun tableau de l'ordre des avocats n'est affiché à cet endroit »*. *« Ni d'ailleurs dans le reste du centre »*, précise-t-il.

La qualité des repas n'a pas davantage séduit le magistrat. *« Essentiellement composés à base de conserves, les plateaux-repas sont fréquemment servis froids en raison de la distance qui sépare la cuisine du réfectoire. Le chef de poste nous a précisé qu'autrefois un four à micro-ondes permettait de réchauffer les plats. »* Mais l'appareil a été supprimé. *« Pour raison de sécurité. »*

Ne restait donc plus qu'à jeter un œil sur l'état général des bâtiments. Et là encore le jugement d'Alain Vogelweith est sans appel. Les constructions ? *« Vétustes. »* Les peintures et les sols ? *« Sérieusement défraîchis. »* L'aération ? *« La ventilation semble défectueuse. Les fonctionnaires de police nous ont indiqué que lorsque le centre était complet, l'air était irrespirable. »* Un centre de rétention comme un autre.

Nathaniel Herzberg

Faut-il armer les Bosniaques ?

L'ACCORD sur la Bosnie paraphé le 21 novembre à Dayton est à bien des égards un pari, dont le succès dépendra de la bonne volonté des trois communautés et aussi de la cohésion des Occidentaux dans leur volonté de restaurer la paix. L'un des chapitres sur lesquels ce pari paraît le plus aléatoire est le chapitre militaire. Il a donné lieu à Dayton à un virulent débat entre Américains et Européens, reflet des divergences qui les ont souvent opposés ces trois dernières années dans l'approche du conflit. En substance, il s'agissait de savoir si l'on donne une meilleure chance à la paix en armant les Bosniaques, en leur fournissant les moyens de se défendre eux-mêmes, ou bien en calmant le jeu par la recherche d'une diminution des armements dans la région.

L'accord de Dayton et la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU à laquelle il a donné lieu sur ce point, mercredi 22 novembre, ne tranchent pas. Comme sur bien d'autres aspects du règlement pour la Bosnie, plutôt que de choisir entre deux options contradictoires, ils en font l'amalgame. Ils donnent satisfaction aux Etats-Unis et aux autorités de Sarajevo, en stipulant que l'embargo sur les livraisons d'armes, imposé à toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie au début du conflit, sera levé. Mais ils satisfont aussi les Européens en prévoyant que cette levée se fera en plusieurs étapes et à la condition que soit mis en œuvre un processus de *« stabilisation »* des armements dans la région.

Les Bosniaques n'ont pas cessé, depuis 1992, de réclamer la levée de l'embargo sur les armes. L'interdiction s'appliquait à tous les belligérants, mais elle les discriminait de fait. En effet, alors que les forces croates de Bosnie (HVO) bénéficiaient des équipements de la Croatie et du soutien militaire direct de Zagreb, alors que les forces serbes de Bosnie, payées et dirigées par Belgrade, disposaient du matériel d'une armée de Serbie héritière de la puissante armée fédérale yougoslave, l'embargo international entravait le renforcement, en particulier en armement lourd, des forces gouvernementales bosniaques.

Claire Tréan

Lire la suite page 14 et nos informations page 2

Michel Pacary a reconnu avoir participé au financement occulte du RPR

PLACÉ en détention depuis le mois de février, l'homme d'affaires Michel Pacary a livré au juge d'instruction Edith Boizette ses premières confessions le 24 octobre. Soupçonné d'avoir bénéficié d'importantes commissions lors de tractations financières avec de nombreuses villes et départements, M. Pacary a reconnu sur procès-verbal avoir contribué au financement occulte du RPR, reversant en espèces une part des sommes qui lui étaient consenties au siège national du parti gaulliste. L'ancien trésorier adjoint du parti majoritaire, Jacques Durand, avec qui M. Pacary assure avoir été en relation, admet l'avoir rencontré, mais dément formellement avoir perçu la moindre somme.

L'homme d'affaires a pris soin, face au juge Boizette, de n'avouer que des faits couverts par l'amnistie ou la prescription. Il a livré les noms de plusieurs élus, mais ces pistes, qui provoquent l'inquiétude au sein des principaux partis politiques, demandent encore à être vérifiées. La police est toujours à la recherche du fichier tenu par la secrétaire de M. Pacary, qui semble avoir contenu plusieurs dizaines de noms.

Lire page 32

Un « quadra » pour le festival d'Aix-en-Provence



STÉPHANE LISSNER

NOUVEAU directeur du festival d'Aix, Stéphane Lissner prendra ses fonctions pour l'édition 1998. Il aura bénéficié de toutes les attentions du ministère de la culture pour accéder à ce poste. En l'imposant à la direction du plus prestigieux festival français, l'Etat le récompense d'avoir fort bien manœuvré l'Orchestre de Paris, le vaisseau amiral armé par Jacques Chirac contre l'Opéra-Bastille.

Ce « quadra » avait été nommé à la tête du Théâtre musical du Châtelet en 1988 et à celle de l'Orchestre de Paris en 1994. Il cumule depuis ces deux fonctions. En l'espace de huit saisons, ce fervent partisan de Jacques Chirac à l'élection présidentielle aura incontestablement réussi à faire du Châtelet l'un des phares de la vie culturelle parisienne, cela grâce à son talent, à des subventions qui auront plus que doublé dans l'intervalle et aux grands artistes qui ont fui l'Opéra de Paris.

Lire page 26



INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 24 NOVEMBRE 1995

EX-YOUGOSLAVIE **Première application de l'accord de paix conclu à Dayton (Etats-Unis), mardi 21 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité, mercredi soir, la levée de toutes les sanctions internationales imposées à la République de Serbie et aux Serbes de Bosnie. Peu avant, et alors que les Russes s'abstenaient, le Conseil avait voté la levée graduelle de l'embargo sur les armes en ex-Yougoslavie. ● A BELGRADE, la nouvelle a été accueillie avec soulagement et vient conforter la position du président Slobodan Milosevic. Cependant, elle n'apaise pas la colère d'une opposition nationaliste qui s'estime trahie par l'accord de Dayton. ● EN BOSNIE, où la grogne monte du côté des Serbes, le président Alija Izetbegovic, de retour de Dayton, a regagné Sarajevo, qui lui a fait fête.**

L'ONU lève les sanctions contre les Serbes et l'embargo sur les armes

Les votes du Conseil de sécurité constituent les premières applications de l'accord de Dayton. La suspension des sanctions devrait accélérer la mise en place d'un plan de réforme économique en Serbie

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Après l'accord de Dayton, la suspension des sanctions à l'encontre de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) votée par le Conseil de sécurité de l'ONU, mercredi 22 novembre, a été annoncée sur la plupart des chaînes de télévision de Belgrade qui ont interrompu à cet effet leurs émissions en fin de soirée. La nouvelle, qui était très attendue, a coïncidé avec le retour, quelques heures plus tôt, du président Slobodan Milosevic à Belgrade, à l'issue de trois semaines de négociations.

A sa descente d'avion, le président Milosevic avait tenu une nouvelle fois à réaffirmer que « *toutes les forces de la paix sur le territoire yougoslave et dans le monde entier, et principalement aux Etats-Unis, se sont unies pour arrêter une longue et tragique guerre* ». Anticipant sur le vote de la résolution de l'ONU, il avait aussi déclaré : « *Il est désormais temps de s'atteler à la restauration de notre économie, à l'amélioration de notre niveau de vie, au développement culturel, et à la mobilisation pour une intégration européenne.* »

COHORTE D'OFFICIELS

La suspension des sanctions devrait accélérer la mise en place d'un plan de réforme économique mis au point par le gouverneur de la banque nationale, Dragoslav Abramovic. Ce « programme II », tel qu'il est baptisé, prévoit principalement un réajustement de la monnaie locale, le dinar, par rapport à la devise allemande, le taux actuel étant de 3,3 dinars pour 1 deutschemark. Outre la stabilisation financière, le plan du gouverneur prévoit l'ouverture de l'économie yougoslave par l'abaissement des tarifs douaniers, la modernisation de l'économie, et un programme de privatisations.

Avant la mise en œuvre de ce plan, qui alimente toujours un débat au sein du gouvernement yougoslave, et auquel le parti YUL (gauche yougoslave) de la femme du président s'est en partie opposé, les résultats de l'accord de Dayton ont continué, mercredi, de monopoliser le débat public. L'ensemble des chaînes a largement couvert le retour du chef d'Etat en multipliant les extraits de discours et les images de la cohorte d'officiels venus accueillir le chef de l'Etat. Une sécurité omniprésente surveillait le parcours du cortège de limousines fonçant vers la capitale ; « *Je n'ai jamais vu à Belgrade un tel déploiement de forces de police* », disait un observateur. La veille, un des proches du régime confiait en effet que tout rassemblement public avait été exclu, « *par crainte d'éventuelles actions belliqueuses* ».

Sur le fond de l'accord de Dayton, une ligne de fracture séparait clairement la chaîne de télévision officielle et les réseaux privés. La première s'est longuement étendue sur les multiples télégrammes d'encouragement qui lui sont parvenus. Témoignant du soutien des citoyens au président, des ouvriers, des directeurs d'usine, des paysans, ou encore le directeur du Théâtre national et le recteur de l'université de Belgrade, se sont succédé à l'écran pour se réjouir de la paix retrouvée. Le détail de l'accord n'a pratiquement jamais été abordé. A l'inverse, les canaux privés n'ont pas hésité à en expliciter les différents points, parfois même à l'aide de cartes, il est vrai souvent peu compréhensibles.

Alors que même le retour des autres chefs d'Etat de la région (Alija Izetbegovic à Sarajevo et Franjo Tudjman à Zagreb) faisait aussi l'objet d'images ou de commentaires, les grands absents de ces multiples récits et éclairages restaient cependant les Serbes de Bosnie. Leur délégation a refusé de faire la moindre déclaration à l'aéroport. Et le fait que l'accord de Dayton exclue de toute charge publique les personnes accusées de crimes de guerre – au premier rang desquels se trouvent le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et le général Mladic – n'a fait l'objet que d'une brève mention, tout comme les divergences de vues qui sont apparues entre les différents responsables de Pale.

MM. Karadzic et Mladic se sont encore refusé, mercredi, à toute déclaration avant l'arrivée de leur délégation, qui devait rejoindre la « capitale » dans la soirée. « *Le retour triomphal de Slobodan Milosevic*, assure le rédacteur en chef d'un grand journal, *n'est pas facile à avaler pour les Serbes de Bosnie, qui sont désormais invités à ne plus résister, après avoir beaucoup perdu.* » « *Et là réside sans doute*, ajoute-t-il, *l'un des principaux points critiques de l'accord de paix.* »

Denis Hautin-Guiraut

Deux résolutions

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, mercredi 23 novembre, de suspendre immédiatement les sanctions économiques imposées à la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) et de lever progressivement l'embargo sur les armes imposé en septembre 1991 sur les territoires de l'ex-Yougoslavie.

La première mesure est contenue dans une résolution 1 022 votée à l'unanimité. Toutes les sanctions – commerciales et financières notamment – imposées depuis 1992 à la RFY sont suspendues « *indéfiniment avec effet immédiat* » et seront, à terme, levées. Toutes les sanctions contre Belgrade et les Serbes de Bosnie pourront être réimposées en cas de non-respect de l'accord de paix.

Juste avant, le Conseil avait autorisé la levée graduelle de l'embargo sur les armes, dont la principale victime a été la Bosnie. La Russie s'est abstenue sur ce texte. – *(AFP.)*

Un accord à tiroirs

AU-DELÀ des grands principes contenus dans son dispositif central – maintien d'un Etat unitaire, réunification de sa capitale, Sarajevo, etc. –, ce sont les annexes du document de Dayton qui donnent la physionomie de l'accord à tiroirs paraphé par les belligérants.

Chacune de ces annexes ou presque fera l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, conférant à l'accord son habillage juridique international. La première porte sur la création de l'IFOR, la force multinationale devant se déployer sur le terrain (nom de code : « Opération concertée », « Joint endeavour »). Une annexe 1B stipule que, dès la signature de l'accord – début décembre à Paris –, Bonn doit accueillir une série de pourparlers sur le contrôle des armements dans l'ex-Yougoslavie, conduits avec l'assistance de l'OSCE (Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe). Ils devront aboutir dans les six mois pour que l'embargo sur les armes puisse être levé.

L'annexe 2 porte sur la carte délimitant les deux entités – la Fédération croato-musulmane (51 % du territoire) et la République serbe de Bosnie (Pale) – que comprendra le pays. Les lignes de démarcation recoupent à peu près celles tenues aujourd'hui par les belligérants. La question du couloir de Posavina, dont les Serbes veulent l'élargissement, reste cependant un sujet de grave discorde dans le nord-est du pays. Elle doit être résolue par un arbitrage international que rendront des médiateurs désignés par les parties elles-mêmes.

L'annexe 3 concerne les élections devant être organisées six mois après la signature de l'accord. Définissant l'organisation constitutionnelle du pays, l'annexe 4 s'efforce de mettre sur pied un véritable pouvoir central, fédéral, de nature à atténuer la division du pays en deux entités. En principe devraient ainsi relever du gouvernement fédéral les affaires étrangères, le commerce extérieur, la douane, la monnaie, l'immigration, la police, le contrôle aérien.

Cette annexe recèle une clause lourde de dangers pour l'Etat bosniaque : elle autorise les deux entités à développer des relations parallèles spéciales avec les voisins de la Bosnie (la République de Serbie, Belgrade, pour les Serbes de Bosnie, la Croatie, Zagreb, pour la Fédération croato-musulmane).

L'annexe 6 évoque les droits de l'homme. La suivante, ambitieuse sinon irréaliste, énonce le droit au retour et à la restitution de leurs propriétés pour les millions de réfugiés du conflit ; faute d'obtenir satisfaction, ceux-ci devraient, en principe, avoir droit à des réparations. Le Haut Commissariat pour les réfugiés est mobilisé pour faciliter d'éventuels retours.

L'annexe 8 porte sur les monuments nationaux et la 9 annonce la création d'une compagnie nationale publique de transports pour l'ensemble de la Bosnie. Enfin, il est créé – annexe 10 – un poste de « haut représentant » qui, mandaté par le Conseil de sécurité de l'ONU, devra superviser la mise en œuvre des aspects civils de l'accord. Le poste devrait être confié à l'actuel médiateur européen, le Suédois Carl Bildt.

A Sarajevo, le besoin de paix l'emporte sur l'amertume d'une paix injuste

SARAJEVO
de notre correspondant

Le président Alija Izetbegovic, à son retour des Etats-Unis, affichait une réelle satisfaction, ayant le sentiment d'avoir négocié au mieux les intérêts bosniaques dans le cadre de l'accord de Dayton. Devant le bâtiment de la présidence, un millier de Sarajéviens l'attendaient, certains brandissant des bouquets de fleurs. M. Izetbegovic a salué la garde présidentielle, tandis que la foule criait « *Alija, on t'aime !* ». Sur l'écran de la télévision bosniaque, des pages d'information sont consacrées à la réunification de la capitale et au « *succès* » des négociations de paix. Les habitants regardent parallèlement la télévision serbe de Pale, où un violent mécontentement est exprimé après la signature de l'accord par Slobodan Milosevic au nom de tous les Serbes.

Plus la grogne monte du côté des Serbes de Bosnie et plus Sarajevo, en réaction, affiche sa joie. Contrairement aux premières informations reçues dans la capitale, ce sont bien tous les quartiers urbains qui seront restitués aux Bosniaques, ce qui permet d'envisager une véritable « *réunification* » de la ville. Sarajevo sera ouverte par Ilidza à l'ouest et Vogosca au nord, s'assurera le contrôle de l'aéroport et de la ligne de chemin de fer et se verra attribuer le quartier de Grbavica, le seul que les Serbes contrôlaient à proximité du centre-ville. « *Nous avons obtenu 80 % à 90 % de ce que nous demandions* », a déclaré le président bosniaque, soulignant que c'est sur le statut du corridor de Posavina, dans le nord du pays, qu'il est « *le moins satisfait* ».

Les Sarajéviens, lassés par plus de trois ans de promesses non tenues, demeurent toutefois prudents. « *Sur le papier, nous avons la paix*, résume le premier ministre, Haris Silajdzic. *Désormais, tout réside dans la mise en œuvre. Les accords de Dayton ne s'appliqueront pas tout seuls.* » « *Nous avons besoin des forces de l'OTAN* », conclut M. Silajdzic. Sarajevo a la conviction que seule l'arrivée des soldats américains sur le sol bosniaque forcera les séparatistes serbes à restituer les territoires qu'ils contrôlent depuis le printemps 1992.

Côté serbe, autour de Sarajevo, le choc est rude. Les chefs politique et militaire de la « République serbe », Radovan Karadzic et Radko Mladic, ne se sont pas encore exprimés publiquement sur l'accord de Dayton, et les journalistes occidentaux n'ont toujours pas accès aux quartiers serbes. A l'entrée d'Ilidza, le soldat serbe qui barre la route se contente d'affirmer que Sarajevo « *sera le Vietnam pour les Américains s'ils veulent appliquer leur foutu plan de paix* ». La télévision de Pale diffuse en continu des témoignages de Serbes d'Ilidza et de Grbavica, affirmant qu'ils se battront jusqu'au bout, mais ne rendront pas leurs maisons au gouvernement bosniaque.

> Le président bosniaque a déclaré : « Si les Serbes refusent de se retirer des quartiers prévus par le plan de paix, nous aurons des armes et nous devrons accomplir ce travail nous-mêmes »

« *Seul le peuple serbe pourra décider de son propre sort*, certifie le maire des quartier serbes, Vojislav Maksimovic. *C'est le peuple et le Parlement de la République serbe qui diront le dernier mot.* » Cette déclaration paraît confirmer des informations venues de Pale qui indiquent que Radovan Karadzic, le « commandant suprême » des Serbes de Bosnie, souhaite soumettre le plan de paix à un référendum après son examen par le « Parlement ». En août 1994, les séparatistes serbes avaient déjà utilisé la méthode du référendum pour rejeter le plan du groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne).

Le président Alija Izetbegovic a prévenu la population de Sarajevo que l'application du plan de paix rencontrerait des réticences du côté serbe. Il a appelé les Bosniaques à rester mobilisés, sous-entendant même qu'il leur faudrait peut-être combattre afin de rétablir la souveraineté gouvernementale sur les zones serbes qui entourent la capitale. « *L'OTAN ne brisera pas la résistance serbe par la force*, a-t-il indiqué. *Si les Serbes refusent de se retirer des quartiers prévus par le plan de paix, nous aurons des armes et nous devrons accomplir ce travail nous-mêmes. Je pense qu'en cas de solution militaire nous aurons le soutien des Occidentaux, et particulièrement des Américains.* » Le commandant de l'armée bosniaque, le général Rasim Delic, a également prévenu qu'il ne faudrait parler « *d'un accord historique qu'au moment où tous les termes de l'accord auront été mis en œuvre sur le terrain* ». Dans la soirée, les Sarajéviens ont assisté, à la télévision serbe, à l'annonce de la levée des sanctions économiques qui frappaient les Serbes depuis plus de trois ans. « *C'est tout de même injuste*, estime une femme. *Ils ont déclenché la guerre et commis les pires crimes, ils obtiennent la moitié de la Bosnie et, en plus, ils récoltent les premiers bénéfices du plan de paix.* »

A Sarajevo, dans les milieux d'opposition, on ne partage pas l'enthousiasme exprimé par les supporters du président Izetbegovic, justement à cause de la division du pays, qui semble définitive. « *Izetbegovic se félicite de ses succès dans le marchandage territorial*, commente un diplomate bosniaque. *Il affirme qu'il est content de l'accord sur Sarajevo, mécontent pour la Posavina, etc. Il évoque même des « frontières » avec la « République serbe ». Cela montre bien que la division de la Bosnie était pour lui un fait acquis et qu'il ne défendait plus un Etat unifié et multiethnique.* »

Une immense majorité de Sarajéviens partage ce point de vue, mais ressent un tel besoin de paix qu'elle ne l'exprime plus. « *La paix à n'importe quel prix !* », s'exclamaient des Bosniaques mercredi matin à l'heure du premier café. Après quatre années de souffrances, les Sarajéviens désirent d'abord la fin des combats. Ensuite, ils aimeraient que justice leur soit rendue et que les criminels de guerre serbes soient traduits devant les tribunaux. Ils pensent que cela sera impossible et que la communauté internationale va bientôt bâillonner le tribunal de La Haye afin de ne pas mettre en danger l'application des accords de paix.

Rémy Ourdan

■ **La reconstruction de la Bosnie, préparée depuis plusieurs mois par les grandes institutions financières internationales, fera l'objet, les 18 et 19 décembre, d'une réunion des pays donateurs, qui se tiendra probablement à Bruxelles ; elle sera coprésidée par la Commission européenne et la Banque mondiale, a annoncé, mercredi 22 novembre, Kemal Dervis, directeur du département Europe centrale de la Banque mondiale.**

Le débat sur le divorce divise à nouveau les catholiques irlandais

Pour la deuxième fois en dix ans, le pays se prononce, par référendum, sur le droit de se remarier

Seul pays européen interdisant encore le divorce, l'Irlande du Sud est appelée, vendredi 24 novembre, à se prononcer par référendum sur une modification de la Constitution. Si l'Eglise appelle à voter « non », les catholiques irlandais sont divisés. Les derniers sondages donnaient le « oui » gagnant d'une courte tête. Il y a neuf ans, lors d'une précédente consultation, les Irlandais s'étaient prononcés contre le divorce.

FURBO
de notre envoyé spécial

Dimanche 19 novembre, le curé de cette petite église du Connemara a lu en chaire une lettre pastorale de l'évêque de Galway énumérant les raisons de voter « non » au référendum de vendredi 24 novembre sur le divorce, sans toutefois prendre ouvertement position. Comme l'archevêque de Dublin, le dimanche précédent, il suivait la Conférence épiscopale, qui considère le projet gouvernemental comme *« de la fausse bonté, une compassion mal placée et une loi mauvaise »*.

Ce vote – qui intervient neuf ans après le rejet d'un projet similaire – divise l'ultime pays européen interdisant encore le divorce. Dans ce pays profondément croyant, où près des deux tiers des gens vont à la messe le dimanche, il s'agit avant tout d'un débat entre catholiques. Entre modernistes, fidèles au concile Vatican II, et traditionalistes, appuyés par des fondamentalistes venus d'outre-Atlantique avec leur panoplie de certitudes, de propagande sophistiquée, et leurs dollars.

John Bruton, le premier ministre, dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il est bon catholique, et pas des plus libéraux, a-t-il pris un risque en appelant les électeurs à modifier l'article 41 de la Constitution de 1937 interdisant le divorce ? L'Eglise était déstabilisée par une série d'affaires de pédophilie de prêtres. Les premiers sondages étaient prometteurs et l'opposition, le Fianna Fail, soutenait l'amendement. Or, l'opinion semble avoir bougé, et les derniers sondages paraissent inquiétants pour la coalition regroupant le Fine Gael (centre droit) et deux partis de gauche, puisque l'écart entre les « oui » et les « non » n'est plus que de trois points (45 % contre 42 %), avec 13 % d'indécis.

La question du divorce est d'importance dans un pays où le nombre de personnes séparées a doublé en dix ans. Le texte gouvernemental prévoit que les candidats au divorce devront avoir vécu séparés pendant quatre des cinq dernières années et que les intérêts du conjoint et des enfants abandonnés seront constitutionnellement protégés. Mieux encore, dix-neuf textes protégeant la famille dans tous les domaines ont été promulgués depuis 1986.

Les partisans de la réforme rappellent qu'il ne s'agit pas d'inciter au divorce les 95 % de familles unies, mais d'offrir une porte de sortie légale aux couples éclatés. Michael D. Higgins, ministre de la culture et socialiste, le « Jack Lang irlandais », parle d'un *« choix entre la confiance en la société et les ultimes vestiges de théocratie »*. Mais le message passe mal. Le Fianna Fail ne s'est guère mobilisé. Ses militants sont divisés : plus de la moitié ne devraient pas suivre l'appel de leur chef, Bertie Ahern, lui-même séparé.

Le premier ministre a mis en garde contre l'effet d'une victoire du « non » sur le processus de paix en Irlande du Nord. *« Si l'Irlande veut connaître la paix et que le Nord et le Sud soient pleinement réconciliés*, a-t-il dit, *elle doit avoir un régime démocratique dont tous les dirigeants soient prêts à défendre les droits des minorités. »*

M. Bruton a fait la différence entre les responsabilités de l'Eglise et celles de l'Etat, qui *« doit réglementer une société telle qu'elle est à un moment donné, et non pas telle que l'on voudrait qu'elle soit »*. Et entre son refus personnel du divorce et son refus d'interdire aux autres d'y recourir en dernier ressort. Il a enfin jugé inadmissible que les tribunaux britanniques – où des milliers de couples désunis vont chercher un divorce – décident du sort des Irlandais.

QUESTIONS D'ARGENT

Raisonnement logique que de dire que l'Eglise ne peut exiger pour elle au Nord ce qu'elle refuse aux autres au Sud. L'Irlande est peut-être devenue profondément européenne, mais elle reste marquée par ses racines paysannes et des siècles de colonisation anglaise. Ainsi, beaucoup sont d'abord attentifs aux questions d'argent et de partage de propriété.

A ces craintes, les missionnaires du « non » ont répondu par une campagne de peur. *« Le "oui" vous coûtera cher »*, *« Bonjour divorce, bye-bye papa »*, ont-ils affiché aux réverbères. S'ils ne bénéficient du soutien d'aucun parti et que l'Eglise se dissocie officiellement d'eux – tout en assurant la promotion de leurs idées –, ils ont réussi à toucher la corde sensible de beaucoup d'Irlandais. Leurs porte-parole, un ancien juge à la Cour suprême et un universitaire, agitent devant ces nationalistes irlandais le spectre d'une « culture du divorce » à la britannique, où un couple sur trois est séparé.

L'image qu'ils donnent de leur propre société est apocalyptique : à les en croire, toute Irlandaise est dépendante, souvent battue, accrochée à ses fourneaux et à ses enfants, vivant dans la hantise d'être abandonnée. Tout mari ne rêve que de s'enfuir avec une jeunette. Seule l'interdiction du divorce peut maintenir bon ordre à cela.

Evêque coadjuteur de Dublin et l'un des auteurs du *manifeste épiscopal*, Mgr Donal accuse M. Bruton de vouloir transformer un mariage indissoluble en contrat à durée limitée. Certes, il dit « *comprendre* » les difficultés de ceux qui sont séparés ou abandonnés. *« Il ne s'agit pas d'un problème religieux*, dit-il, *mais de ce qui est le mieux pour la société. »*

Une partie du clergé rejette cette ligne. Un évêque a refusé de se prononcer, d'autres prêtres ou religieux soutiennent le droit de se remarier. Théologien, président de la Conférence nationale des prêtres, Enda McDonagh juge *« suspect et peu plausible que le bien commun invoqué coïncide toujours avec la position de l'Eglise. Il aurait mieux valu pour le débat qu'elle reste silencieuse »*.

Signe de la passion autour du débat, les dérapages du ministre des finances, Ruairi Quinn, qui a comparé l'argumentation des opposants au divorce à celle d'Hitler, et ceux du porte-parole des évêques, Mgr Flynn, qui a déclaré que les divorcés se verraient refuser l'extrême-onction. Le premier s'est excusé, le second a été contraint de se dédire. Quelle que soit l'issue de ce scrutin, les différends de la société irlandaise seront difficiles à apaiser.

Patrice de Beer

« Prier pour la protection du mariage »

L'avant-veille du référendum sur le divorce, Jean-Paul II a invité les catholiques irlandais à *« réfléchir sur le caractère indissoluble du lien matrimonial »* et à *« prier le plus intensément possible, en ces jours, pour la protection du mariage et de la famille »*.

« Notre Seigneur*, a-t-il ajouté, *a montré comment la nature de l'amour qui unit dans le mariage un homme et une femme et le bien des enfants requièrent une totale fidélité de la part des époux. »

Erich Priebke va répondre en Italie du massacre des fosses Ardéatines

L'ancien SS sera jugé pour « crimes de guerre »

ROME
de notre correspondante

Le procès d'Erich Priebke sera-t-il *« l'ultime procès d'un criminel nazi »*, comme l'a affirmé à Rome Shimon Samuels, directeur pour l'Europe et l'Amérique latine du Centre Simon-Wiesenthal à l'arrivée en provenance d'Argentine de l'ancien capitaine des SS, accusé de crimes de guerre ?

Priebke, quatre-vingt-deux ans, devra répondre devant la justice italienne de sa participation au pire massacre de la deuxième guerre mondiale *perpétré à Rome* : trois cent trente-cinq otages assassinés, le 24 mars 1944, dans des grottes, les fosses Ardéatines, en représailles à l'attentat qui avait décimé la veille une colonne de SS, via Rasella, faisant trente-trois morts. *« C'est la dernière heure pour établir la vérité »*, estime Tullia Zevi, présidente de la communauté juive italienne, qui veut se constituer partie civile au procès en raison de la présence de soixante-quinze juifs parmi les victimes.

RAIDE ET TERNE

Extradé d'Argentine et emprisonné depuis son arrivée mardi 21 novembre au Forte Boccea, le pénitencier militaire de Rome, Erich Priebke est le seul participant au massacre qui ne soit pas mort ou dont on ait retrouvé la trace. Ce vieil officier raide et terne, qui semble avoir bien supporté le long voyage de Bariloche, en Argentine, jusqu'à Rome, a rencontré le premier jour ses deux avocats, l'Allemand Andreas Schultz et l'Italien Enrico Baccino, et a été interrogé pour la première fois par un juge italien. L'Italie le recherchait depuis 1946. C'est le premier de nombreux interrogatoires, car Priebke a annoncé qu'il dirait *« tout ce qu'il savait »*.

Le premier jalon important sera franchi le 7 décembre : il ne fait pas de doute que le juge auprès du tribunal militaire de Rome, Giuseppe Mazzi, le traduira en justice. Dès lors, il faudra organiser son procès. Le procureur militaire Antonino Intelisano assure que ce procès devrait s'ouvrir au printemps et annonce qu'un témoin direct du massacre devrait déposer. Mais une difficulté se présente : la ville de Rome, la communauté juive, les parents des victimes veulent se constituer partie civile, alors que la justice militaire en exclut la possibilité, parce qu'elle ne prévoit pas de réparations. *Une décision de la Cour* constitutionnelle italienne sera donc nécessaire.

Le chasseur de nazis Simon Wiesenthal comme certains avocats des futures parties civiles sont à moitié satisfaits de l'évolution de ce procès en Italie. D'abord, M. Samuels reproche à la justice italienne de n'avoir pas suffisamment recherché dans les archives, notamment à Brescia (Nord) où Priebke a servi après Rome.

Beaucoup estiment qu'un tribunal civil aurait été mieux adapté. Ou estiment dommageable que seul le « *crime de guerre* » (les représailles, condamnées par la convention de Genève de 1907) ait été retenu contre Priebke, même si l'acte d'accusation parle de *« meurtres perpétrés de manière répétée, avec cruauté »*. Le procureur Intelisano a souligné que la loi italienne de 1967 prévoyant le « génocide » n'était pas rétroactive. Le « génocide » ne pourra donc être invoqué comme chef d'accusation. *« Un doute affleure que l'accusation sert assez bien les intérêts de Priebke et de sa ligne de défense »*, a affirmé Giancarlo Maniga, avocat de famille des martyrs des fosses Ardéatines.

TORTURES

Deux portraits de Priebke sont en effet tracés : l'ancien capitaine des SS affirme qu'il n'était qu'un officier « *parmi d'autres* » ayant participé au massacre ordonné par le colonel Herbert Kappler, commandant des SS de Rome. Priebke avait reconnu, dès 1946, devant les autorités britanniques, qu'il avait tué deux otages. Parce que, répète-t-il encore aujourd'hui, *« s'il était venu à quelqu'un l'idée de ne pas tirer, il aurait été fusillé parmi les victimes »*. Priebke nie avoir été l'adjoint de Kappler.

L'autre portrait de Priebke est celui que donne de lui le Centre Wiesenthal : celui d'un des officiers chargés par Kappler de la sélection d'une partie des otages qui s'ajouteront à la liste fournie par les autorités fascistes. Un homme qui fait du zèle nazi, sélectionnant des juifs de Rome, voire ajoutant cinq otages non prévus.

Elvira Sabbatini Paladini, épouse d'un ancien détenu par la Gestapo, Arrigo Paladini, entend citer au procès ses témoignages écrits qui parlent des tortures qu'aurait exercées personnellement Priebke sur les détenus de la sinistre prison de la via Tasso. – *(Intérim.)*

La mémoire menacée de Belchite, ville-martyre de la guerre civile espagnole

BELCHITE
de notre envoyé spécial

La route hésite entre les deux bourgs, le « vieux » Belchite, perché sur le sommet d'une colline et le nouveau, dissimulé derrière les ruines. Les deux cités jumelles, proches sans se confondre, symbolisent deux mondes : celui du déchirement de la guerre civile espagnole et celui du renouveau. D'un côté, une page d'histoire, de l'autre la vie retrouvée. Ainsi l'a voulu Franco. Belchite est donc devenue le témoignage vivant du sanglant conflit entre les deux Espagnes. Ce modeste bourg d'Aragon, à cinquante kilomètres au sud de Saragosse, reste l'unique exemple de la lutte sans merci que se sont livré les deux camps. Belchite est donc resté en l'état pour montrer aux générations futures les traces de la guerre : un Oradour-sur-Glane version espagnole. Quatorze jours d'affrontements entre soldats nationalistes et front républicain qui ont transformé une cité de 3 800 habitants en un champ de ruines.

Entre le 24 août et le 6 septembre 1937, Belchite est devenue l'objet d'un enjeu, le dernier verrou avant Saragosse défendue par 2 250 soldats nationalistes. En face, 24 000 républicains enlèvent les villages les uns après les autres et foncent en direction de Saragosse. Belchite résiste. La bataille est âpre, suivie de près par la Pasionaria (Dolores Ibarruri), la dirigeante communiste, d'un côté, et Franco de l'autre. Après d'intenses bombardements, la conquête se fit maison par maison, homme par homme, Espagnols contre Espagnols. Selon des chiffres arrondis et toujours sujets à caution, il y eut près de 6 000 morts, 3 000 blessés et 2 400 prisonniers. Les cadavres furent ensevelis dans une fosse commune sans être comptés. D'autres furent brûlés pour éviter les épidémies. Un modeste monument a été élevé à la gloire de ceux qui, *« au service de Dieu pour une Espagne grande et libre »*, ont péri sur « *ces terres héroïques* ».

Victor Ortin avait treize ans lors des combats. Aujourd'hui, il se souvient encore de cette lutte farouche, de la mitraille, des tranchées, des agonisants. *« Ces horreurs entre frères n'auraient jamais dû se produire »*, se lamente-t-il. *« Heureusement, les jeunes maintenant ont une autre culture. Ils ne prendraient plus les armes comme auparavant pour se tuer entre eux. »*

De cette tragédie, les jeunes ne veulent pas se souvenir, comme s'il s'agissait d'un monde disparu

De son pas de septuagénaire, Victor *déambule dans la rue principale*, se remémorant ce que fut la vie au milieu des squelettes des bâtiments de cette cité-fantôme. Les murs portent encore les déchirures des balles. Un obus rouillé est resté fiché dans le clocher de l'église San Agustin. Une inscription à la gloire de Primo de Rivera, le chef du mouvement fasciste de la Phalange, achève de s'effacer. Le couvent de San Rafael montre encore ses arcs-boutants béant sur le vide. Les clochers et les tours sont restés debout, mutilés, au bord de l'effondrement, dernières sentinelles d'un moment d'histoire. *« Le temps a fait plus de dommage que la guerre »*, déplore le maire, Domingo Serrano, en se lamentant sur l'état d'abandon et de saleté de ce vestige d'un passé encore proche, et menacé de disparaître.

Belchite fut repris le 11 mars 1938 par les troupes nationalistes. Deux jours plus tard, Franco vint saluer sur place cette reconquête et louer le courage de ceux qui, six mois auparavant, avait retardé l'avance *« des hordes au service de la Russie »*, et permis de ce fait aux nationalistes d'éviter que Saragosse ne tombe aux mains *« de la tyrannie rouge »*. *« Je vous jure*, avait dit le Caudillo, *que sur les ruines de Belchite s'édifiera une ville grande et belle en hommage à son héroïsme sans pareil. »* Par la suite, la ville martyre sera maintenue en l'état afin de servir de témoignage. La ville nouvelle fut inaugurée en 1954, par Franco en personne, pour illustrer sa promesse *« d'une Espagne nouvelle »*, libérée de ceux qui *« prétendaient effacer notre civilisation et notre esprit religieux »*.

Depuis, Belchite la neuve (1 700 habitants) a prospéré à côté de son double. Au fil des ans, ses restes se sont délités. Ses décombres furent seulement utilisées comme décor naturel pour le tournage de films, comme *Les Aventures du baron de Münchausen*, ou pour reconstituer des épisodes historiques de ces trois années qui bouleversèrent à jamais le pays. Domingo Serrano, maire depuis treize ans, lutte en vain pour *que Belchite soit déclarée site historique*, et que des travaux soient entrepris pour sauver ce qui peut encore l'être. *« J'ai honte*, avoue-t-il, *de voir dans quel état se trouve ce qui fait partie de notre patrimoine. »* L'administration aussi bien régionale que nationale n'a jamais rien voulu savoir. *« C'est longtemps resté un sujet tabou. Toucher aux ruines, c'était comme profaner une tombe. Aujourd'hui, on invoque des raisons économiques »*, déplore ce membre du Parti régionaliste aragonais qui rappelle que le site de Belchite existe depuis l'époque romaine et que son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Etoile à Paris en raison d'une bataille livrée par Napoléon.

Presque soixante ans après que fut écrite cette page sanglante de l'histoire d'Espagne, les divisions d'antan se sont estompées. Mais elles ne sont pas oubliées. En 1989, *lors des cérémonies du cinquantième* anniversaire de la fin de la guerre civile, les deux camps présents sur les lieux de la bataille se sont encore regardés comme des ennemis. Aujourd'hui, il reste toujours quelques survivants au club du troisième âge. Ramiro Illestre Beltran est, à quatre-vingt-douze ans, le plus ancien. Républicain, il fut invité à changer de camp. Il s'y refusa, persuadé qu'il serait fusillé comme le furent 319 autres « *rouges* ». Encore maintenant, il ne sait pas pourquoi il a eu la vie sauve. De cette tragédie fratricide, les jeunes de Belchite ne veulent pas se souvenir, admet le maire, comme s'il s'agissait d'une époque révolue, d'un monde disparu. Dans quelques pièces d'une maison défoncée, ils ont installé leur lieu de rendez-vous nocturne. Parce que la vie toujours recommence.

Michel Bole-Richard

L'armée sri-lankaise est sur le point de prendre Jaffna aux « Tigres » tamouls

Colombo combine stratégie militaire et proposition politique

Les forces armées sri-lankaises continuent leur lente avancée vers le centre de Jaffna, principale ville septentrionale et « capitale » de la rébellion séparatiste des « Tigres » tamouls. Cette victoire, longtemps jugée improbable, s'explique non seulement par une préparation des troupes supérieure à ce qu'elle était naguère mais aussi par un meilleur « accompagnement » politique de la part de la présidente, Mme Kumaratunga.

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Un renversement de stratégie, destiné à faire sa part à la politique ; une armée mieux équipée et plus motivée ; une meilleure coordination entre gouvernement et haut commandement militaire : telles sont les raisons du succès de l'opération « Rayon de soleil » lancée le 17 octobre par les troupes sri-lankaises contre les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et qui a connu des succès impressionnants ces derniers jours.

Cette opération, dont l'envergure dépasse, et de loin, les autres offensives lancées par les précédents gouvernements de Colombo contre les séparatistes, n'est certes pas terminée. Si les soldats ont bien pénétré le 20 novembre dans les faubourgs de Jaffna – « capitale » de la « nation » que les Tigres entendent instaurer au nord et à l'est de l'île –, ils sont contraints d'avancer prudemment sur un terrain qui abonde en pièges de tous genres laissés par les Tigres. Et dans Jaffna, « ville morte », il n'y aurait plus que quelques milliers de personnes, surtout des vieillards et des prêtres réfugiés dans les églises, ainsi que des centaines de guérilleros se préparant à un assaut qui risque d'être *« encore plus sanglant »*, selon l'expression du porte-parole de l'armée, Sarath Munasinghe.

Quelles que soient les conséquences à court et à moyen terme de la chute de Jaffna, des remarques s'imposent. La prise probable de la ville ne signifiera pas, tout d'abord, que la guerre est finie et que la question tamoule est réglée. Les rebelles continuent en effet de contrôler une bonne partie du reste de la péninsule septentrionale et, politiquement, beaucoup reste à faire. Mais la chute de ce bastion-symbole sera un sérieux revers pour un mouvement que les experts ont toujours tenu pour *« une des guérillas les plus efficaces et les mieux organisées de la planète »*.

Depuis la première grande offensive lancée par Colombo en 1987, les précédents gouvernement s'étaient contentés de mener des opérations limitées, destinées davantage à contenir les Tigres qu'à les écraser. L'objectif était de contrôler l'est de l'île, une région qui n'est que partiellement tamoule, tout en laissant un Etat *de facto* indépendant s'installer dans le fief purement tamoul de la péninsule. Cette stratégie avait parfois porté ses fruits ; mais la situation ne pouvait s'éterniser.



L'arrivée au pouvoir en 1994 de Chandrika Kumaratunga a changé la donne. Le nouveau chef d'Etat a d'abord proposé une « paix des braves » aux Tigres. Puis elle a affirmé son souci de garantir une réelle autonomie régionale à la minorité tamoule (et plus généralement aux provinces de l'île) ; cette attitude a été maintenue jusqu'après la rupture du cessez-le-feu, en avril, par les LTTE. *« Alors, il s'est s'agi de porter le fer au cœur du dispositif ennemi »*, note un diplomate.

UN ARMEMENT MODERNISÉ

L'armée sri-lankaise était réputée divisée et corrompue ; on la disait laissée sans directives sous les précédents gouvernements du Parti national unifié (UNP), la formation conservatrice qui a dirigé le pays pendant dix-sept ans, juqu'à l'été 1994. *« Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons été frappés par le fait que l'armée ne savait pas du tout ce qu'on attendait d'elle »*, nous dit le ministre des affaires étrangères Laxman Kadirgamar. Aujourd'hui, les choses en vont autrement : le dialogue entre gouvernement et militaires a été réinstauré, la présidente ayant personnellement demandé aux chefs de l'armée de lui élaborer une stratégie. *« Ce gouvernement fait la guerre sans oublier l'arrière-plan politique du conflit »*, relève par ailleurs une source proche de la haute hiérarchie militaire. Même après que les Tigres eurent refusé la « main tendue » par Chandrika après son arrivée au pouvoir, la présidente a pourtant proposé un plan de *« dévolution du pouvoir »* accordant davantage d'autonomie aux provinces, en divisant le pays en huit régions administratives (dont une du Nord-Est tamoul) sur un mode fédératif.

Des officiers longtemps démoralisés par une « drôle de guerre » qui n'en finissait plus ont donc retrouvé leur raison d'être. La décision de moderniser un équipement pour partie obsolète a aussi joué un rôle déterminant dans les récents succès militaires : le Sri Lanka a dépensé 500 millions de dollars en armements depuis le début de l'été : vingt bateaux rapides de type Dvoras et six avions Kfirs ont été achetés à Israël. La Chine a vendu deux patrouilleurs, trois avions de transport de troupes Y-8 et une centaine de véhicules blindés. Les Russes ont cédé six hélicoptères d'assaut MI-24, des canons de 122 et de 130 mm. Des mortiers et des bombes ont été achetés aux Indonésiens, et des munitions aux Indiens et aux Pakistanais. Colombo n'a certes pas regardé à la dépense.

Cette nouvelle phase du conflit est une vraie guerre conventionnelle – au demeurant très sanglante pour les deux camps – menée par les troupes sri-lankaises face à des séparatistes normalement plus à l'aise dans les techniques de guérilla. Ainsi s'explique en bonne part l'avancée lente mais sûre de l'armée en territoire rebelle. *« Nous sommes à un tournant, c'est certain, même si je ne sais pas bien de quel côté on tourne »*, constate prudemment le ministre des affaires étrangères, un Tamoul qui prône *« la plus extrême tolérance »* à l'égard des civils si la victoire est acquise.

UN TERRITOIRE DÉSERTÉ

Car rien n'est joué. La chute de Jaffna ne peut pas faire oublier la présence des Tigres non seulement dans d'autres parties de la péninsule, mais aussi dans l'est du Sri Lanka, où l'on craint qu'il ne frappent à nouveau comme cela s'est souvent vu par le passé : pour engager vingt mille hommes à Jaffna (chiffre sans précédent), l'armée à dû dégarnir vingt-cinq camps de l'est – une province qui, selon un député de l'opposition, échapperait *« à 95 % »* au contrôle du gouvernement. Et, même si mille cinq cents Tigres sont morts, il en reste encore six à dix fois plus ailleurs. La prise de Jaffna pourrait ainsi ne marquer que le début d'une nouvelle étape du conflit. Comme le redoute Neelam Tiruchelvam, parlementaire tamoul modéré du TULF, hostile aux Tigres, *« le prix à payer pour la « victoire » risque d'être lourd »*.

Non seulement les Tigres ont évacué Jaffna-ville de sa population, mais leurs services de propagande viennent encore d'ordonner aux civils réfugiés dans la partie méridionale de la péninsule d'émigrer plus au sud. Leur stratégie est claire : en laissant l'armée s'emparer d'un territoire déserté, ils veulent démontrer l'inanité de l'offensive. Et donc tenter de transformer leur échec militaire en victoire politique...

Bruno Philip

■ **Un avion militaire s'est écrasé** avec 60 personnes à bord mercredi 22 novembre au large de la péninsule de Jaffna. L'appareil, un Antonov 32, s'est abîmé en mer peu avant Palaly, principale base militaire de la région, où il devait atterrir. *« L'avion a manifestement été abattu »* [par la guérilla tamoule], selon une source sri-lankaise. La guérilla a abattu 4 avions depuis avril. – *(AFP.)*

La Syrie montre un prudent optimisme pour une reprise des négociations avec Israël

DAMAS
de notre envoyée spéciale

La volonté affichée par le nouveau premier ministre israélien de débloquer les négociations de paix avec la Syrie – encore exprimée par Shimon Pérès, mercredi 22 novembre, lors de son discours d'investiture devant la Knesset – est plutôt bien accueillie à Damas, où l'on attend désormais de connaître les nouvelles propositions de l'Etat juif. Damas, qui n'a pas officiellement réagi à l'assassinat d'Itzhak Rabin, estime en effet que ce meurtre est de nature à convaincre Israël de la nécessité de la paix. *« La vague politique en faveur de la paix qui a déferlé après l'assassinat de Rabin va inévitablement affaiblir les extrémistes et faire taire les opposants à la paix et au retrait des territoires arabes occupés*, affirme un haut responsable. *De notre point de vue, cela devrait aider M. Pérès, et, s'il était faible, le rendre plus fort. »*

Sans vouloir s'attaquer à un homme désormais disparu, on pense à Damas que, d'une certaine manière, Itzhak Rabin est mort *« victime de ses hésitations face à la paix »*. *« Depuis un an et demi*, souligne un autre responsable, *hormis deux rencontres, sans grands résultats, entre les chefs d'état-major syrien et israélien, pratiquement rien ne s'est passé. »* L'ancien premier ministre israélien voulait *« digérer »* les accords conclus avec les Palestiniens et le traité de paix signé avec la Jordanie. Il cherchait à *« gagner du temps et n'était pas véritablement prêt à faire la paix avec la Syrie »*, ajoute ce responsable. Aussi, les premières déclarations de M. Pérès ont-elles suscité un optimisme prudent : M. Pérès avait dit qu'*« il est plus important de gagner la paix que de gagner les élections »*, aucune raison ne pouvant justifier le report des décisions à prendre, dans la mesure où, *« dans dix ans, le prix à payer pour la paix avec Damas ne sera pas moindre »* qu'aujourd'hui.

Avant de reprendre formellement les négociations avec l'Etat juif, interrompues depuis juin, Damas souhaite toutefois *« savoir si Israël est sérieux dans sa volonté d'obtenir un accord de paix avant les élections israéliennes »*, prévues en novembre 1996. *« Les signaux qui nous parviennent semblent montrer que Pérès est prêt »*, affirme un responsable, qui en veut pour preuve le refus de M. Pérès d'organiser des élections anticipées qui auraient retardé les négociations.

ENCOURAGEMENTS AMÉRICAINS

Damas continue de refuser le maintien d'une station israélienne de préalerte sur le plateau du Golan, qui est à l'origine du blocage des négociations depuis juin. *« Cette demande contredit totalement les principes conclus sur les arrangements de sécurité*, affirme un responsable. *Elle va à l'encontre du principe du retrait total »*, qui demeure, pour la Syrie, la condition *sine qua non* de la paix. Mais ce désaccord ne devrait pas empêcher une reprise globale du dossier des négociations, comme l'a souhaité M. Pérès. En revanche, il n'est pas question pour la Syrie d'envisager une rencontre entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, *« avant* [d'être parvenu] *à un accord de paix »*.

Le prudent optimisme constaté à Damas tient aussi au fait que l'on pense que M. Pérès est plus sensible aux encouragements américains que son prédécesseur. Or les Etats-Unis ne cachent pas leur désir de parvenir à une paix globale, sans laquelle le Proche-Orient reste une zone d'instabilité. Aujourd'hui, pour Damas, la balle est dans le camp israélien : *« Si les Israéliens sont prêts à faire la paix, nous sommes prêts. S'ils veulent accélérer le processus, nous sommes d'accord. »*

Sans rien renier de ses principes – application stricte des résolutions 242, 338 et 425 de l'ONU et échange des territoires contre la paix –, la Syrie se veut disponible pour une reprise d'un processus de paix qui a reçu l'appui quasi unanime de la communauté internationale lors des obsèques d'Itzhak Rabin.

Françoise Chipaux

M. Pérès a obtenu l'investiture de la Knesset

La Knesset a accordé, mercredi 22 novembre, l'investiture au gouvernement constitué par Shimon Pérès (*Le Monde* du 23 novembre). La nouvelle équipe a recueilli la confiance de 62 députés sur 120, alors que 8 ont voté contre et 38 se sont abstenus. Au cours de son discours d'investiture, M. Pérès a déclaré : *« Non à la violence, oui à la paix, c'est l'idée forte de ce gouvernement. »* *« Il faut comprendre que la logique de guerre est finie (...). Nous sommes prêts à reprendre les négociations avec la Syrie »*, a-t-il ajouté. M. Pérès a également souligné que Jérusalem doit rester la *« capitale unifiée d'Israël »* et que son gouvernement s'y opposera à *« toute activité politique* [palestinienne] *qui minerait la souveraineté israélienne »*. En visite à La Haye, Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, a estimé que le premier ministre israélien *« avec son solide nouveau cabinet, sera en mesure de continuer sur la voie ouverte par Itzhak Rabin »*. – *(AFP, Reuter.)*

Les talibans progressent autour de Kaboul

KABOUL. Une source proche du président Rabbani a confirmé, mercredi 22 novembre, la prise par les talibans, les étudiants en religion islamistes, de la localité de Pul e Charki, une position stratégique située à une douzaine de kilomètres à l'est de Kaboul, sur la route menant au Pakistan. Il s'agit d'un revers majeur pour le président car la capitale n'est protégée, sur ce flanc, par aucun obstacle naturel, à la différence des trois fronts, au sud de Kaboul. Les quatre principales routes reliant la capitale au reste du pays sont toutes à présent aux mains de factions hostiles au président. – *(AFP.)*

L'Europe se mobilise en faveur de l'union douanière avec la Turquie

BONN. Les ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, réunis à Bonn, mercredi 22 novembre, avec leur collègue turc, Denis Baykal, ont invité le Parlement européen à voter le projet d'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne. A Ankara, malgré l'annulation par la Cour constitutionnelle de deux articles, jugés discriminatoires pour les petits partis, de la nouvelle loi électorale, le haut conseil électoral a confirmé la tenue des élections législatives prévues le 24 décembre. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **CÔTE D'IVOIRE : le Conseil constitutionnel** a confirmé, mercredi 22 novembre, l'exclusion de l'opposant Djény Kobina des élections législatives du 26 novembre, arguant que ses parents ne sont pas ivoiriens de naissance. M. Kobina a contesté cette *« décision politique »* avant de demander aux militants de son parti, le Rassemblement des républicains (RDR), de la circonscription du quartier nord d'Abidjan, où il devait se présenter, de *« rester chez eux dimanche »*. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : le président sud-africain Nelson Mandela**, *« incarcéré durant plusieurs décennies, ne connaît rien à la diplomatie du monde moderne »*, a affirmé, mercredi 22 novembre, à Abuja, le chef de l'Etat, le général Sani Abacha. Nelson Mandela a pris la tête d'une campagne internationale pour demander un embargo pétrolier contre le Nigeria après l'exécution de l'opposant Ken Saro-Wiwa et de huit compagnons ogonis. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : le premier ministre canadien, Jean Chrétien**, est revenu, mercredi 22 novembre, sur les offres de réforme constitutionnelle faites au Québec à la fin de la campagne référendaire. *« Nous n'avons jamais promis de faire des changements constitutionnels »*, a assuré M. Chrétien à la Chambre des Communes d'Ottawa. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : selon un rapport du Comité** pour la défense des prisonniers et persécutés politiques, 94 personnes ont été tuées et 75 autres portées disparues à la suite d'actions des forces de l'ordre, de l'armée ou de groupes paramilitaires, au cours des sept premiers mois de la présidence d'Ernesto Zedillo, depuis décembre 1994. Selon ce rapport, 1 663 opposants politiques ont été emprisonnés pendant la même période. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : un attentat a été commis, mercredi 22 novembre**, dans la soirée, près de Magdebourg, contre le ministre de l'intérieur de l'Etat fédéré de Saxe-Anhalt, Manfred Puechel (SPD), qui n'a toutefois pas été blessé, selon la police criminelle. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : des élections anticipées au Parlement régional d'Andalousie** auront lieu début 1996, a annoncé, mercredi 22 novembre, à Séville, le chef de l'exécutif andalou, le socialiste Manuel Chaves, après le rejet du projet de budget par la Chambre andalouse. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : Rosemary West a été reconnue coupable du meurtre de dix jeunes filles**, et condamnée, mercredi 22 novembre, à dix peines d'emprisonnement à perpétuité. Rosemary West est restée totalement impassible à l'annonce de sa condamnation. La défense comme l'accusation ont mis en cause le rôle des médias dans le procès, et notamment les rémunérations promises aux témoins par les journaux populaires. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Rouslan Khasboulatov**, ancien président du Soviet suprême de Russie, a annoncé, mercredi 22 novembre, sa candidature à l'élection du *« chef de la République »* de Tchétchénie, prévue pour le 17 décembre. D'origine tchétchène, M. Khasboulatov avait, en octobre 1993, mené la révolte du Parlement contre le président russe, Boris Eltsine. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ASIE : les banques centrales** d'Australie, de Hongkong, d'Indonésie, de Malaisie et de Thaïlande ont conclu au début de semaine un accord permettant à chacune de vendre des bons du Trésor américain à ses partenaires en échange de dollars et de les racheter ensuite. Ce système permet d'augmenter les réserves et d'intervenir sur les marchés en cas d'attaques spéculatives sur la monnaie. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le redressement des exportations** en septembre a fait tomber le déficit commercial américain, sur ce mois, à 8,35 milliards de dollars, soit le plus bas niveau depuis septembre 1994. Le déficit s'est réduit avec le Japon et la Chine, mais accru avec le Mexique. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le produit intérieur brut** a chuté de 9,6 % au troisième trimestre 1995 par rapport à l'année précédente, après 0,8 % au premier et 10,5 % au deuxième, a indiqué le ministère des finances. Sur neuf mois, la baisse est de 7 %. – *(AFP.)*

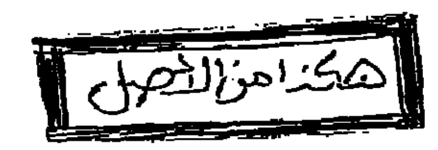
■ **PÉTROLE : l'OPEP a décidé, mercredi 22 novembre, à Vienne**, de geler son plafond de production de pétrole à 24,5 millions de barils/jour jusqu'à la fin du mois de juin 1996, pour tenter de raffermir des prix du brut. L'OPEP n'a cependant pas évoqué le respect des quotas par les pays membres, alors qu'elle a dépassé de près de 1 million de barils/jour, en octobre, son plafond de production. Le maintien du *statu quo* devrait être sans incidence sur les prix, selon les spécialistes. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le plan occidental pour la fermeture de la centrale de Tchernobyl** n'est pas satisfaisant, a déclaré, mercredi 22 novembre, le premier ministre ukrainien. Le G7 a proposé 2,2 milliards de dollars (10 milliards de francs) pour cette fermeture, 900 millions de dollars supplémentaires devant être apportés par l'Ukraine. – *(AFP.)*

Un proche de M. Tchernomyrdine prend la tête de la Banque centrale

MOSCOU. Les députés de la Douma ont approuvé par 344 voix contre 1, mercredi 22 novembre, la nomination de Sergueï Doubinine à la tête de la Banque centrale de Russie. Cet économiste de quarante-quatre ans, expérimenté et apprécié en Occident, avait préparé la politique de rigueur du chef du gouvernement, Viktor Tchernomyrdine, dont il a été le ministre des finances.

Il avait été chassé de son poste en 1994 par Boris Eltsine après la spectaculaire chute du rouble, ce qui peut expliquer le vote des partis d'opposition en sa faveur. Une autre raison est que ces partis, qui pensent remporter les élections du 17 décembre, souhaitent voir à la tête de la Banque centrale un homme capable d'assurer la stabilité et de favoriser l'afflux de crédits occidentaux. – *(Corresp.)*



Une lettre ouverte du FIS à Liamine Zeroual renouvelle une offre de dialogue

Signé par Rabah Kébir, ce message semble confirmer un tournant dans l'attitude du mouvement

Après avoir reconnu le président Liamine Zeroual comme un « *interlocuteur valable* », au lendemain de l'élection de ce dernier, le 16 novembre, un dirigeant de l'ex-Front islamique du salut (FIS) a réaffirmé, mercredi 22 novembre, sa volonté de « *dialogue* » et estimé que le soutien populaire accordé au chef de l'Etat devrait permettre de lever les obstacles à un « *retour à la paix* » dans le pays.

SIX JOURS après le scrutin présidentiel, l'ex-FIS, qui avait appelé les Algériens à boycotter massivement le premier scrutin pluraliste de l'histoire de l'Algérie, s'est adressé directement à M. Zeroual, dans une « *lettre ouverte* » au ton conciliant, signée « *pour le FIS* », par Rabah Kébir, président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger et rendue publique à Bonn, en Allemagne. Cette prise de position semble marquer un tournant dans l'attitude du principal mouvement islamiste algérien.

Dans cette missive, qui apparaît comme une offre de négociations et de discussions, M. Kébir ne formule aucune des exigences habituelles de l'ex-FIS, telle que la libération des dirigeants du mouvement emprisonnés, préférant sans doute les aborder lors d'éventuelles rencontres avec M. Zéroual. Il s'appuie sur la volonté exprimée par ce dernier de poursuivre les pourparlers politiques « *sans exclusion* » et d'être le président de « *tous les Algériens* ». « *Nous estimons que le soutien populaire dont vous avez bénéficié peut constituer pour le pouvoir et l'opposition, une grande opportunité susceptible de dépasser les obstacles qui ont empêché jusqu'ici le dialogue national d'atteindre ses objectifs de retour à la paix, aux libertés et à l'entente* », a précisé Rabah Kébir qui passe pour être un proche d'Abassi Madani, le président de l'ex-FIS, emprisonné depuis l'été 1991.

Plusieurs séries de pourparlers entre la présidence et les chefs islamistes ont échoué depuis plus d'un an sur la question-clef de l'arrêt des opérations armées. Le président Zéroual a exigé que les chefs de l'ex-FIS lancent un appel pour mettre un terme aux violences. Ces derniers s'y sont toujours refusé, posant le préalable de leur libération.

Au cours des derniers jours, les principaux partis, qui – avec l'ex-FIS – avaient signé, en janvier, à Rome, un « *contrat national* », ont, eux aussi, affiché leur disposition au « dialogue », tout en critiquant les conditions d'organisation du scrutin présidentiel. Mais, au-delà des critiques, tous semblent avoir tiré la leçon de ce vote, en considérant qu'il exprime une forte volonté de paix de la part d'une population lassée par quatre années de violences, qui ont fait au moins 30 000 morts. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

« *SUITE LOGIQUE* »...

Maturité politique ? Pragmatisme ? Souci de couper l'herbe sous le pied des « éradicateurs » ? Crainte de se voir isolé au profit du MSI-Hamas de cheikh Mahfoud Nahnah, qui, en capitalisant quelque 25 % des suffrages du 16 novembre, apparaît comme l'un des principaux partis légaux ? L'ex-FIS a réagi d'une manière exceptionnellement rapide à la nouvelle donne politique que représentent non seulement l'élection à une confortable majorité de Liamine Zeroual, mais aussi le fait que le scrutin a connu une forte participation populaire.

En réaffirmant sa « *disposition permanente au dialogue* » avec le président élu, qu'il considère d'une manière appuyée comme « *un interlocuteur valable* », l'ex-FIS, s'il a pris la mesure du profond désir de paix des Algériens, tente, sinon de reprendre l'initiative politique, du moins d'apparaître indispensable à tout règlement de la crise.

Contactés, des représentants du parti d'Abassi Madani assurent qu'ils n'ont opéré aucun « *tournant* » spectaculaire dans leur stratégie vis-à-vis du pouvoir, et que leur appel du pied au président Zeroual pour rouvrir le dialogue n'est que la « *suite logique* » des négociations avortées de l'été dernier. Voire...

Rabah Kébir – non seulement considéré comme le principal représentant du parti islamiste dissous à l'étranger, mais aussi comme ayant l'oreille de son président – a dû peser tous les mots de sa missive, au ton modéré, à « *Monsieur le Président* ». Cela montre clairement que l'ex-FIS accepte de baisser la garde pour prendre langue, une nouvelle fois, avec le pouvoir. Reste que, en demandant aussi rapidement audience à la présidence, les islamistes s'insèrent dans un jeu dont les règles vont être presque toutes dictées par le nouveau chef de l'Etat.

Ali Habib

Le nouveau président tanzanien devra lutter contre la corruption

NAIROBI
de notre correspondant

Proclamé, mercredi 22 novembre, vainqueur de l'élection présidentielle du 29 octobre, avec 61,8 % des suffrages, Benjamin Mkapa ne nie pas être un « *homme de Nyerere* », mais dément devoir son poste au « père de la nation ». Mais c'est bien Julius Nyerere qui l'a imposé aux caciques du CCM (Chama Cha Mapinduzi, ancien parti unique), lors de la sélection du candidat du parti à la présidentielle, en juillet dernier.

Huit ans après s'être retiré de la vie politique, le « Mwalimu » *(maître d'école)*, qui mena le pays à l'indépendance en 1961, est toujours très populaire et dispose encore d'une influence déterminante au sein du CCM. Il exigeait un homme intègre, à la réputation intacte, pour représenter sa formation aux premières élections pluralistes. Benjamin Mkapa remplissait ces conditions, mais il ne l'a emporté qu'avec le soutien de M. Nyerere, dont il a été l'attaché de presse.

Après deux mandats de cinq ans, le président sortant, Ali Hassan Mwinyi, soixante-dix ans, originaire d'une famille musulmane du Tanganyika installée à Zanzibar, devait, aux termes de la Constitution, passer la main. M. Mwinyi avait présidé à l'ouverture du pays au libéralisme économique, après des années de socialisme à la tanzanienne. Le « père de la nation » lui-même avait choisi M. Mwinyi, alors vice-président de Zanzibar et Pemba, pour faire pièce aux velléités séparatistes qui se faisaient jour sur les îles, qui ressentaient mal l'hégémonie de la partie continentale de la Tanzanie, le Tanganyika. La présidence de M. Mwinyi a été marquée par un développement généralisé de la corruption, qui avait conduit M. Nyerere, en début d'année, à fustiger le comportement des dirigeants tanzaniens.

M. Mkapa n'a jamais occupé de hautes fonctions au sein du CCM, ce qui l'a tenu à l'écart de la corruption. Et son surnom de « Monsieur Propre » n'a pas non plus été terni par des élections frauduleuses. Les observateurs internationaux ont estimé qu'en dépit d'une mauvaise organisation le résultat « *reflète justement les aspirations d'une majorité d'électeurs* », contrairement à ce qui s'est passé à Zanzibar, où le candidat du CCM à la présidence des îles, le président sortant Salmin Amour, est soupçonné d'avoir renversé les résultats en sa faveur.

CARRIÈRE DIPLOMATIQUE

Diplômé de l'université ougandaise de Makerere, M. Mkapa, cinquante-sept ans, marié et père de deux enfants, a été journaliste avant d'entamer, en 1976, une carrière diplomatique en représentant son pays au Nigeria, au Canada puis aux Etats-Unis. Jusqu'en 1995, il alterne le métier d'ambassadeur avec plusieurs postes gouvernementaux dont celui des affaires étrangères.

Benjamin Mkapa devait prêter serment, jeudi, en présence des présidents kenyan et ougandais. Les deux chefs d'Etat sont en froid depuis plusieurs mois et le président Mkapa devra s'efforcer de les réconcilier pour ressusciter la Communauté économique d'Afrique de l'Est. Ses priorités intérieures seront la lutte contre la corruption et la relance du dialogue avec les bailleurs de fonds étrangers. M. Mkapa revendique l'héritage socialiste de Nyerere, mais se définit comme un « *social-démocrate* ». Il lui reste à prouver qu'il a suffisamment d'autorité pour reprendre le CCM en main.

Jean Hélène

FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 24 NOVEMBRE 1995

CONJONCTURE **La croissance économique française s'est brutalement ralentie depuis le début de 1995. Au cours du dernier semestre, qui va de fin mars à fin septembre, la hausse du produit intérieur brut (PIB) n'a pas dépassé 1 % en rythme annuel, contre 3,2 % au cours du semestre précédent. ● LES PRÉVISIONS pour 1996 sont, par contrecoup, révisées à la baisse. Alors que le gouvernement escompte toujours une croissance de 2,8 %, la plupart des instituts avancent des chiffres oscillant autour de 2 %. ● LA BANQUE DE FRANCE est de nouveau critiquée dans les sommets du pouvoir, où on lui reproche de ne pas baisser assez rapidement ses taux d'intérêt. ● LA COMMISSION EUROPÉENNE est légèrement plus optimiste pour l'avenir dans les quinze pays de l'Union. Elle estime que les échéances de la monnaie unique seront tenues.**

L'économie française ne progresse qu'au rythme de 1 % l'an

Les instituts révisent à la baisse leurs estimations pour 1995 et leurs prévisions pour les années à venir. La croissance pourrait n'être que de 2 % en 1996, au lieu des 2,8 % retenus par le gouvernement pour établir son projet de budget

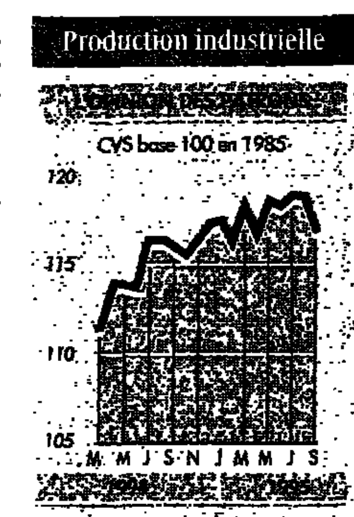
PROGRESSANT à vive allure en 1994 et au début de 1995, essoufflée au printemps, l'économie française est-elle soudainement tombée en panne durant l'été ? Où qu'il aille, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, est sans cesse prié de répondre à la question, et, invariablement, il tente d'apaiser l'inquiétude de ses interlocuteurs en répétant le même message : si l'activité marque le pas, ce n'est que passager, et il n'y a aucune raison de réviser à la baisse la prévision de croissance du gouvernement pour 1996, qui est de 2,8 %.

Las ! Au fil de ces dernières semaines, une pluie de mauvais indicateurs économiques est venue doucher cet optimisme officiel, et il n'y a désormais plus le moindre doute : la prévision économique qui sous-tend le projet de loi de finances pour 1996 paraît maintenant irréaliste. Depuis un semestre, la croissance de l'économie ne dépasse guère 1 % en rythme annuel. La conjoncture est donc plus préoccupante que ne veut l'admettre publiquement M. Arthuis. Elle est d'ailleurs à l'origine, depuis peu, d'un brusque regain de tension entre le gouvernement et la Banque de France.

Pour bien apprécier l'état réel de l'économie, il faut d'abord avoir à l'esprit que les experts ont surestimé légèrement la croissance au deuxième trimestre de 1995. Dans un premier temps, l'Insee l'avait évaluée à 0,4 %. Dans sa nouvelle estimation, qui sera publiée le 29 novembre, l'institut devrait ramener son estimation à 0,2 % ou 0,3 %.

Le troisième trimestre s'est, vraisemblablement, encore plus mal passé. Dans sa dernière note de conjoncture, le service des études de la Caisse des dépôts et consignations observe que la production industrielle a à peine progressé (plus 0,1 % pour l'indice total, moins 0,8 % pour le secteur manufacturier), tandis que le repli de la consommation en produits manufacturés (moins 0,9 %) devrait se traduire par un recul de la consommation totale de 0,3 %. Au total, la Caisse pense donc – et cette estimation est évidemment gravissime – que l'économie a enregistré, durant ce trimestre, une croissance *« proche de zéro »*. A peine plus optimistes, d'autres experts, proches du gouvernement, estiment que l'Insee, le 29 novembre, devrait avancer une estimation provisoire de croissance pour ce troisième trimestre comprise entre 0,1 % et 0,3 %.

Production industrielle



La production a brutalement chuté au mois de septembre.

L'indice de confiance

Solde des réponses positives et négatives

-12 / -16 / -20 / -24 / -28 / -32 / -31

J F M A M J J S O

Source : INSEE

Le pessimisme des Français s'est fortement renforcé au mois d'octobre.

MOTEUR HOQUETANT

A un ou deux dixièmes près, le constat principal ne change pas : au cours du dernier semestre écoulé, qui va de début mars à fin septembre, le rythme annuel de croissance devrait effectivement ne pas dépasser 1 %, contre 3,2 % au cours du semestre précédent. Le gouvernement est donc confronté à une grosse difficulté : le moteur de l'économie, qui tournait auparavant à bon régime, s'est brusquement mis à hoqueter.

De plus, on ne décèle encore aucun signe de redémarrage. L'Insee devrait publier, vendredi 24 novembre, son estimation de la consommation des ménages pour le mois d'octobre, qui, selon les experts, devrait être toujours faible. Des consommateurs qui font la moue, des industriels qui préfèrent tirer sur leurs stocks : dans un contexte aussi morose, les prévisionnistes ont logiquement revu à la baisse leurs estimations de croissance pour 1996, qui débutera plus mal que prévu. Les dernières simulations de la Commission européenne pour la France *(lire ci-dessous)* en témoignent, puisqu'elles sont maintenant en retrait de quatre dixièmes de point sur les chiffres de Bercy.

Sans grande surprise, les instituts français, moins tenus de présenter des statistiques avantageuses, sont encore plus pessimistes. La Caisse des dépôts avance une estimation de 2,3 % ; le Crédit lyonnais évoque un chiffre de 2,2 % ; le centre de prévision de *L'Expansion* et le Crédit agricole parlent de 2 %. Enfin, dans une étude publiée jeudi, la Société française d'assurance-crédit (SFAC) avance une fourchette encore plus alarmiste : 1,1 % de croissance seulement selon un *« scénario de crise »*, 1,5 % selon un *« scénario central »* et 2,1 % selon un *« scénario rose »*.

Or, à ce niveau-là, quand bien même ce serait le scénario rose qui, finalement, l'emporterait, le gouvernement se trouverait confronté à une situation inextricable. D'abord, le ralentissement de l'activité ruinerait l'espoir d'une baisse du chômage. Sur le plan des finances publiques, ce serait aussi calamiteux : le budget, pourtant si douloureusement élaboré, serait obsolète avant même d'avoir été mis en exécution, et le plan de redressement des comptes sociaux, pourtant socialement explosif, menacerait de ne pas produire tous les effets économiques escomptés.

Alors, que peut faire le gouvernement ? C'est là que tout se complique, car la politique économique choisie donne la priorité aux prélèvements et menace d'étrangler davantage la croissance. Après un collectif budgétaire de printemps qui prévoyait 70 milliards de francs de prélèvements supplémentaires en année pleine, le plan « Sécu », avec ses 50 milliards de francs de ponction supplémentaire sur le pouvoir d'achat des ménages, risque d'entraîner de nouveaux effets récessifs dès le début de l'année 1996.

On comprend, dès lors, l'énervement qui se manifeste au sommet de l'Etat. Puisque la marge de manœuvre budgétaire est nulle, puisque la marge fiscale a été utilisée, peut-être même au-delà de ce que l'économie peut supporter, on se prend de nouveau à penser, en haut lieu, que si la Banque de France ne joue pas le jeu et ne baisse pas ses taux directeurs plus fortement et plus rapidement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, tout se conjuguera pour que la croissance, faiblissante aujourd'hui, se transforme demain en stagnation.

A-t-on discrètement conseillé à la Société générale de donner le signal de départ d'une baisse du taux de base bancaire, jeudi 16 novembre, avant même que la Banque de France, quelques heures plus tard, ne diminue à son tour ses taux d'appels d'offre et de prises en pension, de sorte que la banque centrale comprenne que l'heure n'est plus à une politique prudente de petits pas ? C'est en tout cas le paradoxe de la situation : après avoir négocié un virage spectaculaire vers la rigueur, qui, politiquement, risque de lui coûter cher, le gouvernement veut à tout prix en engranger au moins les dividendes économiques. Il souhaite au moins ne pas être perdant sur tous les tableaux.

Laurent Mauduit

Les consommateurs n'ont plus le moral

Les Français estiment en majorité (60 %) que les nouveaux prélèvements pour la Sécurité sociale sont insupportables, selon un sondage publié par *La Tribune* jeudi 23 novembre et réalisé par CSA du 20 au 22 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes. 64 % d'entre eux jugent que les mesures ont été réparties de manière injuste. Pour l'évolution économique des six prochains mois, 73 % des Français se disent pessimistes, contre 47 % en août. Enfin, 60 % des personnes interrogées estiment que l'alourdissement des prélèvements va les inciter à remettre à plus tard les achats qu'elles envisageaient. Cette dernière indication confirme l'enquête de l'Insee du mois d'octobre, qui avait fait apparaître une brutale chute de l'indice de confiance des ménages.

Le Sénat renonce à rallumer la bataille de l'assurance-vie

LE SÉNAT, qui a engagé mercredi 22 novembre la discussion, article par article, du volet recettes du budget 1996, est resté fidèle à ses principes. Examinant des dispositions qui, à l'image de la fiscalité des contrats d'assurance-vie, avait suscité remous, intrigues, coups de théâtre au Palais-Bourbon, l'Assemblée du palais du Luxembourg a recouvert ses propres désaccords d'une patine de « civilité » et de « raison ».

Ainsi, les sénateurs ont finalement accepté le maintien de la réduction d'impôt au titre de l'assurance-vie pour les contribuables modestes – c'est-à-dire dont l'impôt sur le revenu n'excède pas 7 000 francs – malgré leurs très fortes réticences. Au nom de la commission des finances du Sénat dont il est le rapporteur, Alain Lambert (Union centriste, Orne) avait laissé entendre à plusieurs reprises tout le mal qu'il pensait d'un tel aménagement. Pourquoi rajouter un nouveau seuil – la limite de 7 000 francs – dans une fiscalité qui en compte déjà tant? Pourquoi aménager un avantage fiscal qui pourrait disparaître à l'occasion de la grande réforme de l'impôt que le gouvernement compte présenter début 1996 ? Techniquement, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, ne pouvait que souscrire à ces interrogations puisque, dans son projet, le gouvernement avait totalement supprimé cet avantage fiscal.

Seulement, à la suite d'une offensive d'une partie des députés de sa majorité, balladuriens en tête, hostile à la suppression des avantages fiscaux liés aux contrats d'assurance-vie, il avait dû se replier sur la ligne des 7 000 francs.

Pour ne pas placer le gouvernement dans l'embarras, pour ne pas remettre en cause un compromis politique difficilement acquis, la commission des finances du Sénat a accepté de ne pas revenir sur ce compromis.

L'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Le plus dur était évacué. Toutefois l'examen de l'article 5 consacré au barème de l'impôt sur la fortune a réservé à M. Arthuis un petit désagrément. Le ministre de l'économie et des finances a donné son accord au vote d'un amendement de Xavier de Villepin (Union centriste, Français de l'étranger) instituant une exonération d'ISF aux parts de sociétés civiles immobilières propriétaires d'un monument historique pour leur fraction représentative des objets mobiliers.

Mais, contre son avis, le Sénat a voté un amendement de M. Lambert limitant le déplafonnement de l'ISF pour les personnes dont la résidence principale représente l'essentiel du patrimoine.

Caroline Monnot

Une nouvelle procédure budgétaire

La procédure budgétaire pourrait être bientôt réformée. Souscrivant à une revendication du Sénat, défendue par le président de la commission des finances, Christian Poncelet (RPR, Vosges), le ministre de l'économie et des finances a indiqué, mercredi 22 novembre, qu'il envisageait d'organiser dès le printemps un grand débat destiné à préparer le projet de loi de finances de l'année suivante. Le Parlement pourrait, ainsi, faire connaître ses souhaits en matière de réduction des dépenses publiques. En fonction de ces indications, le cadrage budgétaire et les discussions avec les ministères dépensiers s'engageraient au cours de l'été.

Le ralentissement de l'activité affecte l'Union européenne

La Commission de Bruxelles estime pourtant que la marche vers la monnaie unique n'est pas compromise

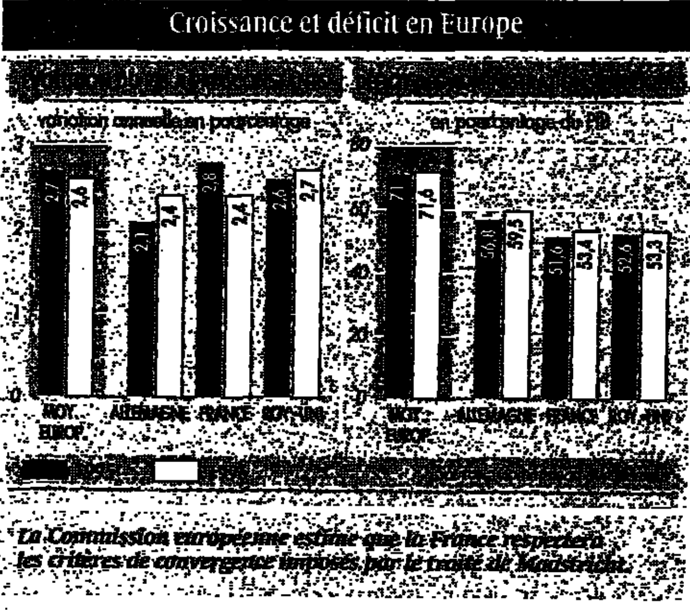
BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Une pause conjoncturelle, pour ensuite, c'est-à-dire courant 1996, mieux rebondir et cheminer alors sans coup férir vers la monnaie unique à la date prévue du 1er janvier 1999 : la Commission de Bruxelles vient de revoir à la baisse, elle aussi, ses prévisions économiques pour 1995, 1996 et 1997, mais demeure néanmoins résolument optimiste pour l'avenir, estimant que *« les perspectives économiques pour la Communauté restent largement favorables »*. A condition toutefois, ajoute-t-elle, que les Etats membres ne changent pas de politique, autrement dit continuent à donner l'absolue priorité à la réduction des déficits des finances publiques.

Au sein de l'Union européenne, le rythme de croissance de l'activité s'est progressivement ralenti, d'environ 3,5 % à 4 % (taux annualisé) durant la plus grande partie de 1994 à moins de 2 % au cours du second trimestre de 1995. Ce ralentissement, qui a mis fin au mouvement de baisse du chômage ayant jusque-là accompagné la reprise, va continuer jusqu'à la moitié de l'année prochaine. La Commission table maintenant sur une croissance moyenne dans l'Union de 2,7 % en 1995 au lieu des 3,1 % annoncés au printemps dernier et de 2,6 % en 1996 au lieu des 2,9 % prévus initialement.

La France est affectée dans les mêmes proportions : la Commission y prévoit une croissance de 2,8 % en 1995 et de 2,4 % en 1996. Les raisons de la pause ainsi constatée ? Certaines sont techniques et sans surprise : ainsi, la phase de reconstitution des stocks, caractéristique d'un début de reprise, est achevée. D'autres, explique la Commission, résultent des turbulences sur les marchés des changes, au printemps et à l'automne dernier.

Croissance et déficit en Europe



La Commission européenne estime que la France respectera les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht.

Cependant, explique Yves de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, *« les facteurs fondamentaux restent favorables pour une croissance soutenue »*. Parmi les raisons mises en avant, l'expansion toujours soutenue de l'économie des principaux partenaires de l'Union européenne, propice pour le maintien des exportations à un niveau élevé ; la bonne rentabilité des entreprises, qui, combinée à une inflation se maintenant à des niveaux *« historiquement bas »* et à la modération salariale, favorise l'essor des investissements ; la réduction des taux d'intérêt à long terme et à court terme, rendue possible par les programmes d'assainissement budgétaire.

LA FRANCE SERA PRÊTE

Les prévisions pour 1996 (2,6 %) cachent ainsi une accélération de la croissance à partir du second semestre, laquelle devrait se prolonger en 1997 par une croissance moyenne de 2,9 % (2,8 % en France). La situation sur le marché de l'emploi continuera à s'améliorer au cours des trois années à venir, mais moins nettement que prévu du fait du ralentissement actuel. De 1995 à 1997, sur trois ans donc, l'Union devrait créer un peu plus de 4 millions d'emplois et le nombre de chômeurs diminuer de 2,2 millions, le taux de chômage passant ainsi de 11,3 % en 1994 à 9,8 % en 1997 (de 12,3 à 10,7 % en France). *« C'est insuffisant dans une Union comptant plus de 18 millions de chômeurs. Ce n'est que par la mise en place d'un cadre macro-économique sain accompagné de réformes de structures qu'on pourra faire mieux »*, insiste M. de Silguy. Il ajoute qu'en cas d'incertitude sur la capacité des gouvernements à mettre en œuvre les plans de consolidation budgétaire assurant la confiance de l'opinion *« le ralentissement pourrait être plus sévère et peut-être plus durable qu'anticipé actuellement»*.

Autre motif de satisfaction pour la Commission, la convergence des performances économiques au sein de l'Union se renforce, rendant, d'après elle, tout à fait plausible, pour huit à dix pays, le passage à la monnaie unique au 1er janvier 1999 (décision à prendre début 1998 sur la base des performances de 1997). Quant au critère considéré comme le plus sensible, celui du déficit des administrations publiques, qui a culminé (en moyenne communautaire) à 6,3 % du produit intérieur brut en 1993, il sera ramené à 4,7 % en 1995 et 3,8 % en 1996 (France : 5 % en 1995, 3,9 % en 1996, 2,9 % en 1997 ; les calculs de la Commission ont été établis alors qu'elle avait déjà été informée du contenu du plan de réduction du déficit de la Sécurité sociale).

L'année prochaine, ce même déficit public devrait se situer autour de 3 % du PIB (le seuil fixé par Maastricht) dans six pays sur quinze : le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Finlande. En 1997, selon les calculs de la Commission, deux autres rejoindront ce peloton, à savoir la France et le Royaume-Uni. Mais la Belgique (3,5 %), l'Espagne (3,6 %) et la Suède (3,2 %) seront tout près et, moyennant quelques mesures d'assainissement supplémentaires, dont M. de Silguy ne doute pas qu'elles seront prises, devraient également pouvoir répondre aux conditions posées par le traité de Maastricht. L'Italie elle-même (déficit égal à 5,2 % du PIB en 1997) devrait pouvoir rejoindre l'Union monétaire avant que la monnaie unique, pièces et billets, circule.

Bref, aux yeux de la Commission, le projet d'Union monétaire est solidement sur les rails. Les Allemands y croient de plus en plus, estime M. de Silguy, et, ajoute-t-il, même les Américains commencent à réfléchir sérieusement sur les effets à attendre de cette formidable mutation !

Philippe Lemaître

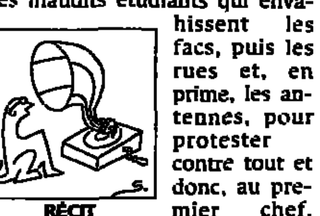
LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

La grève générale de la fonction publique menace de paralyser le pays

Le gouvernement appréhende la première grande journée de protestation organisée contre le plan Juppé pour la Sécurité sociale, qui est mal accueilli par les Français. La coordination étudiante appelle à se joindre aux manifestations syndicales

L'ampleur des appels à la grève dans la fonction publique et les services publics devrait paralyser l'activité en France vendredi 24 novembre, comme elle l'avait déja été le 10 octobre lorsque les salariés de l'Etat avaient protesté contre le blocage de leur salaire. Cette fois, ils entendent protester contre la volonté d'Alain Juppé, dans le cadre de son plan de sauvetage de la Sécurité sociale, d'aligner la durée de leur temps de cotisation avant leur départ en retraite sur celle des salariés du privé. La coordination nationale étudiante appelle à participer aux manifestations de vendredi. Le gouvernement s'inquiète particulièrement de la situation à la SNCF, où les syndicats contestent aussi le futur contrat de plan, et envisagent de prolonger leur mouvement. FO, puis la CGT, ont aussi lancé un ordre de grève général pour le mardi 28. Un sondage CSA indique que 54 % des personnes interrogées approuvent la journée d'action même si elles contestent plus le plan de sauvetage de la « Sécu » que la modification du régime de retraite des agents de l'Etat *(lire aussi page 25).*

PAUVRE François Bayrou ! C'est à croire que le ciel ne lui pardonne pas de vouloir « laïciser » son parti chrétien-démocrate. D'abord, il y a ces maudits étudiants qui envahissent les facs, puis les rues et, en prime, les antennes, pour protester contre tout et donc, au premier chef, contre leur ministre. Il a tout essayé pour les calmer. Un médiateur sur mesure, rien que pour eux, grand frère confident de leur mal-vivre. Cela n'a pas suffi. Des « envoyés spéciaux » – avec l'autorisation explicite du chef de l'Etat, obtenue en fin de matinée au cours du conseil des ministres – pour psychanalyser les amphis, les écouter, les faire parler, avec l'espoir qu'une fois qu'ils auront tout dit, ils finiront par se calmer. Et même une déclaration d'amour : *« Les étudiants, je les respecte et je les aime. Nous sommes du même côté de la barricade »*, a-t-il lancé, mercredi 22 novembre, au cours de sa conférence de presse, avant de présenter son plan d'urgence pour les universités.



RÉCIT

Rien n'y a fait. Ils crient encore plus fort. François Bayrou est épuisé. Car il n'a pas que cela à faire, le ministre de l'éducation nationale et des universités ! Ils devraient pourtant le comprendre, dans les amphis enfumés de Toulouse, Rennes, ou Lille. Ils devraient compatir, entre deux querelles de motions et une élection de délégués : le ministre-président du CDS a un congrès, lui aussi. Son premier congrès de président. Un bien joli congrès de refondation, prévu à Lyon vendredi 24 et samedi 25 novembre. Eh ! bien non, de la refondation du CDS, les étudiants se fichent comme de leur premier partiel.

Ce n'est pas tout. Cette semaine, François Bayrou n'avait d'yeux que pour la SNCF. Formidable SNCF, qui devait acheminer par centaines – par milliers, qui sait ? – des militants CDS à Lyon. Exécrable SNCF qui reçoit 5 sur 5 le mot d'ordre de grève lancé par les syndicats. Même l'appât du gain – deux TGV spécialement affrétés et dûment facturés – ne l'a pas fait fléchir. Adieu trains, militants, joli congrès, grand succès ! De guerre lasse, mardi, le ministre-président du CDS a pensé, un instant, tout annuler, mais c'était trop tard. La décision a donc été prise de maintenir le congrès. Faute de trains, les militants viendront par la route. Plus d'une vingtaine de cars ont été retenus au départ de Paris, vendredi en début d'après-midi. En comptant les embouteillages et les éventuels barrages de manifestants, ils ont bon espoir d'arriver dans la soirée à Lyon. Lorsque l'on sait que le gros des forces centristes se trouve dans l'Ouest et dans le Nord, on mesure l'abnégation du militant démocrate-chrétien...

Le CDS a tout de même dû apporter une modification à son programme de vendredi : le dépôt d'une gerbe à la mémoire de Gilbert Dru, grand résitant lyonnais et figure du mouvement démocrate-chrétien, à 17 heures, au cœur de Lyon, devant le monument aux morts de la place Bellecour, par François Bayrou en personne, a été jugé... inopportun. Pour le reste, mission impérative a été donnée – et répétée – au préfet de police de Lyon de se montrer efficace. Avec philosophie, Jacques Barrot faisait remarquer, mercredi, à la fin d'un colloque sur la Sécurité sociale auquel il participait : *« On peut déminer beaucoup, mais le reste appartient au ciel. Dans tous les sens du terme. Car, quand il pleut, les manifestations sont moins nombreuses. »*

François Bayrou et les siens ne sont pas les seuls à se débattre avec des problèmes de correspondances et d'échangeurs. Chez les syndicats aussi, on craint que la paralysie de la SNCF et de la RATP ne limite le nombre de manifestants. La plupart des syndicats ne sont pas sûrs de pouvoir rééditer l'exploit du 10 octobre, où plus de 55 % des fonctionnaires avaient fait grève. *« On ne fait pas la grève du siècle tous les mois »*, prévient Jean-Paul Roux, membre de l'Union nationale des syndicats autonomes. Quant à l'opinion, elle risque de se montrer, cette fois, beaucoup moins compréhensive avec les grévistes. Mieux vaut donc tenter de débloquer rapidement la situation.

Dominique Perben, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, s'y emploie, qui multiplie les consultations. Après avoir reçu la CGT, FO et l'UNSA, il accueillait mercredi la CFTC, et devait conclure son tour de table jeudi, en recevant la CFDT et la CGC. Devant chacun de ses interlocuteurs, le tout nouveau ministre s'est voulu conciliant. Ouvertures de négociations, rencontres bilatérales, commissions d'experts chargées de rendre un rapport : Dominique Perben a eu recours à tout l'arsenal thérapeutique classique pour calmer les syndicats et tenter de renouer les liens. L'accueil syndical reste pourtant mitigé. *« Rien, il ne nous dit rien »*, observent invariablement les responsables des délégations reçues au ministère, en ajoutant : *« Et, en plus, il ne connaît pas encore les dossiers. »*

De tous les participants à la grève, ceux qui inquiètent le plus le gouvernement sont les cheminots. Leur pouvoir de *« nuisance »* est d'autant plus important qu'ils n'excluent pas de poursuivre leur mouvement au-delà de la journée de vendredi. Le premier ministre a en mémoire le long conflit d'Air France de 1993, qui avait contraint Edouard Balladur à la reculade. A l'époque, Jacques Chirac et Alain Juppé le lui avaient acidement reproché...

Les cheminots veulent se montrer à la hauteur de leur réputation et des craintes qu'ils inspirent au gouvernement. Depuis lundi, les délégués syndicaux, pendus au téléphone, organisent des *« plans de tournée »* sur les chantiers pour mobiliser les troupes. Mieux, ils innovent, grâce au fax : *« On inonde ceux qui sont tout seuls, comme les aiguilleurs ou les conducteurs. C'est comme une grève interactive ! »* s'exclame explique François (CGT), cheminot à la gare du Nord.

Au Parti socialiste aussi, on s'organise. Mercredi, il s'agissait avant tout de remettre les troupes en ordre. Depuis la présentation du plan Juppé pour la sécurité sociale, le PS a du mal à trouver sa voix, entre celle, conciliante et admirative de Claude Evin, celle, furieuse de la Gauche socialiste, porte-parole en la matière de Force ouvrière, et celle, officielle et critique, de Lionel Jospin. Dans la soirée, au cours du bureau national hebdomadaire du parti, le premier secrétaire du PS a donc livré un « discours de la méthode ». *« Il faut faire de l'opposition intelligente »* a-t-il affirmé. Le mot a blessé Claude Evin, qui a répliqué : *« Ce n'est pas un problème de méthode, mais un problème de fond. »* Cette insolence lui a valu un sermon acide de Lionel Jospin.

Dans la majorité, on s'efforce *de rester « droit dans ses bottes »*, conformément aux consignes de Juppé 2. Tous les responsables départementaux du RPR ont ainsi reçu une note, aussi incitative que pédagogique, les invitant à aller expliquer, sur le terrain, les mérites du plan Sécu. *« L'accueil est positif. Les ouvriers, eux-mêmes, reconnaissent qu'il vaut mieux faire quelque chose que rien »*, se persuade Jean-Paul Anciaux (RPR, Saône-et-Loire) qui a commencé sa tournée au Creusot. A Matignon, on se félicite de l'efficacité du commando de jeunes députés, qui avaient été chargés de porter la bonne parole après le discours d'Alain Juppé, dans les couloirs du Palais-Bourbon. Pour remerciement, ces envoyés spéciaux seront reçus à déjeuner, par le premier ministre, la semaine prochaine.

L'exemple vient de haut. Jacques Chirac affiche une inoxydable sérénité. Dénonçant les *« groupes de pression qui ont pris une importance démesurée dans ce pays, au point qu'on ne peut plus toucher à rien sans qu'ils poussent des cris »*, il ajoute : *« Eh ! bien, je m'en fous. J'ai sept ans. On gagnera en 1998, sauf bêtise majeure. Et mon septennat sera celui de l'adaptation de la France à l'an 2000. Les groupes de pression peuvent crier, manifester. D'ailleurs, j'ai donné des instructions pour qu'on laisse les gens manifester. Il faut que la société respire. »*

Quant à l'Assemblée nationale, elle respecte à la lettre le calendrier de ses travaux. Mercredi, les députés ont commencé l'examen d'un projet de loi sur les pompiers volontaires. Ségolène Royal a fait très doctement remarquer dans l'hémicycle que *« l'incendie est un risque permanent »*. A deux jours d'une grève qui promet d'être très suivie, et alors que des milliers d'étudiants défilent dans les rues, le député des Deux-Sèvres a peut-être prononcé une phrase historique.

Pascale Robert-Diard avec le service France

Les Français soutiennent les fonctionnaires

Une majorité de Français (54 %) soutient ou exprime de la sympathie (respectivement 32 % et 22 %) pour la grève des fonctionnaires du 24 novembre, selon un sondage réalisé par CSA auprès de mille personnes, du 20 au 22 novembre, et publié par *Le Parisien* jeudi 23 novembre. 56 % d'entre eux jugent légitime que la durée de cotisation de retraite des fonctionnaires soit alignée sur celle des salariés du secteur privé.

La population se partagerait en deux partie égales (48 %) pour estimer, soit que les fonctionnaires forment une catégorie « privilégiée » et doivent produire des efforts particuliers, soit une catégorie à laquelle on ne doit pas demander un effort particulier. Enfin, 32 % des Français seraient prêts à participer à une grève générale contre le plan Juppé pour la « Sécu ».

Les agriculteurs loin de la morosité ambiante

LES CHIFFRES provisoires des comptes prévisionnels de l'agriculture pour 1995, publiés par l'Insee mercredi 22 novembre (*Le Monde* du 23 novembre), confirment, s'il en était besoin, que l'agriculture reste un monde à part, avec ses propres rythmes et sa propre conjoncture. La hausse moyenne prévisible, de 10,8 % en termes réels, du revenu agricole par exploitation ne fait que confirmer un renversement de tendance intervenu en 1994. Après trois années de baisse, ce revenu brut avait déjà connu une hausse de 11,5 % en termes réels. Mais ces chiffres sont publiés au moment même où les salariés de l'Etat manifestent leur grogne, tandis qu'un sondage montre des Français pessimistes dans des proportions inégalées jusque-là *(lire page 6).*

Un secteur à part

Indice : base 100 en 1980

150 / 140 / 130 / 120 / 110 / 100

1970 1980 1990 1995

Source : INSEE (optique livraisons)

Depuis 1990, l'agriculture a connu trois années de baisse puis deux années de hausse.

Néanmoins, les bons résultats de 1994 et de 1995 ne constituent pour les agriculteurs – perçus en l'espèce en tant qu'entrepreneurs – qu'un rattrapage partiel : même si la comparaison est en partie biaisée, le revenu net disponible agricole, sur la base 100 en 1970, atteindra 139 en 1995, alors que ce revenu par habitant, pour l'ensemble du pays, atteindra 168.

Par ailleurs, cette progression globale – qui profite avant tout à la viticulture, à la production céréalière et oléagineuse et à l'élevage hors sol – masque des situations très disparates selon les régions, les secteurs et les tailles d'exploitation. Elle est liée à la hausse des prix et des volumes, à la diminution des frais financiers et à l'augmentation des subventions : le ministère a indiqué mercredi que, toutes aides confondues, les agriculteurs recevront en 1995 de Paris et de Bruxelles 75,1 milliards de francs.

INTERROGATIONS

Les deux principaux bénéficiaires de la hausse du revenu, les viticulteurs et les céréaliers, sont dans des situations bien différentes. Les viticulteurs continuent à toucher les dividendes d'une politique volontariste d'amélioration de la production. Ainsi les prix des vins de qualité ont augmenté de 10 %. Quant aux céréaliers, outre la diminution du taux de jachère, ils bénéficient de la conjonction, imprévue à l'origine, de deux phénomènes : l'excellente tenue des cours mondiaux et l'augmentation des aides dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune (PAC). L'aide « compensatrice » de l'Union européenne aux céréaliers est ainsi passée de 15 milliards de francs en 1994 à 19,6 en 1995.

L'afflux d'aides publiques vers un secteur qui, traditionnellement, connaît une bonne santé financière, l'attribution de ces aides à des gros producteurs qui reconnaissent eux-mêmes qu'ils ne sont pas à plaindre suscitent diverses interrogations. Le ministre Philippe Vasseur a indiqué à ce propos mercredi qu'il *« souhaite un débat »* sur le plafonnement des aides aux grandes cultures, en ajoutant qu'il ne voyait *« aucun inconvénient à développer des exploitations de taille importante mais aussi des exploitations de taille plus modeste »*.

J.-L. A.

Les cheminots, les enseignants et les policiers défileront côte à côte à Nantes

NANTES
de notre correspondant

« Nous n'appelons pas souvent à la fois à la grève ni à manifester, mais, avec la "Sécu", c'est un morceau de nous-mêmes qui s'en va », explique le président de l'union départementale CFTC de Loire-Atlantique. Le syndicat des travailleurs chrétiens appelle ses troupes à se rassembler, vendredi 24 novembre, place du Commerce, à Nantes, aux côtés de la CGT, de la CFDT et d'une kyrielle de syndicats autonomes, du Syndicat national des policiers en tenue jusqu'au Syndicat indépendant de l'éducation nationale, en passant par l'Union nationale des officiers. On y verra même des sections FO, comme celles du Trésor ou des cheminots, qui anticiperont sur le mouvement prévu le 28 par leur confédération. Rarement le mot « intersyndical » aura eu autant de sens dans la capitale des Pays de la Loire.

Seront-ils plus de douze mille à battre le pavé nantais, comme ils l'étaient, le 10 octobre, pour défendre la fonction publique ? Le basculement de la CFDT, avec ses trois unions régionales de l'Ouest et ses douze unions départementales, poussées par la base, le laisse à penser. *« Hier soir, on était quatre cents à la salle de la Convention à Chantenay »*, raconte Gilbert Declercq, figure du syndicalisme en Loire-Atlantique et intarissable animateur du syndicat des retraités CFDT. *« On sera au moins cinq cents à la manif, mais il y aura un problème de tramway. Il faudra trouver des bagnoles »*, s'amuse M. Declercq.

« UNE DOUBLE RAISON »

Le doute sur le succès n'effleure pas, non plus, Jean-Yves Tessier, secrétaire de l'union locale CFDT de Saint-Nazaire. *« Les dix mille tracts qu'on a tirés sont partis en un jour dans les sections d'entreprise*, se réjouit-il. *Au conseil d'hier soir, on était trente ; d'habitude, on est dix-huit. »* Aux Chantiers de l'Atlantique, à la Famat ou dans les entreprises locales de la chimie, on débrayera pour aller manifester, c'est sûr.

Au 19, boulevard Stalingrad, Laurent Evanno, secrétaire du syndicat des cheminots CGT de Nantes, pronostique une grève suivie à 90 % puisque la Fédération nationale des cadres, la CGC, la CFDT, la CFTC et FO accompagnent la CGT dans le mouvement. *« Avec le contrat de plan de la SNCF et le plan Juppé contre la "Sécu", on a une double raison de manifester*, explique-t-il. *D'ailleurs, l'assemblée des cheminots aura à délibérer de la continuation ou non de l'action après le 24, et ça pousse dans le sens de la continuation. »*

Une demi-heure avant de gagner le TGV qui allait l'emmener sur Paris, Jean-Pierre Cahingt voyait les choses tout autrement, mercredi 22 novembre, de son bureau de PDG d'Igol Bretagne Atlantique, qui emploie cent personnes pour un chiffre d'affaires de 100 millions de francs. Ce vice-président de la CCI de Nantes se rassure en disant *« avoir toujours trouvé un TGV, même les jours de grève »*, mais il juge le mouvement du 24 *« suicidaire »* pour l'image et la compétitivité internationale de la France.

Plus que l'avenir de la Sécurité sociale, ce qui tracasse Jean-Pierre Mortier, c'est le devenir du centre de formation nantais des PTT, au sein duquel il travaille, et qui pourrait fermer. *« Se mobiliser pour la retraite, du coup, cela me paraît loin*, confie-t-il. *Et puis, je trouve logique d'être aligné sur le secteur privé pour la durée des cotisations de retraite, même si c'est un peu plus dur. »* D'ailleurs, vendredi, il sera tenu d'être à son poste pour accueillir les stagiaires qui n'auraient pas fui Nantes, la veille, tant que les trains roulaient encore.

Adrien Favreau

Le tiers des agents de l'Etat peuvent partir en retraite avant soixante ans

650 000 fonctionnaires bénéficient d'un avantage lié à l'exercice de métiers « pénibles » ou « à risque »

CONSERVER le droit de partir à la retraite plus tôt que les autres sera l'objectif de la plus grande partie des grévistes du vendredi 24 novembre. Seule la CGT associe à cette revendication une condamnation globale du plan de réforme de la Sécurité sociale. Alors qu'Alain Juppé a fait figurer dans celui-ci le principe de l'alignement de la durée de cotisation, avant le départ à la retraite, des fonctionnaires et des agents des services publics sur celui des salariés du privé, le gouvernement n'a pris aucun engagement sur la prise en compte des primes, importantes dans les revenus de certains agents de l'Etat, dans le calcul de leurs pensions.

Effectivement, si la majorité des fonctionnaires peuvent partir en retraite à soixante ans, comme les salariés du secteur privé assujettis au régime général de la Sécurité sociale, quelque 650 000 agents de l'Etat, soit 35 % des effectifs, peuvent s'arrêter plus tôt. Peuvent bénéficier de cet avantage ceux dont l'emploi présente *« un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles »*, selon le code des pensions civiles et militaires de retraite.

● **Les instituteurs** peuvent prendre leur retraite à partir de cinquante-cinq ans et obligatoirement avant soixante. Toutefois, la création du nouveau corps de professeur des écoles a fait perdre aux nouveaux « instituteurs » cet avantage, en échange d'une augmentation de leur traitement. Les professeurs des écoles peuvent prendre leur retraite entre soixante et soixante-cinq ans. C'est aussi le cas des professeurs certifiés ou agrégés.

● **Les fonctionnaires de La Poste** travaillant en centres de tri (160 000 personnes) peuvent partir en retraite à cinquante-cinq ans, et ne doivent pas prolonger leur activité au-delà de soixante-deux.

● **Policiers** : les gardiens de la paix, comme les surveillants de prison, partent normalement en retraite à cinquante ans, mais peuvent rester en service jusqu'à cinquante-cinq.

● **Les infirmiers de l'Etat** ont la possibilité de partir à cinquante-cinq ans, mais ils doivent impérativement le faire à soixante.

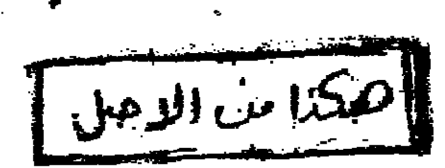
● **Militaires** : les 300 000 militaires bénéficient d'un dispositif de départ à la retraite particulier. Les sous-officiers ont droit à la jouissance immédiate d'une pension après quinze ans de service. Ils ne peuvent prolonger au-delà d'une fourchette allant de quarante-deux à cinquante-huit ans. Les officiers peuvent faire valoir leur droit à pension après vingt-cinq ans de service. Selon leur grade, ils peuvent prolonger leur service jusque entre cinquante-huit et soixante-quatre ans.

● **Cheminots** : les conducteurs de trains peuvent prendre leur retraite à taux plein dès cinquante ans, les autres agents de la SNCF à cinquante-cinq ans.

● **Les agents de la RATP** prennent théoriquement leur retraite après trente-sept années et demie de cotisation, mais, sur 38 000 agents, 30 000 travaillent par roulement et bénéficient de bonifications. Dans ces catégories, l'âge moyen de départ à la retraite se situe à moins de cinquante-trois ans. Les « sédentaires » partent à soixante ans, mais doivent avoir cotisé trente-sept années et demie pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

● **EDF-GDF** : les gaziers-électriciens doivent cotiser durant trente-sept ans et demi pour bénéficier d'une retraite à taux plein, mais les deux tiers des agents, effectuant un service estimé *« actif ou insalubre »*, peuvent partir dès cinquante-cinq ans.

Frédéric Lemaître et Rafaële Rivais



LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

Les cheminots de Saint-Pierre-des-Corps ont annoncé « zéro train »

SAINT-PIERRE-DES-CORPS (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Chef de gare à Saint-Pierre-voyageurs, aux portes de Tours, André Bichot parle comme un train roule les jours sans grève : droit et vite. « *Je ne suis pas du sérail,* dit-il d'emblée, *mon grand-père n'était pas cheminot, ni mon père.* » S'il affiche trente ans de service, il n'a guère le sentiment d'appartenir à une « *grande famille* », celle du chemin de fer, de ses avantages acquis et de son passé pesant. « *Je considère que je travaille dans une entreprise ordinaire. Nous souffrons d'une consanguinité malsaine. Nos effectifs débordent des excédents recrutés dans les années 1981-1982. Mais la SNCF vit une mutation sociologique qui sera sans doute bénéfique.* » Les retraites ? André Bichot est pour le droit commun. « *Pourquoi les cheminots bénéficieraient-ils d'un traitement particulier ?* », demande-t-il, à l'exception des travailleurs soumis aux « trois-huit », une cadence qu'il a lui-même connue pendant quinze ans.

Des trains entrent à quai, repartent. A Saint-Pierre-des-Corps, on enregistre huit cents mouvements par jour. Rénovée en 1989 avec la mise en service du TGV, la gare est une grande étoile dont les branches s'étirent de Paris aux Pyrénées, de Nantes à Lyon en passant par le Berry, de Tours à la Normandie en évitant la capitale, sans oublier le réseau inter-Loire (Orléans-Tours) et les petites liaisons comme Tours-Chinon, supprimée en 1980 et rétablie, deux ans plus tard, lorsque le communiste Charles Fiterman était ministre des transports.

Aux yeux d'André Bichot, une gare est une « *plate-forme* », qui devrait pouvoir fonctionner à l'instar d'un aéroport, où les compagnies privées font atterrir et décoller leurs avions. « *Il n'y a pas d'obstacle réel à adopter le même régime pour les trains,* affirme-t-il. *C'est possible.* » Autrement dit, seul l'esprit « *de sérail* » empêcherait pour l'heure des firmes commerciales d'utiliser le réseau ferré... A quelques centaines de mètres, les voies lustrées par la pluie mènent au dépôt. Autre lieu, autres gestes. Vieilles traverses empilées. Engins immobilisés. Poignées de mains rapides. Des conducteurs de TGV se croisent. L'un part se reposer. Demain il sera de « balayage » : lever à 2 h 30 pour « *ouvrir la ligne* » à vitesse réduite, après les travaux de réparation effectués chaque nuit le long de la voie. Les remiseurs et les dégareurs s'activent, font le plein d'huile sur les machines thermiques, ajoutent de l'eau et du sable, qui sera projeté sur les rails pour améliorer l'adhérence des convois.

Sous les hangars, on répare des locomotives, pas toujours bien jeunes. « *Notre parc est l'un des plus anciens de la SNCF,* s'inquiète un cheminot. *Si le contrat de plan avec l'Etat est appliqué, notre matériel ne servira plus à rien. D'autant que les futurs autorails modernes iront en priorité dans le Nord et dans l'Est.* »

> « Je tire ma casquette au gouvernement pour avoir tant remonté le privé contre le public. Mes beaux-parents m'ont agressé en parlant de nous comme des nantis ! »

« *Pour 1996,* s'inquiète un mécanicien, *il est prévu de supprimer dix agents sur l'atelier, mais regardez derrière moi : vous verrez sept ou huit machines en attente. Nous avons le record des trains calés, faute de pièces de rechange ou de personnel. La direction a fermé le dépôt des Aubrais. Bientôt, ce sera au tour de Caen. Résultat : l'entretien ne se fait plus à intervalles réguliers, mais aux kilomètres parcourus.* » Les hommes hochent la tête. « *Les incidents en ligne se multiplient,* ajoute un autre. *Des machines tombent en panne durant un parcours, et il faut venir les dégager, quitte à tirer le train !* »

Chez les « tractionnaires » comme chez les « sédentaires », un même sentiment domine : l'inquiétude qui naît de l'incertitude. Le statut du cheminot sera-t-il remis en cause ? Devront-ils cotiser quarante ans au lieu de trente-sept ans et demi pour obtenir une retraite « à taux plein » ? « *On a semé le doute dans les esprits* », regrette Pierre-Henry Laverat, chargé de communication à l'EMT (établissement maintenance-traction) de Saint-Pierre. Si, comme le prétend la CGT, 6 000 kilomètres de voies sont condamnés, que deviendront les personnels roulants et ceux de l'entretien attachés à ces réseaux ?

Sur la protection sociale comme sur le contrat de plan, que le premier ministre devrait présenter dans sa version définitive le 13 décembre, les syndicats font cause commune. « *On veut sauvegarder l'unicité de la SNCF* », explique Daniel Bernard, secrétaire régional de la CFDT-cheminots. « *Les deux premiers contrats de plan se sont traduits par soixante-dix mille suppressions d'emplois,* rappelle-t-il. *Le prochain nous menace d'un désengagement de l'Etat sur le réseau, avec un transfert des petites lignes aux collectivités locales. Concrètement, on verra des sociétés privées (comme la CFTA, filiale de la Générale des eaux) gérer ces lignes au détriment de la SNCF.* »

Les critères de productivité imposés pourraient, selon les syndicats, abaisser les seuils de sécurité. Quant aux salaires, ils suscitent eux aussi frustration et rancœur. « *En douze ans, notre pouvoir d'achat a diminué de 20 %* », affirme Patrick Audouin, secrétaire des agents de conduite CGT. Le contrat de plan prévoit une augmentation des salaires de 1,3 % sur cinq ans. « *Plus tu travailles et moins tu gagnes* », lâche un cheminot proche de la retraite. « *Moi,* lance son voisin, *je tire ma casquette au gouvernement pour avoir tant remonté le privé contre le public. Même mes beaux-parents m'ont agressé en parlant de nous comme des nantis !* » Combien de trains devraient partir du dépôt, vendredi 24 novembre au matin ? « *D'ici ? zéro !* », s'écrient en chœur les cheminots. Dans son bureau, installé au beau milieu des voies, le chef de gare André Bichot garde son calme. « *Pendant les grandes grèves de mai 1968 et de 1986,* dit-il, *le service minimum a toujours été assuré par des non-grévistes. Il n'y a pas eu de réquisitions. Cette fois-ci, on verra bien...* »

Eric Fottorino

Mme Notat affronte ses détracteurs dans une ambiance houleuse

ÇA SOUFFLE dans les branches à la CFDT, ça secoue, mais ça ne s'envole pas. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, est allée répondre, mercredi 22 novembre, à une partie de ses détracteurs à la Bourse du travail, rue Charlot à Paris. Elle était là, dans une salle surchauffée, électrisée et comble, où mille deux cents militants, réunis à l'appel de l'URSIF-CFDT, pour neuf cents places assises, s'étaient déplacés afin de l'écouter et, pour certains, de lui dire « carrément son fait ».

Du balcon comme de l'orchestre fusaient des cris « *Nicole, trahison* », « *Nicole à Matignon* ». Tout sourire, dans un tailleur bleu, la secrétaire générale s'est payée le luxe d'entonner le refrain de ses adversaires, avant d'affirmer : « *Nous avons tous ici, deux points en commun, nous n'avons pas été nombreux à voter pour Jacques Chirac* ». Un cri perça dans la salle : « *balladurienne!* »... « *Nous avons tous une carte CFDT* », reprit-elle sans sourciller.

Venue pour justifier sa prise de position lors de l'émission télévisée « La Marche du siècle » le 15 novembre sur France 3, elle égrena les points positifs d'une réforme de la « Sécu », faite par « *un gouvernement de droite* ». « *Quand nos revendications sont satisfaites, nous n'avons pas l'habitude d'en être gênés* », asséna-t-elle à son public, avant d'énumérer les points de désaccords, de fustiger les partisans d'un « *syndicalisme de la désespérance* » et tout particulièrement le conservatisme du secrétaire général de FO. « *Blondel, on s'en fout* », lui rétorqua une voix. Pour Mme Notat, il s'agissait de marquer le coup et d'appuyer une réforme de la Sécurité sociale qui reprend en partie les propositions exposées par sa centrale, notamment à Charléty le 7 octobre.

Parmi les militants les plus remontés contre Mme Notat, se trouvaient des cheminots de la gare Saint-Lazare et de la gare de l'Est et un fort contingent de la Snecma. C'est en effet dans les sections syndicales d'entreprise du secteur public ou nationalisé que le discours tenu, le 15 novembre, par Mme Notat a été le plus mal reçu.

Il a fait l'effet d'une douche froide tant à cause de son fond que de sa forme. Pêle-mêle, il lui a été reproché de casser les bons rapports sur le terrain avec les militants de la CGT et d'empêcher la construction de revendications unitaires, pour la manifestation du 24 novembre. « *Elle dirige la CFDT comme une entreprise* », expliquait encore choqués plusieurs militants.

Pourtant, mercredi matin, tous les secrétaires généraux d'unions régionales et départementales avaient été réunis au siège confédéral, boulevard de la Villette. Selon plusieurs responsables, la réunion s'est bien passée, la position confédérale – soutien critique et « *vigilance* » sur le plan Juppé – ayant été clairement explicitée.

Comme le demandaient les unions régionales CFDT Bretagne et Pays de Loire, Nicole Notat a affirmé qu'elle n'avait délivré « *aucun chèque en blanc* » au gouvernement et que ce dernier restait « *placé sous haute surveillance* ». Si le refus de l'immobilisme et celui de ne pas « *torpiller* » une rénovation de la « *Sécu* » étaient largement partagés, les conditions du soutien au plan ont été mises en avant.

La nécessité de construire un rapport de force et de défendre *une démarche syndicale a été* réaffirmée. Sur la retraite des fonctionnaires et des régimes spéciaux, sur le gel des allocations familiales en 1996 et le report de la prestation autonomie, enfin sur la hausse du forfait hotelier, le désaccord avec le gouvernement reste totale.

C'est face à un fort chahut, à la Bourse du travail, que Mme Notat a réussi, peu ou prou, à rappeler ces points de désaccords qui avaient échappé aux oreilles de bon nombre de militants de la CFDT. « *La confédération soutient sans réserve, l'action de ses fonctionnaires, le 24 novembre, et je défilerai avec eux* », lança Mme Notat. « *Le 24 on y sera* », répondit la salle.

Alain Beuve-Méry

La CGT veut rénover sa direction

A deux semaines de son 45e congrès, du 3 au 8 décembre, la CGT revendique 640 606 membres, dont 155 905 retraités. Elle affirme avoir stabilisé la chute de ses effectifs, répartis comme suit : 271 785 adhérents dans le privé et 352 546 dans le public. Louis Viannet est seul candidat au poste de secrétaire général. Une réunion du comité confédéral national a permis, mardi 21 novembre, de peaufiner les contours des organes de direction. La commission exécutive, pour laquelle il y a 148 candidatures, devrait être ramenée à 80 membres, au lieu de 118 aujourd'hui. En raison des départs annoncés ou demandés, le bureau confédéral, de 16 membres, devrait accueillir 8 ou 9 nouveaux. Il sera désormais possible de cumuler des fonctions au bureau confédéral et dans une fédération.

Grogne des fonctionnaires territoriaux sur fond d'élections professionnelles

AVANT LA GRÈVE, les urnes. Les agents de la fonction publique territoriale devaient élire, jeudi 23 novembre, leurs représentants aux commissions administratives paritaires (CAP), aux comités techniques paritaires (CPT) et aux comités d'hygiène et de sécurité. Près de 1,3 million de fonctionnaires sont concernés. Ces instances paritaires sont compétentes pour les questions liées à la carrière et à l'organisation des services. Les syndicats en font un test pour mesurer leur influence auprès des agents locaux. La grève du 24 novembre donne à ces élections un contexte particulier.

Après le succès de la grève du 10 octobre, qui avait vu une participation massive des fonctionnaires territoriaux – certaines villes avaient connu des taux records, comme Rennes, Nantes ou Lourdes –, celle du 24 novembre semble se préparer tout aussi activement. La grève avait même été fixée au 24 et non au 23 pour ne pas gêner le vote des « territoriaux » : difficile effectivement d'imaginer un scrutin un jour de grève.

L'ensemble des syndicats annonce une mobilisation importante. Selon Jacqueline Doneddu, responsable de la fédération CGT des services publics (33,5 % aux élections de 1989), « *les échos des départements font penser que la journée va être très forte* ». La fédération Interco de la CFDT (23,2 % en 1989) et de la Fédération nationale autonome de l'UNSA (7,5 %) font les mêmes pronostics. Même Force ouvrière (28,5 %), qui appelle à la grève le 28 novembre, s'est sentie obligée de « *laisser aux structures locales la latitude de décider s'il y a opportunité* » de participer à celle du 24 : les volte-face de Marc Blondel pourraient être mal venues dans ce contexte électoral.

Représentant plus de quatre cents métiers, les syndicats développent traditionnellement des revendications qui ressemblent à un catalogue de vente par correspondance : création d'un grade de débouché pour les bibliothécaires, revalorisation des indices de premier grade des corps de catégorie A, création d'une filière animation, autant de revendications catégorielles qui marquent bien l'éclatement des statuts des fonctionnaires. Pourtant, cette fois, des mots d'ordre unificateurs semblent se dégager.

Le plan de réforme de la protection sociale d'Alain Juppé a fédéré tous les mécontentements : la remise en cause des régimes particuliers dont bénéficient les fonctionnaires a mis le feu aux poudres. « *Nous avons la volonté d'accélérer la mobilisation pour faire lâcher le gouvernement* », prévient Mme Doneddu. « *Le vote du 23 et la grève du 24 doivent exprimer le refus d'une décision unilatérale qui tourne le dos à une politique contractuelle initiée par les accords Durafour* », souligne Alain Guénégo, responsable de la CFDT-Interco.

Au-delà, les syndicats veulent tous mettre l'accent sur la défense du service public. Dans un contexte qui voit monter l'exclusion, les « territoriaux » se veulent le « service au quotidien », garant de la cohésion sociale.

Sylvia Zappi

ÉDUCATION La présentation, mercredi 22 novembre, par François Bayrou d'un *« plan d'ensemble »* pour l'enseignement supérieur n'a pas suffi à désamorcer les mouvements de protestation des étudiants. La plupart des syndicats étudiants et enseignants jugent notoirement insuffisantes les propositions du ministre. ● OUTRE LE PLAN d'urgence et de rattrapage sur quatre ans, précédemment annoncé, M. Bayrou a décidé d'organiser, d'ici à la fin de l'année scolaire, des *« états généraux »* sur l'avenir de l'Université. ● UNE DOUZAINE d'universités à Paris et en province demeuraient en grève jeudi matin, mais la coordination mise en place mardi soir n'a pas survécu à ses dissensions. L'envoi de *« médiateurs »* dans chaque établissement est diversement apprécié par les étudiants. Les présidents d'université ont fait part de leurs réticences.

Les propositions de M. Bayrou n'apaisent pas la contestation étudiante

La mobilisation continuait, jeudi 23 novembre, au lendemain de l'annonce par le ministre de l'éducation nationale d'un « plan d'ensemble ». L'envoi de médiateurs dans tous les établissements est critiquée par les syndicats et les présidents d'université

« IL MANQUE UN ZÉRO. » Du plan d'ensemble pour l'université qu'a présenté, mercredi 22 novembre, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, les responsables des syndicats d'étudiants et d'enseignants n'ont retenu que de maigres mesures budgétaires. Au lendemain de la journée d'action qui a rassemblé plus de cent mille manifestants à Paris et en province (*Le Monde* du 23 novembre), les étudiants attendaient l'annonce d'une « rallonge » financière. Or, le ministre leur a essentiellement proposé la venue d'*« envoyés spéciaux »* dans chacune des 90 universités. Comme à Rouen et à Metz, ces médiateurs seront chargés de procéder à un état des lieux et d'entendre les étudiants.

Au lieu des 2 milliards et de la loi de programmation qu'ils revendiquent, les étudiants devront se contenter du plan de rattrapage précédemment annoncé par M. Bayrou en faveur des universités les plus mal encadrées : 200 millions de francs de crédits et environ 262 créations d'emplois d'enseignant. Afin de remettre ces établissements à niveau, cet engagement sera renouvelé durant les quatre prochaines années.

REFUS DE LA SÉLECTION

« Il nous faut refuser l'immobilisme et le laisser-aller dans lequel on a vécu en se satisfaisant de mouvements sporadiques et récurrents que l'on calme avec quelques pincées de millions », a expliqué M. Bayrou pour justifier les contraintes de la rigueur imposée aux universités. En contrepartie, le ministre de l'éducation confirme la mise en chantier d'un nouveau *« contrat »* dont la phase ultime sera la réunion d'*« états généraux pour la rénovation de l'université »* avant la fin de l'année scolaire.

En réponse aux critiques formulées par certains responsables de la majorité, M. Bayrou a réaffirmé son refus de la sélection. *« Je ne serai pas le ministre qui fermera la porte de l'université aux jeunes Français »*, a-t-il proclamé. Cette déclaration est assortie de diverses conditions. En premier lieu, M. Bayrou envisage de mettre en place une formation à l'orientation dès la classe de seconde. Cette *« éducation des choix »*, portant sur la nature des filières et leurs débouchés, est, selon lui, *« une alternative à la sélection aveugle »*. En second lieu, le ministre inscrit à son programme la réforme des premiers cycles et la réorganisation de la filière technologique et professionnelle.

Ces décisions, pour la plupart déjà connues, n'ont pas suffi à désamorcer un conflit qui entre dans sa septième semaine. M. Bayrou n'a toutefois pas fermé la porte à certaines revendications, notamment en faveur des personnels administratifs et de service. Afin d'éviter les effets du « saupoudrage », il a décidé de multiplier les missions de contrôle d'utilisation des fonds mis à la disposition des établissements.

Outre une mission parlementaire sur le financement et la gestion des universités et – concession à l'Union nationale interuniversitaire (UNI), proche du RPR, – l'intervention d'inspecteurs généraux des finances, chaque établissement devrait recevoir prochainement la visite des *« envoyés spéciaux »* du ministère. Cette initiative ne fait pas l'unanimité. Certaines universités en grève, comme Toulouse et Tours, ont déjà fait connaître leur refus de les recevoir. En revanche, les étudiants de Pau se sont empressés d'occuper les locaux de la présidence pour exiger l'*« arrivée immédiate »* du médiateur.

« SUPERCHERIE »

Devant le ministre, qui devait présider une réunion de la Conférence des présidents d'université (CPU), jeudi 23 novembre, Bernard Alluin, son premier vice-président, pourrait réitérer ses réserves : *« Cette initiative risque de déstabiliser les universités qui ont une politique d'établissement »*, a-t-il déclaré. Cette formule des *« médiateurs »* ne saurait être, selon lui, généralisée. Les syndicats d'enseignants n'y sont guère plus favorables. *« Envoyer des médiateurs sans pouvoir apporter un remède rapide relève de la supercherie »*, note le SGEN-CFDT. *« Le ministre mène les étudiants en bateau. Il leur fait le coup des états généraux. On a déjà donné avec le contrat pour l'école »*, estime la FEN. De leur côté, le SNES et le SNESup, affiliés à la Fédération syndicale unitaire (FSU), soulignent que *« ce plan ne constitue en aucune manière une prise en compte des urgences »*.

L'afflux de ces critiques n'a toutefois pas entamé l'optimisme de M. Bayrou. Alors qu'une nouvelle journée nationale d'action est prévue le 30 novembre, il a cru déceler des signes d'ouverture chez les organisations d'étudiants, qu'il devait rencontrer à partir de lundi. *« Annoncer un chiffre aurait immanquablement contribué à alimenter la surenchère »*, note le ministre en aparté, qui entend se préserver des marges de manœuvre pour gérer la suite du conflit.

Michel Delberghe

Les grèves se poursuivent

LA MOBILISATION ne semble pas faiblir dans les universités. La quasi-totalité des établissements qui s'étaient mis en grève à l'occasion de la journée de manifestation, mardi 21 novembre, ont décidé, mercredi, de prolonger leur mouvement. A Toulouse, c'est le cas des facultés de sciences, lettres et sciences humaines. Le président de l'université du Mirail (lettres) a lui-même décrété l'arrêt des cours jusqu'au 30 novembre, jour de la manifestation nationale, afin d'*« engager une réflexion de fond sur la situation des personnels et l'avenir de l'université, service public »*.

C'est encore pour *« ouvrir le débat sur l'enseignement supérieur »* que les étudiants de lettres et sciences humaines de Rennes-II ont décidé de cessé le travail jusqu'à lundi. Selon les syndicats, près de 3 000 étudiants auraient participé au vote, soit davantage que le nombre de manifestants, mardi, dans les rues de la ville.

A Nice, la grève a également été prolongée, accompagnée d'une occupation de nuit de la faculté de lettres. Grève et occupation également à Limoges : les quelque 1 000 étudiants réunis en assemblée générale ont rejeté le plan Bayrou, qui, selon eux, *« ne répond pas à nos revendications immédiates »* et *« ne dit rien sur le statut de l'étudiant »*. Grève, toujours, à Paris-VIII. Grève encore, à Lyon, mais, cette fois, ce sont les étudiants en architecture qui refusent la réforme proposée par leur ministre, celui de la culture.

Dans certaines universités, le vote a provoqué de sérieuses dissensions entre étudiants. La Fédération des étudiants de Tours (FET) a dénoncé la décision du comité d'étudiants de leur université de refuser de rencontrer le médiateur envoyé par le ministre et de se joindre à la manifestation de vendredi contre la réforme de la Sécurité sociale. A Nantes, les étudiants de lettres et sciences humaines, largement favorables à la grève, ont dû déménager le mobilier de la faculté de droit pour empêcher la tenue des cours. A Perpignan, enfin, le président de l'université a même décidé de fermer le campus *« par crainte d'incidents entre étudiants »*.

L'université de Metz fait figure de franc-tireur : les étudiants lorrains ont repris les cours mercredi matin, tout en jugeant *« nettement insuffisant »* le plan du ministre.

Mouvements éclatés, coordination fragile

A QUELS ÉTUDIANTS François Bayrou va-t-il parler ? *« Prêt à discuter »*, comme il l'a affirmé, le 22 novembre, en annonçant son plan d'ensemble pour les universités, le ministre de l'éducation nationale va se retrouver *de facto* devant les appareils syndicaux, alors que le mouvement demeure très local et éclaté. La coordination nationale, née dans le désordre et la fièvre après la manifestation du 21 (*Le Monde* du 23 novembre), s'est en effet désintégrée à peine créée. *« Certains délégués étaient représentatifs mais pas d'autres, et on ne sait pas si les mandats de ceux qui étaient élus par leurs AG étaient respectés »*, estime *a posteriori* un des participants à la nuit agitée de la Sorbonne. Pour un représentant local de l'UNEF, *« cette coordination était tellement mal préparée qu'il n'aurait servi à rien de la structurer davantage. C'est toujours le cas quand la mobilisation part de province »*.

Les dirigeants syndicaux sont d'accord sur un point : l'objectif sera atteint si cette éphémère coordination a servi à relayer dans les facultés la date du 30 novembre pour une nouvelle manifestation, cette fois-ci nationale. Il sera temps, alors, de mettre en place une véritable coordination, si cela est possible, estiment-ils. Déjà, pourtant, les dissensions se font jour sur les modalités et le moment de cette nouvelle tentative de fédération. Est-elle même envisageable alors que le mouvement reste si difficile à contrôler ? Dans plusieurs universités, le désaccord entre les étudiants sur la poursuite de la mobilisation produit des assemblées générales houleuses. Ainsi, à Clermont-Ferrand, qui compte deux universités, l'UNEF-ID (majoritaire mais peu implantée) et l'UNEF avaient des difficultés à mobiliser. Sur plus de 30 000 étudiants, 900 seulement ont voté la grève illimitée.

Aujourd'hui, le problème de la représentativité étudiante demeure entier. A Tours, par exemple, la Fédération des étudiants de Tours (FET), affiliée à la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), dénonce la main mise politique et syndicale sur le mouvement alors que, *« lors des premières AG, les étudiants avaient souligné qu'ils ne la toléreraient pas »*. Dans la même université, un comité d'étudiants refuse de rencontrer le médiateur, alors que la FET dit *« oui à la médiation »*. Par ailleurs, les personnels IATOS ont voté une grève illimitée pour obtenir la création de 65 postes sur quatre ans. Ils ont assorti leur vote d'une demande au ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, de *« venir lui-même à Tours »*.

> L'objectif sera atteint si cela permet de relayer la date du 30 novembre pour une manifestation, nationale cette fois

Cette proposition de médiateurs suscite des réactions très mitigées. A Pau, de façon contradictoire, les quelque 200 étudiants qui ont occupé la présidence de l'université *« exigent l'arrivée immédiate d'un médiateur »*, tout en *« rejetant en bloc le plan Bayrou »*. A Toulouse, où la poursuite de la grève a été votée à l'université scientifique Paul-Sabatier, les étudiants refusent *« la venue d'un faux médiateur pour faire un constat des lieux que le ministère a déjà »*. Comme dans d'autres universités, ils demandent la venue de M. Bayrou lui-même. Ce dernier, sauf don d'ubiquité, va avoir du mal à répondre à la demande.

Les organisations syndicales, quant à elles, ont condamné, comme l'ont fait la plupart des mouvements locaux, la faiblesse du plan Bayrou. L'UNEF-ID, tout en maintenant le contact avec le ministre, ne se satisfait pas des 200 millions, *« d'ailleurs déjà inscrits au budget 1996, loin des 2 milliards nécessaires en urgence, loin même du chiffre symbolique des 370 millions indispensables pour rattraper les retards cumulés des facs déficitaires »*. L'UNEF, qui rappelle sa participation à la manifestation du 30, estime que le ministre *« s'est trompé d'un zéro »*. Seules la FAGE et l'UNI expriment une relative satisfaction, cette dernière voyant dans l'envoi des médiateurs *« un pas important vers un audit général des universités »*.

L'évolution du mouvement comporte de nombreuses inconnues avant la manifestation nationale prévue le 30 novembre. L'attitude des enseignants en est une. Tout juste peut-on relever qu'ils sont restés relativement discrets dans leur soutien aux étudiants, évitant la plupart du temps de confondre leurs actions. Dans deux universités, cependant, à Paris-VIII Saint-Denis et à Nice, une assemblée générale commune devrait se tenir jeudi. A Nice, les étudiants de lettres ont même entamé, mercredi soir, une occupation des locaux, rejoints par une coordination des enseignants.

Béatrice Gurrey

Une filière d'immigration clandestine démantelée à Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant

Une filière d'immigration clandestine, impliquant deux policiers de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (Diccilec) et un agent d'escale de la compagnie Air Algérie, a été démantelée, mardi 21 novembre, sur l'aéroport Marseille-Provence. A sa tête, un Algérien vivant en situation régulière à Marseille organisait l'entrée en France de compatriotes ne disposant pas de visa.

A son arrivée dans l'aérogare, le clandestin se faisait identifier par l'agent d'escale d'Air Algérie, qui le faisait alors passer de la zone internationale à la zone publique en évitant le contrôle des passeports. Ouverte le 8 juin 1995, une information judiciaire a conforté les soupçons pesant sur deux sous-brigadiers de la Diccilec. Une enquête de l'inspection générale de la police nationale a établi que ces policiers, en fermant les yeux, prêtaient leur concours à ce réseau et bénéficiaient d'une rétribution dont le montant n'a pas été révélé.

Mardi 21 novembre, vingt-deux personnes ont été interpellées, parmi lesquelles des clandestins et certains de leurs proches installés dans la région marseillaise. Cette filière permettait principalement à des familles de faire entrer en France un fils ou un frère ne possédant pas de titre de séjour ou ayant fait l'objet d'une reconduite à la frontière.

Le procureur d'Aix-en-Provence ne chiffre pas le nombre d'entrées illégales par le biais de cette organisation, qu'il qualifie de *« très structurée »*. Sur les vingt-deux personnes interpellées, douze ont été remises en liberté. Celles qui se trouvaient en situation irrégulière ont été placées en rétention administrative. Six personnes – les deux policiers, l'agent d'escale, l'organisateur du réseau et deux « rabatteurs » – devaient être mises en examen, jeudi matin 23 novembre.

Depuis la suspension des liaisons aériennes entre l'Algérie et les aéroports parisiens, Marseille est le premier point d'entrée des Algériens en France. Le démantèlement de cette filière intervient une semaine après la mise en cause de quatre agents du bureau des étrangers de la préfecture des Bouches-du-Rhône dans un trafic d'autorisations provisoires de séjour.

Luc Leroux

M. Gaudin veut « faire disparaître » les barres de béton

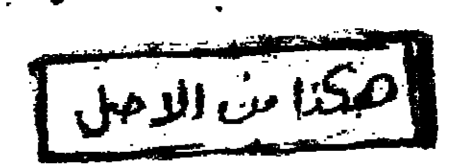
DEUX SEMAINES après avoir pris ses fonctions de ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin s'est prononcé pour la destruction de certains grands ensembles dans les banlieues. *« Là où elles existent, il faut faire disparaître les barres et les tours de béton »*, a-t-il affirmé, mercredi 22 novembre à Paris, devant un parterre d'élus et de chefs d'entreprises du bâtiment. M. Gaudin, dont c'était la première apparition publique aux côtés de son ministre délégué, Eric Raoult, a ainsi décrit l'histoire urbaine des dernières décennies : *« Dans les années 60-70, il fallait construire vite et beaucoup pour loger nos compatriotes. Cela fut fait. Le peuple ne demandait pas autant d'environnement, de qualité de vie, d'équipements sportifs, sociaux qu'on nous en demande depuis quelques années (...). Aujourd'hui, plus aucun architecte ne viendrait vous proposer des barres et des tours de béton. Cela ne se fait plus. Là où elles existent, il faut les faire disparaître. Quel plaisir quand, dans des villes, on peut faire tomber des ensembles qui datent de vingt ou trente ans pour construire autre chose ! Mais avant, il faut reloger dans de bien meilleures conditions. Sauf que cela nécessite beaucoup de moyens. Je voudrais que des quartiers villageois fassent l'objet d'une réhabilitation pour que les gens de HLM puissent venir y vivre une nouvelle convivialité. »*

LES VILLES À LA CAMPAGNE

Le projet de M. Gaudin rappelle l'ironique dessein d'Alphonse Allais : bâtir les villes à la campagne. Il risque de faire apparaître les millions d'occupants des *« barres et tours de béton »* comme les survivants d'une époque révolue vouée à l'implosion, et les cités comme des aberrations destinées à être systématiquement rayées de la carte.

Le ministre a précisé qu'Alain Juppé dévoilerait lui-même, d'ici à la fin de l'année, les axes du « programme national d'intégration urbaine », déjà plusieurs fois reporté. Ces orientations seront ensuite *« testées »*, notamment auprès des associations d'élus. On guettait les commentaires d'Eric Raoult. *« Si Jean-Claude Gaudin dit quelque chose, je dis la même chose »*, a prudemment assuré le ministre délégué.

Philippe Bernard



Un préfet pourrait être entendu dans l'affaire du conseil général des Yvelines

Christian Dufour a été directeur général des services du département

Christian Dufour, préfet de Haute-Loire, a été placé hors cadre, le 22 novembre, au conseil des ministres. Directeur général des services du département des Yvelines de 1982 à 1984, il pourrait être entendu prochainement par le juge d'instruction versaillais chargé de l'affaire de corruption née au conseil général.

CHRISTIAN DUFOUR avait été nommé en 1976 sous-préfet de Mantes-la-Jolie. En poste durant trois ans dans cette sous-préfecture de l'ouest des Yvelines, il avait tissé de nombreux liens avec le monde socio-économique régional. C'est à cette époque qu'il avait fait la connaissance de chefs d'entreprise aujourd'hui mis en examen et écroués dans le dossier de corruption qui secoue le conseil général des Yvelines. Un conseil général dont Christian Dufour, en 1982, alors qu'est mise en œuvre la loi de décentralisation, devient directeur général des services, à la demande du président de l'époque, Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS).

D'auditions en témoignages, le nom de Christian Dufour semble être revenu à plusieurs reprises dans les investigations que mènent, depuis le 11 octobre, les enquêteurs de la section financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles et le juge d'instruction Richard Pallain. Après la mise en examen de six fonctionnaires du département, de sept chefs d'entreprise ou responsables de bureaux d'études, et plus récemment du vice-président du conseil général, Claude Dumond (UDF-CDS), écroué depuis le 15 novembre à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), l'audition de l'ancien directeur général des services du département devenait de plus en plus probable. Restait un obstacle à lever, les enquêteurs ne cachant pas ne pas vouloir *« entendre un préfet de la République en exercice »* (en Haute-Loire). Après qu'il a été placé hors cadre par le conseil des ministres du 22 novembre, rien, désormais, ne s'oppose à ce que Christian Dufour soit convoqué pour s'expliquer sur ce dossier, ce qui devrait être fait dans les prochains jours. Il devra entre autres choses préciser la nature exacte de ses relations avec les chefs d'entreprise déjà mis en examen et écroués, ainsi qu'avec Claude Dumond, dont il est l'ami depuis près de vingt ans.

« NOTORIÉTÉ PUBLIQUE »

A la préfecture de Haute-Loire, on déclarait jeudi matin que Christian Dufour était *« injoignable »*. Son audition de l'ancien préfet de Haute-Loire devrait être déterminante dans l'enquête sur le système de corruption qui se serait mis en place dès 1985 au conseil général. Un dossier que l'actuel président de cette assemblée, Franck Borotra (RPR) – par ailleurs ministre de l'industrie, des postes et télécommunications –, qui s'est porté partie civile au nom du département, avoue avoir découvert récemment avec consternation: *« La corruption était plus imaginative que je pouvais l'être*, a-t-il indiqué le 17 novembre au cours d'une conférence de presse. *Je suis tellement étranger à ce monde que j'en reste pantois. »*

Pour sa part, Michel Péricard, maire RPR de Saint-Germain-en-Laye, député des Yvelines et président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, qui a siégé au conseil général de 1976 à 1989, a été entendu comme témoin mercredi matin par le juge d'instruction, après avoir révélé, dans une interview à l'édition régionale du *Parisien* du 17 novembre, que le système de corruption était de *« notoriété publique »*. Il expliquait : *« A l'époque où il était prévu de reconstruire le collège Debussy à Saint-Germain, l'une des personnes aujourd'hui emprisonnées était même venue me demander quelle entreprise je souhaitais voir remporter l'appel d'offres. Face à mon étonnement, ce chef de service m'a expliqué qu'il y avait effectivement le moyen de s'arranger pour faire gagner la société de notre choix. »*

Jean-Claude Pierrette

L'arrêté du maire de Pau contre la mendicité est annulé

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU a annulé, mercredi 22 novembre, l'arrêté qu'avait pris en juillet André Labarrère, député et maire (PS) de cette ville, pour limiter la mendicité ainsi que la consommation d'alcool en dehors des lieux prévus à cet effet et le maintien en position allongée de personnes ou d'animaux gênant le passage ou perturbant l'ordre public. Le tribunal palois a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, en considérant que les troubles particuliers résultant de l'attitude des SDF n'ont pas été démontrés. M. Labarrère a aussitôt annoncé qu'il prendrait deux nouveaux arrêtés interdisant la mendicité dans le centre-ville, de 9 heures à 22 heures, jusqu'au 31 mars. *« Mendier est dégradant pour la personne*, a-t-il commenté. *J'estime avoir vis-à-vis des SDF une responsabilité que la municipalité assume avec le concours des associations et des institutions. Un accueil de jour va être ouvert, complétant les accueils de nuit existant déjà dans notre ville. »* – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien maire (UDF-PR) de La Ciotat, Jean-Pierre Lafond, a été mis en examen pour *« détournement de fonds publics et abus de biens sociaux »*** après trente heures de garde à vue, mercredi 22 novembre à Marseille, par le juge Pierre Philipon, qui instruit un dossier sur la gestion de la société d'économie mixte de La Ciotat. Il a été laissé libre sous contrôle judiciaire moyennant une caution de 2 millions de francs. M. Lafond, qui devrait succéder au Sénat à Jean-Claude Gaudin, nommé ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, avait déjà été mis en examen pour ingérence, en janvier, dans le cadre d'un autre dossier. – *(Corresp. rég.)*

■ **ÉDUCATION : un élève de terminale est mort électrocuté, mardi 21 novembre, dans une salle de cours du lycée technique Clément-Ader d'Athis-Mons (Essonne).** Xavier Recule, dix-neuf ans, manipulait un appareil pendant un cours d'électrotechnique lorsqu'il a été frappé par une décharge de 380 volts. Une autopsie a été ordonnée. Le rectorat de Versailles a demandé une enquête administrative.

Manifestation samedi à Paris pour le droit des femmes

PLUS DE CENT VINGT organisations appellent à manifester, samedi 25 novembre à Paris de la Bastille à Richelieu-Drouot, pour *« défendre les droits des femmes »*. Devant l'ampleur des réactions suscitées par le gouvernement qui avait un moment envisagé de faire bénéficier les membres des commandos anti-avortement de l'amnistie présidentielle, le mouvement féministe a mis ses divisions entre parenthèses. L'appel lancé par la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac) a été relayé par les associations féminines traditionnelles (le Mouvement français pour le planning familial, l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception et celles qui militent pour la parité hommes-femmes en politique) ainsi que par diférentes organisations syndicales telles que la CGT, certaines branches de la CFDT, la FSU, la FEN, la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France. Le Parti socialiste, le PCF, la Ligue des droits de l'Homme, le MRAP et SOS-Racisme seront également présents.

PLUS DE 100 ACTIONS DEPUIS 1990

« C'est le contexte général de remise en cause de la situation des femmes et la remontée de l'ordre moral qui expliquent cette mobilisation », estime Maya Surduts, de la Cadac. Selon elle, le nombre d'actions organisées par des commandos anti-avortement a dépassé le seuil symbolique de 100 depuis 1990. Les revendications des manifestants porteront principalement sur *« le droit à l'avortement et à la contraception »*.

Une contre-manifestation a déjà été annoncée, au même endroit et au même moment, à l'initiative de trois mouvements anti-IVG : SOS Tout-petits, l'Alliance chrétienne et la Ligue pour la vie. Cette dernière association, créée en juin par Guilhem de Tarlé, conseiller (Front national) de la région Haute-Normandie et Michel Baylet, membre du bureau politique de ce parti d'extrême droite, se veut *« non confessionnelle »* et demande l'abrogation de l'ensemble des lois sur l'avortement.

Michèle Aulagnon

DISPARITIONS

Alan Hull

Le folk-rock des rives de la Tyne

MEMBRE FONDATEUR et leader du groupe folk-rock britannique Lindisfarne, Alan Hull est décédé d'une crise cardiaque, le 19 novembre à Newcastle (Grande-Bretagne), à l'âge de cinquante ans.

Né le 14 février 1945 à Newcastle upon Tyne, ce chanteur, guitariste et auteur-compositeur, incarnait à merveille le « Geordie », figure typique de la classe ouvrière de cette ville du nord-est de l'Angleterre. On retrouvait dans sa musique, mélange chaleureux et entraînant de chansons traditionnelles et d'impact rythmique, cette convivialité apprise dans les pubs, un attachement viscéral aux rives de la Tyne et à sa culture ouvrière. Formé en 1970, Lindisfarne (du nom d'une île de la mer du Nord aux confins de l'Angleterre et de l'Ecosse) signait la même année un premier album prometteur, *Nicely Out Of Tune*, avant de connaître son premier succès un an plus tard grâce à des 45 tours, *Meet Me On The Corner* (n° 5 en février dans les hit-parades britanniques) et *Eleanor* (n° 3 en Grande-Bretagne), tirés de *Fog On The Tyne*, demeuré leur album le plus célèbre.

En 1974, le groupe se sépare pendant cinq ans. Des tentatives avortées de carrières solo les feront se réunir à nouveau et tenir jusqu'à aujourd'hui sans que le succès d'estime des concerts et des nouveaux disques n'égale celui des débuts.

Militant actif du Parti travailliste, critique incessant des années Thatcher, Alan Hull avait également provoqué l'ire des députés conservateurs en publiant en 1983 une chanson, *Malvinas*, s'engageant contre le guerre des Malouines. Il y a quatre mois, Lindisfarne avait célébré son vingt-cinquième anniversaire en donnant un concert dans l'hôtel de ville de Newcastle.

Stéphane Davet

■ **PRIMROSE BORDIER**, célèbre pour avoir imposé un style au linge de maison, est morte dans un hôpital parisien, mardi 21 novembre, à l'âge de soixante-six ans. Née en 1929 à Paris, Primrose Bordier avait appris son métier de styliste dans les années 50, en travaillant chez Cosserat, chez Boussac, puis au Printemps, qu'elle quitta en 1962 pour créer son propre bureau de conseils et de style. A une époque où la couleur blanche régnait en maître sur le linge de maison, elle avait lancé une collection de draps imprimés, serviettes-éponges, torchons et nappes dans des couleurs vives. Après avoir obtenu en 1966 un contrat avec Descamps, qui sera le prélude à l'ouverture de la première enseigne franchisée « Descamps Style Primrose Bordier », elle avait signé en 1972 la collection Lotus (nappes et serviettes en papier, gobelets et assiettes en carton), puis celle des tissus Texunion-Marignan. Son contrat d'exclusivité avec Descamps avait été rompu il y a deux ans, ce qui ne l'avait pas empêché de poursuivre ses activités en animant son bureau de style, où elle avait notamment pour clients Le Jacquard français, les faïenceries Salins et le chocolat Weiss. Primrose Bordier était la veuve de Charles Gombault, qui fut directeur de *France-Soir* de 1961 à 1970.

■ **RAOUL BAYOU**, ancien député socialiste de l'Hérault, est mort, le 21 novembre, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à l'hôpital de Béziers, des suites d'un accident de la route survenu le 11 octobre. Né le 19 juin 1914, à Cessenon (Hérault), Raoul Bayou, élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1958 en tant que représentant de la 5e circonscription de l'Hérault (Béziers), avait été constamment réélu jusqu'en 1986. Il s'était souvent distingué comme le défenseur des viticulteurs, participant à plusieurs reprises à des manifestations syndicales de cette catégorie professionnelle. Ancien instituteur, maire de Cessenon de 1947 à 1995, il était conseiller général de Saint-Chinian depuis 1945.

■ **MAURICE AUZEL**, champion de France des poids mi-moyens dans les années 50, est décédé, le 17 novembre, des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-trois ans. Après la boxe, Maurice Auzel avait fait une carrière de second rôle au cinéma, notamment dans *Max et les ferrailleurs*, de Claude Sautet.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix :*

Anatole Abragam, membre de l'Institut ; Georges Duby, membre de l'Académie française.

Sont élevés à la dignité de *grand-officier :*

Yvon Chotard, ancien vice-président du CNPF ; Bruno de Leusse de Syon, ambassadeur de France ; François-Xavier Ortoli, ancien ministre ; René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques ; Michel Soutif, professeur des universités ; Julien Green, membre de l'Académie française.

Le *Journal officiel* du 22 novembre publie en outre une liste de promotions et de nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Parmi les promotions au grade de *commandeur*, on relève les noms de Joseph Comiti, Olivier de Bouillane de Lacoste, Jean Leclant, Maurice Mercadier, Maurice Cravenne, Agnès Varda, Simone Valère, Jeannine Charrat, Mag Bodard. Sont promus *officiers*, notamment : Francis Huster, Claude Berri, Françoise Chandernagor, Régine Déforges, Patrice Fontanarosa, Jean-Noël Jeanneney, Michel Guerard. D'autre part, Patrick Segal, Corinne Mentzelopoulos, Pierre Amoyal, Richard Berry, Jean-Philippe Collard, Charl'Elie Couture, Michel Dalberto, Viviane Forrester, André Isoir figurent parmi les nommés au grade de *chevalier*.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le général de division Jacques Baton a été élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, par le conseil des ministres du mercredi 22 novembre, et nommé commandant de la Force de réaction rapide (FAR), en remplacement du général d'armée Philippe Morillon, qui atteint la limite d'âge de son rang (cadre de réserve) au 31 décembre 1995.

[Né le 3 août 1939 à Dreux (Eure-et-Loir), Jacques Baton sert comme sous-lieutenant de réserve en Algérie lorsqu'il choisit d'entrer à Saint-Cyr en 1962. Il appartient à l'arme blindée et cavalerie. Après plusieurs postes d'état-major, il est nommé, en 1984, à la tête du 12e régiment de cuirassiers à Müllheim. En 1989, promu général de brigade, il sera chargé des opérations à la 9e division d'infanterie de marine, à Nantes. Chef du bureau des officiers généraux en 1991, le général Baton commandera ensuite la 6e division légère blindée, à Nîmes, avant d'être nommé, avec le grade de général de division, en septembre 1994, inspecteur de la défense opérationnelle du territoire.]

Le général de division Bruno Elie a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 22 novembre, directeur du renseignement militaire, en remplacement du général de corps d'armée Jean Heinrich, mis à la disposition du chef d'état-major des armées.

[Né le 10 novembre 1939 au Mans (Sarthe), ancien élève de Saint-Cyr et diplômé des Langues orientales (russe), Bruno Elie appartient à l'arme blindée et cavalerie. Il a longtemps servi dans la Légion étrangère. Il a notamment commandé, en 1985-1987, le 3e régiment de dragons (en Allemagne). Général de brigade, il a été attaché de défense auprès de l'ambassade de France à Moscou, entre 1990 et 1993, où il a vécu la fin de l'ère Gorbatchev, l'implosion de l'Union soviétique et l'arrivée au pouvoir de Boris Eltsine.]

Le conseil des ministres du mercredi 22 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont nommés : commandant les organismes de formation de l'armée de terre, le général de division **Hervé Gobilliard** ; inspecteur de la défense opérationnelle du territoire, le général de brigade **Jean Guinard** ; commandant la 10e division blindée, le général de brigade **Claude Patois** ; sous-directeur « exploitation » à la direction du renseignement militaire, le général de brigade **Jean Iacconi**.

● **Marine.** Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **André Le Berre** ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Paul Habert** et **Christian Martin**. Est nommé directeur adjoint « opérations » à la direction du renseignement militaire, le contre-amiral **Jean Viriot**.

● **Armement.** Est nommé directeur adjoint « plans-logistique » à la direction du renseignement militaire, l'ingénieur général de première classe **Marcel Séméria**.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Richard Castera, inspecteur général de l'administration, a été nommé directeur du cabinet de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

[Né le 21 août 1947 à Toulouse, Richard Castera est diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il a occupé diverses fonctions administratives au ministère de l'intérieur (1976-1988), avant de rejoindre le groupe Publicis-Conseil en 1989. M. Castera y était manager associé, membre du comité de management, PDG de Publicis Centre Média (PCM) jusqu'à mai 1995, date à laquelle il est devenu directeur du cabinet de Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres du mercredi 22 octobre a nommé **Nicolas Jacquet**, actuel préfet délégué pour la sécurité et la défense à Bordeaux, préfet de la Haute-Loire à la place de Christian Dufour, placé hors cadre. Nicolas Jacquet est remplacé par **Bernard Fragneau**, actuellement sous-préfet de Brest.

[Né le 1er juin 1952 à Clémont (Cher), Nicolas Jacquet est licencié en droit et en lettres et diplômé de l'Institut d'études politiques. Après avoir été inspecteur du Trésor, il entre à l'ENA. Affecté au ministère de l'intérieur, il est, en septembre 1980, nommé chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de Paris. Il est ensuite secrétaire général de la préfecture de l'Aube. En 1985, il entre dans le groupe Charbonnages de France. En décembre 1989, il réintègre la préfectorale en devenant secrétaire pour les affaires régionales du Nord-Pas-de-Calais. En novembre 1993, il est nommé sous-préfet du Havre, puis, lors du conseil des ministres du 5 juillet 1995, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense sud-ouest, préfet d'Aquitaine et de la Gironde.]

[Né le 7 mai 1951 à Paris, Bernard Fragneau est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Nommé, en juillet 1979, directeur du cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées, il devient, en juillet 1981, secrétaire général des Hautes-Alpes, avant d'être en poste en Polynésie française. En septembre 1985, il devient secrétaire général de la préfecture du Vaucluse, puis, en 1988, directeur du cabinet du préfet de la région Midi-Pyrénées. De janvier 1990 à octobre 1991, il est en poste à la direction d'Antenne 2. Ensuite, il est nommé secrétaire général pour l'administration de la police à Versailles, puis, le 4 janvier 1993, sous-préfet de Brest.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Florence VALABREGUE
et
Jean-François SYGNET
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Hadrien SYGNET,

le 21 novembre 1995, à Paris.

John et Françoise WILSON,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant

Romain,

le 21 novembre 1995, à Genève (Suisse).

Divonne-les-Bains (France).
Kerikeri (Nouvelle-Zélande).

Décès

– M. Jean Gaulmier,
son époux,
Mme A. Cominos,
sa sœur,
M. l'abbé Etienne Gaulmier,
son beau-frère,
Mme Mietek Kolaczyk,
Mme Bernard Gaulmier,
ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses Petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Jean GAULMIER,
née Janina Marija KOLACZYK,

survenu le 15 novembre 1995, en son domicile parisien et entourée des soins et de l'affection des siens, dans sa quatre-vingt-troisième année, après cinquante-cinq ans d'une totale union d'âme avec son époux.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le 18 novembre, à Charenton-du-Cher (Cher).

Prière de considérer la présente annonce comme un faire-part.

74, rue Desnouettes,
75015 Paris.

– Chawki et Patrice Mangalo,
Parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Josiane MANGALO,
née GOUZES,

survenu le 19 novembre 1995.

580, chemin de la Grande-Barque,
34150 Gignac.

– Pierre et Jacqueline Biard-Millérioux,
Leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 11 novembre 1995, de

Lucien MILLÉRIOUX,
inspecteur honoraire
de l'éducation nationale,
Nièvre, 1938-1961,
Paris-13e, 1961-1971.

4, rue Dom-Deschamps,
86280 Saint-Benoît.

– M. et Mme Francis Bordier,
son frère et sa belle-sœur,
Et leurs filles,
Frédérique, Alexandra, Caroline,
Mme Philippe Bordier,
sa belle-sœur,
Et ses enfants,
M. et Mme Jean Sambussy,
M. François Bordier,
M. Cyril Bordier,
Ses beaux-enfants,
Nadine Aiello-Gombault,
Jean-Claude Gombault,
Et sa fidèle Julia Montero,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles GOMBAULT,
née Primrose BORDIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 novembre 1995.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 novembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée au 3, boulevard Edgar-Quinet.

Un service religieux sera célébré ultérieurement.

– Les membres du conseil d'administration et les collaboratrices de la société CDM

ont la douleur de faire part du décès de

Primrose BORDIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 novembre 1995.

– Marie-Noëlle Rainaut,
président-directeur général,
Le comité de direction,
Bernard Baquet, président de l'association des franchisés,
Et le personnel
de la société **Descamps,**

ont la tristesse de faire part du décès de

Primrose BORDIER,
directrice de bureau
de style Couleurs, Dessins & Modèles,

survenu le 21 novembre 1995.

Descamps,
10, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

– Julien R. Charlier, président du conseil de surveillance de la société Dollfus Mieg et Cie,
Jacques Boubal, président du directoire,
Jacques Honoré et Marie-Noëlle Rainaut, membres du directoire,

ont la tristesse de faire part du décès de

Primrose BORDIER,
directrice du bureau
de style Couleurs, Dessins & Modèles,

survenu le 21 novembre 1995.

Groupe DMC,
10, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

(*Lire ci-dessus.*)

Geneviève FONTAINE,
née **COLLIN,**

est entrée dans la vie nouvelle le 20 novembre 1995.

De la part de
ses enfants,
Jean-Pierre et Monique Fontaine,
Nicole et Michel Houssin,
Claude et Sylvie Fontaine,
Jean-Loup et Pascale Fontaine,
Bruno et Régine Fontaine,
Et de ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 novembre, à 15 heures, en l'église de Vernou-sur-Seine (Seine-et-Marne).

5, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Toulouse. Gaillac.

Mme Pierrette Le Jannou,
M. et Mme Jacques Le Jannou
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Jouffray,
M. Georges Lebascle
et son fils,
Mme Renée Le Jannou,
M. et Mme Jacques Malet
et leurs enfants,
M. Christian Le Jannou
et ses enfants,
M. et Mme Louis Musso,
ainsi que Sophie, Alain et Laurent,
Les familles Capelle, Damoran, Rouvier, Musso, Jouffray, Plante, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel Jean LE JANNOU,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,

survenu dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 novembre 1995, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse, suivie de l'inhumation au cimetière de Terre-Cabade dans la plus stricte intimité.

– Paris, Melbourne.
Elisabeth Bizouard-Reicher,
sa fille,
Patrick Bizouard,
son gendre,
Alex et Bronka Skowronski,
son frère et sa belle-sœur,
Halina Shalit,
sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès, le 19 janvier 1995, de

Joanna (Pola) REICHER,
née **LICHTENSTEIN,**

dans sa quatre-vingt-deuxième année, des suites d'une longue maladie.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Le président de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 novembre 1995, de

M. Romuald SZRAMKIEWICZ,
professeur d'histoire du droit
et des institutions,
ancien vice-président de l'université.

– Le directeur du département de droit,
Le directeur de l'UFR de droit des affaires,
La section des historiens du droit,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 novembre 1995, de

M. Romuald SZRAMKIEWICZ,
professeur d'histoire du droit
et des institutions.

– Marylin Brouard, Jacky Brouard
et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pauline YOUDOWITZ,
née MILLER,

survenu le mercredi 22 novembre 1995.

Un bus sera prévu devant l'hôpital « La Cité des Fleurs », 97, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine, vendredi 24 novembre, à 9 h 30, afin de réunir les personnes désirant se rendre à ses obsèques.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

Anne DELPECH
DE FRAYSSINET,
née **CHEVALLEREAU,**

s'est endormie doucement le 16 novembre 1995.

Eric, ses enfants Agathe et Virgile, remercient leurs proches et amis du témoignage d'affection qu'ils ont reçu à cette occasion.

Anniversaires de décès

– Il y a un an disparaissait

Jeannette GOTESMAN,
née **BURSZTYN,**

Aujourd'hui son mari, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille, ses amis pensent tout particulièrement à elle.

Nous l'aimerons toujours.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Service religieux

– On nous prie d'annoncer qu'un service religieux sera célébré à la mémoire de

M. Charles CORRIN,

le dimanche 26 novembre 1995, à 18 heures, à la synagogue Ohel-Avraham, 31, rue de Montevideo, 75016 Paris.

Communications diverses

– UN CADEAU ORIGINEL ET UTILE...

Après quelques centaines de privilégiés, découvrez le CD de *La Première Musique des gènes* en aidant l'association GenEthics.

Mathématicien, J.-C. Perez a découvert un langage caché de l'ADN et des gènes : le supra-code de l'ADN, découverte qui unifie le vivant et réconcilie les sciences du beau et la beauté de la science. Comme l'architecture des nautiles, pignes, fleurs de tournesol, mais aussi de *La Joconde* ou des cathédrales, cette découverte repose sur le nombre d'or.

Aidez GenEthics à imposer et à appliquer très vite cette découverte dont les applications de décryptage numérique de l'ADN concerneront le sida, le cancer ou les maladies génétiques.

Le CD est disponible contre 150 F à l'ordre de GenEthics association, BP 35, 33127 Martignas. Vous pouvez aussi adresser des dons à GenEthics, chèques libellés « Fondation de France, compte 600943 », vous recevrez un reçu pour déduction fiscale de 40 % de vos dons...

– Centre communautaire de Paris : colloque : le fanatisme (suite).

● *Dimanche 26 novembre : tables rondes.*

15 heures : « Les savoirs face à la haine et l'homme fanatique : portrait d'une pulsion obscure », Emmanuel Le Roy Ladurie, Gérard Israël, Alain Didier Weil.

18 heures : « Y a-t-il une pensée juive sur le fanatisme ? » Daniel Farhi, Ryvon Krygier, Benjamin Duvshani, Philippe Haddad, Frédéric Encel.

● *Lundi 27 novembre : table ronde.*

20 h 30 : « Le fanatisme politique et religieux : relique ou danger ? », avec Alain Finkielkraut, Pierre-André Taguieff, RP Jean Dujardin, David Banon, Jamil Chérifi.

PAF, renseignements et réservations au 49-95-95-92, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet.

Avec la collaboration de RCJ 94,8 FM.

– « L'ANCEF, Association nationale des centres de ski de fond, informe ses adhérents de la tenue de son assemblée générale, le 1er décembre 1995, à partir de 9 heures, à l'hôtel Ibis de Gières (Isère). »

Droits de l'homme
(cours par correspondance)
Rens. : CEDI, route de Trèves 6, building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg.

ECOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Président : Christian de Portzamparc,
254, boulevard Raspail, 75014 Paris.

L'ESA informe que les examens d'admission pour la rentrée de mars 1996 auront lieu les
jeudi 5 décembre 1995
et jeudi 15 février 1996
pour tous renseignements, téléphoner au :
(33-1) 40-47-40-00.

Conférences

– « Dans le cadre des conférences de l'ACIP, le président Moïse Cohen, le professeur Maurice-Ruben Hayoun et le rabbin Gilles Bernheim traiteront de « Judaïsme et fanatisme », le mercredi 29 novembre 1995, à 19 heures, au consistoire de Paris, salle consistoriale, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Avec la participation de M. David Messas, grand rabbin de Paris. »

Débats

– L'association centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes organise, samedi 2 et dimanche 3 décembre, au Centre des congrès de Reims, les 14es journées de Reims pour une clinique du toxicomane. Ces journées auront pour thème : « Le destin du toxicomane, le dessein des institutions. »

Renseignements : 27, rue Grandval, 51100 Reims, tél. : (16) 26-02-19-51.

Expositions

– Galerie Pixi, 95, rue de Seine, 75006 Paris.

Marie-Victoire Poliakoff prolonge l'exposition de

Sébastien KITO,

jusqu'au 2 décembre 1995.

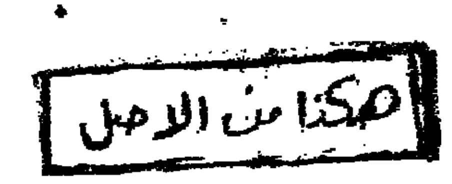
Du mardi au samedi, 14 h 30 à 19 heures.
Le matin sur rendez-vous : 43-25-10-12.

Soutenances de thèse

– **Ludovic Cailluet** a soutenu sa thèse de doctorat d'histoire : **« Stratégies, structures d'organisation et pratiques de gestion de Pechiney des années 1880 à 1971 »**, le 20 novembre 1995, à l'université Lumière Lyon-II (mention très honorable avec félicitations du jury). Le jury était composé de H. Morsel (directeur de thèse, Lyon-III), F. Caron (professeur, Paris-IV), P. Fridenson (directeur d'études, EHESS), J. Leflon (directeur des relations internationales de Pechiney), Y. Lequin (professeur, Lyon-III), A.C. Martinet (professeur, Lyon-III).

– **Henri Pompidor** soutiendra sa thèse en vue de l'obtention du doctorat de musicologie, vendredi 8 décembre 1995, à l'université Paris-Sorbonne, salle 405, escalier G, 3e étage, à 9 h 30.

Sujet : **« Les maîtrises des cathédrales métropolitaines en France (1600-1789), étude institutionnelle et musicale ».**



HORIZONS

PORTRAIT

Christian Delorme, apôtre de la banlieue

Sa défense des minorités a fait du curé lyonnais un porte-parole de l'Eglise des exclus. Critiqué par ses paroissiens pour ses interventions dans l'affaire Kelkal, il veut renouer le dialogue entre chrétiens et musulmans

PEUT-ÊTRE, le jour venu, raccrochera-t-il définitivement son aube de lin blanc et son omniprésent téléphone sans fil pour partager la pauvreté totale des paysans du Tamil Nâdu, au sud de l'Inde. Christian Delorme, curé à Lyon, aurait pu tout aussi bien vivre parmi les Noirs des ghettos américains, dans un monastère tibétain, un camp palestinien, ou un ashram indien. Mais il y a deux choses qu'il ne peut s'empêcher d'être : prêtre et rieur. Si intrinsèquement prêtre que la croix de bois jaillie de son pull-over jacquard semble superflue. Rieur comme certains sont gourmands : formidablement, presque sauvagement.

Les scouts de France avaient déjà parfaitement résumé le personnage en lui collant le totem de « zèbre hilare ». Drôle de zèbre, en effet, que ce grand échalas âgé de quarante-quatre ans encombré de ses membres, figure médiatique de l'Eglise catholique et romaine, catalogué porte-parole des beurs. Voilà déjà douze ans que la France a découvert la haute silhouette blonde de Christian Delorme, son nez busqué et son parler vrai, lorsque, avec une poignée de jeunes issus de l'immigration, il s'est lancé dans une improbable « marche pour l'égalité », qui devait marquer l'enracinement en France des enfants des travailleurs maghrébins et s'achever dans les salons de l'Elysée.

Christian Delorme n'a jamais été le curé des Minguettes, mythe qui continue de prospérer. Jeune prêtre à Saint-Fons, au sud-est de Lyon à la fin des années 70, il s'était rapidement senti très proche des enfants d'immigrés résidant dans les tours des Minguettes, une cité de Vénissieux qui jouxtait sa paroisse. Pour protester contre les expulsions massives de petits délinquants algériens qui bouleversent le quartier, il choisit le mois d'avril 1981 pour entamer une grève de la faim avec le pasteur Jean Costil et le jeune Ahmid. Paris ne peut laisser mourir un curé et un pasteur. Valéry Giscard d'Estaing suspend les expulsions, François Mitterrand soutient et promet. La méthode non violente a payé. La deuxième génération de l'immigration existe. Deux ans plus tard, la « marche pour l'égalité » en sera l'apothéose.

Deux septennats et bien des révoltes de banlieue plus tard, revoilà Christian Delorme. En direct à la télévision, il rappelle que Khaled Kelkal est un jeune homme, *« notre fils »*, avant d'être un présumé terroriste. Après avoir relu l'autobiographie du pasteur Luther King, son modèle, il glisse à Jacques Chirac, par médias interposés, l'idée de devenir le *« Kennedy de l'intégration »*. Le président se rendra à Vaulx-en-Velin. A l'heure où s'épuisent les discours des professionnels de la banlieue et où l'avenir de l'intégration s'écrit en pointillé, les micros se tendent à nouveau vers le Père Delorme. Comme vers l'abbé Pierre, sitôt qu'il commence à geler dans les villes. *« Ma foi chrétienne me donne une certaine force*, explique-t-il. *Si je fais une analyse froide de la situation dans les banlieues, je ne peux que désespérer. Mais je crois que l'homme peut toujours surprendre et le meilleur l'emporter sur le pire. »*

Les secrets de ce rescapé du sauve-qui-peut social tiennent à la fois de son histoire d'enfance et de ses références spirituelles et politiques. La blessure originelle a été très longtemps indicible. Jusqu'à l'âge de vingt et un ans, il a préféré prétendre mort un père en réalité définitivement absent. Aujourd'hui encore, il souffre d'être incapable de remplir la ligne réservée au nom du père sur les imprimés d'état civil. *« Le fait de m'être senti différent m'a rendu solidaire de tous ceux qui souffrent d'infamie et d'exclusion. Je le reçois comme une richesse*, lance-t-il. *Quelle chance de ne pas avoir eu de père ! Certains copains sont tellement la caricature du leur ! Moi, j'ai pu choisir mon héritage. »* Et de rire, mais *« c'est peut-être pour se défendre »*.

Enfance sans père, non sans repère. Sa mère, comptable dans une entreprise de soierie, et sa tante, professeur de musique dans un lycée catholique (*« mes parents »*, dit-il), *« vivent les valeurs chrétiennes avant de les transmettre »*. Moins de cent mètres séparent l'appartement familial, au cœur du quartier populaire de La Guillotière, de la façade massive de l'église Saint-André. Pour Christian et sa sœur jumelle, la fréquentation de la messe dominicale est l'*« aboutissement normal »* d'une existence baignée par le souci des autres. Mais le quartier est aussi un haut lieu de la vie maghrébine à Lyon. Parmi ses souvenirs d'enfance, les histoires pieuses de missionnaires persécutés en URSS et en Chine se mêlent aux scènes vécues d'arrestations humiliantes de jeunes Algériens, les pères des beurs. *« Ma compassion pour le monde maghrébin date de la guerre d'Algérie. »* A la même époque, il dévore dans *Paris-Match* et *Life* les photographies de la lutte des Noirs américains. Sur Radio- Luxembourg, il apprend que Louis Lecoin jeûne pour arracher la création d'un statut d'objecteur de conscience.

SURIMPRESSIONS d'images plus marquantes que celles d'une scolarité moyenne au lycée public Ampère. Martin Luther King est le héros de son adolescence. L'idole le déçoit lorsqu'il aperçoit, en 1966, lors de son passage à Lyon, *« ce petit homme replet, moins noir que je ne l'imaginais » !* A la même époque, il rencontre Lanza Del Vasto, apôtre de la non-violence, et fréquente les prêtres du Prado, la communauté religieuse de son quartier, longtemps pépinière de soutiens à la cause de l'indépendance algérienne. Le scout Delorme devient militant antimilitariste. Au début des années 70, il est l'un des piliers du Groupe d'action et de résistance à la militarisation (GARM). Avec des *« gauchistes chrétiens »*, il pénètre clandestinement dans le PC atomique du MontVerdun, est interpellé, gardé à vue, interrogé.

« L'ordination m'a relié au fil d'une histoire. Cela a beaucoup joué dans ma vocation. J'avais besoin de l'imposition des mains pour exister »

Rebelle, mais déjà farouchement indépendant, Christian Delorme ne sera jamais vraiment un militant politique. *« Je n'ai jamais pu adhérer à des propos ouvertement antibourgeois. La réalité est toujours plus compliquée. »* Il sourit de s'être autrefois senti coupable de n'éprouver aucune attirance pour le marxisme, *« toujours associé pour moi à des images de violence »*. *« Je trouvais sympas les « Mao spontex », mais je pensais toujours aux Tibétains. »*

Peu à peu, il trouve l'ascendance qu'il recherche avec tant de ferveur. Il sera héritier à la fois de l'Eglise des exclus et de la non-violence médiatique. Apprenti prêtre de vingt-trois ans, il vit parmi les familles maghrébines du quartier de Gerland, accompagne la révolte des prostituées qui occupent l'église Saint-Nizier, et découvre, à Alger, le drame des jeunes beurs expulsés de France et maltraités par la police algérienne. Son ordination, en 1978, marque l'aboutissement naturel d'un parcours entre adhésion et colère. *« L'Eglise m'a donné une filiation. L'ordination m'a relié au fil d'une histoire. Cela a beaucoup joué dans ma vocation. J'avais besoin de l'imposition des mains pour exister. »* Le voilà héritier des apôtres par la grâce du dogme catholique. Admirateur aussi de Gandhi, dont il a tenu à rencontrer le petit-fils, Rajmohan. Une fascination pour l'hindouisme et l'amitié du dalaï-lama complètent cette riche généalogie spirituelle.

Si Christian Delorme sait apostropher la société, il n'est pas pour autant un rebelle au sein de son Eglise. Proche du cardinal Decourtray jusqu'à la disparition de celui-ci, il sait parfaitement jusqu'où il peut aller, *« sans jamais mettre dans l'embarras mon évêque »*. *« J'adhère totalement à la conception catholique du sacerdoce »*, affirme-t-il. *« Il a besoin de la paternité papale »*, constate le pasteur Jean Costil, son compagnon de combat à la Cimade depuis quinze ans.

A voir rayonner le Père Delorme parmi les séminaristes français et africains qui partagent sa vie au presbytère Saint-Michel, on le croit volontiers. Et lorsqu'il déploie ses bras géants au-dessus de l'autel, qu'il clôt les yeux pour prier, on se convainc qu'il a toujours été prêtre, librement, sans jamais avoir besoin d'expliquer ni de justifier cette évidence. *« Je suis comme ça »*, s'excuse-t-il en évoquant ses goût artistiques très peu éclectiques : la peinture religieuse de la Renaissance, les Christ de Rouault et les scènes bibliques de Chagall, les chansons de lutte des Noirs américains, comme *We Shall Overcome* et aussi le *Boléro*, de Ravel, *« la musique qui exprime le mieux ma conviction que dans l'échec il y a de l'espérance, que rien n'est jamais terminé »*.

« C'est un Jésus, un curé militant. Il est reconnu comme une autorité parce qu'il y a de la vérité dans cet homme libre, mais pas la moindre recherche de pouvoir », dit encore de lui Jean Costil. Entièrement curé et seulement homme. Là réside sans doute le secret de la rare pureté de ses relations avec les milieux de l'immigration. *« Je ne savais pas qu'il était curé »*, plaisante son ami Azouz Begag, sociologue, romancier et grand incroyant devant l'Eternel. Rebaï Méhentel, fondateur de SOS-Racisme à Lyon, laïque pur et dur, admire le *« curé profondément républicain »* qui *« n'a jamais trahi qui que ce soit »*, même s'il lui reproche sa tolérance à l'égard des associations de jeunes musulmans.

A l'opposé de l'échiquier de l'islam lyonnais, un responsable de l'Union des jeunes musulmans (UJM) rend hommage à l'*« une des rares personnes qui arrive à nous comprendre »*. Dans le métro lyonnais, Christian Delorme est salué par des Maghrébins comme *« l'un des nôtres »*. *« C'est quelqu'un qui donne, donne... »*, constate Fouzia Kelkal, sœur de Khaled, qui révère *« Père Delorme »*, l'unique soutien de sa famille pendant les épisodes de son drame.

Homme de dialogue et d'écoute, Christian Delorme est aussi un professionnel de la communication. Son faible avoué pour les médias, sa quasi-incapacité à dire « non » à un journaliste sont utilisés *« pour la bonne cause »*. Il rencontre Anne Sinclair, mais peut choisir de fuir les caméras pour ne pas s'afficher avec un ministre. Son flair politique lui indique le moment propice pour passer à l'action. *« J'écoute beaucoup, mais il y a un moment où je fonce. »* En la matière, il a un modèle : l'abbé Pierre, *« qui sait utiliser les médias sans leur courir après »*, et une hantise, celle de se faire... *« engaillotter »*. Fort de son aura médiatique, le fils respectueux de l'Eglise peut se permettre de trouver *« tragique »* le fait que le discrédit qui entoure la parole romaine sur la sexualité ôte toute crédibilité à ses messages plutôt généreux sur l'immigration.

« Arrêtez de dispenser votre charité à ceux qui tuent »

Mais la médaille a son revers. Sanctifié par ses amis, le prophète Delorme est critiqué, voire honni par une foule de chrétiens que sa défense univoque des immigrés scandalise. Ses interventions dans l'affaire Kelkal lui ont aliéné certains de ses paroissiens et lui ont valu une volée d'appels et de lettres d'injures. On le traite de *« pousse-au-crime »*, d'*« allié objectif des émeutiers »*. *« Vous vendez la France à l'islam ! »*, *« Arrêtez de dispenser votre charité à ceux qui tuent et occupez-vous un peu plus des victimes ! »*, lui écrit-on sur des lettres qui commencent souvent par *« Mon Père »*. La cuirasse du prêtre sans peur et sans reproche se fendille alors. Christian Delorme avoue sa blessure d'être *« déformé, mal compris »*. Derrière le charisme du modérateur apparaissent alors la solitude et le désarroi. Certains de ses proches raillent son incapacité à travailler en équipe, le risque de dérapage que lui fait courir son amour des médias. D'autres mettent en doute la légitimité de son discours sur les banlieues, venant d'un prêtre en charge de deux paroisses de centre-ville.

Le Père Delorme, chargé des relations avec l'islam par le diocèse de Lyon, se donne aujourd'hui le temps de la réflexion pour préparer un éventuel retour dans les cités. Il veut peaufiner un projet de Centre pour le dialogue entre chrétiens et musulmans, destiné à *« sauver la convivialité dans les quartiers »* et à promouvoir *« un islam cultivé »*, à l'opposé de *« cet islam de quatre sous, intolérant et inculte »*, dont les prurits antichrétiens l'inquiètent. Telle est l'urgence de l'heure pour Christian Delorme, chercheur d'espérance de Gaza à Lhassa et de Vaulx-en-Velin au Tamil Nâdu.

Philippe Bernard

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Faut-il armer les Bosniaques ?

Suite de la première page

Car celles-ci n'avaient, elles, aucune *« République mère »* à laquelle s'en remettre. A plusieurs reprises, Washington a été sur le point de décréter une levée unilatérale de cet embargo, au risque d'une crise grave avec ses alliés européens, qui menaçaient, dans cette éventualité, de retirer leurs « casques bleus » de Bosnie et prédisaient un embrasement incontrôlable du conflit.

Ces deux philosophies ont été de nouveau à l'œuvre dans l'élaboration de l'accord de Dayton. Dès le début, les Américains ont affiché leur intention d'armer les Bosniaques et de les entraîner. Démonstration avait été faite, selon eux, depuis le mois d'août, que seul un rééquilibrage des forces militaires en présence peut mettre un terme aux combats : le réarmement de la Croatie et la réorganisation des forces gouvernementales bosniaques, auxquels ils avaient contribué, avait permis les premières victoires sur l'armée serbe et l'enclenchement du processus de paix. Seul un renforcement de leur armée mettrait les Bosniaques à l'abri des agressions, lorsque la force multinationale chargée de faire respecter l'accord de paix, en tout cas sa composante américaine, quitterait la Bosnie, dans un an. Comme toujours, il s'agit à la fois, de la part des Américains, de bon sens pragmatique et de leur intérêt propre, qui est de donner les moyens de se battre aux intéressés, plutôt que d'avoir à les défendre.

Pour les Européens, l'idée qu'on allait déverser dans la région une énorme quantité d'armes avant même que l'encre de l'accord de paix ne soit sèche était un très mauvais signal. Ils faisaient valoir qu'une telle démarche enterrerait toute possibilité de réconciliation. A la proposition américaine, ils opposaient l'idée de procéder à un *« rééquilibrage par le bas »* des armements dans la région. Mais aucun des belligérants n'était prêt à inclure dans l'accord de paix des mesures de désarmement : on imagine mal les Serbes de Bosnie allant remettre leurs armes à un gouvernement central à Sarajevo.

L'accord de Dayton prévoit donc un système assez complexe, qui donne à l'Europe une satisfaction sans doute illusoire. L'embargo sur les armes sera totalement maintenu pendant trois mois. Il ne sera maintenu que pour les armes lourdes pendant les trois mois suivants. Il sera totalement levé après ces six mois, pour autant, dit le texte de Dayton, qu'ait été conclu un accord régional de *« stabilisation »* des armements. Très vite après la signature de l'accord de paix, des discussions seront engagées à cette fin, à Bonn, avec l'assistance de l'OSCE (Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe).

Cette dernière a effectivement une solide expérience en la matière, puisqu'il lui a fallu pas moins de quinze ans pour élaborer un tel accord de limitation des armements conventionnels entre les pays de l'OTAN et ceux de l'Est européen, qui n'avaient pourtant à surmonter que la guerre froide et non les séquelles d'une guerre chaude. Qui peut croire que Belgrade et Zagreb se prêteront au jeu, à seule fin de voir levé un embargo sur les armes lourdes, qui ne dérange, en fait, que les Bosniaques ? Enfin, qui négociera pour Sarajevo ? L'accord de Dayton ne pouvait même pas envisager la fusion des trois armées présentes en Bosnie (la croate, la serbe et la « bosniaque », à dominante musulmane) ; qui plus est, une telle fusion entre les forces croates et les forces gouvernementales, en principe alliées depuis 1994, n'a jamais pu être réalisée : l'état-major commun croato-musulman est resté une pure fiction.

Une fois de plus, les Européens semblent se bercer d'illusions : la Bosnie, selon toute vraisemblance, sera réarmée. Ils auront néanmoins obtenu que soit formellement préservé le droit de rêver au miracle de la réconciliation et de la renaissance de la Bosnie unitaire.

Claire Tréan

Le Monde
ÉDITORIAL

La méthode Bayrou

FRANÇOIS BAYROU peut-il endiguer un mouvement étudiant, dopé par le succès des manifestations du 21 novembre, avec l'annonce d'un simple discours de la méthode ? Sans doute pas, au vu des nombreuses réactions défavorables au plan qu'il a présenté mercredi. En matière budgétaire, le ministre s'en est tenu aux consignes d'Alain Juppé : pas de nouveaux crédits. Ainsi les 200 millions de francs annoncés étaient déjà programmés dans le projet de loi de finances 1996.

Pour le reste. M. Bayrou trace un cadre – *« états généraux »* sur l'université, envoi de médiateurs, concertation – se gardant bien de définir ce qui pourrait venir le remplir.

Début octobre, François Bayrou expliquait qu'il ne servait à rien, par des *« mesures ficelées d'avance »*, de jeter les étudiants dans la rue. Du projet de loi Devaquet en 1986 à la circulaire Bardet sur les IUT au printemps dernier, les protestations étudiantes s'étaient toujours faites contre des projets de réforme. Ce n'est pas le cas en cette rentrée 1995. Au-delà de revendications portant sur les conditions d'étude, les étudiants plaident pour une réorganisation d'un système qui, en l'état, organise l'injustice entre les établissements. A leur façon, c'est bien une réforme qu'ils demandent, et ce sont des réponses claires qu'ils souhaitent à des questions traditionnelles mais urgentes : quelle nouvelle place pour l'enseignement supérieur ? Quel effort la nation est-elle prête à consentir ?

Or depuis qu'il est en charge de l'enseignement supérieur, M. Bayrou s'est bien gardé de définir le projet qu'il entend mettre en œuvre. Cette panne de « contenu », sous prétexte de ne pas braquer le monde étudiant, n'a pas pour autant empêché un conflit qui entre dans sa septième semaine. Le ministre promet des réformes : statut étudiant, filière technologique et professionnelle, premiers cycles, orientation. Mais aucune proposition précise ne vient enrichir ces classiques têtes de chapitre. Les maux de l'université sont pourtant connus. De multiples rapports les ont disséqués, d'innombrables propositions ont été faites. M. Bayrou préfère croire que la lumière viendra d'*« états généraux »*, initialement conçus sur le modèle de la vaste consultation des jeunes lancée en son temps par Edouard Balladur, dont les résultats furent aussitôt oubliés, ou de son nouveau contrat pour l'école qui a produit une loi de programmation imparfaitement respectée.

En se cantonnant à des problèmes de méthode et en jouant volontairement sur la durée, le ministre s'adresse en fait moins aux étudiants qu'à sa propre majorité. Son plan, accueilli très favorablement par les responsables du RPR, ne braquera pas dans l'immédiat la frange conservatrice de la majorité qui se refuse à prendre en compte l'évolution du paysage universitaire. Mais il retarde des échéances auxquelles le gouvernement ne pourra pas échapper. En attendant que ces clarifications politiques s'opèrent, les contestations étudiantes pourraient prendre plus d'ampleur encore. Et faire voler en éclats le calendrier et la méthode de M. Bayrou.

Les gens
par Kerleroux

A. MÈRE A COMPREND RIEN A MODE

Kerleroux

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
« Il s'agit plus d'une méthode Bayrou que d'une réforme Bayrou. Le ministre de l'éducation nationale ne reçoit pas de crédits supplémentaires... tout juste peut-il utiliser autrement l'argent qu'il avait déjà. Faute de ressources, il lui faut donc des idées. Celles-ci s'articulent autour de trois thèmes : dialogue, orientation, calendrier quadriennal. »

RTL
Philippe Alexandre
« Le mouvement étudiant risque d'être un obstacle difficile à franchir même quand on a, comme François Bayrou, de l'habileté. D'abord, lorsque les universités se mettent à réclamer des moyens, des crédits, des postes d'enseignants et de personnels administratifs, nul ne sait quand et comment la revendication s'arrête (...). Surtout, en lançant des états généraux de la rénovation universitaire, le ministre s'expose à six ou sept mois de débats, de polémiques et d'inquiétudes. »

LCI
Pierre-Luc Séguillon
« Entre le gouvernement d'Alain Juppé et les Français, il n'est plus que dialogue de sourds. Et sans doute ne peut-il y avoir que dialogue de sourds puisque le premier ministre estime avoir raison de se cramponner à une politique économique de réduction des déficits budgétaires et de parité maintenue du franc avec le mark, et que les seconds pensent avoir pleinement raison d'en redouter les effets douloureux sans être du tout convaincus du bien-fondé de la potion qui leur est imposée. Ce dialogue de sourds aboutit à un blocage social qui entraîne un blocage économique et pourrait engendrer un blocage politique. »

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc
« Que les syndicats manifestent, que l'opposition tempête, rien au fond de plus normal. Ils font là tout simplement ce pour quoi ils sont faits. L'attitude de l'opinion, en revanche, doit inquiéter davantage le pouvoir. Elle semble en effet s'installer dans un refus sans ambiguïté du plan de sauvetage de la Sécurité sociale. Globalement, le plan Juppé est condamné pour deux motifs. Pour une majorité de Français, le gouvernement aurait dû trouver les moyens de sauver la Sécurité sociale par une relance de l'économie, non par une conversion à la rigueur... Le second motif, c'est, selon l'opinion, l'injustice de ce plan. »

THE TIMES
« *Un refus de la Turquie serait une erreur historique (...).* Les membres du Parlement européen doivent se prononcer sur le projet d'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne... Un noyau de députés britanniques et de socialistes s'y oppose, souhaitant utiliser ce traité comme un levier pour obtenir une amélioration des droits de l'homme... Le rejet de cet accord serait mauvais pour la Turquie et mauvais pour l'Europe, car il renforçerait le parti islamiste du Welfare. Malgré cela, le groupe socialiste pourrait être tenté de le rejeter juste pour démontrer qu'il existe. Ce serait là un acte d'une irresponsabilité historique, et M. Blair devrait le dire. »

RECTIFICATIFS

PRIX LITTÉRAIRES
Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre page consacrée aux « Prix littéraires, jeux d'influence et enjeux économiques » (*Le Monde* du 22 novembre), le National Book Award, aux Etats-Unis, n'a pas été créé en 1970, mais en 1950. Il est doté de 10 000 dollars. C'est le prix interaméricain de littérature qui fut créé en 1970 et qui est doté de 25 000 dollars.

NAVIGATION MIXTE
Une erreur s'est glissée dans l'organigramme de l'économiste François Morin sur la nouvelle bipolarité du capitalisme français (*Le Monde* du 7 novembre) : la Navigation mixte ne détient pas 10 % de la CGE, mais 10 % dans la CGEA, filiale de la Compagnie générale des eaux spécialisée dans la propreté et les transports.

MURUROA
Dans l'article intitulé « La solitude des antinucléaires français » (*Le Monde* daté 29-30 octobre) était écrit : *« Jamais un bateau français ni un mouvement tricolore n'a combattu dans les atolls. »* En revanche, la campagne de 1995 a été marquée par la présence d'un bateau battant pavillon français, le *Kidu* (« chien noir », en breton), immatriculé à Nantes et skippé par Frédéric Quehen. Ce voilier a été arraisonné le 3 septembre par la marine française au large de Mururoa avant d'être restitué à son propriétaire le 3 novembre.

La « Sécu », piège ou révélateur pour les syndicats ?

SI ne planait de nouveau la menace d'une longue grève à la SNCF – comme celle qui, pendant plus de trois semaines à la fin de 1986, avait mis en difficulté Jacques Chirac –, Alain Juppé n'aurait aucune raison de bouder son plaisir. Certes, il va devoir affronter, le 24 novembre, un « vendredi noir », suivi le 28 par une grève interprofessionnelle de FO, soutenue par la seule CGT, et le 30 par de nouvelles « manifs » étudiantes. Plus fondamentalement, il a provoqué une belle zizanie syndicale. Pour un premier ministre qui s'était mis à dos les syndicats et, surtout, leur avait permis de multiplier les signes d'une exceptionnelle unité d'action, avec la grève du 10 octobre et la déclaration commune sur la réforme de la Sécurité sociale, le résultat dépasse ses espérances. Avec son plan « Sécu », il a semé trouble et divisions à l'intérieur même des grandes centrales syndicales.

Aucun des deux camps ne sort indemne, qu'il s'agisse de celui des héritiers (CGT et FO), qui veillent jalousement à la préservation des principes fondateurs du syndicalisme, ou de celui des reconstructeurs (CFDT, CFE-CGC, CFTC), qui tentent, avec un inégal succès, de redéfinir le syndicalisme. L'une comme l'autre, la CGT et FO défendent la feuille de paie, la Sécurité sociale de 1945 (ou de 1967), les acquis sociaux, et refusent avec une belle constance la flexibilité de l'emploi et tout toilettage du code du travail. Nourries aux mêmes racines, chassant sur les mêmes terres – avec la concurrence de nouveaux syndicats, à la pratique radicale, comme SUD aux PTT –, elles demeurent historiquement et idéologiquement antagonistes. Le mur de Berlin est tombé, mais le mur de 1947, qui a séparé sur le terrain syndical communistes et anticommunistes, reste indestructible.

MARCHÉ DE DUPES

Malgré les apparences, les héritiers ne jouent plus sur le même terrain. La CGT a compris que, pour se refaire une santé, elle devait *« impérativement s'adapter et changer »* : ne plus camper sur la défense d'un monde immuable, élargir la défense des revendications à celle des exclus, réexaminer le rapport au politique, sans faire l'économie de l'examen d'une relation avec le PCF, dont elle mesure mieux tous les inconvénients, se réinsérer dans la négociation sociale, avec depuis le début de 1995 la signature de deux accords. Sur la « Sécu », elle combat la mise en cause des fondements mêmes de la protection sociale, pour éviter, en se limitant aux *« menaces »* sur la démocratie sociale, d'avoir l'air de défendre un statu quo qui a donné à FO un empire dont elle a été systématiquement exclue.

FO fait ainsi figure de grande perdante. Marc Blondel a joué Jacques Chirac contre Alain Juppé, comme il avait naguère joué François Mitterrand contre Michel Rocard. Il est la première victime d'un marché de dupes, ayant cru s'en sortir en troquant l'élection des administrateurs – où il n'aurait pas retrouvé le score miraculeux de 1983 – contre leur désignation, comme l'avait fait André Bergeron en 1967. La désignation s'accompagne d'une forte mise sous surveillance par le Parlement du faux paritarisme qui existait jusqu'alors. Et comme le gouvernement ne pourra pas reconduire l'équilibre de 1983 (deux tiers des 129 présidences de caisses primaires pour FO), son échec consacre la fin de sa sainte alliance avec le CNPF.

M. Juppé a ainsi fait payer à M. Blondel le pilonnage systématique contre sa politique. Le CNPF adopte la même attitude, lassé par les rodomontades de M. Blondel, qui va jusqu'à signer un accord sur le temps de travail. Devant compter avec une opposition interne qui retrouve vigueur, handicapé par son alliance avec les trotskistes qui, même à la « Sécu », ne s'est pas révélée efficiente, il risque d'être isolé dans son rôle de commandeur du conservatisme, incapable de mener seul des actions durables, en raison de sa faiblesse dans le secteur privé et du besoin dans lequel il se trouve d'avoir, dans le secteur public, à une ou deux exceptions près, le renfort de la CGT ou, pour l'enseignement, des sœurs ennemies de la FEN et de la FSU.

A CONTRE-COURANT

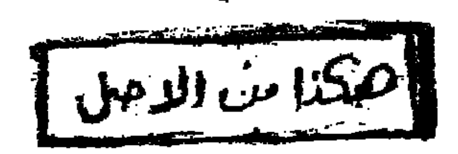
Si M. Juppé peut savourer sa victoire sur M. Blondel, la neutralité ou la bienveillance du camp des reconstructeurs ne lui est pas pour autant assurée. Même si elle applaudit les réformes structurelles, la CFE-CGC a trop radicalisé son discours sur le ras-le-bol des cadres pour se muer subitement en alliée docile. La CFTC est trop hostile à la soumission des allocations familiales à l'impôt pour s'engager dans le soutien espéré.

Même pour la CFDT la partie est difficile. Elle a gagné ses galons de partenaire privilégié du gouvernement et du patronat, mais elle a perdu l'avantage que lui avait conféré son image contestataire et dérangeante. Cette culture de la contestation reste enracinée chez nombre de ses militants qui n'ont pas oublié la sanction électorale de 1983 quand elle avait durement payé, justement dans les élections à la Sécurité sociale, son image progouvernementale. Depuis, la CFDT multiplie les signaux pour ne plus apparaître comme un syndicat de gauche, alors que nombre de ses adhérents s'en réclament. Nicole Notat cultive cette image d'indépendance, en voulant montrer qu'un syndicat, surtout lorsque son fonctionnement est démocratique, peut juger les actes d'un gouvernement sans tenir compte de sa couleur politique. Elle doit conduire sa nouvelle orientation à contre-courant de la culture contestataire de sa base, comme elle en a fait (courageusement) les frais mercredi à Paris.

En approuvant dans le plan Juppé ce qui correspond à des propositions cédétistes (assurance maladie universelle, élargissement de la CSG, etc.), elle risque de s'engager trop vite dans un soutien à des réformes structurelles qui prendront du temps et sur lesquelles rien ne dit que le gouvernement ne calera pas lorsqu'il devra passer aux actes contre une partie de son électorat juste avant les législatives de 1998.

Si elle n'a pas vocation à jouer les Jeanne d'Arc du syndicalisme, en boutant FO hors de ses présidences de caisse, Mme Notat peut tirer un profit interne d'un réel rééquilibrage du pouvoir si elle persuade ses opposants que le prix n'est pas trop élevé. Mais M. Juppé aura réussi à perturber, voire à redistribuer, la donne syndicale. Rien ne dit pourtant qu'il sera à terme gagnant. Dans un pays où le syndicalisme est si largement minoritaire et le tissu social si éclaté, il ne suffit pas de diviser (habilement) les syndicats pour garantir la cohésion sociale.

Michel Noblecourt



Victoire de la démocratie et du communisme en Pologne

par Georges Mink et Jean-Charles Szurek

AINSI, le bastion le plus emblématique de 1989 est tombé. Avec l'échec de l'électricien de Gdansk, la page de Solidarnosc est définitivement et, somme toute, rapidement tournée. L'épopée polonaise, symbolisée par Lech Walesa, ne peut plus masquer que le retour des anciens communistes en Europe centrale constitue un phénomène quasi général, structurel. Comment comprendre ce retour démocratique des anciens dictateurs ?

Les raisons doivent être saisies dans l'évolution même du communisme à l'Est, dans la nature de la révolution de 1989 et dans le refus d'une épuration radicale de la part des anciens opposants.

Déjà, et dès 1989-1990, les observateurs s'étaient interrogés sur la nature de la césure entre l'ancien régime et le nouveau : avait-on assisté à une révolution ou non, y avait-il eu davantage de ruptures avec le socialisme réel ou de continuité ? Pour les uns, 1989 signifiait une *« révolution sans révolutionnaires »* (François Fejtö), pour d'autres une *« révolution »* (Timothy Garton Ash), pour d'autres encore une *« révolution négociée »* (Laszlo Bruszt).

En Hongrie et en Pologne, les deux pays qui, les premiers, avaient démantelé le système de type soviétique, c'est pacifiquement, quasiment dans la concertation, que s'était opérée la passation des pouvoirs entre les anciennes élites politiques et les nouvelles. Ces dernières s'étaient emparées, certes, du pouvoir à la faveur des premières élections démocratiques, mais les troupes des anciens partis communistes, reconvertis en formations social-démocrates, étaient demeurées en place, quoique amoindries.

En fait, l'évolution même du régime *communiste le conduisait* déjà, par la part croissante qu'y prenait la propriété privée, vers une économie plus capitaliste. Cette évolution, tributaire par ailleurs des injonctions du Fonds monétaire international auxquelles s'étaient soumis les gouvernements communistes des années 80, imposait aussi une politique de rigueur et de sacrifices pour les populations, politiques que mettront précisément en œuvre les premiers gouvernements post (et anti) communistes, à la suite de leurs prédécesseurs. La continuité est ici entière, malgré le changement de régime et l'irruption de la démocratie et du pluripartisme.

La continuité est d'autant plus prégnante que le seul geste politique qui aurait pu dessiner une rupture révolutionnaire, provoquer une catharsis sociale, a échoué. Les entreprises de décommunisation, c'est-à-dire d'épuration, ont été globalement et étonnamment raisonnables, grâce, notamment, à la sagesse des anciens opposants, les Mazowiecki, Geremek, Kis, Jelev. Tadeusz Mazowiecki a explicitement et délibérément tiré *« un gros trait sur le passé »* quand il était premier ministre, et Janos Kis sillonnait les premières réunions électorales libres en proclamant qu'*« il ne fallait pas faire comme eux »*.

Les seuls pays où les « décommunisations » ont traduit un sentiment de vengeance et enflammé les imaginations sont la Tchécoslovaquie et l'ex-RDA, les deux pays qui ont eu le plus à souffrir d'un communisme résolument policier, les cas roumain et albanais devant ici être traités à part. Mais même dans ces pays les épurations, comparées à celles d'autres pays ou à ce qu'elles auraient pu être, ont été limitées. *Souvent, d'ailleurs, une fois passée* l'aspiration initiale à la justice, l'entreprise de décommunisation a été instrumentalisée, servant d'arme politique pour les enjeux de pouvoir, comme ce fut le cas en Pologne dans le camp de Solidarité en 1992 (tentative démagogique d'épuration du premier ministre Jan Olszewski qui coûta à celui-ci son poste et allait jusqu'à englober Lech Walesa).

Il en est résulté une singulière et complexe amnésie à l'égard du communisme. En Lituanie d'abord, en Pologne et en Hongrie après, la majorité des électeurs refusèrent une approche manichéenne du passé communiste, suivant en cela les héritiers du communisme. Cette majorité refusa d'identifier le socialisme réel exclusivement à une période noire des histoires nationales. Une telle approche n'aurait rendu compte ni des mobilités ascendantes (au moins pour une génération), ni de sa diversité, la façade du communisme cachant des entreprises de réformes (Pologne, Hongrie), des combats en faveur d'une indépendance accrue à l'égard de Moscou (Algirdas Brazauska, le président lituanien, a mené une telle lutte quand il était premier secrétaire du Parti communiste lituanien), des ouvertures vers l'Ouest (Pologne, Hongrie).

> En montrant le caractère exclusivement instrumental de la démarche décommunisatrice, Walesa est apparu diviseur et conservateur

Le legs et la force du communisme, c'est que, une fois disparu, il a réussi à faire admettre qu'il *avait été un vecteur de progrès*, une entreprise qui avait su industrialiser et urbaniser des pays agricoles peu développés et que, fonctionnant désormais dans les conditions des règles démocratiques, il demeurait le social par excellence, bien davantage que les autres partis, en général perçus comme corporatistes (tels les partis paysans, par exemple).

L'Homme de marbre, le film d'Andrzej Wajda sur le stalinisme, illustre bien cet attachement de l'enfant du régime à la construction du social, mais aussi à la liberté *(L'Homme de fer)*, cette liberté qu'il va conquérir avec Solidarnosc en 1980, puis en 1989. Mais, précisément, la liberté conquise met d'autant mieux en valeur son attachement aux *« acquis du socialisme »*.

Solidarité, ou ce qu'il en reste, revendique toujours, depuis la chute du communisme, la lutte contre l'« Etat-patron », contre le capitalisme. Telles sont les valeurs dominantes du monde ouvrier qui donne ses suffrages non plus à Solidarité, devenue une organisation mi-politique mi-syndicale, mais au Parti communiste transformé en organisation social-démocrate.

L'impossibilité d'une décommunisation en profondeur accompagnant une amnésie relative quant aux crimes commis sous le communisme, celui-ci peut se targuer désormais de son « bilan ». Il est de plus en plus fréquent d'entendre parler, en Hongrie et en Pologne, de l'« âge d'or » de Kadar ou de Gierek. Le communisme agirait ainsi – en partie – comme un référent identitaire : il a façonné au moins deux générations qui, bien que l'ayant mortellement combattu, en sont issues et en ont accepté certaines valeurs : nier le communisme ou le réduire à un tout négatif serait alors se nier soi-même.

Devenu clairement social-démocrate, reniant explicitement son passé bolchevik, n'assumant que l'héritage social des années 1944-1989, le néo-communisme parvient désormais à se poser en option d'autant plus moderne que le camp de Walesa est resté symboliquement installé dans les combats anticommunistes d'hier. Il est symptomatique que ce soient surtout les jeunes qui, peu intéressés, selon de récentes enquêtes, par le « passé », aient voté pour Alexandre Kwasniewski, sensibles à ses mots d'ordre, *« choisissons l'avenir »* ou *« le choix n'est plus entre Solidarnosc et le communisme mais entre la compétence et son contraire »*. Soutenu par l'Eglise, revendiquant la lutte contre l'avortement, pourchassant les « rouges » *(« les assassins n'ont pas fait leur examen de conscience et se promènent dans la rue »)* – alors qu'il n'a rien fait contre eux depuis son accession au pouvoir, montrant ainsi le caractère exclusivement instrumental de la démarche décommunisatrice –, Walesa est apparu diviseur et conservateur.

Pour l'ancienne opposition, le réveil est aujourd'hui cruel, car c'est au nom de ses propres valeurs que le corps électoral lui a infligé la défaite. Au nom de la démocratie, pour laquelle elle a si longtemps combattu. Au nom d'une certaine idée de la justice, *puisqu'elle a refusé, et cela l'honore*, une épuration qui aurait été nécessairement aveugle. De ce fait, elle a fait le lit et légitimé l'existence politique des anciens communistes, qui, quant à eux, ne *se sont guère livrés à l'introspection* attendue, estimant que l'abandon du pouvoir suffisait. Certains de ces anciens opposants légendaires de Solidarnosc auraient aimé remettre en cause la politique de non-épuration. Mais, sauf à verser *« dans un passé qui ne passerait jamais »*, il est trop tard. Tel est le prix précieux de la démocratie, si amer soit-il.

Mais c'est aussi une victoire du communisme, au sens où il a bouleversé, modelé les structures sociales qu'il a trouvées (et violées) en 1944, d'un communisme qui a urbanisé, industrialisé, « ouvriérisé » le pays, créant, comme le montrent les enquêtes sociologiques les plus récentes, une élite technocratique compétente, hier la *nomenklatura* honnie, aujourd'hui ces fameuses classes moyennes dont le pays a besoin et dans lesquelles il se reconnaît, toute morale mise à part, car il faut adhérer à l'Union européenne, à l'OTAN, et qu'il y faut tous les atouts du modernisme.

L'appui massif apporté par la jeunesse de moins de trente ans à Alexandre Kwasniewski – une jeunesse sans mémoire ? – montre que cette social-démocratie issue du communisme, qui a tout intérêt à se dépouiller de l'ancien « appareil », constitue désormais un pôle alternatif libéral et social incontournable, sinon central, de l'après-communisme.

Georges Mink et Jean-Charles Szurek *sont chercheurs au CNRS.*

De Nuremberg à La Haye : une promesse non tenue

par Michel Zaoui

L'ONU fête ses cinquante ans, chiffre symbolique que l'on voudrait synonyme de maturité. Mais cette qualité s'applique-t-elle à l'ONU ? Rien n'est moins sûr lorsque l'on constate que nombre de ses initiatives, porteuses d'espoirs à leur naissance, provoquent déceptions et découragements. Et ce n'est pas seulement parce que certains Etats membres ne respectent pas leurs obligations financières que l'Organisation ne parvient pas à acquérir une véritable crédibilité.

Certes, la création par le Conseil de sécurité, le 25 mai 1993, du tribunal international devant juger les auteurs des crimes commis sur le territoire de l'ex-Yougoslavie a représenté une initiative remarquable. Tout en se référant à cette sorte d'acquis du droit international que constitua le tribunal de Nuremberg, cette juridiction était censée réaliser un authentique progrès.

Car il ne s'agit plus d'une justice rendue par les vainqueurs, mais d'une justice plus sereine rendue par l'ensemble de la communauté internationale et dont les procédures sont mises en action non plus à l'issue du conflit mais pendant les hostilités. Procédures rendues d'autant plus efficaces et rapides qu'elles émanent du Conseil de sécurité. Mais on doit se demander si ces avancées ne dissimulent pas de nombreuses régressions.

Tout d'abord ce tribunal doit juger les seules personnes physiques et non plus également des organisations ou des groupements. Ce qui signifie que les milices serbes comme celle d'Arkan ne seront jamais jugées en tant qu'organisations criminelles. Ensuite, les crimes poursuivis aujourd'hui ne représentent qu'une partie de ceux qui rentraient dans la compétence de Nuremberg : si ce nouveau tribunal doit en effet juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, il n'aura pas à juger les crimes contre la paix, crimes qui consistent, selon le statut du tribunal de Nuremberg, en *« la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accords internationaux, ou la participation à un plan concerté ou à un complot par l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent »*.

La reconnaissance du crime contre la paix revient à transposer sur le plan international, ce qui apparaît aux citoyens d'une nation comme l'accomplissement même de l'œuvre de justice. Alors qu'à La Haye les juges, habilités selon l'article premier à connaître seulement *« des personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie »*, n'auront pas à juger les crimes contre la paix mais seulement les *« criminels de terrain »*.

Il est vrai que l'article 7 punit ceux qui ont aidé ou incité à commettre de tels crimes mais ses difficultés d'application en font un vœu pieux. D'autres articles du statut recouvrent l'ensemble des intolérables atrocités commises sur ce territoire et elles rejoindraient le statut de Nuremberg si les crimes contre la paix avaient été visés par ce nouveau texte.

> L'ONU, qui avait déjà fabriqué l'alibi humanitaire, aura créé avec le tribunal de La Haye l'alibi judiciaire. Triste anniversaire

En n'étant pas habilité à juger des crimes contre la paix, le tribunal de La Haye ne peut pas désigner l'agresseur, ni poursuivre les instigateurs de l'agression, dont la responsabilité pénale individuelle ne sera donc jamais mise en cause. De ce fait, la responsabilité internationale de l'Etat agresseur, au travers de ses dirigeants, ne pourra alors jamais être reconnue par l'ONU, ce qui aurait pu avoir pour effet de contraindre cet Etat à réparer les dommages causés par l'agression.

Dans le cas précis de l'ex-Yougoslavie, on ne peut pas aujourd'hui sérieusement contester que les dirigeants de Belgrade, auxquels sont totalement inféodés ceux que l'on a appelés les Bosno-Serbes, soient totalement responsables de la captation de 30 % de la Croatie et de plus de la moitié de la Bosnie, pays internationalement reconnus. Et si certains contestent qu'il s'agit là de crimes contre la paix, ne serait-ce pas justement à ce tribunal de dire si une telle agression a bien eu lieu, et d'en désigner les auteurs ? C'est à cette condition que l'ONU aurait pu se dégager des intérêts politiques des Etats, donner son plein sens à la notion de justice internationale et devenir enfin crédible.

Mais il faut mener la critique plus avant. Comment l'ONU peut-elle prétendre se doter d'un véritable tribunal international si la règle élémentaire de la séparation des pouvoirs, c'est-à-dire la totale indépendance du pouvoir judiciaire par rapport au pouvoir politique, n'est pas d'abord proclamée comme constituant sa pierre angulaire ? Il serait d'autant plus légitime d'attendre d'une organisation internationale une réelle séparation des pouvoirs qu'existe depuis longtemps l'absolue règle de la primauté de la loi internationale au regard de la loi interne à un pays.

Cette ambiguïté éclate dans l'acte fondateur du tribunal : parmi les motifs qui ont en effet présidé à sa création figure celui de contribuer *« à la restauration et au maintien de la paix »*. Autrement dit, la paix, tributaire de considérations éminemment politiques, passera avant l'œuvre de justice.

Aussi, malgré l'exceptionnelle qualité des juges de La Haye, leur solitude risque d'être grande : s'ils pouvaient, d'une part, juger les crimes contre la paix et, d'autre part, s'appuyer sur le principe de la séparation des pouvoirs, ils imposeraient aux négociateurs de l'ONU le respect de leurs sentences. Par voie de conséquence, un certain nombre de responsables politiques auraient dû être alors exclus de la négociation car poursuivis judiciairement.

Juger ces crimes pendant le conflit ne représente donc pas nécessairement un progrès. On peut hélas concevoir que s'impose progressivement l'idée d'une amnistie générale, amnistie qui eût été impossible si ces crimes avaient été jugés à l'issue du conflit. Si les juges de La Haye avaient la pleine compétence des juges de Nuremberg, quelle leçon d'espérance pour l'avenir ! Une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sanctionnant un Etat n'aura jamais l'efficacité symbolique d'une décision de justice condamnant les responsables de cet Etat, voire l'Etat lui-même.

Tant qu'un tribunal émanant de l'ONU décidera de l'intérêt supérieur de l'humanité dans des conditions qui ne sont pas sous-tendues par les règles élémentaires qui régissent le droit des Etats particuliers, justice ne sera pas rendue. Cinquante ans après la création d'une organisation si riche de promesses, il n'est pas acceptable que ces règles fondamentales qui permettent le fonctionnement d'un Etat singulier deviennent lettre morte quand il s'agit de la collectivité des Etats. Force est de constater que le tribunal de La Haye témoigne d'une régression manifeste par rapport au tribunal de Nuremberg.

La Haye ou les équivoques de la paix.... Parce qu'elle méconnaît le crime contre la paix, tout en faisant de la paix son souci majeur, l'Organisation internationale des *Nations unies, qui avait déjà fabriqué* l'alibi humanitaire, aura créé, avec ce tribunal, l'alibi judiciaire. Triste anniversaire.

Michel Zaoui *est avocat au barreau de Paris.*

L'absurde lutte des classes entre universités

par Didier Raoult

ETUDIANTS en colère et présidents d'universités récentes ou à prédominance littéraire manifestent leur désarroi devant une insuffisance de moyens authentifiée par un tableau diffusé par M. Bardet, ex-directeur de l'enseignement supérieur. Ce tableau a été réalisé en additionnant les moyens de toutes les universités, en les divisant par le nombre d'étudiants, ce qui a permis de définir la dotation moyenne par étudiant et par cycle en argent et en enseignants. Appliquée à l'ensemble des universités, cette moyenne montre que certaines universités sont en dessous et d'autres au-dessus de la moyenne.

Tout le combat, qui prend maintenant l'allure d'une lutte des classes entre universités nanties (les universités médicales et scientifiques) et les universités pauvres (les universités récentes et celles à prédominance sciences sociales et humaines), est basé sur l'acceptation de ces critères. Je réfute totalement la validité de ces critères.

Premièrement, ils négligent la moitié de la fonction des universités, qui est la recherche. Ce n'est donc pas par hasard qu'ont été retirés, en 1994 et en 1995, des postes d'enseignants dans les universités scientifiques et médicales les plus prestigieuses du pays en termes de recherche. Deuxièmement, ils mettent les universités devant une situation impossible : celle d'accepter tous les étudiants bacheliers en diminuant le financement global par étudiant.

Il faudra bien comprendre qu'en utilisant les seuls critères du nombre d'étudiants, qu'en sous-évaluant le coût du troisième cycle universitaire, qu'en donnant un financement aux *universités situé, pour le premier* cycle, entre 30 % et 50 % de celui donné aux lycées pour les mêmes fonctions (BTS et préparations) et, pour le deuxième cycle, situé entre 20 % et 60 % de ce qui est donné aux écoles nationales pour les mêmes fonctions, l'université – de soubresaut en soubresaut – se paupérisera jusqu'à devenir le lieu d'études de ceux qui n'auront pu aller ailleurs.

Quand demandera-t-on à la nation son avis sur ce que l'on doit payer pour l'université et qui doit le payer, sur la participation des étudiants ? Est-il licite que le nombre d'étudiants par enseignant ne cesse de baisser dans l'enseignement secondaire de l'éducation nationale et ne cesse d'augmenter dans les universités ? Sait-on que le financement moyen d'un élève du secondaire est le double de celui d'un étudiant d'université ?

> Il faudra bien comprendre que l'université va finir par se paupériser jusqu'à devenir le lieu d'études de ceux qui n'auront pu aller ailleurs

Pour sortir de la terreur qu'inspire au gouvernement l'éducation nationale, quand demandera-t-on son avis au pays ? Le *président de la République*, Jacques Chirac, nous a promis un référendum qui, seul, nous sortira des puissants corporatismes et de l'immobilisme actuel qui contraint, année après année, à *céder aux revendications les plus* pressantes en spoliant les plus anciennes universités, bien qu'elles continuent à faire face à une augmentation d'effectif, au risque de compromettre certains des intérêts vitaux de la nation, et singulièrement de la recherche universitaire.

Didier Raoult *est président de l'université de la Méditerranée (Aix-Marseille-II).*

L'Etat coûte cher à la SNCF

par Jean Sivardière

Troisième contrat de plan Etat-SNCF : comme en 1984 et 1989, on ne parle que de contraction du réseau ferroviaire et des effectifs cheminots, de recentrage sur les activités directement rentables pour la SNCF. Aucun scénario n'envisage un redéploiement du rail. C'est la logique des techno-comptables de Bercy. Elle l'emporte sur les intentions du chef de l'Etat, qui affirmait il y a peu : *« Il faut abandonner la gestion notariale qui ne considère que les données comptables. »*

Cette approche est anachronique. Les grands axes routiers et les aéroports sont saturés ; leurs riverains sont lassés des nuisances insupportables qui leur sont imposées ; les automobilistes s'inquiètent du danger des poids lourds omniprésents sur les routes. Par ailleurs, les techniques ferroviaires se sont remarquablement modernisées et diversifiées depuis une dizaine d'années, élargissant le créneau de pertinence du rail.

Or son avenir est aujourd'hui sérieusement en danger. Que lui reproche-t-on ? Son coût excessif. L'accusation est mal fondée. Parlons tout d'abord des 6 000 kilomètres de lignes dont la fermeture est envisagée... juste après le vote d'une loi volontariste sur l'aménagement du territoire. Le président de la SNCF refuse, nous dit-il, tout *« acharnement thérapeutique »*. C'est oublier que la SNCF n'a jamais mis en œuvre la moindre thérapie !

Depuis des décennies, il n'y a eu sur les lignes dites à tort *« secondaires »* ni investissement ni effort commercial ; les performances se sont dégradées faute d'entretien, et les méthodes d'exploitation, lourdes et coûteuses, n'ont pas évolué d'un iota.

La SNCF s'est contentée, au coup par coup, de transferts sur route : l'évolution démographique rendait certains d'entre eux inévitables mais, le plus souvent, il s'agissait d'une solution de facilité. Ce sont aujourd'hui des lignes régionales et interrégionales importantes qui sont visées. C'est la cohérence du réseau qui est mise en cause.

Il faut apurer toute la dette. On a bien trouvé 100 milliards pour le Lyonnais, 11 pour Bull et 20 pour Air France

L'expérience conduite avec succès par un exploitant privé, la CFTA, sur deux lignes de Bretagne à faible trafic potentiel l'a démontré : grâce à un matériel adapté, un personnel polyvalent et une bonne promotion commerciale, on peut accroître sensiblement l'offre et la fréquentation tout en diminuant les coûts. Ce n'est pas le rail en soi qui coûte cher, c'est la SNCF.

La réforme Haenel, en transformant les régions en autorités organisatrices des transports régionaux, va rapprocher judicieusement décideurs et usagers : si la SNCF veut abandonner une ligne, la ou les régions concernées doivent, avant tout transfert sur route, l'obliger à l'affermer à un exploitant moins coûteux et plus attentif aux besoins des voyageurs et des entreprises.

Venons-en à la contribution publique annuelle au fonctionnement de la SNCF. Le véritable coût de fonctionnement du rail pour l'Etat, et accessoirement les régions, n'est pas de 50 milliards – chiffre régulièrement cité avec insistance, voire complaisance – mais de 20 : 6 pour les services régionaux, 3 pour ceux d'Ile-de-France et 11 pour les charges d'infrastructure.

Les 18 milliards destinés aux retraites des cheminots et les 4 milliards versés par l'Etat au service annexe d'amortissement de la dette concernent le passé. Comme les précédents, les 8 autres milliards consacrés par l'Etat aux tarifs sociaux n'ont rien à voir avec le coût du fonctionnement actuel du rail.

Malgré cette contribution publique, la SNCF est en déficit : sans doute plus de 11 milliards cette année. Faut-il s'en étonner ? Actionnaire unique de la SNCF et responsable de la politique des transports, l'Etat a un comportement incohérent.

Sans le TGV, la SNCF aurait perdu pied face à la concurrence aérienne et autoroutière. L'Etat l'a poussée à investir massivement et à un rythme très rapide dans le réseau TGV, mais, à l'exception d'une subvention de 30 % accordée au TGV-Atlantique, sans lui apporter les capitaux nécessaires. La SNCF est aujourd'hui écrasée par une dette de 175 milliards. On comprend l'amertume des cheminots : sans ses frais financiers de 14 milliards, elle serait bénéficiaire.

Le rail est le seul mode de transport en concurrence avec tous les autres. Les conditions dans lesquelles s'exerce cette concurrence sont donc cruciales. Or les transporteurs routiers n'assument que pour moitié environ leurs charges d'infrastructures et prennent de sérieuses libertés avec la législation du travail et le code de la route. La sous-tarification du transport routier qui en résulte fait perdre à la SNCF quelques milliards de recettes par an et freine l'essor du transport combiné.

Enfin, le développement accéléré du réseau autoroutier, sans le moindre souci de rentabilité, comme l'a fait observer la Cour des comptes, contribue à déstabiliser le rail en encourageant à l'excès les déplacements routiers, sans parler des primes à l'achat de voitures neuves.

La SNCF coûte cher à l'Etat, c'est vrai, mais l'Etat coûte cher à la SNCF. Il est légitime que l'Etat exige de la SNCF la réforme de ses structures, la maîtrise de ses coûts (ce qui peut impliquer certaines adaptations du statut des cheminots), l'accentuation et l'adaptation de ses efforts commerciaux. Mais la remise en ordre doit concerner aussi la politique de l'Etat : les changements d'ordre institutionnel ne peuvent suffire.

L'Etat doit apurer intégralement la dette de la SNCF, qui, pour l'essentiel, ne résulte pas d'erreurs de gestion de l'exploitant mais des carences de l'actionnaire. Cela a été fait en Allemagne au prix d'une forte augmentation des taxes sur les carburants. On a bien trouvé 100 milliards pour le Crédit lyonnais, 11 pour Bull et 20 pour Air France.

L'Etat et les régions doivent mieux prendre en charge le financement des infrastructures ferroviaires : il est anormal que le réseau classique de la SNCF souffre de sous-investissement depuis des années alors qu'on dépense sans compter pour les routes (83 % des investissements des collectivités locales pour les déplacements leur sont consacrés).

Des conditions équitables de concurrence doivent être établies entre le rail et la route. L'écart actuel des taxations du gazole et de l'essence n'a aucune justification économique. Il doit disparaître progressivement car il prive l'Etat des ressources nécessaires pour relancer le rail.

Plus généralement, chaque mode de transport doit acquitter ses coûts écologiques et sociaux. L'ordre de grandeur de ceux-ci pour la route est connu (3 % du PIB). Faudra-t-il attendre leur estimation au centime près pour qu'on en tienne compte dans la tarification et qu'on valorise enfin les qualités du rail : faible consommation d'espace et d'énergie, sécurité, nuisances réduites ?

Jean Sivardière est président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) et membre du Conseil national des transports.

Refonder le consensus sur la dissuasion nucléaire

par Pascal Boniface et François Thual

La décision de mettre fin au moratoire et de procéder à une série d'essais annoncée le 13 juin par le président Chirac a suscité de très vifs débats à l'intérieur et au-dehors de nos frontières. En France, les réactions positives ou négatives ont été fort nombreuses. Il n'est pas exagéré de dire que jamais depuis la sortie des organismes militaires intégrés de l'OTAN en 1966 un sujet d'ordre stratégique n'a suscité une polémique d'une telle ampleur.

Les auteurs de ces lignes n'ont pas la même position sur la série d'essais nucléaires en cours. L'un de nous l'approuve, l'autre la juge regrettable. Nous avons par ailleurs voté pour des candidats différents lors de la dernière élection présidentielle. Pour autant, nous partageons la conviction que, au-delà de ce débat sur les essais, les bases d'un nouveau consensus sur la dissuasion nucléaire existent. Ce consensus peut se dégager entre l'ensemble des grandes formations politiques gouvernementales – qu'elles soient aujourd'hui au pouvoir ou dans l'opposition –, dont seuls semblent s'exclure les partis de type protestataire.

Les bases de ce nouveau consensus reposent sur trois points, qui étaient encore contestés il y a peu.

Le premier est que la dissuasion nucléaire demeure indispensable pour la sécurité de la France. Les prophètes d'un monde post-nucléaire – il y en a de tous bords – peuvent se repentir. La disparition de l'URSS a certes fait qu'il n'y a plus aujourd'hui de menace militaire sur notre territoire. Les conflits récents dans lesquels la France a été impliquée d'une façon ou d'une autre (guerre du Golfe, ex-Yougoslavie) ne sont pas de nature à faire jouer la dissuasion nucléaire. Ils se produisent sur des théâtres extérieurs sur lesquels les armes nucléaires n'ont jamais été – pas plus avant qu'après la chute du mur de Berlin – opérantes.

La dissuasion n'a jamais été conçue comme une réponse à tous les défis militaires. Sa fonction unique mais essentielle est de garantir notre intégrité territoriale et les intérêts jugés vitaux par le président de la République. C'est l'essence d'une politique de défense. Or, qui pourrait dire aujourd'hui que nous n'avons plus besoin de défense ?

Tant que la France aura un territoire et des intérêts fondamentaux à protéger, la dissuasion nucléaire en sera l'ultime garantie. Si le premier point du nouveau consensus porte sur le principe de la dissuasion, le second porte sur sa nature. Nous nous réjouissons de voir que les concepts d'utilisation des armes nucléaires – qui ont eu des adeptes aussi bien à gauche qu'à droite – ne sont plus en vogue. Les dissuasions du fort au fou, du fort au faible, les menaces de frappes dites chirurgicales, la volonté de mettre au point des armes nucléaires miniaturisées pour faire des frappes dites décapitantes, ont été solennellement condamnées par le président de la République.

Le débat en cours aura eu le mérite de mettre fin à des théories dangereuses

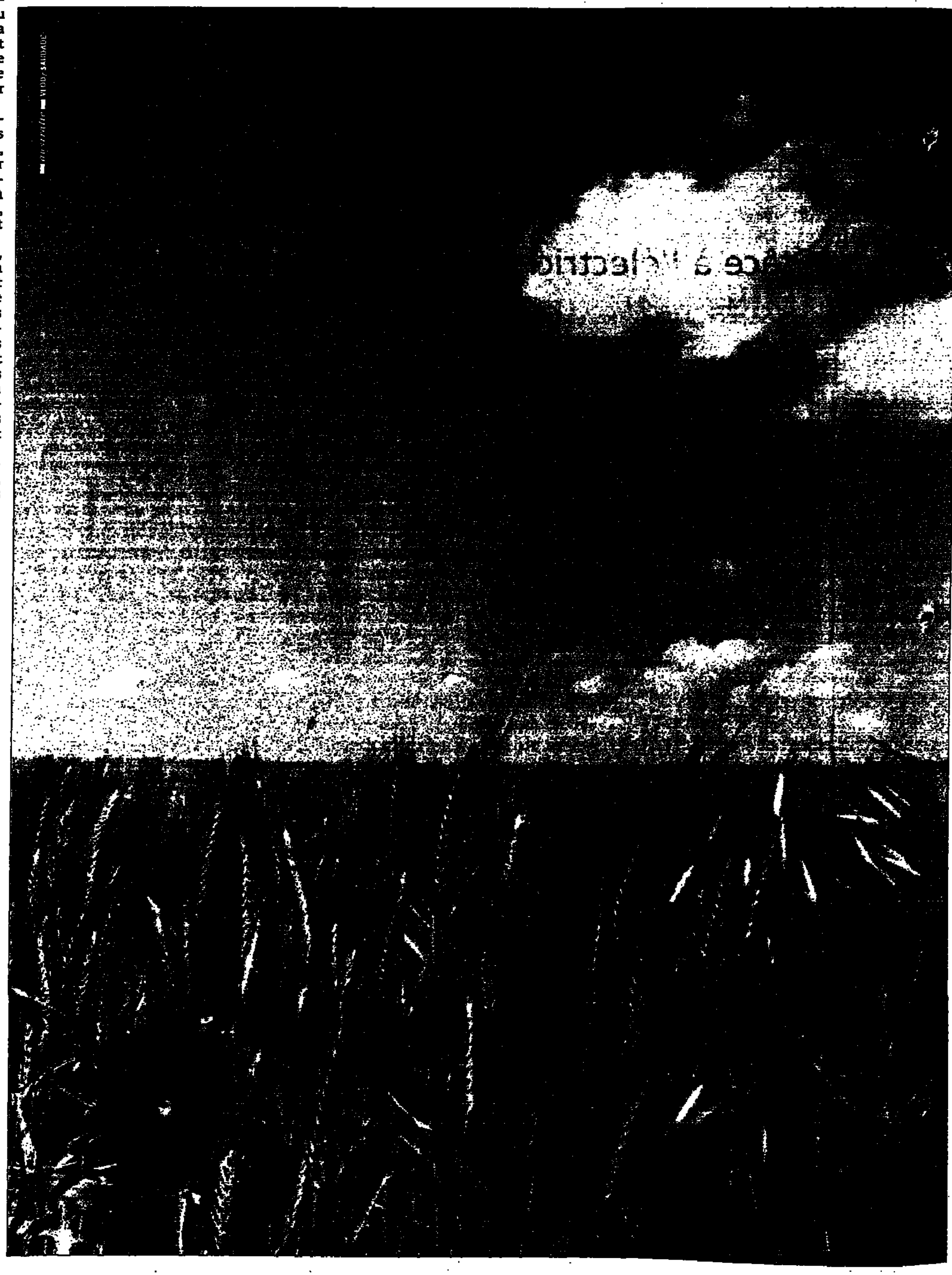
Une frontière très nette entre les armes conventionnelles et les armes nucléaires doit être fixée de façon étanche. Les premières peuvent avoir les caractéristiques de précision évoquées plus haut parce que leur but est d'être utilisées pour un conflit. Les secondes au contraire doivent en empêcher le déclenchement. Il faut donc éviter de les « domestiquer » pour les rendre plus facilement utilisables.

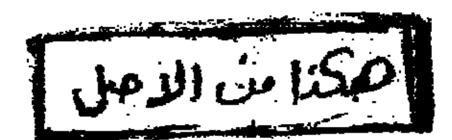
Ce débat sur les essais nucléaires aura eu le mérite de mettre fin à ces théories dangereuses voire délirantes.

Enfin, l'articulation entre la force nucléaire française et la défense européenne est désormais admise par tous les partisans de la dissuasion. L'objectif est fixé. Sa réalisation, ses conditions et son calendrier peuvent être débattus. Il nous paraît clair que ce processus est souhaitable pour la France : celle-ci ne peut donner l'impression d'être « nucléairement » égoïste. La France ne peut vouloir à la fois demeurer une puissance nucléaire et appeler à la construction d'une identité européenne de défense sans établir un lien entre les deux. C'est souhaitable pour l'Europe.

Sans dissuasion européenne, il n'y a pas de véritable défense européenne et donc pas de véritable Europe. Enfin, ce processus viendra couronner la construction de l'Europe politique et de la défense commune, mais ne peut, évidemment, la précéder.

Pascal Boniface et François Thual sont respectivement directeur et membre de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) de l'université Paris-Nord.





LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

Le Monde DES LIVRES
VENDREDI 24 NOVEMBRE 1995

Oswald, le mort mis à nu

Norman Mailer est de retour. A sa manière : démesurée. Avec une « folle » enquête sur l'assassinat de Kennedy

**OSWALD
UN MYSTÈRE AMÉRICAIN
(Oswald's Tale
An American Mystery)**
de Norman Mailer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Grandjouan,
Plon, coll. « Feux croisés »,
670 p., 168 F.

Il venait d'avoir vingt-quatre ans, ce jeune homme du Sud prénommé Lee, en souvenir du général Lee Oswald. Personne ne faisait attention à lui, ce matin-là. Dallas (Texas) attendait le séduisant et charismatique président des Etats-Unis, John Fitzgerald Kennedy. C'était il y a tout juste trente-deux ans, le vendredi 22 novembre 1963. Lee Oswald rêvait d'avoir un destin. Il allait l'avoir. Il voulait être connu. Il allait être mêlé à une tragédie et léguer au monde entier un mystère. Mais il n'avait plus que deux jours à vivre.

Les images, brouillées, d'un mauvais film d'amateur sont célèbres. Il est un peu plus de midi quand la limousine présidentielle ralentit, en tournant dans Main Street. Le président lève la main, la porte à sa tête et s'écroule. Une silhouette en rose, Jackie Kennedy, rampe vers l'arrière de la voiture. Le président ne survivra pas. On arrête Lee Harvey Oswald. Deux jours plus tard, il est abattu par Jack Ruby, qui affirme avoir voulu débarrasser le monde de ce *« taré »*.

Depuis trente ans donc, livres, films, journaux, télévisions n'ont cessé de chercher les raisons de la mort de *« JFK »*, de mettre en doute la culpabilité d'Oswald, de vouloir trouver « le » sens de l'épisode de Dallas, en identifiant les commanditaires du crime. Parmi les très beaux textes suscités par ce sujet, il faut rappeler le roman *Libra* de Don DeLillo (1), et son exploration subtile du complot ayant conduit à la mort de Kennedy. Il était fatal qu'un jour vienne le tour de Norman Mailer. On peut même s'étonner qu'il ait attendu d'être septuagénaire pour se saisir de cette affaire. Norman Mailer, grand écrivain américain, est célèbre pour ses empoignades avec l'Amérique et tout ce qu'elle véhicule de conventions, de conformisme et de puritanisme. Il fut explosif et tonitruant, six fois marié, neuf fois père, un peu boxeur, une fois candidat à la mairie de New York, ardent adversaire du « politiquement correct » avant même que celui-ci ne soit formalisé.

« C'est de l'accumulation des détails que naît la vérité »

On pouvait attendre de Mailer une monumentale construction sur *« la machination qui a tué Kennedy »*. Il fait l'absolu contraire, en choisissant de s'intéresser au seul Oswald, dans un gros livre, une enquête « folle » à force d'être minutieuse. Avec Lawrence Schiller, qui avait déjà travaillé avec lui sur Gary Gilmore (2), Mailer a eu accès aux archives du KGB sur les deux ans passés par Oswald à Minsk (où il a rencontré celle qui est devenue sa femme, Marina), documents auxquels il a ajouté des entretiens avec ceux qui avaient connu Oswald à l'époque. Cette première partie, *« Oswald et Marina à Minsk »*, est un livre en soi, qui a beaucoup plu aux Américains, si peu informés de la vie à l'Est. La seconde partie, « Oswald en Amérique », a été critiquée de manière plus négative. Les informations y sont moins neuves, mais c'est comme un autre livre, où Mailer, enfin, formule des hypothèses – ce que l'Amérique n'aime guère.

« Je tiens à insister sur la qualité de "document" de ce livre. Rien n'y est romancé », précise Norman Mailer si on lui demande comment le romancier en lui intervient dans cette histoire. C'est pourtant le roman d'Oswald, ce *Mystère américain* (que Mailer aurait appelé *Une tragédie américaine*, s'il n'y avait eu, en 1925, le fameux livre de Theodore Dreiser) : la fabrication, par Mailer, d'un héros tragique, en lieu et place du « minable » Lee Harvey Oswald. Et c'est aux romanciers russes que Mailer rêve de se mesurer : *« Il ne faudrait pas me pousser beaucoup pour que je dise qu'on n'a rien écrit de mieux que l'œuvre de Dostoïevski et celle de Tolstoï. »* Mailer a-t-il enfin trouvé « son » meurtrier, son Raskolnikov ? Peut-être.

Au « qu'est-ce qui a tué Kennedy ? » – quels intérêts ? quelles forces politiques ? –, il veut substituer un « qui a tué Kennedy ? ». Sa réponse est : « sans doute Oswald, seul. » *« Non qu'il n'y ait eu aucun complot,* explique-t-il. *Il y avait pléthore de complots pour tuer le président. Mais on ne peut pas exclure qu'un homme seul, Oswald, se soit faufilé entre tous les complots et ait accompli, lui, le meurtre. »* En effet. Mais ce livre ne parvient pas à le démontrer. Ce qui ne prouve pas que Mailer échoue. Acharné à donner « des faits, des faits, des faits », il établit pourtant avec son lecteur, comme souvent, une relation passionnelle. On change d'opinion et d'humeur à plusieurs reprises quand on plonge dans cet énorme texte. On est fasciné par certains personnages, ébloui du talent de Mailer pour faire surgir d'une masse de documents et de témoignages une personne – Oswald. Mais on est parfois accablé de l'abondance de détails, d'entretiens « bruts ».

« A mes yeux, c'est indispensable, affirme Mailer. *Je répète que ceci est un document. Le romanesque aurait été néfaste. Par exemple, Marguerite Oswald, la mère de Lee, est le plus beau personnage qu'on puisse trouver. Inutile de l'imaginer. »* Certes, elle est là *« avec son ego demesuré, ses illusions sur elle-même, son audace solitaire et ses os glacés, ses humiliations perpétuelles qui la brûlent comme des plaies. Oui, elle est digne de Dickens. »* Mais pourquoi considérer qu'elle a *« déjà fait tout le travail »* et reprendre tant d'extraits de ses interrogatoires, parsemés de *« nous avons regardé la télévision »*, *« nous avons éteint »*, *« j'étais très occupée avec les bébés »*, etc. ? *« Je me réfère toujours à cette phrase de Thomas Mann, à laquelle je crois profondément*, répond Mailer. *"Seul ce qui est exhaustif est intéressant". C'est de l'accumulation des détails que naît la vérité. »*



Norman Mailer : « L'histoire n'est pas absurde, le meurtre de Kennedy non plus. Oswald a un destin et il y a un sens dans tout cela »

GOTTFRIED HELNWEIN IN « FACES » ED. STEMMLE

On aurait envie d'engager le débat, sur « vérité » – qui est profondément l'enjeu du roman – et « effet de réalité » – qui naît, dans le document, de l'accumulation de détails. Ce serait une mauvaise manière faite à Mailer, un acharnement à bouder son plaisir, car, une fois acceptée l'immersion dans cet océan de détails, *Un mystère américain* devient passionnant. Et irracontable. *« Un cliché prétend que traduire, c'est trahir,* dit Mailer; *moi, je considère que résumer, c'est trahir. »* A propos de ce livre, on ne peut qu'être d'accord. Toute manière de le résumer le falsifie. Oswald est à découvrir par le lecteur. Il émerge lentement de ses contradictions, de la lourdeur de sa brève existence, des récits de sa mère, de sa femme Marina, de ses amis. Orphelin de père, enfant dyslexique, adolescent nourri de lectures révolutionnaires, jeune homme engagé dans les « marines » – où il se sent comme une personne déplacée – ; puis le séjour en Union soviétique, le retour au Texas et la montée vers le drame.

A travers cette « histoire exemplaire », Mailer affirme se battre contre *« l'absurde qu'on veut faire régner partout aujourd'hui. L'histoire n'est pas absurde, le meurtre de Kennedy non plus. Oswald a un destin et il y a un sens dans tout cela »*. Ce sens, on aimerait que Mailer le décrypte vraiment. Quand on lit ses mots de conclusion – *« Il est temps de conclure la triste histoire d'un jeune Américain parti vivre à l'étranger et qui a trouvé une tombe au Texas. Disons donc adieu à son vieux rêve opiniâtre de triomphe politique, d'approbation conjugale et de destin grandiose. Qui d'entre nous peut dire que ce rêve n'a aucun rapport avec le nôtre ? »* –, on voudrait que commence un autre livre, le vrai grand roman de Norman Mailer, sa vision toute personnelle de la même histoire : l'invention grandiose de la tragédie Oswald-Kennedy, une manière d'approcher la vérité, enfin, par la fiction. Ce n'est pas le moindre mérite d'*Un mystère américain* que de susciter cette envie-là.

Josyane Savigneau

(1) Stock, 1989.
(2) *Le Chant du bourreau*, Laffont, 1980.

L'histoire « sensible » des croisades

Le neuvième centenaire de l'appel de Clermont, coup d'envoi des expéditions d'Orient, mobilise davantage les médias que les spécialistes. Une historiographie longtemps partisane

Le 27 novembre 1095, au terme d'un concile, fort stratégiquement tenu à Clermont, hors du domaine capétien comme de l'influence de l'empereur germanique, le pape Urbain II s'adressa à la foule. Ancien moine clunisien devenu évêque à la demande du réformateur Grégoire VII, le pontife lança ce jour-là ce qu'il est depuis convenu de nommer un *« appel à la croisade »*. Que dit-il réellement ? Formellement, nul ne le sait. Hormis Foucher de Chartres, chapelain d'Etienne de Blois, l'un des premiers croisés, qui assistait au prêche et en transmit dix ans plus tard la substance, les témoins oculaires ont rarement parlé.

C'est donc au péril de reconstitutions approximatives que les historiens dissertent depuis des siècles sur le projet initial du pape, ses motivations surtout – porter secours aux chrétiens d'Orient, canaliser la violence guerrière prohibée dans cette société chrétienne dont rêvent les clercs, unir l'élan rédempteur des pèlerinages et le sursaut millénariste qui promet un au-delà prochain dans ce monde résolument vieux. Pour les historiens modernes, ces campagnes orientales furent souvent propices aux récits d'aventures. Jacques Heers, aujourd'hui, reprend le flambeau, trop volontiers abandonné aux romanciers. Plus soucieuse de retrouver la spiritualité qui fut à l'origine de l'épopée (puisque c'est bien ainsi que l'épisode était lu), la perspective eschatologique fut défendue par Paul Alphandéry et son disciple Alphonse Dupront. Le regard sur les contingences ordinaires – flux commerciaux, rivalités politiques – a proposé dans le même temps une laïcisation de l'histoire des croisades qui tournait résolument le dos au mythe, dissimulant mal une mauvaise conscience de l'homme occidental devant cette violence spirituelle qu'il ne parvenait plus à trouver légitime. Le sujet intéressait toujours mais la prudence était devenue la règle.

Un objet d'étude où la prudence est devenue la règle

Désormais, les historiens des mondes chrétien, juif et musulman s'interrogent sur ce phénomène qui fractura le monde méditerranéen plus sûrement que les confrontations confessionnelles, en place dès les VIIe-VIIIe siècles. Eléments fédérateurs, le commerce de l'islam et les influences artistiques croisées sont remis en cause avec l'invasion des Turcs Seldjoukides venus d'Asie centrale et le début des expéditions des chrétiens d'Occident vers la Terre sainte. Significativement, le précieux *Atlas historique du monde méditerranéen*, de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau (1) qui paraît ce mois-ci n'utilise pratiquement plus la vision synthétique des deux bassins méditerranéens – oriental et occidental – au-delà du temps des croisades.

Ce temps n'est plus qu'*« une source de très grands malheurs »* pour Jacques Le Goff. Soucieux d'éviter tout malentendu en cette fin de XXe siècle en proie aux intégrismes, le médiéviste substitue la formule de *« guerre sacrée »* au cliché de *« guerre sainte »*, trop facile parallèle de la vision tout aussi simpliste du Djihad islamique. Evoquant le sac de Jérusalem de l'été 1099 ou celui de Constantinople en 1204, Le Goff parle de *« pages honteuses de l'histoire de l'Occident chrétien »*. Faut-il alors renoncer à toute vision synthétique de cette aventure hors normes et se contenter de compiler les communications plus ou moins disparates de colloques « œcuméniques » ? Rééditer des classiques, qui pour vertueux qu'ils paraissent, datent souvent ? On déplorera davantage que le récent *Du Sacré*, de Dupront (Gallimard, 1987), ne soit plus disponible et que la commémoration du concile de Clermont n'ait pas été le prétexte de redécouvertes. Tel cet indispensable *Recueil des historiens des croisades* entrepris à la fin du siècle dernier.

L'historien comme le lettré ne devraient pas être piégés par une soumission de l'histoire à l'actualité. Faisons confiance aux années à venir... L'image de Godefroy de Bouillon en avoué du Saint Sépulcre n'aura neuf siècles qu'à l'été 1999.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Dont Catherine Petit signe la cartographie (Payot, 96 p., 130 F).

L'ÉDITION

■ **Réorganisation du Mercure de France.** A la suite de la disparition de Simone Gallimard (*Le Monde* du 25 octobre), c'est sa fille, Isabelle, qui prend en charge la coordination et le développement éditorial du Mercure de France. Antoine Gallimard (PDG du groupe Gallimard et frère d'Isabelle) en sera nommé PDG à l'occasion d'un prochain conseil d'administration. L'attribution des prix Goncourt et Médicis à Andreï Makine, publié par le Mercure de France, donne un bel élan à la maison d'édition où seront poursuivies, selon Isabelle Gallimard, *« la découverte de jeunes auteurs ainsi que l'exploitation du fonds »*. Une collection de poches à 12 et 15 francs, dirigée par Coline Faure-Poiré, vient d'être lancée ; elle publiera, en deux livraisons, dix-huit titres par an. Parmi les premiers textes déjà parus, tous postfacés, citons ceux d'Achim von Arnim, Hoffmann, Horace Walpole, Lydia Cabrera ou Gianbattista Basile.

■ **Les archives de Marguerite Duras à l'IMEC.** L'auteur de *L'Amant* a décidé de confier à l'institut Mémoires de l'édition contemporaine l'ensemble de ses archives littéraires, qui comprennent les différentes versions manuscrites de ses œuvres, sa correspondance, ses dossiers de travail, ainsi que ses entretiens radiophoniques ou télévisés et des documentaires audiovisuels. L'IMEC complétera ces archives par un fonds d'études regroupant éditions et traductions des livres de Duras, ouvrages critiques, études universitaires, dossiers de presse etc. Il sera ouvert prochainement aux chercheurs (Renseignements : 42-61-29-29).

■ **Procès autour de Brecht.** La fille de Bertolt Brecht, Marie Brecht-Schall, a obtenu du tribunal de grande instance de Paris la condamnation à 50 000 francs de dommages et intérêts de John Fuegi, auteur du livre *Brecht et compagnie* (« Le Monde des livres » du 10 mai et *Le Monde* du 19 juin), et de son éditeur français Arthème-Fayard, qui devra insérer dans tout nouvel exemplaire un encart mentionnant cette décision judiciaire. Le biographe a été condamné non pour avoir présenté le dramaturge comme un antisémite ou comme s'étant attribué indûment la paternité de ses œuvres, mais pour avoir mis en doute la filiation de Marie Brecht-Schall.

La solitude de Taslima Nasreen

Dans son exil berlinois, l'écrivain bangladais continue à être l'objet de vives attaques

Dans son deux-pièces au cinquième étage d'une maison bourgeoise, non loin du prestigieux Kurfürstendamm à Berlin, Taslima Nasreen, dont la tête est toujours mise à prix par les fondamentalistes de son pays, vit en recluse. Depuis juin dernier, elle a quitté l'exil suédois pour trouver refuge dans cet appartement aux murs blancs, garni d'un mobilier standard, que l'office allemand des échanges universitaires (DAAD) a mis à sa disposition. Le contrat prendra fin en décembre.

« Après, je ne sais pas où aller », dit-elle visiblement éprouvée par des accusations qu'un journaliste du quotidien munichois *Süddeutsche Zeitung* a récemment lancées en prétendant que l'écrivain féministe aurait délibérément provoqué les mollahs – y compris avec des écrits frôlant la pornographie – dans le seul but de devenir célèbre. Elle aurait ainsi joué *« les fausses martyres »* afin de pouvoir côtoyer les « grands » de ce monde, de François Mitterrand à Klaus Kinkel, de Susan Sontag à Günter Grass. Elle serait aussi coupable de servir de fer de lance à l'impérialisme culturel de l'Occident dans cet Etat du Bangladesh qui, d'ailleurs, n'aurait pas de leçons à recevoir en matière d'égalité, puisque trente femmes siègent au Parlement et que le premier ministre même est une femme. On avait pu entendre des accusations du même ordre en France lors de la remise du prix Sakharov au Parlement européen de Strasbourg (*Le Monde* du 16 décembre 1994).

Taslima Nasreen est offusquée : *« Il semble ignorer comment ces femmes arrivent au pouvoir. Pour la plupart, elles y accèdent après l'assassinat de leur père ou de leur frère. La plupart d'entre elles sont d'ailleurs sélectionnées par des hommes et non élues et servent de faire-valoir à la politique des hommes. »* En l'absence de toute connaissance réelle du pays, son détracteur prétend se faire le porte-parole de certains intellectuels bangladais. *« Quel genre d'intellectuels ?* se demande l'écrivain. *Il y a aussi des intellectuels parmi les fondamentalistes. D'autres sont jaloux parce qu'ils sont restés inconnus en Occident. Alors ils inventent des histoires calomnieuses et cherchent à se faire connaître en m'attaquant dans les journaux. »* C'est ainsi qu'elle explique le changement d'attitude de Daud Haider, écrivain bangladais vivant en exil à Berlin, pourchassé lui-même par les fondamentalistes et qui avait soutenue Taslima Nasreen contre eux. Dans une interview au quotidien berlinois *Taz*, il l'accuse, lui aussi, d'être une fausse victime, un mauvais écrivain qui, pour attirer l'attention sur elle, ne se serait pas gênée d'inclure des *« fantaisies pornographiques »* dans ses écrits.

CONTRADICTIONS

Cette jeune femme de trente-trois ans qui veut défendre les plus démunies dans son pays, toutes ces femmes violées, mutilées, répudiées au nom du Coran qu'elle a connues à l'hôpital de Dacca lorsqu'elle y travaillait comme gynécologue, se sent devenir victime de sa subite célébrité. *« Dans une société patriarcale comme la mienne, il suffit de désigner une partie du corps pour être taxé de pornographe. Ecrire le mot « poitrine » peut vous attirer des ennuis. »* Aussi ses détracteurs ne sont pas à une contradiction près.

Après avoir insisté sur l'absence d'un réel danger émanant de ces prétendus « groupuscules de mollahs » qui ont prononcé la *fatwa* contre elle, le journaliste du quotidien munichois évoque l'importante protection policière dont Taslima Nasreen aurait bénéficié. Pourquoi un Etat déciderait-il de protéger une citoyenne qui ne serait pas réellement en danger de mort ? Pour finir, il lui enjoint de rentrer chez elle au lieu de continuer à vivre sur les deniers de l'Etat allemand. Les deux ans de prison qui l'attendent seront vite passés.

Taslima Nasreen risque, en effet, une peine de prison pour avoir affirmé – selon un journal bangladais local – que *« le Coran devrait être révisé de fond en comble »*, alors qu'elle visait la loi islamique et non le Coran. Mais le gouvernement bangladais, sous la pression des fondamentalistes, ne plaisante pas avec des offenses religieuses depuis que l'islam est redevenue religion d'Etat en 1988.

Taslima Nasreen aimerait bien rentrer dans son pays, mais elle sait aussi qu'elle risque sa vie dans des prisons infiltrées par les fondamentalistes. Et si elle s'en sort vivante, que ferait-elle ? Exercer son métier de gynécologue à l'hôpital de Dacca est exclu. Traquée, isolée, dénigrée, l'écrivain se sent très seule. Elle continue à écrire, bien sûr. Elle écoute de la musique bangladaise. Le mal du pays la guette. Des encouragements lui parviennent pourtant des écrivains allemands : Günter Grass se dit aussi traqué qu'elle, Günter Walraff, *« la tête de Turc »*, lui dit de tenir bon, Peter Schneider lui propose un débat public.

Mais les déceptions la rattrapent. Le Prix de la paix des libraires allemands vient d'être décerné à l'orientaliste Annemarie Schimmel (*Le Monde* du 9 septembre 1995) qui a attaqué Taslima Nasreen et Salman Rushdie. Taslima Nasreen se dit choquée. Comment, se demande-t-elle, peut-on attribuer un tel prix à quelqu'un qui, dans son apologie de la culture islamique, oublie d'évoquer les atrocités commises au nom de cette religion ou la servitude de la femme érigée en dogme ? Taslima Nasreen ne comprend pas : *« Pourquoi s'attaque-t-on à moi au lieu de s'en prendre à ceux qui veulent me tuer ? »*

Brigitte Pätzold

Etats-Unis : distribution des prix

Les quarante-cinquièmes National Book Awards, qui sont à la littérature américaine ce que sont les Oscars pour le cinéma, ont été attribués le 15 novembre. La cérémonie, qui réunissait six cents personnes au Plaza Hotel de New York, est, comme chaque année, l'occasion de collecter des fonds pour le programme de la Fondation du National Book connu sous le nom de The Writing Life et qui a pour objectif de parrainer des discussions littéraires dans les bibliothèques, les écoles, les réserves indiennes, les prisons, les maisons de repos... Chaque prix est doté d'un montant de 10 000 dollars (50 000 F). C'est le poète Stanley Kunitz qui, à quatre-vingt-dix ans, a obtenu le prix Poetry avec *Passing Through : the Later Poems, New and Selected* (Norton). Philip Roth, qui a été préféré notamment à Madison Smartt Bell, a reçu le prix Fiction pour son vingt et unième roman, *Sabbath's Theater* (Houghton Mifflin) ; il avait été nommé six fois depuis 1960, date à laquelle il avait déjà reçu ce prix pour son premier livre *Goodbye, Colombus*. Souffrant, il n'a pu assister au dîner mais il a envoyé un texte citant un passage d'une lettre de Herman Melville à Nathaniel Hawthorne : *« I have written a wicked book and feel spotless as the lamb »* (j'ai écrit un méchant livre mais je me sens blanc comme un agneau). En 1994, le prix avait été attribué à William Gaddis pour *A Frolic of His Own* (« Le Monde des livres » du 3 février) – à paraître en français chez Plon, en 1997 et non en 1996 comme cela avait été annoncé. Pour la non fiction, le prix a été attribué à Tina Rosenberg pour *The Haunted Land : Facing Europe's Ghost After Communism* (Random House Inc.), un regard sur l'Allemagne, la Pologne et les Républiques tchèque et slovaque face à leur passé communiste.

■ **A TOUT PRIX.** Les prix Campiello (Italie) et Médicis (France) vont être jumelés, ont annoncé Mario Carraro, président, et Giustina Destro, vice-présidente du premier – un des trois grands prix littéraires italiens – et Marcel Schneider, président, et Francine Mallet, secrétaire générale du second. Le prix Campiello n'a pas de jury fixe, les ouvrages sélectionnés par des critiques sont envoyés à un échantillon de lecteurs. A terme, la conséquence devrait en être la traduction immédiate et réciproque des livres couronnés. Par la suite, ce jumelage devrait s'étendre à l'Espagne puis à l'Allemagne. En Espagne, le Prix national de poésie a été attribué à Luis García Montero pour *Habitaciones separadas*. Agé de trente-six ans, il est professeur à l'université de Grenade et est un des représentants du mouvement Nueva Sentimentalidad.

■ **RUSSIE.** Natalia Pertsova vient de publier un dictionnaire entièrement consacré à Vélimir Khlebnikov et à ses néologismes. Cet ouvrage, qui est le résultat d'un travail titanesque, devrait satisfaire les historiens et tous les passionnés de littérature russe. Velimir Khlebnikov (1885-1922), célèbre poète avant-gardiste, avait axé ses recherches sur l'évolution du vocabulaire poétique. Il créa de nombreux néologismes par variation autour d'une même racine ou par association de mots.

COLLOQUES BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **RENCONTRE AVEC JACQUES ATTALI.** La librairie Le Bibliophane organise une rencontre avec Jacques Attali, dimanche 26 novembre à 16 heures (26, rue des Rosiers, 75004 Paris).

■ **LE HUITIÈME SALON DE LA LITTÉRATURE EUROPÉENNE** se tient à Cognac du 24 au 26 novembre. Différents débats seront organisés. Chaque journée sera consacrée à un thème : « Littérature et histoire », vendredi 24 ; « Nouvelle littérature anglaise », samedi 25 ; « Cinéma et littérature », dimanche 26. A noter, également, les expositions consacrées à Jean de La Fontaine, le cinéma et la littérature, et les romancières anglaises (89, rue Aristide-Briand, 16100 Cognac. Rens. (16) 45-82-88-01).

■ **« LES AMIS DE LÉON TOLSTOÏ »** tiendront leur colloque annuel samedi 25 novembre à partir de 9 h 30 ; il sera consacré au « Caucase dans la culture russe », et en particulier dans l'œuvre de Tolstoï (Institut d'études slaves, 9, rue Michelet, 75006 Paris. Tél. 43 26 50 89).

■ **ROBERT DESNOS.** Dans le cadre du cinquantième anniversaire de la mort de l'écrivain, l'Association des amis de Robert Desnos organise une journée d'études, samedi 25 novembre de 9 h 30 à 17 heures. Neuf communications feront le point des connaissances actuelles sur l'œuvre du poète surréaliste, ainsi que sur sa production lyrique des années 1930-1940 (ENS de Fontenay/Saint-Cloud, 31, av. Lombart, 92266 Fontenay-aux-Roses. Rens. Laurent Flieder, 39-56-84-76).

■ **A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BORIS SOUVARINE**, l'Institut d'histoire sociale organise un colloque, lundi 27 novembre. Les deux séances, présidées successivement par Jean-François Revel et Emmanuel Le Roy Ladurie, permettront aux différents intervenants d'étudier le rôle joué par Souvarine dans la résistance au communisme (IHS, 4, av. Benoît-Frachon, 92023 Nanterre, RER Nanterre-Ville. Tél. 46-14-09-29).

■ **« IL Y A 50 ANS, LE PROCÈS DE NUREMBERG, BILAN ET PERSPECTIVE »** est le thème de la conférence organisée par le Mémorial du Martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine, mardi 28 novembre à 19 h 30, en présence de spécialistes du sujet : Annette Wieviorka, Michel Massé et Alain Pellet (Centre de documentation juive contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Rens. 42-77-44-72).

■ **LE COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE** proposera, samedi 2 décembre, de 9 h 30 à 12 h 30, un débat autour du livre de Jeanine Altounian, *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient* (Les Belles Lettres), en présence de l'auteur et d'autres intervenants – René Kaës, Nicole Lapierre, Michel Marian et Michel Tort. (Salle Pupey-Girard. USIC, 18, rue de Varenne, 75007 Paris).

■ **CARREFOURS DE L'ODÉON.** Dans le cadre des rendez-vous philosophiques proposés par le Théâtre de l'Europe et la librairie Carrefour de l'Odéon, une rencontre sera animée par Bertrand Ogilvie, sur le thème « Repenser l'identité », lundi 4 décembre à 20 h 30, en présence d'Alain Finkielkraut, Julia Kristeva et Myriam Revault d'Allonnes. A noter que la prochaine rencontre, lundi 22 janvier, sera consacrée à Gilles Deleuze (grande salle du Théâtre de l'Odéon. Rencontres publiques et gratuites, confirmation conseillée : 44-41-36-44).

■ **« UN ÉTAT DES LIEUX DE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE EN FRANCE AUJOURD'HUI »** est le thème du cycle de conférences organisé par Anne Amiel et Catherine Colliot-Thélène à l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud pour l'année 1995-1996. Présentation générale samedi 25 novembre à 10 h 30 et première séance samedi 16 décembre de 10 h 30 à 13 heures : « Philosophie et politique » (ENS, 31, av. Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses).

■ **« L'EUROPE ET L'INDE DANS LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE DU XIXe SIÈCLE »** sera le thème du colloque organisé par le Centre de recherche et de documentation sur Hegel et sur Marx, vendredi 1er décembre (CRDHM, 36, rue de la Chaîne, 86000 Poitiers. Tél. (16) 49-45-45-47).

CORRESPONDANCE

A propos de Freud

A la suite de l'article de Roland Jaccard intitulé « Freud mystificateur ? » paru dans « Le Monde des livres » du 10 novembre, nous avons reçu la lettre suivante de Marilia Aisenstein, présidente de la Société psychanalytique de Paris.

Je voudrais ici protester contre le compte rendu de deux ouvrages. Le livre de Mikkel Borch-Jacobsen, *Souvenirs d'Anna O* (Aubier), que j'avais lu dès sa parution, est une critique radicale de la démarche psychanalytique dans son ensemble, critique fondée sur l'étude chronologique de faits – qui concernent plus la vie et la correspondance privée de Freud et de Breuer – et non sur le corpus théorique psychanalytique. Original et de lecture facile, ce regard acerbe ne manque pas de piquant pour des professionnels avertis, mais le présenter aux lecteurs comme une mise en cause de fond de la thérapeutique psychanalytique me semble très gravement fallacieux.

De même, qualifier d'*« excellente »* une monographie de la *Revue française de psychanalyse* et se saisir ensuite des doutes et questionnements des chercheurs qui y ont collaboré pour discréditer une fois de plus la méthode psychanalytique me semble procéder d'une logique pour le moins ambiguë.

Je ne m'élève pas ici contre la critique, voire la mise en cause de la psychanalyse, art difficile et souvent controversé, mais je crois que la tonalité insidieuse de certains comptes rendus ne peut qu'aggraver la méfiance et le désarroi d'un public souvent mal informé.

RECTIFICATIFS

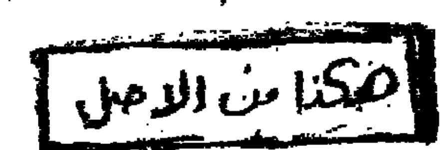
Une erreur technique a rendu illisible un paragraphe de l'article de Philippe Pons consacré au livre de Michel Vié, *Le Japon et le monde au XXe siècle* (« Le Monde des livres » du 17 novembre, p. IX). Nous rétablissons ce passage :

« A l'intérieur des sphères dirigeantes ne s'opposent pas seulement deux tendances – autoritaire et libérale –, mais sévit une tension entre consensus et pluralisme, note Michel Vié. S'il relève souvent de l'euphémisme pour évacuer l'opposition, le consensus ne tient pas du mythe dès lors qu'il s'agit de faire face à l'étranger. Mais le pluralisme demeure : il est source d'hésitations et de volte-face stratégiques (dans la guerre en Chine par exemple).

» A la fin des années 20, le Japon passe sans rupture (sans coup d'Etat ou l'équivalent d'une marche sur Rome) du libéralisme – relatif – à l'autoritarisme. Mais en dépit de l'influence grandissante des militaires, il reste un Etat de droit : « La dictature au Japon s'en tient aux limites de l'union sacrée. » *Quant aux atrocités qui accompagnèrent l'expansionnisme, elles ne furent jamais inscrites dans un dessein d'extermination comme ce fut le cas pour l'Allemagne hitlérienne. L'ultranationalisme nippon reste miné de contradictions, signe des clivages internes d'une société qui, en dépit d'un unanimisme apparent, est fondamentalment pluraliste, estime Michel Vié. L'assimilation du Japon militariste à un système « fasciste » est pour l'auteur une simplification et le Japon colonial n'a peut-être pas été pire que les autres colonialismes. »*

LE LIVRE NOIR. La formulation du sous-titre de l'article de première page du « Monde des livres » du 17 novembre, consacré au *Livre noir* d'Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman, était imprécise. Comme l'indiquait l'article, c'est bien des massacres de juifs soviétiques par les nazis durant la deuxième guerre mondiale qu'il est question dans cet ouvrage.

NUREMBERG. En note de l'article « Nuremberg et après » (« Le Monde des livres » du 17 novembre), une erreur d'orthographe a pu laisser penser que l'auteur du livre réédité par les éditions de La Découverte, *Le Commandant d'Auschwitz parle*, était le dauphin de Hitler, Rudolf Hess. C'était en réalité Hoess.



Roland Barthes au seuil d'une vie nouvelle

Le troisième et dernier volume de ses « Œuvres complètes » permet de mieux comprendre le trajet interrompu du critique vers la création littéraire

ŒUVRES COMPLÈTES
Tome III, 1974-1980
de Roland Barthes.
Edition établie
et présentée par Eric Marty,
Seuil, 1 373 p., 330 F.

Faut-il que la littérature soit désirable, et donc qu'elle fasse peur aussi, pour qu'un homme dévoué comme l'a été Roland Barthes à l'écriture et à la lecture ait attendu d'avoir atteint l'âge de soixante-trois ans pour prendre la « décision » d'*écrire*, alors qu'il publiait depuis l'âge de vingt-sept ans ! D'écrire quoi ? *Autre chose*, et autrement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Dans la monumentale entreprise que représente cette première édition d'*Œuvres complètes* d'un écrivain qui n'était pas sûr d'en être un, et que « *l'histoire littéraire* » (entendez, les critiques et les lecteurs qui font la postérité d'un auteur), n'a pas définitivement institué « écrivain » (ainsi le petit *Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré de 1994* dit Roland Barthes « critique » et « théoricien »), le plus *émouvant*, ce qui met le plus l'esprit en mouvement, ce sont quelques pages inédites, reproduites en fac similé, avec leur transcription, à la fin du troisième et dernier volume qui paraît à présent, en strict respect du calendrier fixé (1).

Il s'agit de huit feuillets de plans et de notes pour un texte que la mort, avec son legs bruissant de mystères pour les survivants, a empêché au seuil de l'écriture, de ce qui est appelé aujourd'hui la *textualisation*. Le projet était celui d'une œuvre qui n'a donc jamais été écrite, dont personne ne peut avec certitude mesurer la taille et les proportions qui lui étaient prévues – et c'est pourtant essentiel, la taille que l'écrivain projette de donner à un texte – cinquante pages ? trois cents ? mille ? davantage ?

Le titre était trouvé, c'était celui de Dante, *Vita nuòva*, vie nouvelle, nouvelle vie, entrée non seulement dans une nouvelle période de la vie, mais dans une vie autre. Une vie à laquelle quelqu'un accède par une « décision » qui s'apparente à ces moments d'illumination, de conversion radicale et entière que l'on connaît à Dante, justement, à Pascal, à Michelet, à Valéry, à Claudel... et que l'auteur déjà des *Fragments d'un discours amoureux* écrit avoir connu le 15 avril 1978, six mois après la mort de sa mère, avec laquelle il vivait, à laquelle il survivait difficilement. Ce qu'Eric Marty, l'éditeur tout à la fois scrupuleux et hardi, et aussi fin lecteur de ces *Œuvres complètes* si paradoxales, commente d'une note, modèle d'honnêteté biographique et éditoriale : « *Nous ne savons rien de précis sur cette « décision » ; il est clair cependant qu'il s'agit mythiquement – sur un mode pascalien – de se convertir à une « nouvelle vie » dans laquelle la « littérature » serait l'horizon total de l'existence.* »


B. CLEEVE

Un écrivain se reconnaît à ceci, peut-être, qu'après lui certains mots doivent être écrits entre « ses » guillemets, parce qu'il leur a donné, sinon un sens nouveau, du moins un tremblé de sens qui lui est propre. Il en est ainsi de « texte », « littérature », « écrivain », « auteur », « écriture », que nul ne peut plus, ayant lu Barthes, employer innocemment. On le voit bien ici même. Le soussigné, de même que l'éditeur de l'ouvrage dont est ici tenté le compte rendu, craint les malentendus.

Qu'est-ce qu'une vie vouée à la littérature ? En quoi, après la « décision » de 1978, l'existence de Roland Barthes a-t-elle été convertie ? Qu'il soit clair que nous n'en savons pas plus que ce que nous donnent à penser ces huit feuillets que la mort a transformés en « mémorial » d'une œuvre à jamais inadvenue.

La biographie ne nous serait d'aucun secours. Mais si Barthes avait raison quand il affirmait qu'un véritable texte, qu'un « bon » texte, comme il refusait de le qualifier, était un texte « scriptible », c'est-à-dire éveillant chez le lecteur le désir de l'écrire à son tour, cette *Vita nova* (selon la graphie de Barthes) cette simple esquisse, si peu littéraire, parce qu'elle prend sens de tout ce qui la précède, va rester sans doute l'horizon de questionnement des *Œuvres complètes* de Roland Barthes. La *Vita nova* reste éternellement à écrire dans l'esprit de ses lecteurs.

> *La littérature comme « horizon total de l'existence »*

Elle permet en tout cas de mettre en meilleure perspective les deux textes posthumes qui ont été publiés par une décision (discutée) de François Wahl, son éditeur au Seuil, en 1987, dans un petit volume, sous le titre de l'un d'eux, *Incidents*, et qui sont des textes que l'on dira « littéraires », par défaut, puisqu'ils ne sont ni critiques ni théoriques. D'après l'un des plans (p. 1302 du tome III), le texte empruntant la forme journal et intitulé « Soirées de Paris » aurait pu prendre place dans la *Vita nova* où est prévue une place pour la « Drague », les « Vaines Soirées ».

Leur écriture somme toute banale peut donc avoir été très concertée, pour être l'une des écritures possibles d'un vaste « roman romantique », selon le terme que Barthes donne à une réflexion qu'il mène dans son dernier cours au Collège de France, où il décrit une position nouvelle du roman qu'il s'apprête à prendre, à réaliser lui-même, à partir d'une réflexion antérieure et extrêmement subtile qu'il avait menée en 1965 dans un article de la revue *Critique* au sujet de *Drame*, roman de Philippe Sollers, et qu'il reprit et développa en 1979 dans le bref volume *Sollers écrivain*, où il tentait de montrer l'originalité absolue d'une narration *qui ne serait rien* d'autre que l'écriture au travail.

Dans le prolongement de cette réflexion, il se serait agi, en somme, pour Barthes de produire un livre (une série de livres ?) qui unisse et dépasse les ambitions de Pascal et de Mallarmé, une apologie pour la littérature, faite de fragments, avec des positions d'énonciation diverses (un « je » et un « il » aussi ambigus que possible) et peut-être même incompatibles. On peut retenir un mythe de ce projet : après le renoncement à l'amour des garçons (puisque son corps plus jamais ne sera aimable, s'il l'a jamais été, comme il l'écrit d'une façon déchirante dans une lettre à Hervé Guibert), il y aura (il y a eu ?) une rencontre finale avec une Béatrice qui serait la littérature elle-même confondue *avec la mère inspiratrice* et guide, tutrice céleste.

Les retrouvailles avec elle se produiront dans un monde qui n'est pas celui du paradis chrétien, mais bien celui de la littérature considérée comme un absolu auquel la seule autre vie à opposer serait celle de l'oisiveté taoïste, du « rien faire philosophique », qui a été la tentation de Barthes ! Alternative à une littérature trop exigeante, à laquelle il s'est peut-être soustrait par une inconsciente volonté de mort, de mort à la fois libératrice et fusionnelle : mettre un terme à l'œuvre qui précisément la constitue en œuvre, épouser la mère crainte et adorée. Mais tout cela reste bien mystérieux, et donc très conjectural.

Par bonheur, écrite après l'énigmatique projet de *Vita nova* et peut-être comme un livre de diversion avant l'entrée définitive dans une sorte de mystique de la littérature laïque qui aurait pu littérairement avorter, il y a *La Chambre claire*, essai sur la photographie, essai réussi qui est aussi un roman sur l'image tant aimée de la mère. Ce dernier livre nous prouve que, finalement, Roland Barthes était né à l'écriture qu'il désirait, autrement dit que la vie nouvelle s'écrit tous les jours, pour un écrivain qui tente de ne pas se répéter. Ce que la mort emporte est seulement l'ambition démesurée, faute de laquelle, d'ailleurs, nul n'écrit quoi que ce soit qui vaille. Restent les livres, les articles, qui dans leur disparate, et même leur chute parfois dans la fadeur (certaines chroniques du *Nouvel Observateur*, en 1979), dessinent bel et bien la figure « à la Arcimboldo » d'une œuvre moderne, *mobile, impossible à fixer, indécidable* selon les critères qu'elle a contribué à ébranler. Alors, Barthes écrivain ? Bien sûr. Mais que cela n'empêche pas la discussion de continuer à son sujet, autour du beau tombeau de ces *Œuvres complètes* qui finissent dans l'inachevé.

Michel Contat

(1) Voir « Le Monde des livres » du 16 octobre 1993, pour le premier volume. Le troisième comprend les textes les plus connus du Barthes de la dernière période, celle où il abandonne progressivement la lecture critique et théorique, au profit d'une écriture pour une bonne part « autobiographique » : *Roland Barthes par Roland Barthes* (1975), *Fragments d'un discours amoureux* (1977) et même *Leçon* (1977, Collège de France ; 1978, Seuil), *La Chambre claire, note sur la photographie* (1980). La correspondance de Roland Barthes reste pour le moment réservée. La publication en « hypermédia » de ses cours au Collège de France est actuellement à l'étude, conjointement par le Seuil, l'IMEC et l'ITEM/CNRS. Dans un avenir relativement proche, ces cours (notes rédigées et enregistrements de leur développement oral) pourraient donc faire l'objet d'une édition en CD-ROM, commercialisée par le Seuil.

La verve moraliste de Jean-Louis Curtis

L'écrivain a rassemblé des chroniques écrites depuis quarante ans. Un regard narquois sur les rites langagiers

LE MONDE COMME IL VA
de Jean-Louis Curtis.
Ed. du Rocher, 206 p., 110 F.

Il y a dans l'œuvre de Jean-Louis Curtis, récemment disparu (voir *Le Monde* du 14 novembre), un point de vue moraliste, plus ou moins apparent, qui en accentue la portée. Des romans comme *La Quarantaine* ou *Un jeune couple* pourraient, outre leur valeur proprement littéraire, servir de référence à une étude des mœurs d'une époque déterminée. Ce sens de l'observation, souvent narquois, des tics, modes et travers d'une société se retrouve aussi dans ses essais. Celui qui paraît aujourd'hui rassemble des textes écrits entre 1955 et 1995 et brosse ainsi un savoureux panorama des rites langagiers, artistiques, littéraires ou « socio-culturels », comme on dirait aujourd'hui.

Ce climat de préoccupations propre à un écrivain curieux de son temps – ou devrait-on dire de « ses » temps ? – est le reflet d'un long parcours d'investigation, à la fois personnelle et créatrice, et échappe à ces constats de saison, à ces appréhensions fugitives de l'air du temps qu'une époque trop pressée assène souvent en vérités premières.

DÉGRADATION

Tout est d'abord, sans doute, une question de langage. Et Curtis recense ces « *béquilles de la parlote* » que sont les « disons que... » ou les « si vous voulez », qui répondent à un souci d'abréviation pour tenir le rythme au cadran minuté des horaires médiatiques, ou encore l'abus des termes « insolite » ou « fasciner » qui dispensent de s'expliquer. Dans la dégradation du langage relevée ainsi dans le cours des années 60, l'auteur discerne quatre facteurs. D'abord, le souci de se démarquer de toute appartenance bourgeoise, du « comme il faut » ; d'où le paradoxe de voir les classes populaires montrer plus de respect pour la langue que les nantis qui agrémentent leurs propos d'une « *fécalité grand teint* ». Il y a ensuite la hantise de la jeunesse qui porte les adultes à copier maladroitement un vocabulaire qui n'est pas le leur ; verlan, argot, onomatopées, termes rock (flipper, trip). A noter encore l'envahissement de mots techniques dans le langage courant ainsi que le goût affirmé pour une certaine préciosité, privilégiant le bizarre, le saugrenu, le « surréaliste », mot si abusivement sorti de son contexte qu'il ne veut plus rien dire.

Jean-Louis Curtis s'est amusé à comparer les amorces de romans, du début du XIXe siècle à nos jours, de Balzac à Flaubert, d'Anatole France à Mauriac, d'Aragon à Nathalie Sarraute. On a ainsi une méthode comparative éloquente qui nous montre à quel point les notions de temps, d'espace, de vitesse, de perspective, de relief ont pu évoluer dans la création littéraire et comment le temps des verbes employés – de l'imparfait au présent – a modifié l'éclairage narratif.

Dans cette reconnaissance caustique d'un climat d'époque, Curtis a aussi isolé quelques « types » actuels, *figures de la comédie sociale* qu'il « naturalise » d'un trait sûr : le cinéphile ébloui, la séductrice énigmatique qui se prend un peu pour Antinéa, le quadragénaire qui essouffle tout le monde avec sa vitalité, la squatteuse pique-assiette qui rentabilise très bien sa « *bohème* », le « *sapiens* » qui s'impose en régurgitant les commentaires des médias, le paysan parvenu qui s'est élevé « *à la force du sexe* »... Il ironise, de même, en cet âge du tourisme de masse, sur les endroits « in » ou « out », conseille sur l'itinéraire à suivre pour renouer avec le mythe solaire du « *bon sauvage* », hors des sentiers tout tracés, sur les pas des hippies qui furent, en ce sens, les dignes héritiers des « *grands voyageurs sybarites d'autrefois* ».

« *Qui l'emportera ? Le technocrate ou le bon sauvage ? Le commissaire ou le yogi ? Le principe de réalité ou le principe de plaisir ? Le rationalisme ou l'émotion ? De ces tensions sera fait notre avenir. En ces tensions, le XXIe, déjà, s'est défini.* » Il reste, en attendant ces lendemains qui ne chanteront peut-être pas, à emprunter les raccourcis que nous offre *Le Monde comme il va*, où l'on cultive le bonheur de juger avec humour et qui mène, en ces temps de confusion et de clameurs, à une certaine sagesse souriante.

Pierre Kyria

Le commandeur Dubuffet et son ombre

Il est de tradition de célébrer le grand pourfendeur de la culture académique que fut le chantre de l'art brut. Mais trois nouveaux volumes de ses écrits apportent d'autres éléments, et le grand homme ne gagne rien à ces révélations

PROSPECTUS ET TOUS ÉCRITS SUIVANTS
Tomes III et IV
de Jean Dubuffet.
Textes réunis et présentés par Hubert Damisch,
Gallimard, 560 et 700 p., 220 F et 250 F.

CORRESPONDANCE
de Jean Dubuffet et Witold Gombrowicz.
Gallimard, 70 p., 65 F.

Deux volumes d'écrits de Jean Dubuffet et sa correspondance avec Gombrowicz : voici d'attirantes nourritures, substantielles, se dit-on, tout prêt à admirer la prolixité et à approuver les combats de celui qui fit de l'« asphyxiante culture » son ennemie et de l'« art brut » son donjon. Des dizaines de lettres inédites, des textes oubliés, un appareil de notes, tout cela est séduisant, si séduisant que l'on prend à peine le temps de se dire que trois volumes de la « Blanche », après les deux premiers parus jadis, c'est un rien paradoxal pour un pourfendeur d'institutions et d'officialité.

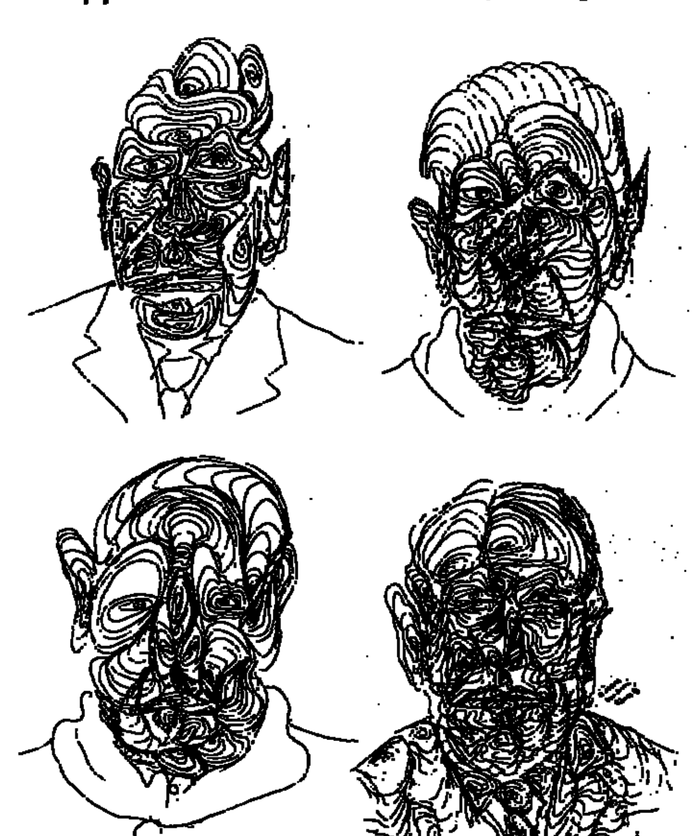
Les premières pages passent dans l'allégresse. *« Rien n'est plus sclérosant que l'esprit de déférence »* : évidemment. *« La culture est éprise de dénombrer et mesurer ; l'innombrable la dépayse, l'incommode ; ses efforts sont au contraire à restreindre en tous domaines les nombres, compter sur les doigts de la main »* : assurément. Mieux encore : *« On rencontre souvent dans la production culturelle littéraire ou artistique des positions assimilables à celles des agences de tourisme spécialisées dans les voyages organisés colorés d'aventure et dont le programme comprend une chasse au lion, un naufrage, une invitation chez le chef indigène. »* L'époque actuelle regorge de ces distractions « culturelles », pèlerinages embrigadés, initiations de groupe, gros commerce de reliques préemballées, parodie de religion. Ce que Dubuffet fustige dès 1968 s'accomplit sous nos yeux dans les musées et les expositions, où nos contemporains ne se sont jamais rendus plus nombreux, ce qui montre que l'art de la réclame a été porté à sa perfection.

Jusque-là, nulle objection. La culture contre l'art : cette querelle vaut qu'on s'y engage à sa suite. Mais l'art, c'est tout l'art, toute œuvre qui est une pensée mise en forme. C'est Bosch et l'anonyme africain, le sculpteur khmer et Rodin, Titien et Picasso. Or, par glissements, Dubuffet en vient à rejeter un art – de la Renaissance à l'impressionnisme – qui est devenu « culturel » et à lui opposer un art qui serait « brut », non culturel et délivré de toutes conventions. C'est confondre les causes et les cibles : le « devenir produit culturel » de toutes les œuvres de toutes les civilisations ne prouve rien contre elles ; il indique seulement que la tendance majoritaire est à l'érosion du sens subversif au bénéfice de la forme rendue muette.

Quand Dubuffet s'en prend au complexe culturalo-mercantile, il frappe juste. Quand il en appelle à une contre-culture, il reproduit, en les inversant, les vices de ceux qu'il abomine le plus, les donneurs de leçons, les délivreurs de diplômes. Il se fait professeur et gourou, tranchant de tout, seul habilité à décerner le label « art brut » à qui le sollicite.

Les préfaces, les explications abondantes dont il environne ses travaux, le ton de ses lettres à partir des années 50, sont d'un sérieux terrible, rédigé dans une prose roide, vaguement solennelle et péremptoire. Au conservateur du Stedelijk Museum – tout musée n'est donc pas si méprisable... –, Dubuffet affirme qu'il a *« inventé »* le terme « art brut » et en profite pour couvrir Breton d'insultes. La lettre finit dans le meilleur style martial : il faut *« faire obstacle à toute entreprise nuisible en Hollande »*. Le maître supporte du reste très mal la contradiction et conseille d'*« aller* [se] *faire foutre »* au *« malotru »* osant lui signaler que ce qu'il a dit sur *« le Ministère de la Kultur nous avait mal préparés à une exposition de vous, dans un musée précisément qui est l'émanation directe et le plus beau titre de gloire de ce "Ministère de la Kultur" »*. L'incident se passe en 1970. Par la suite, de rétrospectives en médailles, Dubuffet a fini dans le rôle du moderne officiel.

L'anarchiste devenu tyran : l'histoire contemporaine abonde en exemples de cette métamorphose. Les contre-cultures finissent académiques, simples chapitres de la culture générale.


© ADAGP PARIS 1995

Portraits de Jean Dubuffet par Pierre Bettencourt

L'« art brut » n'échappe pas à la règle et, très peu brut, Dubuffet a usé dans ses travaux picturaux d'une rhétorique élégante. Inspiré par le cubisme et Klee, il a cultivé les pseudo-maladresses de dessin et les effets de texture adroitement variés, obtenant d'abord d'excellents portraits, puis de plaisants tableaux, nullement antiesthétiques, très propres à la jouissance et à la contemplation de leurs qualités matérielles.

Un seul de ses correspondants lui a froidement désigné la contradiction – c'est Gombrowicz, impitoyable comme à son ordinaire : *« Quelle race mensongère, les artistes ! L'artiste ne cherche pas la vérité, ce qu'il lui faut c'est faire un bon tableau, un bon poème, aboutir dans son œuvre. (...) Vous êtes nihiliste par nécessité. »* Gombrowicz attaque lame en avant, sans précautions oratoires. Dubuffet se défend. Il développe des métaphores poétiques. Il raconte de jolies histoires d'arbres qui grandissent. Il abandonne le « tableau » pour sauver, croit-il, la peinture. Peine perdue. Gombrowicz poursuit : ce nihilisme n'est que pause, querelle d'artiste contre d'autres artistes, débat interne – subalterne donc. Une formule esthétique veut se substituer à une autre, rien de plus. *« L'artiste est menacé toujours de ce qu'on pourrait appeler une "déformation professionnelle" et qui consiste à exagérer l'importance de la réalité "artistique" et ne pas donner assez d'importance aux autres réalités. »* La lettre suivante enfonce le clou bien profondément : *« Ici, les révolutions sont luxueuses. Votre façon de voir, et de sentir, et de comprendre le monde, est trop bien alimentée. »*

Il n'y a rien à répondre à cela et Dubuffet esquive. Les lettres s'espacent. Il n'empêche, le mal est fait, les mots justes ont été écrits par Gombrowicz. L'« art brut » ? Une forme comme une autre d'« art pour l'art », un maniérisme du primitif. D'un coup, après la lecture de cette correspondance de lutteurs, ce qui était indistinct se précise. Le malaise que l'on ressentait déjà s'explique : toute sa vie, Dubuffet ne parle que d'art dans ses écrits. L'histoire, les autres n'ont pas place dans ses préoccupations. Il a traversé le siècle en ne regardant que vitrines et catalogues, l'âme sereine, le cœur en paix.

Une période de sa vie le prouve avec une violence gênante. Dans un texte inédit – *Biographie au pas de course* – écrit peu avant sa mort, Dubuffet raconte comment il fit prospérer son commerce de vins sous l'Occupation. *« Les bénéfices abondaient »* en ce temps de disette où *« une réjouissante fraternisation s'était instituée »* (sic). On cite encore : *« Les idéologies allemandes ne m'étaient que brumeusement connues, je les parais de vertus poétiques excitantes. Je les croyais propres à revivifier la vie civique ; substituer aux vieilles et consternantes ankyloses du monde occidental d'inventives nouveautés. Des trésors de la vieille âme germanique, fort mal connus de moi, parés de mystère, je me faisais une idée exaltante. Je me mis à apprendre, avec grande application, la langue allemande, dont je ne savais pas un mot, d'abord seul avec des manuels, puis en faisant appel à des professeurs dont je reçus assidûment des leçons. »* Dans la suite de sa biographie, Dubuffet n'a pas un mot qui suggère, fût-ce brièvement, qu'il ait regretté d'avoir admiré ces *« inventives nouveautés »*. Sans doute ses ateliers avaient-ils des murs remarquablement épais.

Philippe Dagen

Les visages de Michaux

C'est de la même manière, avec le même esprit, qu'on aborde un poème et une peinture ou un dessin d'Henri Michaux. Lecteur ou spectateur, on est invité à ne pas rester en place, à se mettre en mouvement, à répondre et à correspondre, par ce mouvement, à la propre mobilité de la chose lue ou regardée. L'œuvre de Michaux, tous modes d'expression rapprochés sans être confondus, est un rendez-vous. On s'y rend avec un léger sourire de connivence, avec amitié et inquiétude : que va-t-on encore trouver ? Quelle forme organique, quel visage, aussi familier qu'étrange, vont s'extraire de la matière, monter jusqu'au visible ? *« On s'attend »*, écrivit, un jour, Michaux devant sa toile. Ce « on » désigne bien, au-delà de l'artiste lui-même et de son instable identité, la communauté qu'il forme avec son « invité ». Quant à l'attente, elle est partagée : une même surprise, une sorte d'ébahissement, la conclut. Et l'inquiétude gagne souvent, fige le sourire, prélude à l'angoisse – la nôtre n'étant que l'écho différé de celle de l'artiste...

Les importantes expositions de Bruxelles et de Namur (1), accompagnées, dans cette dernière ville – où Michaux naquit en 1899 –, par un colloque à la fin du mois d'octobre (2), permettent à nouveau de mesurer ce mouvement perpétuel, cette fébrilité qui ont nom Michaux. Beaucoup des œuvres exposées, qui appartiennent à des collections privées, n'avaient jamais été montrées.

Dans l'univers des dessins et des peintures de Michaux, à côté des taches et des lignes *« en fragments, en commencements, prises de court... »*, à côté de cette *« légion de lignes »* ou surgissant d'elles, non loin des alphabets fabuleux, des ponctuations maniaques dans lesquels ils apparaissent encore, tout près d'un fourmillement d'homoncules fébriles, le visage occupe une place centrale. Et lorsque des corps se détachent de la toile ou de la feuille, ce sont encore des visages qui sont suggérés, qui appellent, réduits à la pure expression de cet appel. *« Dessinez sans intention, griffonnez machinalement, il apparaît toujours sur le papier des visages. Est-ce moi tous ces visages ? Sont-ce d'autres ? De quels fonds venus ? »*, constatait et interrogeait l'auteur de *La Vie dans les plis*. C'était à la fois une observation générale et une injonction à lui-même adressée. Visage en mouvement, déformé par l'inquiétude, mis en charpie par l'angoisse. Visage délavé, en voie d'effacement, retenu encore un instant avant la dissolution. Visage passager, que les traits sont impuissants à enfermer ou exprimer. *« Une tête (...) dépouillée de l'apparence, délivrée de la durée* [qui] *émerge comme à la surface d'elle-même, ou de rien, ou de ce qui, en nous, semblait à jamais recouvert, et attendait... »*

Patrick Kéchichian

(1) Aquarelles, gouaches et acryliques, au Botanique de Bruxelles (236, rue Royale), jusqu'au 17 décembre. Estampes, au Musée Félicien-Rops de Namur (12, rue Fumal), jusqu'au 31 décembre. Encres et dessins, à la Maison de la culture de Namur (14, avenue Golenvaux) – qui présente également une exposition littéraire comportant des manuscrits, des lettres et des éditions originales du poète – également jusqu'au 31 décembre. Un catalogue des expositions artistiques est publié par les Editions Le Cri (rue Guillaume-Stocq, 43, B-1050 Bruxelles). A Bruxelles paraît aussi un recueil collectif, *Attentions à Michaux*, avec, notamment, des textes de Guillevic, Georges Henein, Claude Esteban, Jean-Pierre Martin – auteur d'un important essai sur Michaux, paru l'an dernier chez Corti –, et Jean-Pierre Verheggen (Didier Devillez, éd. BP 1463, 1000 Bruxelles).

(2) Les actes du colloque de Namur seront prochainement publiés.

★ Signalons l'existence d'une Société des lecteurs de Michaux, qui vient de publier le huitième numéro de son bulletin, *Plume* (secrétaire de publication : Anne-Elisabeth Halpern, 13, boulevard de Belleville, 75011 Paris).

Joan Miró, moraliste et poète

Poèmes, notes, souvenirs, entretiens : ce qu'a écrit et dit le peintre catalan était demeuré épars. Un intéressant recueil très bien fait lui rend la parole – et c'est merveille de l'entendre

ÉCRITS ET ENTRETIENS
de Joan Miró.
Choisis, présentés et annotés par Margit Rowell,
traduit du catalan par Edmond Raillard
et de l'anglais par Margit Rowell et Patrice Cotensin,
Daniel Lelong Editeur,
350 p., 180 F.

En 1940 et 1941, tantôt à Majorque, tantôt à Montroig, Miró inscrivait dans des carnets des observations de toutes sortes. Elles traitent parfois de technique, parfois des toiles qu'il songe à peindre. Pour ne pas oublier, il note : *« Lorsque je ferai l'autoportrait, penser à William Blake. »* Il se répète les leçons qu'il a reçues de Goya, de Vermeer et de Rousseau, et des influences dont il veut se défaire, telle celle de Hans Arp. Le passé lui est un vaste musée, dont il aime à visiter les sections les moins fréquentées – préhistoire, arts anciens du Mexique. Pour le présent, il le tient à distance, présent figé par la guerre, présent perdu pour cause d'exil forcé. Il ne le voit que mieux, avec plus d'acuité et sans se laisser arrêter par les considérations de groupes et d'amitiés.

Plus que le surréalisme, mot que Miró n'écrit guère, l'intéressent Picasso, Klee, Dufy – que l'on n'attendrait guère – et Braque, modèle de *« sérénité »* et de *« réflexion »*. Nul système là-dedans : un peintre se promène parmi ses références habituelles et ses souvenirs, sans autre souci que de tirer au clair ses idées et de prendre de bonnes résolutions.

Par places, sans effort, sans avertissement non plus, le monologue familier tourne à la méditation. De la considération pratique, Miró s'élève à la maxime. *« Ne pas faire de toiles excessivement grandes*, se conseille-t-il, *cela pourrait être un signe de médiocrité, comme dans les villages qui veulent faire des choses grandes en taille, sans penser à la grandeur d'esprit qu'elles contiennent. »*

Ainsi est désignée la ligne qui sépare l'invention de la rhétorique et la nécessité intérieure du plaisir de se montrer. D'un côté se placent les artistes, de l'autre les producteurs. Or rien ne déplaît plus profondément à Miró que l'obsession de produire, qui réduit l'oeuvre à une marchandise coûteuse et son auteur, à un entrepreneur en articles de luxe.

Là-dessus, il n'a pas varié de ses années de formation à la vieillesse ni cessé de dénoncer sans compassion ses confrères gagnés par la mauvaise ivresse du succès. En mars 1920, tout juste arrivé à Paris, il adresse ses impressions à l'un de ses amis, ce qui donne, à propos de Picasso : *« On dirait qu'on rend visite à une danseuse qui a plusieurs amants »* ; et, sur Matisse et Marquet, *« il y en a de très jolis, mais ils en font beaucoup, comme ça, seulement pour le marchand et pour l'argent »*.

Surprise : Miró, que la légende dépeint comme un charmant rêveur pacifique, a le jugement sévère et désabusé. La folie de l'exhibition et du commerce lui déplaît, et quand Pierre Matisse, son marchand new-yorkais, lui annonce qu'il a retardé l'exposition promise, loin de protester, il l'en remercie, car, de la sorte, quand il montrera ses ceuvres, ce seront les plus récentes, des pastels qui l'intéressent plus que ceux qui les ont précédés, et il se trouvera donc en harmonie avec lui-même. Cela s'appelle intégrité.

L'idée d'appartenir à un mouvement ou un groupe exaspère Miró, et, en 1934, il tient *« absolument »* à rester à l'écart du groupe Abstraction-Création – *« sottise considérable »* – autant que du surréalisme. Du reste *« les surréalistes sont devenues des personnalités officielles à Paris »* et il est donc plus que temps d'en user avec eux avec la plus grande méfiance. Cela s'appelle liberté.

Le dernier mot se trouve dans un entretien avec George Duthuit, entretien dans lequel celui-ci intervient du reste à tort et à travers avec une assez pénible fatuité. Malgré ses interruptions et ses plaisanteries inutiles, Miró parvient à dire ce qu'il pense essentiel. *« Ce qui compte, c'est de mettre notre âme à nu. Peinture et poésie se font comme on fait l'amour ; un échange de sang, une étreinte totale, sans aucune prudence, sans nulle protection. »*

Miró donne pêle-mêle en exemples Van Gogh, Cézanne, Picasso, Huysmans, Roussel, Bach et Mozart. Que pourrait-on ajouter à cela ? Les repères sont en place, l'exigence d'intensité se formule sans équivoque ; il ne reste plus qu'à se mettre à l'oeuvre, avec l'espoir évidemment déraisonnable de ne pas trop démériter et la volonté de ne pas succomber à la première tentation venue.

Ce ne sont là que quelques fusées, parmi toutes celles qui secouent le lecteur d'un bout à l'autre de ce recueil. Excellement composé et annoté par Margit Rowell, riche en inédits et raretés oubliées, lesté d'une chronologie consistante et d'un index, il mérite de figurer parmi les écrits d'artiste majeurs du siècle, près de ceux de Matisse, d'Hélion et de Giacometti. L'historien, le chroniqueur y peuvent faire provision d'anecdotes et de précisions fort utiles, telle la découverte de Klee par Masson et Miró – leurs ateliers étaient voisins rue Blomet – dans les années 20, découverte à laquelle ils intéressèrent Eluard et Crevel, telle encore l'intimité des peintres et des écrivains quand Hemingway initiait Miró à la boxe et entraînait des poids lourds professionnels pour réunir l'argent qui lui permit d'acheter *La Ferme*, toile essentielle de Miró.

Rangés dans l'ordre chronologique, alternent correspondances, entretiens, souvenirs enregistrés, notes intimes et rares poèmes – poèmes écrits sur la toile, mots enchevêtrés aux lignes du dessin et incisés dans les couleurs. *« Le corps de ma brune / puisque je l'aime / comme ma chatte habillée en vert salade / comme de la grêle / c'est pareil. »*

Ph. D.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

Au début du siècle, un voyageur français notait : « *Celui qui arrive à Séoul par la colline du Nam-San aperçoit, entre les arbres, un grand village aux toits de chaume. Il a d'abord peine à croire que ces cabanes enfumées soient la capitale de la Corée* (1). » Voilà qui ferait sourire les Coréens d'aujourd'hui.

Avec ses quelque douze millions d'habitants, ses forêts de gratte-ciel, ses ponts innombrables sur le fleuve Hang-Gang, ses immenses centres commerciaux, ses nouveaux quartiers qui poussent à vue d'œil et ses incroyables embouteillages, la ville champignon futuriste étonne encore. Par le grouillement de ses marchés ou la profusion de cortèges de mariés, aussi, dont parlait déjà le récit nostalgique de Georges Ducrocq, paru en 1904. Une formidable vigueur à commercer, qui vous rappelle étrangement, au milieu des foules du quartier de Myong-Dong, l'existence de la France, avec les boutiques des stylistes internationaux et les déballages de fringues dans la rue au son de *Gloire immortelle de nos aïeux* (en français) !

Sans doute, cette rage de consommer quelque peu morbide des Coréens, qui frappe le visiteur, est-elle liée à l'histoire souvent tragique, sanglante, d'un pays, longtemps convoité par la Chine, puis la Russie, pour tomber pendant des décennies sous la domination du voisin japonais (1910-1945). Avant de se déchirer de nouveau, entre 1950 et 1953, dans une guerre entre le Nord et le Sud, extrêmement meurtrière, qui laissa un pays en ruines, occupé par les Américains. Et une division en deux Corées séparées par le 38e parallèle, théâtre d'incessants incidents de frontière ; et la menace du Nord d'utiliser le nucléaire... Une déchirure qui pesait sur les fils des pères partis vers le Nord, qui pèse aussi sur la littérature, comme dans *La Place*, de Ch'oe Inhun, puis dans le court texte, si fort, de Yi Munyol, *L'Hiver cette année-là*, ou dans *L'Autre côté d'un souvenir obscur*, de Yi Kyunyong.

Les années 60 avaient commencé avec les manifestations étudiantes renversant le président Syngman Rhee, les années 80 avec la répression de Kwangju, dont Ch'oe Yun évoque la violence dans *Là-bas, sans bruit, tombe un pétale*. Kwangju, comme exorcisé par la 1re Biennale d'art contemporain qui vient de s'y tenir, où le cimetière des victimes s'exposait en même temps que les cimaises (2). Le retour à la démocratie n'empêche pas quelques survivances du passé, dont on ne parle pas, l'existence de prisonniers d'opinion, plusieurs centaines dit-on, notamment deux écrivains connus emprisonnés à Kyongjuu, la vieille capitale du royaume de Silla, joyau des agences de tourisme : Park Nohae, un poète condamné, en 1992, à la prison à vie pour « *activités antigouvernementales* » pendant le gouvernement Roh, et Hwang Sok-yong, un romancier, né en 1943, condamné pour avoir violé la loi de sécurité nationale en se rendant en Corée du Nord en 1989. Il est l'auteur de *La Route de Samp'o* sur l'industrialisation des années 70 et d'un roman-fleuve très populaire, *Tchang Guil San*, sur un bandit d'honneur révolté contre la corruption des fonctionnaires... Depuis, c'est l'ancien président Roh-Tae-woo qui est en prison !

Les Japonais, qui avaient interdit la langue coréenne à l'école, puis les dictatures militaires musclées qui se sont succédé jusqu'aux élections de 1992 n'avaient pas réussi à museler les écrivains et les poètes. Cependant il avait fallu attendre le début des années 90 pour voir une littérature inconnue qui, tout d'un coup, éclatait hors de ses frontières. Tandis que deux collections qui naissaient simultanément chez Actes Sud et chez Picquier. Une littérature qui avait sa personnalité, ne ressemblait ni à la chinoise ni à la japonaise, excellant dans des textes courts, ou plutôt de longues nouvelles, publiées d'abord en feuilleton dans les revues, et qui, outre leur valeur documentaire, révélaient une culture confinée jusque-là dans la presqu'île du Matin- Calme.

Ainsi, avec la nouvelle politique dite de « globalisation », on a vu pour la première fois, en mai dernier, s'ouvrir à quelque cinq cents éditeurs étrangers la Foire du livre de Séoul, créée en 1954, et restée une manifestation nationale, avec la promesse de mettre fin au piratage qui était jusque-là la règle. « La Corée se tourne vers l'Europe » : tel est le titre du dernier numéro de la *Lettre d'information de France-Edition* (3), consacrée à la Corée à l'occasion des Belles étrangères. On y souligne le dynamisme de l'édition, dont le chiffre d'affaires 1993 des 10 325 maisons d'édition (?) était de 1 005 milliards de wons (plus de 7 milliards de francs), soit une progression de 297 % par rapport à 1985. Une Corée qui veut faire reconnaître sa différence, s'ouvrir vers le monde et chez qui le nombre des traductions est en progression constante : si les traductions depuis les Etats-Unis représentent, en 1993, 43 % du total des achats, le Japon est second avec 22,1 %, suivi par le Royaume-Uni (9,5 %) et la France (6,4 %) notamment, grâce au soutien de la Fondation coréenne pour la culture et les arts (700 000 F l'an dernier).

Un système scolaire extrêmement dur et brutal (que montre Yi Munyol dans *Notre héros défiguré*) se prévaut d'avoir des enfants scolarisés à 100 % dans le primaire, 94 % dans le secondaire, et 46 % qui poursuivent leurs études dans le supérieur. Il s'agit de dépasser les autres, d'être le meilleur. En littérature, comme en électronique ou en économie... Ainsi, la Corée veut le prix Nobel ! Dans un éditorial du *Korea Herald* du 17 octobre, intitulé « L'obsession du Nobel », le commentateur déplorait qu'il y ait trop peu de traducteurs de coréen afin de pouvoir présenter au reste du monde, et à Stockholm en particulier, des « *écrivains du calibre Nobel* »... Les espoirs se portaient sur la romancière Pak Kyong-ni, née en 1926, l'auteur de *La Terre* (Belfond, 1994), une immense fresque décrivant la décadence d'une famille aristocratique, de la chute de la monarchie à l'occidentalisation. Et dans la plus grande librairie de Séoul, on pouvait voir les portraits de tous les lauréats, suivis par un cadre vide : « *Réservé au futur Prix Nobel coréen* » !

En tout cas, la relève semble assurée, comme veulent le prouver les « beaux Coréens » invités. Ou comme le proposent les deux tomes de l'*Anthologie de nouvelles contemporaines* (4), et qui regroupe dix écrivains, tous nés dans les années 50. *Transparente sentinelle*, de Kim Hyangsuk, conte avec humour le calvaire de l'épouse sacrifiée à la carrière du mari et à l'ascension de celui-ci dans le *chaebol*, le conglomérat industriel sur le modèle Samsung ; et *L'Insecte*, de Kim Yonghyun, évoque la métamorphose en insecte du militant emprisonné, tout en niant les qualités littéraires de Kafka : « *Il était originaire de Prague, il avait des cheveux très courts et des yeux de chat. Je crois qu'il était fou, à moins que je manque d'esprit pour le comprendre réellement* »...

(1) *Pauvre et douce Corée*, de Georges Ducrocq, Zulma, 1993 (diff. Calmann Lévy/Hachette)

(2) Voir l'article de Geneviève Bréerette dans *Le Monde* du 30 octobre : « La Corée du Sud se lance à la conquête du monde de l'art contemporain. »

(3) N° 14, novembre 1995, France-Edition, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris, tél. : 44-41-13-13, fax : 46-34-63-83.

(4) Picquier – Edition établie par Gilles Baud Berthier, 89 F chaque tome.

Prodigieuse Corée !


THIERRY ARDITTI
Une obsession : le Nobel

« Belles étrangères » du Matin-Calme

La vingt-cinquième édition des Belles étrangères, organisée par le Centre national du livre, est consacrée à la littérature coréenne. A cette occasion, treize écrivains, prosateurs et poètes, certains encore inconnus du public français, sont invités en France du 28 novembre au 7 décembre (1).

POÈTES

Hwang Tonggyu (né en 1938). Professeur d'anglais, il a publié son premier recueil, *Un jour d'éclaircie*, à vingt ans. Dans son œuvre, il évoque souvent le voyage comme un passage.

Ko Un (né en 1933). Il a été moine zen, puis a mené une vie d'errance, qui est l'une de ses sources d'inspiration. En 1970, il a fondé, avec une centaine d'écrivains, une association contre le gouvernement militaire, ce qui lui a valu d'être emprisonné. Il est l'auteur de plus de trente recueils.

Sin Kyongnim (né en 1935). Marqué dès l'adolescence par la lecture de Dostoïevski en japonais. Son dernier recueil, *Rêve d'un homme abattu*, vient de paraître chez Gallimard (*voir ci-dessous l'article d'André Velter*).

ROMANCIERS

Ch'oe Inhun (né en 1938). Originaire du Nord, installé au Sud depuis la guerre, il inaugure, avec *La Place* (1960 ; Actes Sud, 1994), une réflexion sur l'intellectuel confronté à la réalité douloureuse de son pays, la « littérature de la division ».

Kim Won-il (né en 1942). Hanté par l'histoire de son père, qui a choisi le Nord, à la fois bouddhiste et chrétien, il est l'auteur du *Voyage de M. Lee* (Picquier, 1993).

Cho Sehui (né en 1942)). L'auteur, très populaire, du *Nain* (Actes Sud, 1995). (*Voir, en page XII, son portrait par Philippe Pons.*)

Yun Hung-kil (né en 1942). Une recherche d'évasion dans l'écriture. A publié en français *La Mère* (Picquier, 1993).

Yi Munyol (né en 1948). Il est actuellement l'auteur le plus lu et le plus vendu en Corée du Sud. Chez Actes Sud : *Notre héros défiguré*, *L'Hiver cette année-là*, *L'Oiseau aux ailes d'or* (1990) et *Babel* (1993), *Chant sous une forteresse* (1991), *Le Poète* (1992), *Le Fils de l'homme* (1995).

Yu Kyunyong (né en 1951). Auteur de *L'Autre côté d'un rêve obscur* (Actes Sud, 1991). Professeur d'histoire coréenne à l'université, il a écrit notamment une étude sur un mouvement d'intellectuels des années 20.

ROMANCIÈRES

Pak Wanso (née en 1931). Considérée comme un auteur de premier plan, elle évoque le statut des femmes et les bouleversements d'une société confucéenne en train de se défaire *Une vieille anémone un jour lugubre* (Le Méridien, 1989) et *Le Piquet de ma mère* (Actes Sud, 1993).

Oh Jung-hi (née en 1947). Depuis ses débuts, à vingt et un ans, elle traite de la solitude des femmes et de leurs désirs refoulés. Ont été traduits : *L'Ame du vent* (Picquier, 1989) et *Le Chant du pèlerin* (Picquier, 1992).

Ch'oe Yun (née en 1953). Séoulienne, admiratrice de Flaubert et de Perec, elle a étudié à Aix-en-Provence. Professeur de littérature, traductrice de Duras, Todorov, Kristeva, elle dirige, avec Patrick Maurus, la collection « Lettres coréennes » chez Actes Sud, où elle a publié *Là-bas, sans bruit tombe un pétale* (1991), *Il surveille son père* (1993), *Avec cette neige grise et sale* (1995).

Han Malsuk (née en 1931). Née dans l'aristocratie, elle a la réputation d'un écrivain moraliste et réaliste. Une première traduction en français doit paraître à L'Harmattan.

LIVRES POUR ENFANTS

Par ailleurs, les Belles étrangères s'ouvrent pour la première fois au livre pour enfants avec une exposition consacrée à l'édition de jeunesse et aux illustrateurs de Corée (2). Organisée par la Fondation Samsung pour la culture, la Joie par les livres et IBBY France, elle réunit une vingtaine d'éditeurs coréens ainsi que les originaux d'illustrateurs, tels Liu Jae-soo ou Kang Woo-hyon (primé à Bratislava en 1989). Une excellente introduction à la culture d'un vieux pays neuf en pleine mutation, où le livre illustré de qualité n'a vraiment démarré que dans les années 80.

(1) Renseignements au Centre national du livre, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. : 49-54-68-68.

(2) « Découvrir la Corée », au Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna, 75016 Paris, et au Centre Pompidou, salle d'actualité de la BPI. Jusqu'au 8 décembre.

Un imprécateur engagé

LE RÊVE D'UN HOMME ABATTU
de Sin Kyongnim.
Traduit du coréen
par Patrick Maurus et Ch'oe Yun
Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient », 130 p., 80 F.

Plutôt que de revendiquer d'emblée sa qualité de poète, Sin Kyongnim s'est fait successivement précepteur, paysan, mineur, ouvrier, commerçant. En Corée comme ailleurs, l'épreuve de la vie réelle est fortement déconseillée : à voir le monde et les hommes de trop près, on risque de prendre de mauvaises habitudes, de garder de vilain réflexes, voire de défendre des solidarités passablement rustiques. C'est pourquoi Patrick Maurus, dans sa préface, multiplie les mises en garde avant d'annoncer la terrible nouvelle : les poèmes de Sin Kyongnim sont pour la plupart « *engagés* » et peut-être bien « *réalistes* ».

Toujours dans le camp des humbles et des déshérités, Sin Kyongnim ne célèbre pas un peuple abstrait, il parle de ceux qu'il a côtoyés, et qui sont devenus ses compagnons, il parle des innombrables victimes qu'un développement économique forcené, insensé, massacreur et souvent crapuleux, a broyées. Loin de s'octroyer un beau rôle d'avant-garde, il se met au contraire à l'écoute des chants populaires qu'il recueille et enregistre directement sur le terrain. La métrique précise de ses poèmes, comme les rythmes profonds qui les hantent, viennent de là. « *On entend leurs cris/ On entend les hurlements/ On entend le bruit des ongles abîmés/ Griffant les murs/ Qui est pauvre ? / Qui est du côté des opprimés ? / Il n'y a personne/ Pour le dire/ On entend/ Le bruit de ces pas précipités/ On entend un bruit de chute et/ De renversement le soupir des hommes/ Impuissants qui recouvre les morts/ On entend le bruit des coups furieux/ Qui tombent à verse là-dessus/ On entend des chants.* »

Reconnu comme le porte-voix des sans-voix, Sin Kyongnim n'a rien d'un frère prêcheur. S'il ne dédaigne pas l'imprécation, il se garde de la harangue. Il ne cache ni ses doutes, ni ses incompréhensions, ni ses errances. « *Pour celui qui vit comme chassé comme en fuite/ La vie est quelquefois tourmentée/ Regardant les étoiles enfoncées dans le ciel noir sur la longue crête/ Je partirai voyageur qui s'est trompé de route.* »

Un long texte narratif, *Le Col Saejac*, forme à lui seul la seconde partie de ce choix de poèmes. Il appartient à un genre très prisé en Corée. Les références historiques ou légendaires entrant sans difficulté en résonance avec les exactions des temps présents, on y entend, modulé sur tous les tons, un appel à la rébellion des sans-grade, à la révolte des affamés, à la mise hors la loi volontaire des exclus. D'une sobriété exemplaire, sans afféteries ni jérémiades, les chants de Sin Kyongnim ont la force d'échos vengeurs et sombres. Ils forment aujourd'hui la mémoire douloureuse de ce « *pays du matin rarement calme* », la Corée.

André Velter

ÉCONOMIE
PAR PHILIPPE SIMONNOT

Richesse inégale des nations

L'ÉCONOMIE MONDIALE 1820-1992
d'Angus Maddison.
Analyse et statistiques,
Etudes du Centre
de développement,
OCDE, 274 p., 120 F.

Un rêve d'économètre, sinon d'économiste : remonter le plus loin possible dans le temps pour mesurer le progrès du niveau de vie. Déjà, Angus Maddison nous avait offert, il y a six ans, une statistique de l'économie mondiale démarrant en 1900. Cette fois, le point de départ est 1820, avec des plongées en arrière jusqu'à 1500. Bien sûr, tous ces calculs posent d'immenses problèmes de méthode. Mais ne boudons pas notre plaisir. Même un allergique aux chiffres et aux graphiques, ici forcément abondants, sera captivé par les résultats de cette recherche. En voici les principaux : les deux derniers siècles sont véritablement exceptionnels en matière de croissance.

De 1500 à 1820, la population mondiale avait seulement doublé, le niveau de vie était passé de 565 à 651 dollars par tête, soit une croissance de 0,04 % par an. De 1820 à 1992, la population a été multipliée par cinq, la richesse globale par quarante, et le niveau de vie individuel par presque neuf, soit une progression moyenne de 1,21 % par an et par tête. Les sombres prédictions de Malthus ont été démenties.

L'âge d'or de ces deux siècles a bien été la période 1950-1973. Mais ce que l'on ne savait pas avec une telle précision, c'est que les deuxième et troisième meilleures périodes de croissance ont été, respectivement, 1870-1913, et 1973-1992. Replacées dans la très longue période, nos lamentations quotidiennes sur la crise économique paraissent injustifiées et tout bonnement ridicules.

Autre résultat majeur : l'inégalité des nations n'a cessé de s'accentuer pendant ces deux siècles. Les pays ou les régions les plus prospères au début de la période, Europe occidentale, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, ont progressé le plus vite. L'écart entre le pays le plus riche et le pays le plus pauvre était de 3 à 1 en 1820. Il est aujourd'hui de 72 à 1. Cependant, le classement lui-même est en 1992 à peu près le même que celui qu'Adam Smith avait tiré de ses célèbres recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Ainsi l'Afrique est-elle restée au bas de l'échelle, son revenu moyen par tête étant maintenant au même niveau que celui de l'Europe en 1820.

En tête des facteurs explicatifs de cette prodigieuse expansion de la richesse et de son inégale distribution, Angus Maddison place le progrès technique, notamment dans les transports et les communications – en 1820, le trajet Paris-Lyon prenait encore cinq jours par les transports publics, que la plupart de gens n'avaient pas les moyens de s'offrir. Viennent ensuite l'accumulation du capital physique, la très forte élévation du niveau moyen d'éducation, l'interdépendance croissante des économies (en 1820, les exportations ne représentaient que 1 % du produit mondial contre 13,5 % en 1992). Les richesses naturelles jouent, quant à elles, un rôle de plus en plus négligeable.

L'une des questions qui taraudent tout historien de l'économie multiséculaire est relative à la Chine. Pourquoi n'a-t-elle pas décollé alors que ses performances économiques il y a deux mille ans étaient comparables à celles de l'Empire romain, et qu'elles étaient supérieures à celles de l'Europe entre 500 et 1400 ? A partir de ses analyses, Maddison répond : *« Il est probable que la création par la Chine de la plus grande et de la plus durable entité politique ait été incompatible avec un développement capitaliste réussi. »* Certes, les idéogrammes, parce qu'ils pouvaient être compris par des personnes habitant aux quatre coins de l'empire, renforçaient le contrôle et la cohérence du géant. Mais l'apprentissage long et pénible de 40 000 caractères était un obstacle à l'alphabétisation des masses, et donc au développement du *« capital humain »*, tout en renforçant l'ethnocentrisme et l'autosatisfaction des élites.

Education, démocratie et prospérité iraient donc de pair. Le meilleur des mondes !

POLITIQUE
PAR ANDRÉ LAURENS

La démocratie en état de manque

LA RÉGRESSION DÉMOCRATIQUE
d'Alain-Gérard Slama.
Fayard, 286 p., 120 F.

Comme l'amour, la démocratie reste un bonheur fragile, même quand il semble durablement installé. La routine, le confort, peuvent le vider de son contenu s'il perd de vue ses motivations, ses élans et ses exigences. C'est bien un manque qu'en moraliste politique Alain-Gérard Slama constate et déplore dans son essai sur *La Régression démocratique*. Un manque de passion, en quelque sorte ! Il apporte la sienne, nourrie au lait des grands penseurs de la démocratie et servie avec brio. Si l'on ne le suit pas dans toutes ses indignations, ce n'est pas qu'elles manquent d'arguments, de références, ou de verve. Pour le coup, elles secouent la supposée *« pensée unique »* et prouvent qu'il y en a au moins une autre, apte à s'imposer avec force dans le débat, dans la veine d'un gaullisme républicain et libéral. Tant mieux, voilà un livre qui annonce la couleur et participe de la salubrité intellectuelle ! Alain-Gérard Slama diagnostique une maladie qui crée le vide : elle se caractérise par le rejet sans contrepartie du système politique, au profit d'une *« idéologie sans sujet »* et elle se propage dans un organisme amoindri, *« un Etat sans nation »*. A terme, c'est la conception française de la République qui est menacée dans ses fondements et sa survie. Tout se passe comme si la propagation du mal était à la fois insidieuse et acceptée. Comme si elle témoignait d'une bonne santé alors qu'elle est pernicieuse.

« INDIVIDUALISME TRIBAL »

L'auteur combat une idéologie erratique, qui devient dominante sur le terrain abandonné par les utopies épuisées mais, aussi par l'irresponsabilité des politiques ; elle se manifeste, selon lui, par la glorification de mythes, de renoncements et de dérives, présentés comme autant de progrès démocratiques ou moraux. Ainsi en est-il de l'exaltation du fait communautaire, *« aberration idéologique majeure du temps »* que l'auteur appelle *« individualisme tribal »*. Elle conduit, à ses yeux, à la négation du lien national, à la délaïcisation de la société, à la dilution de la citoyenneté. Ce n'est pas, explique-t-il, la montée des intégrismes et des extrémismes qui provoque la crise de la citoyenneté, mais le contraire. L'auteur ne manque pas d'exemples récents pour étayer une démonstration qui n'épargne aucune des communautés (religieuses, ethniques, sexuelles, corporatistes) dont la propension commune est de fixer les termes du débat public.

Il dénonce avec la même ardeur *« le mythe de l'exclusion »*, ou celui de *« la société duale »*, qui, outre qu'il ne lui paraît pas correspondre à la réalité de la société française, nourrit, assure-t-il, les différentes variétés de populisme et ne laisse d'autre alternative que la victimisation et la culpabilisation. La vraie nature de la crise loge, affirme-t-il, dans l'effondrement des classes moyennes et des catégories de salariés proches, car *« elles ont fait les frais de la politique d'assistance généralisée »*. Il déplore, au passage, que le système de protection sociale ait été assis, en France, sur la solidarité plutôt que sur l'assurance, ce choix ayant contribué à la crise de la responsabilité et du civisme.

L'auteur est tout aussi indigné par la propension politiquement correcte *« à réglementer de plus en plus ce que nous devons faire, penser et être »* qui frappe *« la liberté à la source »*. A cet égard, *« l'ampleur démesurée, obsessionnelle prise par le débat sur la corruption »*, ainsi que *« le mythe de la transparence »* tombent sous le coup de sa colère. *« L'abus du droit »*, *« la juridicisation de la société »*, la tentation de confier à *« la dictature de l'opinion »* et aux juges la charge de trancher de la vérité et de la vertu, éloignent, à son sens, la France de son modèle républicain et de son *« exception »*, alors que dans le jeu mondial des influences et des recompositions nécessaires, elle aurait tout intérêt à y rester fidèle.

Il s'agit donc, pour Alain-Gérard Slama, de reconstruire la République, de refaire des citoyens. Cela suppose que le politique retrouve sa primauté et assume sa responsabilité, qui est de décider, d'agir et de contrôler – plutôt que d'éviter systématiquement le conflit sous le couvert du consensus et de l'arrangement transactionnel –, que l'Etat récupère des prérogatives trop souvent cédées à la société civile, que la laïcité et la conception universaliste de la citoyenneté redeviennent des règles républicaines.

Ce discours s'adresse aux gouvernants et aux élites susceptibles de le relayer. Glissons un conseil qui ne relève ni de l'abus de la transparence ni de l'obsession de la corruption : il vaudrait mieux que les restaurateurs de la République, s'ils se lèvent, soient, dans leurs agissements, cohérents avec les vertus qu'ils prétendront défendre et les efforts qu'ils réclameront.

SOCIÉTÉ
PAR ROBERT SOLÉ

La science piégée par les maths

LA DÉFAITE DE PLATON
de Claude Allègre.
Fayard, 502 p., 150 F.

Règle d'or : rester à sa place, ne pas sortir de sa case. Il est formellement déconseillé à un scientifique de s'aventurer, ne serait-ce que timidement, hors de sa spécialité. Il donnerait l'impression de marcher sur les plates-bandes des voisins et passerait de toute manière pour un zozo incompétent.

Claude Allègre n'en a cure. Cet éminent spécialiste de la physique du globe s'est voulu iconoclaste jusqu'au bout en se promenant sans complexe dans toutes les disciplines avec un objectif audacieux : exposer simplement à l'« honnête homme » d'aujourd'hui l'ensemble des progrès accomplis par la science au XX[e] siècle. Cela nous vaut un livre lumineux, où il est question, avec la même clarté et le même enthousiasme, des ordinateurs et des australopithèques, des enzymes coupeuses et de la géocybernétique.

Le lecteur a le droit de passer rapidement sur tel ou tel chapitre qui l'intéresse moins que d'autres. Rien ne lui interdira d'y revenir par la suite, car le livre de Claude Allègre est de ceux que l'on conserve dans sa bibliothèque et que l'on consulte au besoin. Cela dit, tout va de plus en plus vite dans le domaine scientifique, et nul ne sait ce que nous réservent les dernières heures de ce siècle stupéfiant...

Les progrès accomplis depuis cent ans sont sans commune mesure avec tout ce que l'humanité avait découvert jusque-là. Même le cher XIX[e] fasciné par la science n'arrive pas à la cheville du siècle qui s'achève. Claude Allègre fait pourtant remarquer un étonnant paradoxe : cette science triomphante est aujourd'hui victime d'une véritable ségrégation, en France tout au moins ; elle s'est éloignée de la culture et, par là même, de la conduite des affaires.

A la fin du siècle dernier, l'espace des savants était divisé en deux compartiments, de prestige très inégal : en haut, les sciences « rigoureuses », ayant pour seul langage les mathématiques (mécanique, thermodynamique, électromagnétisme) ; en bas, les sciences « naturelles », constituées de disciplines éparses et morcelées. Ce bel édifice allait être complètement jeté à bas avec l'épanouissement de la physique microscopique, puis de la biologie et de la chimie. Et, naturellement, l'ordinateur a joué un rôle déterminant dans ce grand chambardement. Aucune des grandes révolutions scientifiques récentes n'aurait été possible sans lui.

L'ordinateur illustre de manière spectaculaire le changement qui est intervenu entre la science et ses applications. L'ordre traditionnel a été bouleversé : ce n'est plus une discipline scientifique qui donne naissance à une technologie, mais l'inverse. L'informatique, par exemple, est une science créée par un produit. Désormais, l'homme a tendance à inventer d'abord des « objets » (comme les supramolécules) pour en chercher ensuite les propriétés. Des découvertes fondamentales (comme la pile atomique, le transistor ou le génie génétique) sont réalisées dans des laboratoires industriels.

LOIN DU RÉEL

Claude Allègre chérit toutes les sciences et tous les scientifiques. Mais il a plus de mal à s'extasier devant les mathématiques et les mathématiciens. L'ex-discipline reine lui paraît coupable d'hégémonie abusive, sinon de *« hold-up intellectuel »*. Il l'accuse, ni plus ni moins, de polluer tout le système d'enseignement en France. On n'est pas là dans le pur débat d'idées, lancé par un savant en chambre. Ce spécialiste mondial des sciences de la Terre, proche ami de Lionel Jospin, a été le conseiller du dirigeant socialiste lorsque celui-ci occupait le poste de ministre de l'éducation nationale. Il a donc pu mesurer de près ce qu'il dénonce, à défaut d'avoir pu y mettre fin.

Les maths, souligne-t-il, ne sont nullement la science de référence, comme on continue de le croire en France. Leur rôle dans les découvertes modernes n'a cessé de diminuer. Pourtant, certaines sciences humaines ont cru devoir les utiliser à tout prix dans le but d'acquérir une légitimité. C'est le cas de l'économie, enfermée dans l'illusion qu'elle posséderait des lois aussi universelles que celles du monde physique. Elle n'a fait ainsi que s'éloigner du réel dont elle était partie.

Car rien n'est plus éloigné du réel que les mathématiques pures, affirme Claude Allègre. Les prendre comme instrument de sélection est le signe d'une *« pensée platoniciste »* complètement dépassée, qui conduit à une consternante *« géométrisation des esprits dirigeants »*. La France est, avec la Russie, le seul grand pays industrialisé à avoir fait un tel choix. N'a-t-elle pas toujours préféré *« les certitudes de l'esprit aux incertitudes dérangeantes du réel »* ?

Claude Allègre n'ignore pas les contre-arguments des mathématiciens, mais il enfonce joyeusement le clou. Dans un monde qui bougera de plus en plus, poursuit-il, on devrait départager les élèves en fonction de leur capacité à imaginer, à inventer, à s'adapter au réel. *« Notre enseignement ne forme pas les jeunes à l'esprit scientifique, il leur enseigne une discipline abstraite. »* Loin de les sensibiliser à la science, les maths ne feraient, en somme, que les en éloigner... Un joli pavé dans la mare.

REVUES INTERNATIONALES

Les chemins de la paix en Bosnie

Belgrade, dernier refuge des « kremlinologues » ? Selon *Transition*, la revue bimensuelle de l'Open Media Research Institute (OMRI, qui sert de fondement à Radio Free Europe), le processus qui a conduit aux accords de Dayton commence par un signal hautement crypté : à partir du 5 août, la carte qui illustre les bulletins météorologiques de la télévision d'Etat à Belgrade a cessé de faire apparaître les *« terres serbes »*, autrement dit les zones contrôlées par les « amis » à l'extérieur de la mini-fédération yougoslave. Ces zones ont été remplacées à l'écran par des massifs de fleurs... Coïncidant avec le début de l'offensive croate contre la Krajina, ce premier signe devait être suivi de plusieurs autres : remplacement du ministre des affaires étrangères, le 15 août, rapprochement entre le président serbe et son homologue du Monténégro depuis longtemps plus modéré, attaques de ce dernier contre les ultranationalistes de l'église orthodoxe serbe, etc.

Slobodan Milosevic n'est pas blanchi pour autant. Patrick More souligne dans la même revue la *« soif de pouvoir »* du *« dictateur de Belgrade »* et constate que les « Serbes de l'ouest » risquent de subir le même sort que les Allemands des Sudètes et d'ailleurs après la deuxième guerre mondiale – *« celui de civils en majorité innocents payant le prix d'une guerre d'agression lancée par une dictature nationaliste »* (*Transition*, n[os] 19 et 20, OMRI, Motokov Building, Na Strzi 63, 14062 Prague 4. Le numéro : 5,7 DM).

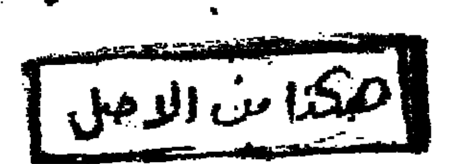
Ecrivant bien avant la signature des accords de paix du 21 novembre, deux auteurs français engagés avaient souligné, dans *Politique internationale*, l'ampleur du tournant qui devait y conduire. Pour Alain Finkielkraut, *« deux grands dogmes ont empêché, pendant quatre longues années, toute percée diplomatique : celui de l'invincibilité serbe et celui de la nécessaire neutralité de la communauté internationale »*. Selon l'auteur, Jacques Chirac était encore sensible à ces dogmes lorsque, le recevant début juillet à l'Elysée avec d'autres intellectuels, le président français leur avait dit : *« Vous, vous mobilisez pour des causes. Nous, les hommes politiques, nous mobilisons pour des résultats. »* Or, poursuit Alain Finkielkraut, *« pourquoi lui avait-on demandé audience ? Parce que la politique suivie jusqu'à présent n'avait produit aucun résultat. Elle n'a commencé à porter ses fruits que lorsque le principe jugé réaliste de la neutralité a été abandonné »*.

Pierre Hassner constate lui aussi qu'il y a eu un changement dans l'attitude française avec la création de la Force de réaction rapide, mais aussi *« le passage à une politique fondée davantage sur l'action militaire et sur l'OTAN que sur l'action humanitaire et la Forpronu »*. Il y a eu surtout l'entrée en scène des Etats-Unis qui, sans changer de politique comme on l'a dit parfois (ils avaient toujours préconisé des frappes aériennes et soutenu les plans du groupe de contact), ont enfin pris l'initiative.

Bien sûr, tout cela ne pouvait se terminer que par un compromis boiteux fort éloigné de la vision d'une Bosnie *« unie et tolérante »* préconisée à l'origine par les bons esprits. L'auteur admet notamment qu'il *« n'y a pas de bonne solution »* au problème des réfugiés, mais que l'on doit au moins maintenir le principe du droit au retour, assorti de quelques accommodements : compensations accordées à ceux qui accepteront d'y renoncer, échanges de terres et de maisons, etc.

Relevant que Richard Holbrooke, le négociateur américain, est devenu le *« Kissinger des Balkans »*, Pierre Hassner rappelle que *« les exploits de Super-Henry n'ont pas évité la défaite américaine au Vietnam, ni mis fin au conflit arabo-israélien »*. De fait, l'accord de Dayton évoque par sa complexité celui qui avait été signé sur le Vietnam en janvier 1973 à Paris, une autre « usine à gaz » tombée en ruine deux ans plus tard avec la chute de Saïgon. Il est vrai qu'à l'époque il s'agissait de désengager l'Amérique d'un long conflit. Aujourd'hui, on va au contraire engager 20 000 GI. Mais le terrain est tout aussi glissant... (*Politique internationale*, n° 69, 11, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris. 80 F).

Michel Tatu



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

La Restauration


TUDOR BANUS

TESTAMENT À L'ANGLAISE
(What a Carve Up !)
de Jonathan Coe.
Traduit de l'anglais par Jean Pavans.
Gallimard, « Du monde entier », 504 p., 180 F.

Hippolyte Taine, qu'on lisait beaucoup à la fin du siècle dernier, affirmait que le fameux humour anglais reposait sur un fond de mélancolie et qu'*« en Angleterre l'homme qui plaisante n'est que rarement bienveillant et jamais heureux »*. Peut-être y a-t-il une manière d'antinomie entre la poursuite du bonheur, cette lente et patiente conquête, et le rire, expression de la satisfaction immédiate, mais aussi réaction aux imperfections de la vie et à ses ridicules. Par bonheur, les Français seraient gais ; par amertume et par pessimisme, les Anglais auraient de l'humour.

Testament à l'anglaise, quatrième roman de Jonathan Coe et le premier traduit en français, pourrait passer pour une illustration exemplaire de cette théorie. Coe, qui a trente-cinq ans et qui a reçu la formation chic du Trinity College de Cambridge, semble mettre ses pas dans les traces de ses glorieux ancêtres que furent Saki, Waugh, Wodehouse ou Trollope. Au centre de son roman s'agite une vieille famille de l'aristocratie anglaise, les Winshaw, avec leur antique manoir humide et glacé, leur snobisme congénital, leur inculture, leurs excentricités, leur monstrueux égoïsme. Des êtres tarés derrière une façade noble : c'est un ressort comique puissant, et Coe l'exploite avec une efficacité digne de ses devanciers.

Mais Waugh et les autres marchaient à la nostalgie. Ils riaient jaune. Ce monde dont ils observaient la décadence et l'inadéquation aux nouvelles normes de la société moderne, c'était le leur, celui de leur jeunesse, celui du temps où l'Angleterre dominait le monde et où l'on buvait le thé à 5 heures et selon les mêmes rites à Birmingham et à Calcutta, au Caire et à Sydney. Leurs aristocrates étaient des nigauds obtus, mais ils n'en défendaient pas moins, sans vraiment s'en rendre compte, les derniers îlots d'une civilisation, la dernière figure d'un ordre, contre le raz de marée des barbaries diverses. Jonathan Coe reprend l'histoire de ces « grandes familles » là où Waugh les a laissées, à la fin de la deuxième guerre mondiale. Et chez lui la colère prend le pas sur la nostalgie.

Les nobliaux n'ont, moralement, pas changé. Egocentriques, vaniteux, enfermés dans leurs préjugés de classe, avides de plaisirs, volontiers cyniques. Mais si leur statut et leurs prétentions élitistes ont pu être un moment menacés, tout cela n'est plus qu'un mauvais souvenir : ils sont de nouveau les maîtres du jeu. Ils étaient décadents, dépassés, fantomatiques, à contre-courant, pittoresques dinosaures condamnés par les lois de l'évolution ; et leur anachronisme les rendait gentiment ridicules, joliment comiques. Aujourd'hui, c'est le peuple qui est mis hors du coup, illusionné, manipulé, escroqué et battu comme plâtre. S'il y a toujours une farce, on a changé de dindon. *Testament à l'anglaise* raconte ce renversement, ces quarante années d'histoire anglaise, entre 1950 et 1990, au cours desquelles la vieille société inégalitaire, arrogante, égoïste, maladivement méprisante, enfermée dans une éthique de caste, a repris le pouvoir. Il décrit une Restauration.

Jonathan Coe a composé un pamphlet cocasse, autrement dit, cruel et malheureux. Les derniers rejetons de la dynastie Winshaw sont six. L'une dirige un groupe d'agrochimie, ce qui nous vaut des pages cliniques, magnifiques et insoutenables, sur quelques aspects de ce qu'on ose encore appeler l'élevage des animaux. Une autre, totalement dépourvue de talent, est une vedette du journalisme à grand tirage, célèbre pour le « bon sens » de ses chroniques, c'est-à-dire pour la bassesse de leur démagogie. Elle prépare, comme il se doit, un roman dont l'inanité est aussi prévisible que le succès. Un troisième est marchand de tableaux malgré sa parfaite ignorance artistique que compensent ses talents de boursicoteur sur le marché de l'art.

Le quatrième est un banquier dont le plus grand plaisir est de participer à la ruée des dénationalisations, au pillage, pour le profit de quelques-uns choisis parmi les plus riches, de ce qui appartenait à tout le monde. Mais déposséder les pauvres ne suffit pas à satisfaire ses appétits : il rêve d'en faire des zombies, de purs voyeurs enchaînés à leurs écrans. Aussi investit-il l'argent de ses clients dans l'industrie de la vidéo. Le cinquième fait une carrière politique. Il a été travailliste – modéré – quand le vent soufflait vers la gauche, mais Margaret Hilda Roberts, rencontrée à Oxford avant qu'elle n'épouse M. Thatcher, n'a pas tardé à le séduire et à le convertir aux joies du libéralisme. Il n'hésitera pas à poignarder Margaret dans le dos quand le besoin s'en fera sentir, mais il a désormais un but dans sa vie politique, un idéal : soumettre le système de santé aux normes du marché, ce qui serait évidemment le hold-up le plus fructueux jamais réussi, le casse du millénaire. Le sixième et dernier membre de la bande est trafiquant d'armes. Comme nous sommes dans les six derniers mois de 1990, on le voit fournir à Saddam Hussein les engins de destruction les plus sophistiqués et faire mener ensuite campagne contre le même Saddam Hussein afin qu'on détruise son arsenal. Il faut bien que la demande se renouvelle...

Ces six affreux le sont tellement que Jonathan Coe courait le risque de n'être pas crédible. A faire tant rire de tant d'excès, on cesse d'être pris au sérieux. Or le propos de Coe est sérieux, comme sa révolte. Fort heureusement, le romancier vient à point nommé donner la main à l'homme en colère. L'homme en colère frappe avec un punch redoutable ; le romancier transforme le jeu de massacre en tableau véridique pour peu qu'il ait du talent. Coe est, sans doute aucun, l'un des romanciers anglais les plus doués d'aujourd'hui. Sa palette est riche, du comique au poignant, du réalisme descriptif aux fantaisies de l'imagination, du reportage social aux séductions de l'énigme policière, de la citation cultivée aux plongées dans les mythes de la littérature populaire. Il use avec autant de dextérité du sarcasme et de la fleur bleue, de l'analyse et de la poésie, du suspense et de l'évocation lyrique.

Mais Coe est avant tout un ingénieur expert en machinerie romanesque. Il y a, au départ, deux axes dans *Testament à l'anglaise*. L'axe des Winshaw et celui de Michael Owen. Owen est un jeune écrivain, plutôt dépressif, qui passe ses jours et ses nuits enfermé dans sa chambre à regarder un vieux film, *What a Carve Up !*, une histoire gothique de meurtres en série dans un vieux château anglais. Les deux fils commencent à se nouer : quelques années auparavant, Owen en panne d'argent, a accepté d'écrire un livre de commande sur la glorieuse famille Winshaw.

Il a abandonné le projet en friche lorsqu'il s'est installé dans la déprime. Les fils, un instant, se dénouent. Mais d'autres prolifèrent autour de la geste des Winshaw et autour de la triste histoire de Michael Owen, de son enfance, de ses amours, de son imagination, de ses fantasmes, de sa vocation d'écrivain. Et peu à peu, comme les rameaux de deux plantes grimpantes plantées à bonne distance l'une de l'autre, des fragments minuscules de la vie d'Owen se retrouvent dans la proximité de quelques tentacules poussées par la pieuvre dynastique des Winshaw. Les deux romans qui coexistaient commencent à s'enrouler l'un autour de l'autre par les extrémités. Encore quelques séquences, quelques avancées dans les méfaits d'un Winshaw et dans la conscience malheureuse d'Owen et nul ne pourra plus savoir si les pages qu'il lit appartiennent à la geste des prédateurs ou au picaresque des victimes.

Cette construction végétale du roman, élaborée et poursuivie avec une précision méticuleuse, permet à Jonathan Coe d'atteindre des objectifs réputés contradictoires. *Testament à l'anglaise* brasse des éléments multiples, hétérogènes – de la guerre contre l'Irak à la décadence du goût esthétique, de la situation catastrophique des hôpitaux au pouvoir hypnotique des images – sans que se perde jamais le sentiment d'une unité, d'une logique sous-jacente à tous ces phénomènes. De la même façon, le livre raconte des histoires individuelles, solitaires, mais de telle façon que chacune d'elle soit comme la diffraction d'une histoire unique, tragique, lugubre et néanmoins, en elle-même, insaisissable : celle de l'Angleterre de la Restauration, celle qui triomphe à visage presque découvert au cours des années Thatcher. Celle qui oblige Michael Owen – à moins que ce ne soit Jonathan Coe – à sortir de sa torpeur et de sa déprime pour se convertir à la colère : *« J'eus soudain le sentiment que quelqu'un, quelque part, savourait une monstrueuse plaisanterie à mes dépens. »*

Le nazisme comme anarchie féodale

Par-delà la – commode – notion de « totalitarisme », l'historien Ian Kershaw donne une vision nouvelle du régime hitlérien : la « domination charismatique » du Führer se nourrit non d'un renforcement, mais d'une crise majeure de l'Etat

L'OPINION ALLEMANDE SOUS LE NAZISME
Bavière 1933-1945
de Ian Kershaw.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
CNRS Editions, coll. « Histoire du XXe siècle », 376 p., 190 F.

HITLER
Essai sur le charisme en politique
de Ian Kershaw.
Traduit de l'anglais
par Jacqueline Carnaud
et Pierre-Emmanuel Dauzat,
Gallimard, coll. « NRF Essais », 242 p., 115 F.

Qu'on ne s'y trompe pas : le *Hitler* de Ian Kershaw ne vient nullement apporter une pierre supplémentaire à l'édifice déjà impressionnant des biographies qui ont le fondateur du IIIe Reich pour sujet.

Réflexion politique et historique sur la nature du régime nazi, l'ouvrage arrive à point nommé pour relancer, en France, un débat essentiel sur la question de la singularité du nazisme dans le siècle. Ce débat aurait pu avoir lieu au début de cette année, autour du livre de François Furet, *Le Passé d'une illusion* (1), qui réactive la vieille comparaison entre bolchévisme et fascisme, esquissée naguère par Vassili Grossman dans *Vie et destin*. Nonobstant le concert de louanges qui a accueilli, en France tout au moins, l'essai de l'historien français, certaines de ses thèses méritent, en effet, la discussion, sinon la controverse.

Ainsi de sa référence-révérence à Ernst Nolte, chef de file des intellectuels néoconservateurs allemands. Certes, François Furet se démarque des arguments les moins présentables de celui que certains historiens allemands considèrent comme un « marginal ». Il qualifie ainsi de *« triste »* l'utilisation par Nolte, en guise de « justification » de la paranoïa antisémite de Hitler, d'une déclaration du président de l'exécutif sioniste, Haïm Weizman, appelant, en 1939, les juifs du monde entier à se ranger aux côtés de l'Angleterre. Mais, pour François Furet, Ernst Nolte n'en a pas moins eu le mérite d'avoir brisé un tabou – celui de l'« antifascisme » – et d'avoir mis en lumière un lien de cause à effet entre le déchaînement nazi contre les « races inférieures » et la violence exterminatrice léniniste puis stalinienne contre les tenants de la « bourgeoisie » – deux faces, selon lui, d'une même révolte totalitaire contre la démocratie libérale.

Après l'effondrement du communisme, le moment semblait pourtant venu d'affiner la notion de « totalitarisme », théorie de combat qui rassemble les deux dictatures sous un même modèle théorique : celui de l'absorption de la société civile par l'« Etat total ».

« Si elle fut le fruit de la haine, la route d'Auschwitz fut pavée d'indifférence »

La mise sur le même plan d'Auschwitz et du Goulag a, il est vrai, permis d'échapper aux pesanteurs d'une mémoire communiste qui a longtemps minimisé, voire dissimulé, sous le masque de l'« antifascisme », l'ampleur de la terreur soviétique. Mais cette démarche a un inconvénient majeur : une banalisation de la Shoah et des crimes nazis, où l'intelligibilité de la période hitlérienne ne trouve pas nécessairement son compte.

Il est, en tout cas, certain qu'en rapportant la violence politique et génocidaire nazie exclusivement à « l'Etat total », on dédouane à bon compte la société civile allemande de sa responsabilité. Son consentement, au moins passif, au génocide pèse lourd, pourtant, dans l'histoire du nazisme et dans le meurtre de masse. C'est, en tout cas, ce que montre Ian Kershaw depuis des années. Dans *L'Opinion allemande sous le nazisme*, paru en 1983 et que les éditions du CNRS viennent de traduire fort à propos, il avait étudié de façon détaillée les réactions de la population bavaroise face à l'évolution du régime national-socialiste.

Dans une véritable entreprise d'histoire par le bas, ce médiéviste de formation cherchait alors à mesurer l'espace laissé dans l'Allemagne hitlérienne à ce qu'il appelle la *« dissension »*. *« L'histoire de la dissension,* écrivait-il, *de l'opposition et de la résistance sous le IIIe Reich est en même temps l'histoire du consentement, de l'approbation et de la collaboration. »* S'il concédait que l'opinion allemande n'avait sans doute pas été à l'origine de l'entreprise criminelle nazie, il concluait tout de même que, *« si elle fut le fruit de la haine, la route d'Auschwitz fut pavée d'indifférence »*. Une indifférence que ni la terreur ni la coercition ne suffisent à expliciter.

Dans *Hitler, essai sur le charisme en politique*, son dernier livre, Ian Kershaw est plus sévère encore. Ainsi, toujours à propos du génocide, il soutient que celui-ci, *« loin d'avoir été l'œuvre d'un seul homme, fut au contraire le résultat de l'empressement de larges secteurs de la société à servir les buts millénaristes d'un "chef charismatique" qui, le jour où les conditions de l'extermination se trouvèrent réunies, s'affranchit de toute contrainte constitutionnelle ou légale »*.

Le nazisme se caractérise, en effet, par la montée en puissance d'un pouvoir personnel de plus en plus absolu et d'un type de rapport gouvernant/gouverné inédit à l'ère moderne : celui de la « domination charismatique ».

Les talents personnels de Hitler, personnalité incontestablement médiocre dont l'ascension constitue l'énigme de départ du livre, n'ont tout au plus exercé leurs effets que sur le premier cercle des fondateurs du Parti national-socialiste au début des années 20. Au-delà, l'acceptation, par les masses, de cette « domination charismatique » provient non d'un renforcement mais, au contraire, d'une crise majeure de l'Etat.

Car, pour Ian Kershaw, ce n'est pas un Etat moderne, universaliste et bureaucratique, au mieux de sa forme et de sa puissance, qui a pu se lancer dans les atrocités qui marquèrent l'histoire du IIIe Reich, mais un Etat en proie à un processus de dissolution tel qu'il a autorisé, en plein XXe siècle, la reconstitution inattendue d'une société féodale, où la dévotion *à une personne* s'est substituée de plus en plus exclusivement à la relation politique à des institutions, anonymes par essence.

C'est ainsi que, dans l'Allemagne nazie, le serment n'était plus prêté qu'au Führer lui-même, et non à sa fonction. Tel est le propre d'un Etat en crise mais aussi d'un Etat profondément instable. Ian Kershaw montre comment le IIIe Reich n'a pas tardé à dégénérer en anarchie. Chaos administratif, doublement systématique de centres de décision rivaux (symbolisé par la juxtaposition de la SS et de l'armée) : l'incertaine volonté du *Führer planait* au-dessus de cette « polycratie » qui s'accompagna d'une incohérence croissante au fur et à mesure que le régime prit ses distances avec toute forme de rationalité politique. Un exemple parmi tant d'autres de cette confusion : alors que la guerre est sur le point d'être perdue, l'ensemble de la hiérarchie du Reich est mobilisé des mois durant pour savoir s'il convient d'interdire les courses de chevaux dans les grands centres urbains !

La comparaison classique entre bolchevisme et nazisme dépend peut-être d'une analyse à venir sur l'existence ou non d'une société civile dans l'URSS de Staline. Mais, d'ores et déjà, le livre de Kershaw complique opportunément un tableau qui a grand besoin de sortir des analyses sans nuances de la guerre froide.

– Nicolas Weill

(1) Robert Laffont-Calmann-Lévy. Voir « Le Monde des livres » du 20 janvier.

★ Ian Kershaw animera une séance sur le thème « Nazisme et stalinisme : l'inévitable mais douteuse comparaison » (conférence en langue anglaise, discussion en anglais et en français) lundi 27 novembre, de 14 h 30 à 16 h 30, à l'Institut historique allemand (8, rue du Parc-royal, 75003 Paris).

★ La photographie ci-dessus fait partie d'une exposition de Gisèle Freund intitulée « Photographies Francfort-sur-le-Main, 1932 » qui se tient à partir du 8 décembre jusqu'au mois de mai 1996 au Musée d'art moderne de Francfort.


GISÈLE FREUND
Premiers adeptes du nazisme à Francfort-sur-le-Main en 1932

Clemenceau au grand galop

CŒUR DE TIGRE
de Françoise Giroud.
Plon/Fayard,
230 p. 98 F.

Est-ce l'époque ? Est-ce l'ENA ? Toujours est-il que nous manquons de fauves. De ce grand vide, l'actuel gouvernement donne l'illustration criante : braves filles et gentils garçons, plus gendres à gomina et brus pimpantes qu'hôtes féroces de la ménagerie politique.

Par Erik Orsenna

C'est dire si vient à point, pour nous réveiller et nous enchanter, le portrait que nous offre ces jours-ci Françoise Giroud : un tigre, un vrai, Clemenceau dans tous ses états.

Ô le monstre de mari, renvoyant soudain et sans ressources sa Mary de femme dans son Amérique natale. Ah, l'amoureux superbe offrant à Anna de Noailles les œuvres de ses poules accompagnées du mot suivant : *« De bons œufs à la coque, / Voici belle coquette. Etant un très bon coq, / puis-je être la mouillette ? »* Autre temps, autres vers : imagine-t-on l'ampoulé Jean-Louis Debré tenir si leste langage à quelque gloire de nos Lettres ? Passé quatre-vingts ans, Clemenceau aime encore, follement. Cette fois, la dame s'appelait Marguerite. L'idylle durera six ans, le temps de six cent soixante-huit lettres découvertes seulement en 1970...

De telles capacités de passion méritent l'envie. Et le respect. De même que son sens de l'amitié. Cette tendresse de toute une vie pour Claude Monet, le pape de l'impressionnisme, qu'il va soutenir comme un enfant jusqu'au dernier instant. Le jour de sa mort, il arrachera le drap noir qui recouvrait le cercueil de son ami : *« De la couleur pour Monet ! »*

On admirera aussi sa vaillance de bretteur. Outre les vrais duels (quarante-sept fois sur le pré, y compris la piètre rencontre avec Déroulède, douze balles tirées, aucun sang...), Clemenceau se donne à des causes : six cent soixante-cinq articles en sept ans pour défendre Dreyfus, autant que pour dire son amour à Marguerite. Journaliste à *L'Aurore*, il sera l'allié de Zola. A ce titre, ce taureau bougonnant, si rugueux d'allure, est l'ancêtre glorieux de nos grands intellectuels.

Du politique, que dire de nouveau ? Que révéler de l'homme d'Etat ? La gageure n'était pas mince, Clemenceau n'est pas un inconnu. La réussite laisse pantois et hors d'haleine. En quinze courts chapitres menés à grand galop, défilent cinquante années cruciales de notre histoire : l'installation chaotique et militante de la République, l'épreuve terrible de 14-18, la naissance de l'Europe nouvelle, minée par les nationalismes. Pauvre Vieux Continent, les fées penchées sur son berceau versaillais se révéleront sorcières.

Toutes ces tensions, tous ces combats, Clemenceau les incarne. Comme de Gaulle plus tard, comme Churchill ailleurs, il est son pays. Folie d'un homme qui se prend pour la France. Gratitude de la France qui, pour être sauvée, avait besoin d'une telle démence nichée dans tant de force. Outre cet accéléré lumineux, ce livre fournit quelques règles de base à méditer par tous les drogués du pouvoir :

1) distinguer soigneusement les conflits politiques des inimitiés personnelles (Clemenceau mêlait tout) ;

2) donner tout son soin aux traversées du désert : c'est là que le destin se forge ;

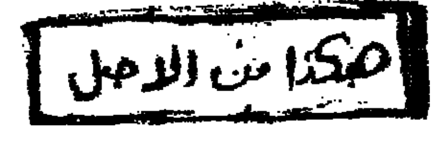
3) les qualités pour acquérir le pouvoir ne sont pas celles que son exercice réclame (cf. récente présidentielle);

4) corollaire : les chefs de guerre sont de piètres faiseurs de paix.

Vive Madame Giroud, passionnée par la politique sans en être jamais dupe !

On connaît la mode des biographies *« à l'américaine »*. Cette naïveté à laquelle Sartre n'a pas échappé avec son Flaubert : *« Tout dire »* sur un homme. S'ensuivent souvent d'indigestes pavés qui, par surabondance de pages et disette de talent, manquent pourtant l'essentiel, la flamme, le ressort, l'énergie d'une vie, le brillant d'un regard, la fêlure d'une âme.

Quelles délices, la brièveté de ce livre-là. En trois formules et deux traits, tout est dit, l'homme est là, on le voit boiter, on l'entend ronchonner, on sent sa force, on hume le velours côtelé, la boue des tranchées ou les saveurs de Vendée. Paul Morand avait montré la voie avec son *Fouquet, le Soleil offusqué*. En si peu de pages, le siècle de Louis XIV était croqué. Voici, dans la lignée, le bien beau portrait d'une ardeur qui va dans les chaos d'une époque qui naît, la nôtre.



ESSAIS

De Clermont à Jérusalem

D'Urbain II à Godefroy de Bouillon, Jacques Heers a réuni tous les protagonistes de la première croisade. Une aventure qu'on voudrait déprise de son aura épique

LIBÉRER JÉRUSALEM
LA PREMIÈRE CROISADE
1095-1107
de Jacques Heers.
Perrin, 372 p., 138 F.

Le neuvième centenaire de l'appel de Clermont, point de départ de la première croisade, n'a pas mobilisé les historiens aussi volontiers que les médias (numéros spéciaux dès l'été, soirée thématique sur Arte prévue courant 1996 gros plan sur France-Culture la semaine prochaine).

En attendant la prochaine publication de la version française de l'*Atlas des croisades*, de Jonathan Riley Smith (chez Autrement, début mars 1996, 192 p., 290 F) et, plus lointaine encore, la parution prévue en 1997 chez De Boeck Université, en Belgique, d'un *Christianisme et islam au temps de la première croisade*, du médiéviste Jean Flori (1), seul l'universitaire Jacques Heers relève le gant et propose en une présentation classique, informée et très accessible le récit d'une aventure aussitôt parée d'une aura épique, voire mythique.


DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS FRANÇAIS/BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Gravure du XIVe siècle représentant le siège de Jérusalem, extrait du « Roman de Godefroy de Bouillon »

Le pèlerinage en Orient est déjà classique à la fin du XIe siècle, et Heers rappelle fort justement cette tradition qui ne souffre pas de la perte du contrôle politique de la région. En Occident, la percée de l'islam n'empêche pas de visiter, dès le IXe siècle, Compostelle : saint Jacques, patron des guerriers, n'apparaît-il pas en *matamoros* (tueur de Maures) à la bataille de Clavijo (844) ? Négociants indispensables aux échanges de l'Egypte fatimide, les Amalfitains obtiennent même du sultan une église de rite romain dans Jérusalem même (Santa Maria Latina, achevée vers 1024).

L'appel historique du clunisien Urbain II – connu seulement grâce à des recoupements – est lancé à Clermont, au terme d'un concile essentiellement disciplinaire. Il s'agissait de confirmer l'excommunication du roi français Philippe Ier, coupable d'avoir enfreint les toutes récentes dispositions matrimoniales établies par l'Eglise dans son vaste dessein réformateur, et de préciser les interdits qui depuis les premiers pas de la paix de Dieu au concile de Charroux (989) entendent assurer aux clercs le contrôle d'une société chevaleresque, brutale et trop peu économe de son sperme comme de son sang.

Le prêche de Clermont n'innove pas par son projet, mais par la rencontre de deux réflexes distincts jusque-là : la rémission des péchés relève du pèlerinage et les récompenses spirituelles promises dans l'au-delà de la guerre sainte, déjà à l'œuvre dans la péninsule Ibérique.

Désignant hors de la chrétienté un ennemi à combattre, exutoire à la violence mal contenue d'un monde de guerriers, la croisade pacifie l'Occident, l'unifie aussi sous l'autorité d'un chef spirituel qui court-circuite ainsi l'échelon temporel jusque-là primordial. Victoire annoncée du pontife sur l'empereur (ou le roi) dans la querelle fondamentale du temps.

Voici donc une présentation claire et précise des protagonistes – de l'énigmatique Pierre l'Ermite, à la popularité légendaire, à Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, si puissant qu'il sera écarté du trône de Jérusalem au profit de Godefroy de Bouillon.

Le récit vivant des préparatifs et des épisodes militaires culmine avec les sièges d'Antioche : prise par le Normand Bohémond de Tarente, la ville est assiégée dès le lendemain par les troupes turques, tandis que l'invention de la lance qui perça le flanc du Christ lors de sa Passion réchauffe la ferveur des croyants. L'issue est connue : la chute de la Ville sainte, le 15 juillet 1099, à l'heure où s'accomplit le drame du Golgotha, et le massacre qui s'ensuivit, plus tard l'organisation des nouveaux Etats latins et les débuts d'une stratégie dynastique.

Il faut attendre la conclusion pour dépasser à nouveau l'événementiel et envisager une problématique indispensable. Qui furent ces nobles croisés ? Des cadets « sans avoir » partis tentés leur chance ? Les champions de l'Eglise en voie d'affirmation ne peuvent tous relever de cette marge.

Quelle féodalité en Orient ? Une formule originale qui ne connaît pas la structure pyramidale prétendument de règle en Occident, mais une sorte de société aristocratique égalitaire fondée sur le service (*« fief de soudée »*), puisque le roi décide de tout pour les fiefs – attributions, mariages et tutelles. Une utile réflexion critique sur les sources, des arbres généalogiques et des cartes et plans bienvenus complètent cet ouvrage qui aurait pu apporter davantage si les débats en cours avaient été mieux intégrés. Et si le choix du cadre chronologique étonne (pourquoi diable finir l'aventure en 1107 ?), ces réserves ne doivent pas handicaper cette vision synthétique que les travaux du colloque de Clermont, à paraître fin 1996, appelleront à nuancer sans la contredire.

Ph.-J. C.

(1) Auteur d'une remarquable et courte synthèse sur le sujet : *1095-1099, La Première Croisade. L'Occident contre l'islam* (Complexe, coll. « La mémoire des siècles » no 221, 1992).

La geste des croisés

LE VIEUX DE LA MONTAGNE
de Freidoune Sahebjam.
Grasset, 364 p., 130 F.

LE CHEVALIER DE SAINT-JEAN-D'ACRE
de Gilles Cosson.
Plon, 336 p., 128 F.

1095, LE CLAIR-OBSCUR
de Jacques Céron.
Editions Créer (63340 Nonette), 256 p., 98 F.

Sans évoquer la pionnière *Jérusalem délivrée* du Tasse, le monde de la croisade a inspiré nombre de romanciers depuis l'inévitable *Talisman* de Walter Scott, *maître incontesté du* genre. Cet automne la commémoration du voyage vers la Terre sainte suscite la parution de quelques fictions intéressantes, même si là encore l'aventure spirituelle et militaire retient moins les romanciers que ses marges.

Aux confins du périple des croisés, d'Ispahan à la forteresse d'Alamut, l'Iran des chiites extrémistes sert de cadre à Freidoune Sahebjam pour l'évocation de la figure mystérieuse d'Hassan Ibn Sabbah, grand maître des ismaï*liens nizarites et chef de la secte* des Assassins (1). L'homme propagea la contestation contre les Seldjoukides sunnites et instaura un contre-pouvoir efficace grâce au zèle de ses disciples, entretenu par la consommation des drogues (*haschisch* serait à l'origine du moderne *assassin*) qui promettait les charmes du paradis d'Allah et périmait les fascinations terrestres. Outre la captivante silhouette du poète savant Omar Khayam, présenté ici, malgré son épicurisme pessimiste, comme un double pacifique d'Ibn Sabbah, deux croisés de la première heure – Baudoin de Mézières et Lothaire de Wützburg – apparaissent, discrets, dans un coin de cette fresque colorée d'un Orient déchiré où les incursions chrétiennes sont tenues pour ordinaires, Byzance ayant longtemps occupé là le terrain des luttes confessionnelles.

Le temps de la grande mobilisation de l'islam contre les Francs viendra plus tard, avec Saladin et le tournant crucial de la troisième croisade. Les enjeux politiques « nationaux » prendront alors le pas sur le projet rédempteur du contrôle des Lieux saints. C'est l'épisode qu'a choisi Gilles Cosson pour son *Chevalier de Saint-Jean-d'Acre*. De la chute d'Akka (juin 1191) à l'assassinat de Conrad de Montferrat, époux de la reine de Jérusalem Isabelle, lui aussi victime des Assassins ismaïliens (avril 1192), il se passe moins d'un an de combats, de négociations, de rivalités personnelles et dynastiques pour s'assurer du contrôle d'un espace colonisé patiemment (2) mais dont la transmission féodale reste précaire. Flanqué d'un templier ir*landais, le jeune héros Thibaud* de Commarque vient d'Aquitaine dans les bagages de Richard Cœur-de-Lion, mais sa vision des enjeux évite les simplismes faciles puisque sa mère est une chrétiennne d'Orient épousée lors d'un pèlerinage paternel à Jérusalem. Le lecteur découvrira lui-même l'intrigue, mais le scrupule de l'auteur soucieux de rendre compte d'une plausibilité psychologique contrôlée montre les progrès d'un genre aussi populaire que dénigré.

Avec 1095, le Clair-Obscur, la croisade est vue en amont. Ce roman qui emprunte son prologue au précieux Guilbert de Nogent, source indirecte mais essentielle de la première croisade, nous immerge dans l'Auvergne rude et superstitieuse qui attend Urbain II à la veille du concile. Loups-garous et sortilèges, rapts et prophéties, autant de figures inquiétantes de la femme, piège séducteur où s'abîme l'idéal moral que les clercs imposent peu à peu aux laïcs : rien ne manque *tout au long de la quête d'Am*blard d'Apchon. Le culte idolâtre des reliques, l'obsédant souci de réforme monastique, les règles naissantes du mariage chrétien dont le Capétien Philippe Ier fait les frais (à propos, peut-on le qualifier de *« Capet »* ? C'est douteux)... tout indique un soin documentaire scrupuleux. L'évocation de cet imaginaire sombre et tourmenté introduit à la soif rédemptrice du pèlerinage armé. C'est le mérite de ces romans d'aventure de respecter les acquis de la recherche historique. Pour le récit de la *Gesta Dei per Francos*, restent les historiens : Chalandon, Grousset et, aujourd'hui, Heers...

Ph.-J. C.

(1) On consultera avec profit le tout récent manuel collectif dirigé par Jean-Claude Garcin, *Etats, sociétés et cultures du monde musulman médiéval, Xe-XVe siècles*, tome 1 : *L'Evolution politique et sociale* (PUF, coll. « Nouvelle Clio », 680 p., 298 F).

(2) L'archéologie a corrigé le scepticisme de rigueur jusque-là avec Ronnie Ellenblum (*Frankish Rural Settlement in Crusader Palestine*, Université hébraïque de Jérusalem, 1991) ; publié à l'automne, le bref article de Monique Amouroux sur « L'Eglise régulière, outil de la colonisation de la Syrie par les croisés » reprend le travail du jeune chercheur israélien (*in Coloniser au Moyen Age*, ouvrage collectif dirigé par Michel Balard et Alain Ducellier, Armand Colin, 406 p., 195 F).

L'éternel face-à-face islamo-chrétien

Des croisades de jadis aux minorités non musulmanes actuelles

HISTOIRE DES CHRÉTIENS D'ORIENT
de Jean-Michel Billioud.
L'Harmattan, coll. « Comprendre le Proche-Orient », 252 p., 130 F.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE D'ORIENT
Chrétiens d'Irak, d'Iran et de Turquie
de Raymond Le Coz.
Le Cerf, coll. « Histoire », 445 p., 198 F.

L'HISTOIRE DE LA MER ROUGE DE MOÏSE À BONAPARTE
Tome 1
de Roger Joint-Daguenet.
Perrin, 335 p., 148 F.

L'ÉPOPÉE DES CROISADES
de René Grousset.
Perrin, 325 p., 135 F.

Les croisades ne sont pas terminées pour tout le monde. Nous ne pensons pas à ces chercheurs européens qui, pour avoir « colloqué » sur le sujet, se firent tancer ici et là par des esprits jugeant le passé à l'aune de la morale actuelle. Nous pensons plutôt aux *islamistes qui, en* Europe, considèrent encore Paris comme *« la capitale des croisés »* ou à leurs émules d'Orient qui justifient quelquefois les assassinats de chrétiens autochtones aujourd'hui par la main-forte que les ancêtres de ces derniers prêtèrent aux Francs il y a huit siècles... Justification invoquée notamment en Egypte, où elle est particulièrement déplacée puisque les coptes ne se lièrent point aux croisés, même lorsque Saint Louis porta le fer dans le delta du Nil, contrairement à ce que firent Arméniens en Asie Mineure et Maronites au Levant.

L'histoire obscure des fidèles orientaux du Christ et leur non moins obscure situation actuelle sont mieux établies depuis la somme du diplomate Jean-Pierre Valognes, *Vie et mort des chrétiens d'Orient des origines à nos jours* (1). D'autres auteurs ont cependant estimé que le sujet méritait encore d'être approfondi. C'est le cas de Jean-Michel Billioud, qui a travaillé avec la caution du Père Maksoud, directeur général de l'Œuvre d'Orient, type même de l'organisme caritatif qui agit loin des projecteurs et a acquis *in vivo*, depuis cent cinquante ans, un immense savoir sur les Orientaux. *Histoire des chrétiens d'Orient* (2) trace, pour ceux que rebutent le millier de pages du « Valognes », une synthèse – rapide, mais ne laissant presque rien échapper d'essentiel – de l'itinéraire tourmenté des « nazaréens », selon l'un des noms que leur donnent les musulmans du cru.

Spécialiste de saint Jean Damascène, Raymond Le Coz a choisi une démarche inverse, creusant plus que Valognes encore, si c'était possible, l'aventure des seuls chrétiens de Mésopotamie, de Perse et d'Anatolie. Dans ces trois régions antiques, l'Irak *conserve, de nos jours*, une communauté chrétienne qui, avec plusieurs centaines de milliers d'âmes, n'est pas en voie de disparition, contrairement à celles d'Iran et surtout de Turquie ; là, à la fin de l'Empire comme sous la République, la violence, sans autre raison connue que d'éliminer des êtres « différents », s'est exercée, le plus fortement de tout le Proche-Orient, contre les chrétiens.

Cette *Histoire de l'Eglise d'Orient*, appelée encore jadis Eglise de Perse ou Eglise nestorienne – par allusion, semble-t-il erronée, au patriarche Nestorius, théologiquement condamné au concile d'Ephèse en 431 –, est celle de ces chrétiens hardis, nommés aujourd'hui « chaldéens » (catholiques) ou « assyriens », dont les ancêtres portèrent l'Evangile jusque chez les Mongols. De cette épopée oubliée sur la Route de la soie subsiste, au Kérala, l'Eglise syro-malabare, dite de saint Thomas, qui, avec un million et demi de fidèles, est largement plus nombreuse que les « assyro-chal*déens »* du Proche-Orient, d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord réunis.

« VAE VICTIS ! »

Raymond Le Coz rappelle que la langue de l'Eglise d'Orient, le syriaque, proche de l'araméen, le seul idiome que parla jamais Jésus, servit notamment à transmettre la science grecque aux musulmans. Cet échange culturel garantit un temps aux « nestoriens » une vie tranquille dans l'aire califale, mais la suite fut moins idyllique, particulièrement entre 1840 et 1945, où de successifs massacres et pillages de civils chrétiens – tueries moins connues encore que le génocide arménien et jamais reconnues par quiconque – furent perpétrés, notamment par des Kurdes, en Iran, Irak et Turquie. Tardifs hommages, aujourd'hui Saddam Hussein finance la construction d'églises dans son pays et l'Iran a donné à des rues de Téhéran le nom de soldats chrétiens morts lors de la guerre contre Bagdad.

Ancien diplomate, féru des affaires d'Aden et de Djibouti, Roger Joint-Daguenet a choisi d'envisager dans sa globalité la mer Rouge, aujourd'hui lac presque entièrement islamisé et qui fut jadis l'un des champs clos de la rivalité entre la Croix et le Croissant. Avant les croisés, les légionnaires romains avaient tenté, avec le même insuccès, d'atteindre les délices de l'*Arabia felix*. L'auteur, au fil de cinq mille ans d'émergence et de disparition des civilisations riveraines, des invasions et des contre-invasions, nous fait découvrir des événements complètement enfouis, comme la longue présence portugaise dans cette région ou celle, plus tard, des Turcs. On attend avec intérêt le second volet de cette Histoire qui doit couvrir les deux derniers siècles.

L'Epopée des croisades, de René *Grousset, est un classique*, en un seul volume pour ceux qu'effraient les trois tomes de son *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*. Son style vivant et son érudition impeccable font que cette *Epopée*, fruit de recherches vieilles de plus d'un demi-siècle, reste inimitée. L'orientaliste montre ce que l'on néglige trop souvent, à savoir que les croisés, par leur venue, prolongèrent de trois siècles la vie de Byzance. Au départ ni colonialistes ni même missionnaires, les chevaliers et cul-terreux des Flandres ou de Provence s'étaient « croisés » pour une « reconquête » – pendant de la *Reconquista* chrétienne sur l'Espagne arabo-berbère –, puisque le Proche-Orient avait, lui aussi, été enlevé aux chrétiens par des conquérants venus d'Arabie. La mauvaise réputation des croisés sur leur continent d'origine vient sans doute du fait qu'après deux siècles de « reconquête » ils furent finalement rejetés de Méditerranée orientale. *Vae victis !* (Malheur aux vaincus !) : c'est un peu ce que, sous une autre forme, certains disent à présent aux chrétiens d'Orient...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Editions Fayard. Voir *Le Monde* du 14 avril 1994.

(2) Cet ouvrage est publié à l'occasion du vingtième anniversaire de L'Harmattan, maison d'édition tournée dès l'origine vers les sujets « difficiles » relatifs au peuples du Sud.

Des prophètes en « anthropologues »

Dans une subtile étude consacrée aux prophètes ivoiriens, Jean-Pierre Dozon constate que loin d'être exotiques, ces personnages hors du commun s'affirment comme « de bons analyseurs des sociétés en train de se faire »

LA CAUSE DES PROPHÈTES
Politique et religion en Afrique contemporaine
de Jean-Pierre Dozon.
Suivi de « La Leçon des prophètes », de Marc Augé.
Seuil, « La Librairie du XXe siècle » 300 p., 140 F.

Prenons au sérieux la formule d'un lointain observateur arabe : *« Toujours l'Afrique apporte cas nouveau. »* Elle invite à ne plus voir le monde noir sous l'aspect d'une tradition qui se répète et de maux qui restent sans remèdes. Elle manifeste un juste étonnement face à la grande capacité d'innovation, de production d'inédit propre à ce monde ; la fade répétition y est moins présente que la multiplication des expériences, des recherches de réponses aux défis de l'Histoire et aux aléas de la condition humaine. La vieille constatation aide à ne pas se méprendre quant à l'appréciation de l'actuel ; elle permet de comprendre que le temps de la modernité puisse être aussi celui des « prophètes ».


DANIEL LAINE/COSMOS

Les Harristes, entretiennent la parole de W.W. Harris, « prophète des temps moderne »

Jean-Pierre Dozon, dans une étude complète et subtile consacrée aux prophètes ivoiriens, traite de la *« production religieuse de la modernité »* ; son mouvement le conduit à montrer que ces personnages hors du commun ne sont pas aussi exotiques et aussi pittoresques qu'ils apparaissent. Ils portent *« un regard aigu sur l'évolution du monde et de la modernité »* ; en ce sens, ils ont une fonction révélatrice qui concerne bien davantage que le cercle de leur action. Ils sont, eux aussi, affirme l'anthropologue, les traitant en *« collègues »*, des *« bons analyseurs des sociétés en train de se faire »*. La Côte-d'Ivoire leur a offert, leur offre toujours, un terrain fertile : leurs accomplissements accompagnent le « miracle ivoirien », transfiguration moderniste réalisée en quelques décennies.

Le moment inaugural reporte au début de ce siècle, avec l'irruption d'un étranger venu du Liberia voisin : W. W. Harris. Il a la Bible pour livre de tous les savoirs, la lutte contre les dieux du passé et contre la sorcellerie pour principe, la guérison des croyants par la confiance mise en un seul Dieu source de toute puissance pour objectif. Il est dit « prophète des temps modernes », capable d'accéder à la connaissance du secret qui donne au colonisateur sa force et ses machines.

PUISSANCE DE LA PAROLE

Harris est à l'origine, et toute une suite de prophètes entretiennent sa parole, bâtissant des Eglises dont la sienne reste le modèle. Mais chacun d'eux impose sa marque, rivalise, contribue à la *« libre production »* de cultes jouant de la nouveauté. Il en est un qui, ayant trouvé sa montagne sacrée, y invente même une écriture, « machine » jugée propice aux révélations et génératrice de toute-puissance.

Comment peut-on devenir prophète dans cet univers concurrentiel ? Le processus *« n'a rien de bien original »*, il répète ce qui a toujours été au commencement de toute innovation/révolution religieuse. Il faut associer des marques distinctives et des preuves d'efficacité symbolique et rituelle. Les signes de naissance, la personnalité hors du commun manifestée par une vie tourmentée, la rupture avec le monde ordinaire provoquée par un appel ou un message divin sont les conditions premières.

Au-delà, la démonstration par les épreuves et les preuves s'impose : actions extraordinaires, guérisons miraculeuses, apaisement social en éradiquant les pratiques de sorcellerie.

Le succès attire les adhésions, et celles-ci donnent la possibilité de convertir un mouvement de croyants en une institution, en une Eglise avec son lieu central et ses temples. La démonstration suprême, exceptionnelle, est apportée par une sorte de *« duel »* des pouvoirs qui révèle l'impuissance des prêtres traditionnels encore révérés et par la provocation des grands dignitaires du catholicisme local.

En dernier lieu, ce qui devient constitutif du prophète, c'est son propre récit, ce qui est relation de son aventure spirituelle et de ses actes, ce par quoi il se persuade lui-même en élaborant continuellement sa propre image. Jean-Pierre Dozon souligne justement ce point.

Il convient cependant de rappeler, dans une Afrique actuelle héritière des civilisations de l'oralité, la puissance de la parole. Là, plus qu'ailleurs, « dire, c'est faire » ; la maîtrise de la parole et du rite qui l'accompagne peut encore rivaliser avec la maîtrise technique, puis ouvrir l'accès à celle-ci. Le dire du prophète, les mots du culte et des prières, les confessions publiques des adeptes qui font l'aveu de leurs conduites néfastes, les paroles alliées à l'eau qui guérit de tous les maux témoignent de cette suprématie.

Tous les prophètes ivoiriens affirment livrer un double combat : contre les fétiches, contre la sorcellerie. C'est encore là une affaire de langage. Ils désignent ainsi ce qui touche à la personne, à sa sauvegarde, et ce qui, abandonné à son libre mouvement, ravage les relations entre les personnes. Les Eglises nouvelles sont d'abord des *« communautés thérapeutiques »* ; le traitement des maux individuels et celui du malheur partagé ont une même finalité : *« traiter le lien social »*.

RÉVÉLATEUR

C'est en ce sens que les prophètes ivoiriens deviennent les *« collègues »* de leurs anthropologues. Ils contribuent au décryptage de l'actuel. Ils sont les révélateurs des changements : montée de la revendication des jeunes et des femmes, protestation des oubliés du progrès, formation d'une opinion publique et ouverture à ses demandes. Ils indiquent des points critiques, notamment lorsqu'ils associent le signe « argent » et les malheurs sociaux résultant de son extrême valorisation et de la compétition.

Mais on peut se demander si la qualité de prophète désigne au mieux ces innovateurs religieux qui allient en des proportions variables le remploi de thèmes anciens et le recours à des thèmes empruntés aux Eglises chrétiennes. Il ne suffit pas que leur organisation, leurs communautés, préfigurent *« un monde nouveau... sans fétiches ni sorcellerie »*. Il manque cette affirmation de rupture historique, cette annonce d'une destruction du monde présent et cette attente qui ont caractérisé naguère les messianismes de l'Afrique centrale.

Les prophètes ivoiriens sont des clairvoyants et des guérisseurs ; ils décryptent ce qui est en train de se faire plus que ce qui s'accomplira autrement dans le futur ; ils disent pouvoir porter remède aux maux du présent. En ce sens, leur parole et leur action s'inscrivent dans le contexte de l'histoire récente de la Côte-d'Ivoire ; Jean-Pierre Dozon en produit une remarquable démonstration. En ce sens aussi, ce qu'ils entreprennent a une portée politique immédiate, et l'on comprend ainsi que le long règne du président Houphouët-Boigny ait été entouré d'un halo prophétique. Les miracles des prophètes ne pouvaient opérer à l'encontre de celui que le fondateur réalisait.

Lorsque Marc Augé, en complément à l'étude de Dozon, examine *« La leçon des prophètes »*, il éclaire de sa propre expérience un enseignement partagé. L'anthropologue qui entre dans le cercle prophétique ne cède pas à la fascination, mais à la passion intellectuelle d'accompagner des lecteurs du social qui opèrent sur des voies différentes. Il s'étonne de la force des intuitions, de l'acuité des observations, de ce qui donne vigueur à une sorte d'utopie que la bureaucratisation de ces Eglises nouvelles ne peut entièrement réduire. Il découvre, selon la formule de Marc Augé, que, dans un monde bouleversé où tous les discours sont en forme de « pari sur l'avenir », l'observation minutieuse de quelques prophétismes africains constitue *« une bonne propédeutique à l'étude du monde contemporain dans son ensemble »*. C'est bien là l'efficacité de ce détour qui nous renvoie à nous-mêmes, à nos incertitudes et à nos attentes, et nous met en garde contre les risques de toutes les propositions simplificatrices.

Georges Balandier

Hériter sans compter

Renoncer au patrimoine familial ou le dilapider : deux attitudes extrêmes qui suscitent une passionnante étude d'Anne Gotman

DILAPIDATION ET PRODIGALITÉ
d'Anne Gotman.
Nathan, 367 p., 149 F.

Tout héritage, quelle que soit son importance, n'est pas seulement une bonne fortune, il pèse également son poids d'injonctions et d'obligations, implicites ou non, entre générations. Derrière les biens se profilent les liens et la dépense des premiers vaut parfois dispense des seconds. Sociologue, spécialiste des questions de transmission patrimoniale, auxquelles elle a déjà consacré un excellent ouvrage (1), Anne Gotman s'intéresse cette fois aux prodigues enclins à disperser ou à distribuer la richesse qui leur échoit et aux dilapidateurs qui la croquent avec entrain. Deux attitudes dont l'excès, en forçant le trait, montre ce qu'il y a de troublant, et ici de troublé, dans la position d'héritier.

Ceux qui renoncent au patrimoine familial ou s'en défont au bénéfice de parents, d'œuvres, de causes, voire de parfaits inconnus – tel ce poète qui s'ingéniait à glisser discrètement des poignées de billets dans les poches des premiers venus –, abandonnent leur place de receveur dans la lignée. Ceux qui en jouissent sans compter l'épuisent dans une consommation effrénée, le bradent dans des affaires aléatoires ou le risquent aux jeux de hasard, esquivent une future place de donneur à leur tour. Les uns et les autres, en laissant filer l'argent, subvertissent à leur manière l'enchaînement de la dette et du don dans la verticalité des rapports de parenté.

Dans un style clair et vif, Anne Gotman étaie son analyse sur de nombreux exemples, personnes réelles ou personnages littéraires, tous au fond également romanesques, tant ils poussent loin le renoncement ou la liquidation exubérante. Le cas de Ludwig Wittgenstein, par sa complexité, est tout à fait passionnant : en refusant à la fois l'héritage et tous les avantages symboliques et relationnels que lui offrait le renom de sa famille, le philosophe a choisi, par-delà l'ascèse de l'appauvrissement, de ne rien devoir qu'à lui-même, en une sorte d'auto-engendrement. Mais, en voulant ainsi *« devenir un autre homme »*, détaché de son milieu et de sa famille, il s'est aussi conformé au modèle d'un père qui avait construit sa vie sur une rupture. De l'un à l'autre, quelque chose est donc passé, qui comptait et pesait énormément. Comme Wittgenstein, les prodigues sont souvent aux prises avec une ascendance écrasante. Ascendance au contraire plutôt effacée voire absente pour les dilapidateurs, tel Sparsio, héritier à vingt ans, qui affirme avoir semé à tout vent en s'offrant dix années de bohème dorée et d'oisiveté munificente.

PRODIGALITÉ

Autrefois, sans doute en aurait-il été empêché. Longtemps, en effet, nous rappelle Anne Gotman, la prodigalité fut condamnée par la justice comme dérèglement portant atteinte à la paix des familles ou à la stabilité de l'ordre public. A Rome, où dépenses somptueuses et libéralités étaient sollicitées par la cité, il importait d'autant plus de protéger l'économie domestique de débours excessifs. Le droit de l'Ancien Régime comme le code civil les ont sanctionnés ou entravés au nom des valeurs familiales d'abord, puis d'une morale économique de prévoyance et d'épargne. Embastillé aux côtés des fous et des libertins, soumis plus tard à l'autorité d'un de ces conseils judiciaires que la mère de Baudelaire réclama pour son fils, le prodigue restait un réprouvé. La promotion des libertés individuelles, les nouveaux impératifs de l'économie et l'essor de la consommation ont changé l'image de la folle dépense. Elle n'est désormais prévenue, ou contenue, que si juges et médecins l'identifient comme symptôme ou conséquence possible d'une pathologie. *« Incapables majeurs »* rebaptisés *« majeurs protégés »*, les seuls prodigues surveillés (et non plus punis) aujourd'hui sont les adultes mentalement handicapés et les vieillards perdant leurs facultés.

Les autres, qui peuvent user de leur bien à leur gré, suscitent à la fois fascination et réprobation. Deux séries de représentations et de jugements s'opposent très nettement : *« beau geste »* ou gaspillage, générosité flamboyante ou irresponsabilité imprévoyante, mépris ou valorisation de l'accumulation, logique symbolique contre logique économique en somme. Anne Gotman retrouve cette opposition dans quelques textes ethnologiques célèbres consacrés au potlatch, une forme cérémonielle d'échange et de distribution de biens pratiquée à l'occasion d'événements importants dans diverses sociétés traditionnelles. Détour révélateur, tant ce qui est observé au loin revient en regard critique sur la réalité proche. Ainsi, Marcel Mauss compare l'importance du don observé en Polynésie à l'égoïsme utilitariste du monde moderne, et Marshall Sahlins, la consommation immédiate et paisible des sociétés à mode de production domestique à l'aliénation productiviste des sociétés industrialisées. Regard plus sombre et point de vue plus radical, Georges Bataille, lui, exalte la *« fonction insubordonnée de la dépense libre »*. Largesses ritualisées, « folies » bridées ou *« part maudite »*, le sens donné à la dilapidation et à la prodigalité est un bon révélateur des valeurs et des rigueurs d'une société.

Nicole Lapierre

(1) *Hériter*, PUF, 1988.

Le franco-judaïsme à l'épreuve

Selon Pierre Birnbaum, les épousailles passionnées mais tenaces de la France avec les juifs seraient en train de se défaire

DESTINS JUIFS
De la Révolution française à Carpentras
de Pierre Birnbaum.
Calmann-Lévy, 300 p., 145 F.

Pierre Birnbaum a déjà consacré de nombreuses et importantes études à l'histoire du franco-judaïsme, de ses engagements enthousiastes, de ses moments de fracture, et de ses grandes figures de juifs d'Etat (1). Il y revient ici dans une démarche interprétative où passé et présent s'éclairent mutuellement.

Au regard des débats historiques actuels qui mettent en cause le caractère niveleur, voire totalitaire du jacobinisme, il souligne les effets contrastés de l'émancipation sur les diverses populations juives de France. Il rappelle, par exemple, que celles de l'Est, initialement les plus hostiles à l'étatisation de leur communauté, ont finalement conjugué un certain particularisme culturel avec une adhésion entière aux valeurs universalistes de la République, au point que parmi elles se sont recrutés nombre de ces hauts fonctionnaires dévoués au bien commun sans pour autant renoncer à diverses activités communautaires. Il rappelle également combien cette alliance entre le maintien, plus ou moins accentué, d'une fidélité privée aux origines et l'adoption résolue des idéaux républicains et laïcs fut certes durement secouée, mais non défaite, par le choc de l'affaire Dreyfus et l'essor de l'antisémitisme à la fin du XIXe siècle. Contre les attaques des ligues, les pamphlets de Drumont, la force des préjugés qui pénétraient l'armée et parfois l'administration elle-même, la confiance en un Etat garant de l'égalité de tous et la croyance aux seules vertus de la méritocratie tenaient bon. Vichy et la collaboration ont tragiquement trahi cette confiance. C'est contre l'Etat devenu persécuteur et grâce à des solidarités dans la société civile que des juifs purent alors se cacher et se sauver. Mais là encore, malgré l'ampleur du drame, l'aspiration largement dominante, dans les milieux juifs après la Libération, était de retrouver une place légitimement intégrée dans la nation.

Ce sont ces longues épousailles, passionnées, mouvementées, violentées, mais néanmoins tenaces, de la France avec ses juifs qui seraient en train de se défaire aujourd'hui. L'ampleur des réactions après les profanations des sépultures de Carpentras a, selon Pierre Birnbaum, marqué un tournant, en faisant ressurgir une *« communauté imaginaire »* à laquelle le pouvoir politique donnait soudain consistance : *« L'indignation philosémite qui emporte alors une très large partie de la population française en mai 1990 s'accompagne, cette fois, d'une tendance, venue d'en haut, à communautariser les juifs français. »*

DISCUSSION

Cette analyse, qui constitue la partie la plus originale du livre, est aussi celle qui prête le plus à discussion. Sur la place de l'événement d'abord : si Carpentras a suscité en effet un émoi général, en raison de sa macabre symbolique, il n'est pas certain que l'attentat de la rue des Rosiers ou plus encore celui de la rue Copernic n'aient pas eu plus d'impact en milieu juif. Sur la portée et l'incidence du philosémitisme des dirigeants politiques ensuite : certes il y eut une solidarité unanimement manifestée et explicitement adressée à *« la communauté juive »*. Toutefois, et bien que les mots contribuent toujours à faire exister ce qu'ils désignent, il y a dans ces termes largement autant de rhétorique floue que de particularisation.

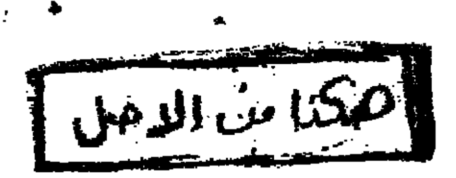
Plus politologue que sociologue, Pierre Birnbaum met l'accent sur cet *« effet d'en haut »*, au risque d'en surestimer l'importance et de forcer sa convergence avec *« l'effet d'en bas »*, c'est-à-dire le mouvement de reviviscence identitaire qui s'est affirmé depuis le début des années 80. Or ce dernier, diffus, multiforme et porté par une fraction de la génération juive née après la guerre, se développe assez largement en dehors des organisations communautaires. Il touche une population pour qui la citoyenneté française est une évidence (et non plus une affiliation passionnelle) et aux yeux de laquelle apparaissent en revanche plus vacillants, donc sujets à question, recherche, voire revendication, les contours et contenus d'une identité fragilisée.

Par ailleurs, il n'est pas dit que le judaïsme venu d'Afrique du Nord, plus attaché à la tradition et plus investi dans les structures juives officielles, soit un vecteur profond de repli. Aussi peut-on se demander si l'on n'assiste pas aujourd'hui moins à une communautarisation, comme l'affirme l'auteur, qu'à une recomposition du franco-judaïsme. L'intérêt de ce livre, clair et érudit, est d'apporter des éléments à ce débat. Il renvoie plus généralement à deux questions essentielles et liées : les enjeux de mémoire dans l'héritage français et la capacité de l'Etat-nation, républicain désormais, à souder une communauté de citoyens sur une communauté de destins, en renouvelant l'alliance de l'universel et du particulier.

N. L.

(1) *Les Fous de la République*, Fayard, 1992, Points-Seuil, 1994.

★ **A signaler également l'ouvrage de Philippe E. Landau : *L'Opinion juive et l'affaire Dreyfus*, qui, à partir d'archives en partie inédites, retrace l'évolution de l'attitude juive face à l'Affaire en soulignant combien celle-ci a marqué profondément les juifs sans compromettre finalement leur idéal républicain (Albin Michel, coll. « Présences du judaïsme poche », 160 p., 45 F).**



La philosophie comme antidote

Une enquête de l'Unesco l'établit : loin d'être dépassée, la philosophie est l'objet d'un intérêt croissant à travers le monde

PHILOSOPHIE ET DÉMOCRATIE DANS LE MONDE
Une enquête de l'Unesco
de Roger-Pol Droit.
Préface de Federico Mayor,
Le Livre de poche/Editions Unesco,
215 p., 40 F.

A la suite de Heidegger, nombre de ses épigones continuent à chanter l'air de la fin de la philosophie (de la métaphysique, de l'onto-logo-théo-phallocentrisme, etc.). Heidegger, du moins, voulait que la place de la philosophie soit prise par la *« pensée de l'être »*, dont il reste à ce jour difficile de voir en quoi elle pourrait consister. Pour cette raison peut-être, certains se contentent, en lui empruntant le vocable de la « déconstruction », de se livrer à des exercices négatifs sur le corpus de la philosophie héritée, alors que d'autres réclament l'avènement d'une *« pensée faible »*. De l'autre côté de l'Atlantique, où la philosophie proprement dite a été et reste qualifiée de « continentale » – au sens d'un continent européen qui s'arrêterait à la Manche –, la philosophie analytique continue à occuper la place principale dans l'enseignement universitaire de la philosophie (absente de l'enseignement secondaire), en même temps qu'un pragmatisme ressuscité proclame – voir Richard Rorty – l'inutilité de la philosophie au sens établi du terme.

Par Cornelius Castoriadis

A côté de ce qu'on pourrait appeler une crise interne, des facteurs historiques lourds travaillent contre la présence effective de la philosophie dans la société. A l'échelle mondiale, la montée de la techno-science, marquant la domination presque incontestée de l'imaginaire capitaliste, trouve son complément dans le positivisme de la plupart des scientifiques, mais aussi dans la croyance superstitieuse des populations en la toute-puissance de la science et de la technique – que Heidegger lui-même partageait. En outre, malgré l'effondrement du totalitarisme marxiste-léniniste dans la plupart des pays qu'il dominait – mais pas dans tous –, des dictatures plus ou moins idéologiques survivent dans de nombreux pays, et des fondamentalismes religieux – principalement islamiques – dominent ou menacent dans d'autres, rendant en fait impossibles, dans les deux cas, l'exercice public et l'enseignement libre de la philosophie.

Dans ce contexte, il est consolant d'apprendre que, loin d'être moribond, l'enseignement public de la philosophie, dans l'éducation secondaire comme dans les universités, a connu pour la première fois dans l'histoire, pendant le dernier demi-siècle, une expansion remarquable. C'est ce qu'établit la deuxième enquête menée par l'Unesco, à partir de septembre 1994, dans le cadre de son programme « Démocratie et philosophie dans le monde ». Soixante-sept pays y ont répondu, quand la précédente enquête (1951-1953) n'avait concerné que neuf d'entre eux.

On peut être surpris de cette extension de par le monde de l'enseignement de la philosophie. Il n'y a guère de doute qu'elle est due pour une bonne part à l'accession de nombreux pays à l'indépendance. Même s'il y a là l'effet d'une adoption de modèles occidentaux, il reste qu'on peut se féliciter du processus qui, probablement, étonnera plus d'un lecteur européen. Comme le dit Roger-Pol Droit – qui a coordonné l'enquête, présente ses principaux enseignements et encadre le tout d'une réflexion pertinente et fournie –, il s'agit d'*« une invention significative de la plus récente modernité »*, dont on est encore loin de voir les fruits. Il faut y ajouter les effets de la libération récente d'un grand nombre de pays de la tyrannie communiste qui, certes, rendait obligatoire l'enseignement de la « philosophie » mais réduisait celui-ci à l'endoctrinement dans le matérialisme dialectique et historique.

DEUX POSITIONS OPPOSÉES

Des questions discutées par ce livre, celles concernant la relation de la philosophie à la démocratie et le caractère « européen » de la philosophie – ou du moins des contenus de son enseignement – soulèveront assurément l'intérêt le plus prononcé.

Au regard de la première, Roger-Pol Droit dégage des réponses reçues deux positions diamétralement opposées : la philosophie, spécialité comme les autres, pouvant être abordée seulement par quelques esprits, n'aurait aucun rôle à jouer dans l'éducation politique des citoyens, qui doit s'effectuer ailleurs ; ou bien, élément-clé de la formation des citoyens, indissociable de la démocratie, la philosophie devrait *« permettre à chacun de perfectionner l'analyse de ses propres convictions, de saisir la diversité des arguments et des problématiques des autres, d'apercevoir le caractère limité de nos savoirs les plus assurés »*.

Plus difficile est la deuxième question. La philosophie en général, ou la philosophie enseignée, serait-elle « grecque », « européenne », « européo-centrique » ? Pour peu qu'on pousse, son enseignement ne serait-il pas un moyen sournois – un de plus – d'étendre la domination culturelle de l'Occident sur la planète ? On n'a pas besoin de discuter l'exacte place de la pensée indienne ou chinoise relativement à la philosophie gréco-occidentale (la philosophie arabe, n'en déplaise à certains, fait partie de l'histoire de cette dernière : c'est aux questions d'Aristote qu'elle a, pour l'essentiel, essayé de répondre). On peut facilement admettre qu'elles devraient faire partie, d'une façon ou d'une autre, des programmes d'enseignement, y compris évidemment en Europe. Cela n'efface pas la très forte singularité de la philosophie gréco-occidentale. Il ne s'agit pas d'un « privilège », encore moins d'un résultat de la domination mondiale de l'Occident.

OBLIGATIONS

Il se trouve que c'est dans cette région du monde, chez ces peuples et par leurs langages, que démocratie et philosophie ont été créées ou développées à un point inconnu ailleurs. Cela ne crée aucun privilège, mais bien des obligations. Ce n'est pas un hasard si c'est cette philosophie, et pas une autre, qui a été la matrice du développement des sciences de la nature autant que des disciplines humaines. Ni si elle est la seule à avoir travaillé à penser le politique (l'essence du pouvoir) et la politique (le contenu souhaitable de l'ordre de la Cité). Ni si elle ne s'est pas bornée à affirmer que l'être est, ou qu'il n'est pas, mais s'est interminablement demandée comment il est, et ce qu'être signifie. Ni enfin, pour abréger une longue série, si elle a constamment pratiqué l'auto-réflexivité.

Il est encore plus difficile d'accepter la teneur de certaines réponses. *« Décoloniser la philosophie »*, disent des réponses africaines. *« Aucun rapport entre l'enseignement de la philosophie et les traditions culturelles* [du pays] *n'est perceptible »* (Uruguay). Dire qu'il faut nécessairement établir un *rapport* entre ces traditions et le reste de l'enseignement est privé de sens. Pourquoi ne pas décoloniser les mathématiques ou la biochimie ? Et si *« les rapports de l'enseignement philosophique avec les traditions culturelles sont conflictuels »* (Mali), il faut rappeler que ce conflit, l'opposition de *muthos* et de *logos*, signe l'acte même de naissance de la philosophie. Héraclite voulait qu'Homère soit chassé des jeux et battu, et traitait Hésiode d'ignorant...

Une chose me paraît insuffisamment accentuée dans l'ensemble de l'enquête : l'importance capitale de la philosophie pour éveiller chez tous le *« thaumazein »*, le questionnement émerveillé devant le monde, l'être, la vérité, notre propre existence. Questionnement émerveillé qui reste l'antidote suprême aux croyances idéologiques comme au délire technoscientifique contemporain.

L'école du désir

AVERTISSEMENT AUX ÉCOLIERS ET LYCÉENS
de Raoul Vaneigem.
Ill. de Laurent Parienty,
éd. Mille et une nuits, 75 p., 10 F.

Une postface iconoclaste à une nouvelle édition du *Manifeste du Parti communiste* (1) de Marx et Engels, dans laquelle il précise que *« ceux qui proclament que la lutte des classes a disparu auraient tout intérêt à reconnaître qu'il en est ainsi parce que le prolétariat est partout, parce que l'esclave n'a plus devant lui qu'un seul ennemi qui le rende esclave de la misère et de la mort : lui-même »*, et la réédition de ses *Banalités de base* (2) parues dans les numéros 7 (avril 1962) et 8 (janvier 1963) de *L'Internationale situationniste* prouvent avec brillance que Raoul Vaneigem brûle encore du désir de *« jeter à bas l'ordre millénaire des choses pour y substituer la souveraineté du vivant »*.

Mieux encore, l'auteur du *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* persifle et signe, avec *Avertissement aux écoliers et lycéens*, un superbe brûlot que le ministère de l'éducation nationale s'honorerait, vu son prix modique, d'offrir à tous les enseignants et enseignés. A contre-courant de l'antienne qui voudrait que tout le système éducatif – de l'école primaire à l'université – ne devrait plus être qu'une lancinante préparation de l'enfant à servir l'entreprise, au prétexte que l'économie a besoin de chair fraîche, Raoul Vaneigem en appelle à un enseignement qui serait enfin libéré de sa *« préoccupation dominante : améliorer les techniques de dressage afin que l'animal soit rentable »*.

Il aurait été facile à Vaneigem de prendre les enseignants pour cible et de les réduire au rôle d'auxiliaires serviles d'écoles et de lycées qui se comportent comme des boutiques dont les élèves seraient les clients obligés, faute de choix. Mais eux aussi sont, à ses yeux, les victimes d'un système étouffant qui les contraint au despotisme face à des enfants qui, parfois, explosent car *« une école où la vie s'ennuie n'enseigne que la barbarie »*.

Le monde, nous rappelle Vaneigem, a changé davantage en trente ans qu'en trois mille ans, mais l'école n'a suivi l'évolution, le bouleversement, devrait-on dire, qu'en apparence. Certes, de moins en moins d'établissements scolaires ressemblent à des prisons ou des casernes, mais on y prépare toujours les élèves *« à l'exil de soi, à la séparation d'avec la vie »*. Les lecteurs coutumiers des écrits de Raoul Vaneigem ne seront pas surpris par ce pamphlet écrit dans une langue superbe, où ne manquent pas les formules à l'emporte-pièce dont certaines pourraient bien, demain, devenir de magnifiques graffiti.

Face à un tel texte, qui bouscule avec fièvre et allégresse tous les conformismes, on entend déjà le chœur des raisonnables : mais où veut-il en venir ? Que propose-t-il ? Tout simplement l'école du désir, un lieu ouvert à tous les créateurs, qu'ils soient luthiers, ébénistes, peintres ou maraîchers, afin qu'ils viennent transmettre leur passion à des élèves de tous les âges, de tous les milieux. Utopiste, Vaneigem ? Bien sûr et heureusement car, dit-il, *« la pire résignation est celle qui se donne l'alibi de la révolte »*.

Pierre Drachline

(1) Mille et une nuits, 77 p., 10 F.
(2) Ed. Ludd, 86 p., 80 F.

Cho Sehui, écrivain citoyen

C'est l'un des auteurs les plus lus dans son pays. Et pourtant, d'entrée de jeu, le Coréen Cho Sehui tient à exprimer une réserve : *« Vous voulez écrire un article sur un romancier mais je ne me suis jamais considéré comme un écrivain. C'est la souffrance qu'inflige cette société qui me pousse à écrire, à témoigner : une responsabilité de citoyen en quelque sorte. »* Et, en guise de préambule à l'entretien, il assène quelques-unes de ses vérités : sur la responsabilité du Japon et ses rapports à la Corée, sur la divison du monde entre oppresseurs et opprimés...

Peu à peu, cigarettes et cafés aidant, il va quand même se détendre. Et une sensibilité à vif sous la robustesse physique, une rage au cœur, une rage de dire reprendront le dessus sur l'idéologie. Il sort un livre de photographies en noir et blanc des maisons traditionnelles à couverture de chaume de la Corée, et il en tourne les pages pour nous, les commentant, soulignant la beauté de ces maisons de torchis tapies sous leur coiffe de paille de riz. Aujourd'hui, elles ont pratiquement disparu pour faire place à une uniformité de toitures de couleur : *« Vivons mieux : c'est sous ce slogan que le régime Park* [(1961-1979)] *défigura les campagnes et encouragea une monstrueuse urbanisation* (1). »

Par les thèmes qu'il traite, Cho Sehui appartient à l'école réaliste. Mais, contrairement à ce que semble suggérer le discours défensif des premiers moments de la rencontre, il ne porte, dans son œuvre, aucun jugement moralisateur ou dénonciateur. Il se contente de décrire avec force et pudeur, en cherchant à atteindre le lecteur par des images plus que des commentaires abstraits. En cela, il rompt tant avec la figure traditionnelle de l'écrivain dans la veine confucéenne (conseiller du prince et moraliste) qu'avec celle du contestataire embusqué derrière sa grille de lecture du monde.

Cho Sehui est engagé – *« La Corée est peut-être l'un des rares pays où les intellectuels sont toujours engagés »* –, mais il s'efforce de dire l'injustice et la violence plus que de les dénoncer de manière manichéenne dans la veine du courant littéraire populiste et prolétarien, dit *minjung* (« des masses »), qui a longtemps dominé la littérature contestataire. Il écrit par à-coups. Comme si, soudain, la force des mots s'imposait, l'urgence le submergeait. D'où un style tout en phrases courtes, en ruptures brusques de la temporalité ou des niveaux de la narration, sous la véhémence duquel semble percer, comme le notent ses traducteurs, cette apostrophe chère aux communards de 1871 : *« C'est la canaille ? Eh bien, j'en suis ! »*

Au cours de ses études de lettres, Cho Sehui avait lu Faulkner, Kafka, Sartre et Camus. Il avait été nourri des brefs espoirs de la révolution étudiante du 19 avril 1960 qui mit à bas le régime de Rhee Syngman. A vingt-trois ans, en 1965, il fit paraître un premier texte, *Une barque funéraire sans mât*, couronné par un prix littéraire. Puis, pendant dix ans, plus rien. C'est qu'il fallait bien vivre. Pour nourrir sa famille, Cho Sehui dut, sous la dictature de Park Chung-hee, accepter n'importe quel travail, accumuler les petits métiers. Il ne pourra renouer avec l'écriture qu'au milieu des années 70. Pour rencontrer alors, avec les douze textes rassemblés sous le titre *Le Nain* dans l'édition française (2), un succès rarement égalé. Une nouvelle version de cette série est sortie en 1994. Les deux précédentes avaient fait l'objet, en 1978 et 1986, de plus d'une quarantaine d'éditions à chaque fois...

Depuis cinq ans, Cho Sehui travaille à un livre qu'il vient finalement d'achever. Son titre, *Vestes blanches*, fait référence à une expression traditionnelle pour désigner le peuple coréen. Alors que les nouvelles du *Nain* ont pour cadre la Corée des années 70 – celles du « miracle », c'est-à-dire du décollage économique sous la férule d'un capitalisme des plus sauvages –, *Vestes blanches* débute au lendemain du massacre de Kwangju, cette ville martyre victime d'une répression sanglante par l'armée, en mai 1980, qui fit officiellement deux cents morts, deux à trois fois plus selon les habitants. *« Kwangju a cassé quelque chose dans l'histoire de la Corée, ouvrant un fossé entre ceux qui tuent et les autres »*, affirme Cho Sehui.

En stigmatisant les méfaits de l'industrialisation et de l'urbanisation, masquerait-il sa nostalgie pour ces temps de pauvreté que furent les années 50 et 60 ? La réponse est sans détour : *« Formulée ainsi, la question est un piège. Une sorte de chantage. Hitler ou la pauvreté. On ne peut contester l'expansion économique mais elle a été payée très cher par la majorité. Pour moi, le pain et la liberté sont inséparables. »* C'est à ceux qui ont payé, qui payent encore, les soutiers du « miracle », les petits, les humbles et les offensés, souvent les mêmes personnages que l'on retrouve de l'une à l'autre de ses nouvelles, que s'attache Cho Sehui : exploités, enfants, figures atrophiées comme celle du Nain qui est d'abord un nain social, un être brisé qui, en mourant, *« s'est débarrassé d'une douleur plus grande que son corps »*. *« Nous sommes tous des nains »*, dit l'un des personnages féminins. L'une des richesses des personnages de Cho Sehui tient à leur ambivalence. Ils ne sont ni bons ni mauvais, simplement humains, contraints à louvoyer par une vie qui ne les ménage pas et les conduit parfois à commettre des actes immoraux à leurs yeux. Mais ils ont aussi des bouffées de solidarité ou de tendresse. *« Il faudrait établir une loi pour punir ceux qui n'ont pas d'amour »*, dit un fils du Nain. Peut-être parce que Cho Sehui dit une cruelle vérité sur la Corée d'aujourd'hui, beaucoup se reconnaissent dans les personnages d'une société qui a fait de l'homme *« un loup pour l'homme »*, qui les a dressés les uns contre les autres. *« Seul l'argent compte dans cette société. Il autorise tout. »* En toute bonne conscience de ceux qui piétinent les autres.

« Nous sommes tous des nains », affirme l'un de ses personnages. Le romancier s'efforce de dire, sans manichéisme, l'injustice et la violence du « miracle » économique sud-coréen. Son monde, c'est celui des humbles, des exploités, des offensés, des humiliés

D. R.

« Dans les années noires de la dictature, nous nous sentions démunis, exploités. Mais on pensait qu'il fallait s'unir pour combattre. La répression avait pour pendant l'espoir, un espoir qui prenait la forme du combat. Aujourd'hui, l'« ennemi » est devenu plus insaisissable et les opposants semblent s'être mis en congé. »

Dans la galerie des personnages de Cho Sehui, si l'homme est souvent brisé, la femme incarne une sorte de pérennité. *« Comme le Nain qui sombre dans la démence, l'homme est vaincu, mais cela ne signifie pas pour autant un échec. La force brisée qu'il porte renaît en d'autres. Mais, dans l'intervalle, c'est la femme qui prend sa place. Elle porte en elle le passé douloureux, l'héritage et, en même temps, la génération suivante. Dans mon dernier roman, il y a une vieille femme que j'ai nommée Matin. Elle a cent vingt ans et veut revoir une dernière fois ses enfants partis au Nord. Mais quand la justice décide de ne pas poursuivre les coupables du massacre de Kwangju, elle se laisse mourir de désespoir : cette faillite des Coréens du Sud à assumer leur propre histoire, celle d'un supposé miracle économique qui a débouché sur le massacre de civils par l'armée chargée de les défendre est, pour elle, la preuve que la réunification est encore lointaine. »*

Une nouvelle fois, Cho Sehui est dans le présent. Le massacre de Kwangju demeure une ombre qui obscurcit l'avenir national. Ce drame a introduit une rupture dans les consciences. *« Après Kwangju, je ne pouvais plus écrire »*, constate Cho Sehui. Le silence comme dernier recours, lorsque, devant l'intolérable, même la révolte s'est épuisée, est une attitude prégnante dans l'histoire intellectuelle du pays. Cho Sehui a alors choisi de témoigner autrement : *« Je suis parti avec un appareil photo pour la ville minière de Sabuk »*, une ville industrielle « modèle », effrayant phalanstère imaginé par le régime Park. Peu avant la population de Kwangju, les mineurs s'y étaient soulevés. Leur « Germinal » fut maté. Cho Sehui tira de son expérience un émouvant livre de photographies qu'il intitula, précisément, *Les Racines du silence*.

Les étudiants qui manifestent depuis quelques semaines pour exiger que la lumière soit faite, quinze ans après, sur la page la plus sombre de l'histoire de la Corée depuis la guerre civile des années 50 ne sont que l'avant-garde d'un mouvement d'opinion plus large qui dépasse les milieux contestataires et témoigne d'un ressentiment plus profond. *« Kwangju est au carrefour du passé et de notre avenir. Si le Sud ne peut digérer sa propre histoire, la réunification du pays est un leurre »*, estime Cho Sehui.

Aujourd'hui, la Corée est « démocratique ». Les réformes obtenues depuis 1987, à la suite d'un soulèvement des étudiants et d'une partie de la population, et l'élection, en 1992, d'un civil à la tête de l'Etat obnubilent les bons esprits, comme si la seule démocratisation des institutions était synonyme de justice sociale. Pourtant, si l'on en croit Cho Sehui, *« on respire de plus en plus mal dans ce pays. La liberté est là, pense-t-on. En réalité, si on n'est certes plus ligoté, on est englué. Ce qui est pire. Dans les années noires du "miracle", nous nous sentions démunis, exploités. Mais on pensait qu'il fallait s'unir pour combattre la dictature. La répression avait pour pendant l'espoir, un espoir qui prenait la forme du combat. Aujourd'hui, l'"ennemi" est devenu plus insaisissable et les opposants semblent s'être mis en congé. Ils n'ont pas trouvé une énergie nouvelle. Leur désarmement laisse place à la bonne conscience moralisante et cynique de l'élite et au je-m'en-foutisme de la majorité. La Corée a l'air en bonne santé et pourtant elle est malade : elle s'asphyxie »*.

Philippe Pons

(1) La capitale, Séoul, regroupe, à elle seule, plus du quart de la population de la Corée du Sud.

(2) Actes Sud avait déjà publié, en 1991, l'un de ces textes sous le titre *La Petite Balle lancée par un nain*.

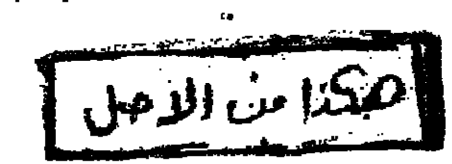
LE NAIN
Traduit du coréen
par Ch'œ Yun et Patrick Maurus.
Actes Sud, 291 p., 145 F.

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS



ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 24 NOVEMBRE 1995

ACQUISITIONS Suntory, le quatrième brasseur japonais, pourrait se lancer dans une bataille boursière afin de mettre la main sur le groupe hôtelier britannique Forte. Suntory serait sur le point de lancer une contre-OPA de 4,1 milliards de livres (31,5 milliards) surenchér*issant sur* le groupe anglais Granada qui propose 3,4 milliards de livres. ● L'ABSENCE DE VERROUILLAGE du capital des groupes britanniques et les cours jugés attrayants en dépit des records de la City favorisent les OPA à la Bourse de Londres. ● LA BAISSE DE LA LIVRE de l'ordre de 30 % depuis trois ans face aux devises fortes comme le yen, le mark, ou le franc français explique le nombre des OPA lancées par des groupes étrangers. La Lyonnaise des Eaux a annoncé jeudi 23 novembre le lancement d'une offre amicale de 823 millions de livres (6,3 milliards de francs) sur la compagnie régionale de distribution d'eau Northumbrian Water.

La faiblesse de la livre expose les groupes britanniques aux OPA

La monnaie britannique a perdu 30 % en trois ans face aux monnaies fortes. Les offres publiques d'achat se multiplient. Derniers exemples : Granada et le japonais Suntory sur les hôtels Forte, et la Lyonnaise des eaux sur Northumbrian Water

UNE NOUVELLE bataille boursière de grande ampleur se profile à Londres. Le groupe britannique de services Granada a lancé une OPA de 3,4 milliards de livres (26 milliards de francs) sur les hôtels Forte et pourrait être contré par le brasseur japonais Suntory dont l'offre atteindrait 4,1 milliards de livres (31,5 milliards de francs). Les acquisitions, fusions et autres batailles boursières se succèdent sans discontinuer à la City ces derniers mois. Portée par les OPA, la Bourse de Londres ne cesse de battre des records mais la hausse des cours ne semble pas freiner les ardeurs des acheteurs, bien au contraire.

A cela plusieurs raisons : à commencer par l'absence de participations croisées et autres verrouillages du capital et par le niveau, jugé toujours très attrayant, des cours des groupes britanniques. En dépit d'une hausse de près de 19 % depuis le début de l'année et d'un nouveau record battu, mercredi 22 novembre, par l'indice FT 100, les valeurs anglaises sont considérées comme « bon marché ». Selon une étude de la banque Morgan Stanley, le rapport cours/bénéfices (*price earning ratio*) s'établit en moyenne à Londres pour 1996 à 12,6 encore en dessous du niveau de Paris (12,8)... qui depuis le début de l'année n'a pas progressé. Les comparaisons avec Francfort (PER de 17,1) et Zurich (15,7) sont encore plus favorables à la City.

ANIMATION CÔTÉ BANQUES

Mais les groupes britanniques sont d'autant plus attrayants qu'ils se payent en livres. Un investisseur en monnaie forte bénéficie à plein de la baisse de la devise britannique, qui a encore touché, le 17 novembre, un nouveau plancher historique face au deutschemark à 2,1725. En trois ans, la livre sterling a perdu environ le tiers de sa valeur face à la monnaie allemande, au franc français et au yen.

La vague d'acquisitions n'est pas un phénomène totalement nouveau, mais elle s'accélère depuis deux ans. En 1994, les prises de contrôle de groupes anglais par des sociétés étrangères ont déjà été importantes. Les plus spectaculaires ont été celle de SmithKline Beecham Animal Health par l'américain Pfizer pour 924 millions de livres, de 80 % du constructeur automobile Rover par BMW pour 800 millions de livres et de Provincial Insurance par l'Union des assurances de Paris pour environ 260 millions.

En 1995, les opérations boursières étaient restées plutôt circonscrites à certains secteurs d'activité comme la banque et les services financiers, la pharmacie (fusion Glaxo-Wellcome) et la distribution d'électricité et de l'eau qui sont tous en phase de concentration et de restructuration.

Du côté des banques, l'année a été particulièrement animée et les « fleurons » de la City passent un à un dans des mains étrangères. Les établissements de pays à monnaie forte (Allemagne, Suisse, Pays-Bas) se taillent la part du lion. Barings, ruinée par les malversations d'un courtier à Singapour, a été sauvée et reprise par le néerlandais ING. La première banque d'affaires du pays, Warburg, est passée sous le contrôle de la Société de banque suisse.

Kleinwort Benson a été reprise par la Dresdner Bank. Le premier courtier britannique Smith New Court a été racheté par l'américain Merrill Lynch. Là encore, un mouvement déjà engagé s'accélère. Au cours des dernières années, Hoare Govett, Philips and Drew, Morgan Grenfell, Gartmore et Charterhouse ont été acquises respectivement par le néerlandais ABN Amro, l'Union de banques suisses, la Deutsche Bank, Indosuez et le CCF allié à l'allemand BHF.

Dans le secteur électrique britannique, c'est l'expiration des *golden shares* (actions privilégiées) détenues par l'Etat cinq ans après la privatisation qui ont précipité les OPA sur les compagnies régionales de distribution.

SURENCHÈRE

Les britanniques comme Scottish Power et Trafalgar House mais aussi l'américain Southern Electric se sont lancés dans l'arène. Du côté de la distribution d'eau, c'est la Lyonnaise des eaux qui s'est mise en avant en lançant jeudi 23 novembre une OPA amicale (de 823 millions de livres) sur la compagnie régionale Northumbrian Water.

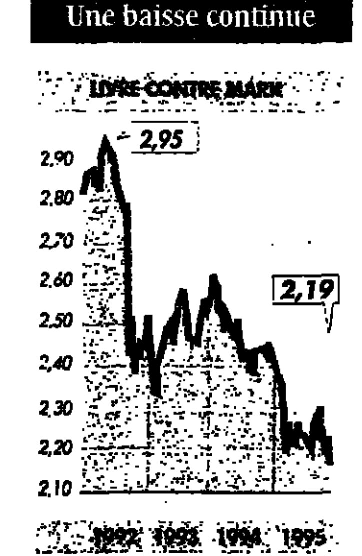
La contre-OPA attendue du japonais Suntory sur Forte, révélée par le quotidien *The Guardian*, illustre bien l'attrait exercé par les groupes britanniques. La surenchère pourrait atteindre 700 millions de livres (5,3 milliards de francs) sur l'offre de Granada. Cette dernière proposait déjà une plus-value de 23 % par rapport au cours de clôture de l'action Forte du 21 novembre. Une OPA pourtant considérée comme inamicale par les dirigeants du groupe hôtelier.

Pourquoi Forte suscite-t-il tant de convoitise ? Les premières raisons avancées, mercredi, par Granada pour justifier son OPA mettent en avant les erreurs de gestion. Forte n'aurait pas suffisamment valorisé le groupe dans l'intérêt de ses actionnaires. Selon Gerry Robinson, directeur général de Granada, Forte est un groupe « *fatigué* » et « *sous- exploité* » mais qui « *peut s'avérer une excellente affaire financière* » car « *il possède de très beaux atouts* ». Forte emploie 41 000 personnes et a réalisé au cours de l'exercice précédent un bénéfice de 127 millions de livres. Il possède 940 hôtels (97 000 chambres) et 600 restaurants.

Le peu de « *savoir-faire* » hôtelier de Granada et du brasseur Suntory démontre que la logique de l'opération est avant tout financière et boursière.

François Bostnavaron et Eric Leser

Une baisse continue



Source : Bloomberg

En trois ans, la livre sterling s'est dépréciée de 30% face à la monnaie allemande.

Aluminium Dunkerque ou la filiale fantôme du groupe Pechiney

OÙ EST DONC passée l'usine modèle de Pechiney à Dunkerque ? Ce site ultramoderne créé par Jean Gandois et organisé avec les méthodes sociales de l'ancien ministre du travail Martine Aubry, qui a coûté plus de 6,2 milliards de francs, n'apparaît curieusement qu'en filigrane au bilan du groupe candidat à la privatisation. Explication : l'usine a fait l'objet de ce que les spécialistes appellent un « *financement de projet* ».

Lorsque les pouvoirs publics ont demandé en 1989 à Pechiney de construire une nouvelle usine d'aluminium, le groupe public n'avait pas les moyens de se l'offrir : ce projet aurait entraîné un accroissement intolérable de son endettement alors que sa santé financière était déjà chancelante depuis le rachat coûteux d'American National Can (ANC) en 1988.

UN MILLIARD DE DÉFICIT

Pechiney a eu recours à un astucieux montage financier pour s'offrir son usine sans que cela apparaisse trop dans ses comptes et en limitant sa mise de départ à moins de 1 milliard de francs. Au lieu d'être directement propriétaire de son usine, Pechiney a décidé de la loger dans une société *ad hoc* baptisée Aluminium Dunkerque. Dotée d'un capital de 850 millions de francs, Aluminium Dunkerque n'est détenue qu'à 35 % par Pechiney : le solde a été placé auprès d'investisseurs, comme la BNP (10 %), les AGF (8,8 %), Norwich Union (10 %), GE Capital (10 %), etc.

Pour acquérir ses installations, Aluminium Dunkerque a dû s'endetter lourdement de 4,6 milliards de francs (y compris 850 millions de francs de dette subordonnée). Le principe du montage est simple et dans le goût de l'époque : peu de capitaux et beaucoup de dettes. Les liquidités dégagées par l'usine doivent permettre à Aluminium Dunkerque de payer ces dernières. Lorsqu'elles seront remboursées à plus de 80 %, Pechiney s'est engagé à racheter les actions des actionnaires qui le désirent.

Avantage de la manœuvre : pendant toute la durée du montage, l'usine n'apparaît pas dans les comptes de Pechiney. Fin 1994, seuls les 35 % d'Aluminium Dunkerque sont consolidés dans le bilan de Pechiney, pour un montant de 229 millions de francs. En revanche, la dette d'Aluminium Dunkerque, qui dépasse encore 4 milliards de francs, n'y figure pas, ce qui évite d'alourdir l'endettement global du groupe (21,4 milliards de francs fin 1994).

Seul ennui, Aluminium Dunkerque a démarré en plein retournement du marché de l'aluminium. Depuis 1992, elle a accumulé 1 milliard de francs de déficit. « *Le montant des capitaux propres est devenu négatif* », note Pechiney dans sa notice d'introduction en Bourse. D'ici à décembre 1996, la société Aluminium Dunkerque va devoir mener un « *plan de restructuration financière* », afin de reconstituer ses capitaux propres tout en faisant « *face à ses échéances contractuelles d'emprunts* » et lui permettre de « *poursuivre durablement son activité* ».

Pechiney n'a pas jugé nécessaire, pour son introduction en Bourse, de chiffrer le risque encouru ni de déprécier les quelque 626 millions de francs supplémentaires qu'il a prêtés à sa filiale fantôme. Or, actionnaire principal, il sera le premier à devoir remettre au pot pour sauver son usine modèle. En septembre 1990, le financement d'Aluminium Dunkerque avait reçu, en présence de Pierre Bérégovoy, le prix de l'innovation financière 1990.

Arnaud Leparmentier

Tokyo organise le sauvetage des banques

LE MINISTÈRE DES FINANCES japonais a annoncé mercredi 22 novembre la création d'un organisme de sauvetage bancaire sur le modèle du Resolution Trust Corporation (RTC) américain. La faillite, fin août, de la plus grande banque mutualiste du Japon, Kizu Credit Union, avait contraint les autorités à envisager une telle solution. Pour le ministère des finances, *« l'énormité du trou de Kizu empêche d'organiser son sauvetage dans le cadre réglementaire existant »*, c'est-à-dire en sollicitant le fonds de garantie des dépôts. Les pertes de Kizu, plus importantes que prévu, devraient finalement s'élever à 960 milliards de yens (48 milliards de francs). Le RTC, reprenant l'institution défaillante, la liquide au plus offrant, de façon que le passif résiduel, payé par les contribuables, la profession bancaire et les collectivités locales, soit le plus faible possible.

La Générale des eaux remet de l'ordre dans son pôle immobilier

LA COMPAGNIE générale des eaux a présenté mercredi 23 novembre la réorganisation de ses activités immobilières, à l'origine des premiers résultats négatifs de son histoire. Les 515 sociétés immobilières et foncières du groupe seront regroupées au sein d'une même entité, la Compagnie générale pour l'immobilier (CGI), détenue à 100 % par sa maison-mère. Le groupe acquiert, en même temps, la société de promotion George-V, filiale du groupe Bernard Arnault, qui recevra en échange 0,79 % du capital de la CGE.

La CGI constituera (hors George-V), avec 8,1 milliards de chiffre d'affaires cette année, le premier pôle européen immobilier. Mais elle devrait afficher 6,7 milliards de francs de pertes, dont 4,3 milliards pour les dotations aux provisions. La société, qui porte un endettement de 20 milliards, va recevoir dans les prochaines semaines 6 milliards de francs de fonds propres de sa société-mère. Elle prévoit encore un déficit d'au moins 1 milliard de francs pour 1996.

DÉPÊCHES

■ **SAINT LAURENT : Pierre Bergé, président de la maison de couture**, et Jean-Francis Bretelle, ancien directeur financier, mis en examen le 30 mai 1994 pour *« violation de monopole des sociétés de Bourse et délit d'initié »*, ont obtenu un non-lieu le 16 octobre, a révélé *L'Express*. La Commission des opérations de Bourse avait condamné Pierre Bergé à payer 3 millions de francs, sanction réduite en appel à 1 million. Le parquet a décidé de faire appel.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique public, qui dégagera 9 milliards de francs** de bénéfices cette année, versera 4 à 5 milliards de dividendes à l'Etat. En 1994, ces derniers avaient été de 4,5 milliards. Compte tenu de ce prélèvement, France Télécom affectera 12 à 13 milliards à la réduction de sa dette, une somme conforme à ce qu'impose son contrat de plan, mais en augmentation par rapport à 1994 et par rapport aux premières prévisions pour 1995.

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : l'intersyndicale de l'institution a décidé** d'appeler les salariés de l'entreprise *« à une grève nationale lundi prochain, pour la défense de leurs emplois et des missions du Crédit foncier face au lâchage des pouvoirs publics »*. Les organisations CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO, CGT et SNA (autonome) appellent en outre les salariés à une manifestation nationale à Paris, qui se dirigera vers Matignon.

■ **TSI : après sept semaines de grève, les salariés de TSI (groupe Wagons-Lits)**, sous-traitant de la SNCF chargé du nettoyage des rames TGV, ont décidé de reprendre le travail. Alors que la direction voulait imposer le passage à temps partiel de 127 des 300 salariés (*Le Monde* du 10 novembre), un accord a été trouvé. Cette mesure ne concernera que 70 salariés.

■ **AÉROSPATIALE : 5 000 salariés de l'entreprise aéronautique ont manifesté**, mercredi, à Toulouse et 1 000 à Saint-Nazaire contre un plan de restructuration prévoyant 3 100 suppressions d'emploi. Par ailleurs, la division missiles qui emploie actuellement 4 300 personnes va réduire le nombre de ses salariés à 3 100 d'ici fin 1998, le site de Bourges qui emploie 1 800 personnes en emploiera 2 000 à cette date, grâce à un regroupement des activités.

■ **PECHINEY : le groupe d'aluminium** a annoncé jeudi 23 novembre un chiffre d'affaires sur neuf mois de 60 milliards de francs, en hausse de 19,7 % par rapport à la même période de 1994. Pechiney International, filiale cotée du groupe Pechiney, a souffert de la baisse du dollar. Son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois s'élève à 25,4 milliards de francs, en baisse de 2,1 %.

■ **SNCF : le conseil d'administration de la SNCF a décidé mercredi** de créer une société filiale, Telecom Développement, qui devrait s'ouvrir à des capitaux externes. La SNCF, qui souhaite garder la maîtrise de son réseau de télécommunication interne nécessaire à la circulation des trains, pourrait trouver un partenaire opérateur afin de participer aux investissements de modernisation et de valorisation du système.

■ **LEESON : le courtier britannique Nick Leeson, soupçonné d'avoir provoqué la faillite de la banque britannique Barings**, a été extradé mercredi soir vers Singapour pour y être jugé, a indiqué son avocat Eberhard Kempf.

BMW s'implante en Caroline du Sud pour reconquérir le marché haut de gamme américain

Les constructeurs allemands recherchent des régions peu syndicalisées et des salaires attractifs

Dans les années 80, les constructeurs automobiles japonais avaient peu à peu expulsé leurs concurrents européens du marché américain de haut de gamme, qui représente un million de voitures. La force du yen permet une reconquête. Les allemands BMW et Mercedes ont décidé d'implanter une usine sur place et de produire des véhicules spécialement adaptés à ce marché.

SPARTANBURG (Caroline du Sud)
de notre envoyée spéciale

Le million de conducteurs américains qui roulent dans des voitures haut de gamme constitue un marché de choix. Infinity (modèles haut de gamme de Nissan), Lexus (Toyota) et Acura (Honda) avaient presque réussi dans les années 80 à en expulser les Européens. BMW avait vendu 96 000 voitures en 1986 aux Etats-Unis, sa meilleure année, et seulement 53 000 en 1991.

Mais la reconquête s'amorce. Le constructeur munichois a vendu outre-Atlantique, en 1994, 84 500 voitures ; il devrait en vendre 90 000 cette année et plus de 95 000 en 1996. Sur les dix premiers mois de l'année, Lexus a vu ses immatriculations baisser de 10 % (64 600 unités) tandis que Mercedes les augmentait de 1 % (60 051).

Forcer l'allure est difficile ; Mercedes et BMW sont freinés par des coûts salariaux et un cours du mark élevé. Depuis plusieurs mois déjà, les deux groupes proclament leur volonté d'internationaliser leur production, afin de vendre, non plus du *« made in Germany »*, mais du *« made by Mercedes »* ou *« ingieneered by BMW »*. Ils sont donc parvenus, en poursuivant le même raisonnement, à la même décision : bâtir une usine aux Etats-Unis, où les coûts de production sont d'environ 30 % inférieurs à leur niveau d'Allemagne. *« Les salaires y sont inférieurs de 10 %, la construction d'une usine de 15 à 20 %. Les frais de fonctionnement, comme l'électricité, y sont également intéressants. Et comme nos fournisseurs bénéficient des mêmes avantages, cela diminue d'autant notre poste achats »*, explique Carl Flesher, vice-président de BMW Manufacturing Corporation, raison sociale de l'usine américaine de BMW.

DONS ET SUBVENTIONS

Le groupe munichois a choisi Spartanburg, en Caroline du Sud, une ville au nom bien allemand, dans une région où l'immigration germanique est traditionnellement forte. Il a investi 600 millions de dollars dans des chaînes ultramodernes. *« Le terrain où nous avons construit l'usine, inaugurée en novembre 1994, nous a été donné par l'Etat. Nous avons bénéficié de subventions pour la formation du personnel. Nos charges fiscales seront réduites pour nos vingt premières années d'exploitation »*, expose Carl Flesher. Autre avantage non négligeable de la Caroline du Sud : le syndicalisme y est inexistant. Pour des raisons semblables, Mercedes a porté son choix sur Tuscaloosa, une petite ville universitaire située dans l'Etat voisin d'Alabama. Au total, le groupe de Stuttgart reconnaît avoir économisé 250 millions de dollars (1,1 milliard de francs) grâce aux dons d'infrastructure et allégements d'impôts de l'Etat. Les deux constructeurs ont en outre décidé de produire sur place des nouveaux véhicules adaptés au marché américain mais exportables en Europe. En 1998, 70 000 exemplaires du 4x4 de Mercedes, qui sera lancé en 1997, devraient sortir des chaînes. BMW a opté pour un roadster deux places décapotable, le Z3, qui sera commercialisé en janvier 1996 aux Etats-Unis et en mars en Europe. Le groupe de Munich y fabriquera aussi des séries 318 et 328 destinées au marché nord-américain. Au total, en 1997, 72 000 voitures devraient sortir de Spartanburg. Dans les deux cas, plus de 50 % de la production est destinée au marché local.

RETARDS DE PRODUCTION

Mais les deux constructeurs allemands avaient sous-estimé une difficulté : celle de la rareté des ouvriers qualifiés. Car ni la Caroline du Sud ni l'Alabama n'ont jamais eu d'industrie automobile. Les deux groupes ont engagé des programmes de formation très importants, mais BMW a dû revoir à la baisse ses objectifs de production pour 1995 : 12 000 voitures et non 22 000. *« Nous avons retardé de cinq mois la production de la 328 [débutée mi-novembre]. Le manque à gagner est de 8 000 voitures »*, avoue Carl Flesher. Selon le groupe, les fortes commandes de Z3 déjà enregistrées ont justifié la mise en place d'une seconde équipe de 500 ouvriers (en plus des 1 000 personnes déjà recrutées), qu'il a fallu embaucher cet été et former cet automne. Les équipementiers venus s'installer en Caroline du Sud pour fournir BMW, comme Sommer-Allibert ou Plastic Omnium, n'ont pas pu tenir leurs objectifs. Et l'introduction d'une nouvelle technique de peinture mal maîtrisée a encore ralenti la production.

Il est vrai que l'usine de Spartanburg est un site-pilote pour BMW, qui installe pour la première fois une chaîne flexible, pouvant produire indifféremment trois modèles (en Bavière, chaque ligne de production est consacrée à un modèle unique). Le développement du roadster Z3 a également permis à BMW d'expérimenter une nouvelle méthode : l'organisation par projet. *« Nous avons ainsi réduit notre temps de développement à trente-six mois contre sept ans habituellement pour ce type de produit. Sans parler du coût de développement qui est le plus bas que nous ayons jamais enregistré »*, dit Carl Flesher.

La première usine BMW hors d'Allemagne, qui pourrait être agrandie dès 1997, devra servir de modèle à ses homologues allemandes et aux futures implantations du groupe, qui a ouvert deux usines d'assemblage cette année, au Mexique et au Vietnam.

Virginie Malingre

Helmut Maucher, président de Nestlé, choisit son successeur

LA SUCCESSION d'Helmut Maucher, administrateur délégué de Nestlé depuis 1981 et président du conseil d'administration depuis 1990, a été officiellement réglée mercredi 22 novembre. Le numéro un mondial de l'agroalimentaire (56,9 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires en 1994, soit 243 milliards de francs français) a annoncé que M. Maucher abandonnerait ses responsabilités lors de l'assemblée générale des actionnaires du 5 juin 1997. C'est l'un des neuf directeurs généraux du groupe helvétique, Peter Brabeck-Letmathe, un Autrichien de cinquante et un ans, qui lui succédera.

Âgé de soixante-huit ans, Helmut Maucher conservera son poste de président *« actif »* du conseil d'administration jusqu'à l'an 2000, date où il aura atteint la limite d'âge (soixante-douze ans) prévue. Il aura été chez Nestlé l'artisan de la croissance externe, avec les rachats de Perrier dans les eaux minérales, de Rowntree Mackintosh dans le chocolat, ou de Buitoni dans l'alimentation.

Son successeur est un homme de marketing à forte expérience internationale. Peter Brabeck-Letmathe, licencié en économie, a débuté sa carrière au sein du groupe en 1968, comme vendeur chez Findus Autriche. En 1981, il devient directeur de Nestlé en Equateur puis, deux ans plus tard, prend les rênes du groupe au Venezuela. Il rejoint le siège à Vevey en 1987 pour devenir responsable de la division produits culinaires. Depuis 1992, il est directeur général en charge du marketing et de la communication, responsable d'un des deux groupe d'affaires stratégiques de Nestlé (alimentation, chocolat, confiserie et glaces, Buitoni et produits pour animaux familiers).

La nomination de M. Brabeck constitue une surprise : le dauphin présumé de M. Maucher était l'espagnol Ramon Masip, cinquante-cinq ans, actuel président de la direction générale alimentation. Pour des *« raisons personnelles »*, celui-ci a renoncé à des *« fonctions exécutives plus importantes au sein du groupe »* et abandonnera son poste, lui aussi en 1997, pour devenir administrateur de Nestlé.

En deux ans, la direction de Nestlé aura été profondément modifiée : le numéro trois du groupe en charge des finances, Reto Domeniconi, cèdera en mai sa place à Mario Corti, quarante-neuf ans, aujourd'hui directeur financier de Nestlé USA. Ce renouvellement très progressif ne devrait pas entraîner de changement stratégique décisif. La priorité du groupe n'est plus aux acquisitions externes, mais à la croissance interne, voire au recentrage. Nestlé s'est ainsi séparé de son activité vinicole américaine Wine World.

Mais les performances financières du groupe, un peu assoupi aux yeux des observateurs, restent en deçà des espérances. Nestlé devrait annoncer pour 1995 un résultat net en baisse (3,25 milliards de francs suisses en 1994). La direction accuse la force du franc suisse et la hausse des cours du café, qui provoque la baisse de la consommation. Plus fondamentalement, la stagnation de la consommation en Europe où Nestlé réalise la moitié de son activité affecte les marges. Depuis le début de l'année, l'action a baissé de près de 20 % par rapport à la moyenne des valeurs suisses.

Ar. L.

Philippe Kahn quitte la société de logiciels Borland

C'EST LA FIN d'une *« success story »* qui, ces derniers mois, avait déjà perdu beaucoup de son éclat. Le Français Philippe Kahn, surnommé « le barbare » par la communauté informatique outre-Atlantique, notamment en raison de ses méthodes commerciales offensives, s'apprête à tourner définitivement la page Borland. Mercredi 22 novembre, il a annoncé qu'il quittera le 1er janvier 1996 la présidence de cette société spécialisée dans les logiciels qu'il a créée voilà douze ans en Californie, après avoir enseigné les mathématiques à Grenoble.

Philippe Kahn avait déjà pris ses distances par rapport à Borland, renonçant en début d'année à la direction opérationnelle pour ne garder qu'un poste de président et de conseiller stratégique. Il y avait été fortement invité, en raison des difficultés financières de la société, qui a accumulé les pertes depuis le rachat, en 1991, de sa concurrente Ashton-Tate. Cette acquisition, trop chère et qui a gonflé artificiellement le chiffre d'affaires, n'a jamais été digérée.

Borland a, de plus, dû encaisser la contre-offensive du numéro un du secteur, Microsoft, la société de Bill Gates, qui, imitant les pratiques qui avaient fait son succès, a fortement baissé les prix de ses logiciels. La firme a également souffert d'une adaptation tardive de ses produits à Windows, le système d'exploitation de Microsoft qui est désormais au cœur de tous les micro-ordinateurs de type PC.

S'il reste présent au conseil d'administration de Borland, Philippe Kahn se consacrera dorénavant entièrement au développement de Starfish Software, la nouvelle société de logiciels qu'il a créée en 1994. *« Devant le rythme rapide de croissance de Starfish Software, je réduis mes engagements extérieurs pour me concentrer complètement sur cette société »*, a-t-il déclaré.

Ph. L. C.

La RATP augmentera ses tarifs de 5,2 % en 1996

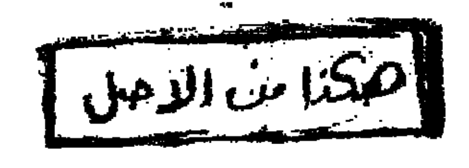
POUR faire passer les recettes directes du trafic d'environ 8 milliards de francs cette année à environ 8,5 milliards en 1996, le budget en préparation de la Régie autonome des transports parisiens envisage d'augmenter le prix des titres de transport de 5,2 % au 1er mai 1996, soit une hausse supérieure de plus de 3 points à celle de l'inflation. Le prix du ticket à l'unité passerait de 7,50 francs à environ 8 francs.

La fréquentation des lignes de la RATP ne devrait en revanche progresser que de 1 %. Il s'agit pourtant, selon la régie, d'*« un objectif ambitieux »*, au regard de la baisse des recettes de l'ordre de 2 à 3 % enregistrée chaque année depuis 1990. Après une progression du trafic de plus de 0,5 % au premier semestre de cette année, la vague d'attentats amorcée le 25 juillet a fait perdre 70 millions de francs à la RATP d'août à octobre (près de 1 % de ses recettes annuelles).

Sur un budget de plus de 21 milliards de francs, la part des recettes voyageurs dans le total des produits devrait continuer de progresser en 1996, pour atteindre 38,1 %. Mais la majorité des recettes restera payée par des tiers, notamment les pouvoirs publics (29,2 %) et les employeurs (20,5 %). Les salaires augmenteront en moyenne de 3,4 % (augmentation générale et glissement vieillesse technicité). Dans ces conditions, le déséquilibre entre recettes commerciales et dépenses de fonctionnement (*« le petit équilibre »*) sera ramené à 244 millions de francs, contre 700 millions de francs en 1995.

Enfin, les investissements s'élèveront à 5,1 milliards de francs. Autofinancés à hauteur de 2,3 milliards de francs, ils seront subventionnés par la région, l'Etat et la Ville de Paris à hauteur de 900 millions de francs. Pour le solde, la RATP aura recours à des emprunts, portant sa dette totale à 26,5 milliards de francs, contre 25 milliards environ fin 1995.

C. J.



هكذا من الاصل

■ **LA BOURSE DE MEXICO** a terminé la séance, mercredi 22 novembre, en forte hausse. L'indice a progressé de 4,21 %, tandis que le peso s'est repris à 7,67 pour 1 dollar, contre 7,74 la veille.

■ **WALL STREET** a établi, mercredi, un nouveau record. L'indice Dow Jones a gagné 0,36 %, malgré des prises de bénéfices, en fin de séance, avant la fermeture du marché en raison de la fête de Thanksgiving.

■ **LE DÉPARTEMENT AMÉRICAIN** du Trésor prévoit d'émettre, la semaine prochaine, 18,25 milliards de dollars en bons à deux ans, ainsi que 12 milliards en titres à cinq ans.

■ **L'AGENCE** de notation Moody's a attribué la note AAA au fonds commun de créances, d'un montant de 2 milliards de francs, lancé mercredi par le Crédit foncier de France.

■ **LA BANQUE** nationale de Belgique (BNB) a réduit, mercredi, son taux central de 0,05 %, ramené de 4 % à 3,95 %. La précédente baisse de ce taux remontait au 2 novembre.

LES PLACES BOURSIÈRES

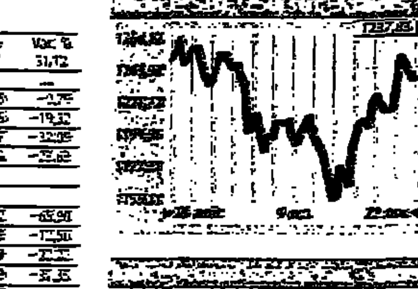
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

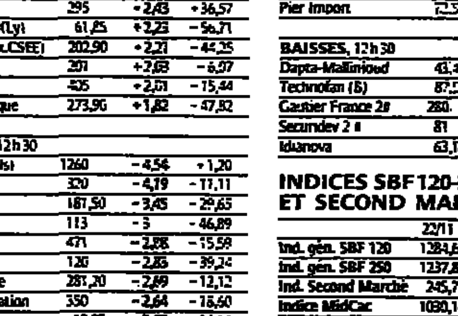
Effritement à Paris

Après un bon début de séance, la Bourse de Paris s'effritait jeudi 23 novembre pour la dernière séance du terme boursier, largement gagnant. En hausse de 0,25 % à l'ouverture, puis de 0,50 % par la suite, l'indice CAC 40 a fait une incursion dans le rouge avant de revenir à l'équilibre (+0,03 % à 1 876,11 points) aux alentours de 12 h 30. Le montant des échanges avoisinait 1,2 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Les opérateurs se montrent très prudents à la veille d'une journée de grève dans la fonction publique. Par ailleurs, se réunissait le Conseil de politique monétaire de la Banque de France. Les milieux financiers doutent que cette réunion bimensuelle débouche sur un assouplissement de la politique monétaire mais sont néanmoins convaincus que les taux vont baisser ces prochaines semaines en raison du ralentissement des économies européennes.

Du côté des valeurs, Pechiney CIP perdait 1,13 % et Pechiney International 0,19 % à 103,20 francs.

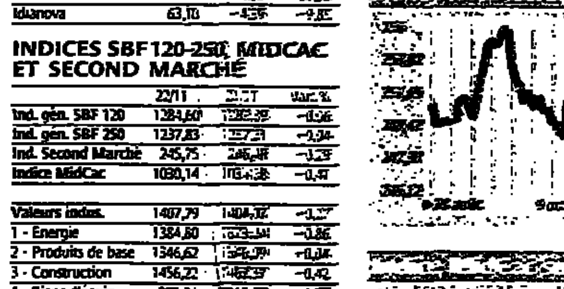

Indice CAC 40 sur un an


CAC 40 5 jours

Des informations sur un placement difficile du groupe continuaient de circuler alors que la cotation de Pechiney se situait en bas de la fourchette de prix annoncée par le gouvernement. *« Pourquoi souscrire alors qu'on peut avoir le même papier au même prix sur le marché ? »*, demandait un opérateur.

CFJPE, valeur du jour

LA SOCIÉTÉ de capital-risque Compagnie financière Jean-Paul Elkann, filiale à 67 % du GAN, cotée au second marché, a profité des nombreuses offres de rachat déposées à la suite de l'appel d'offres, lancé par l'assureur public dans le cadre de son programme de désinvestissements de 4,8 milliards de francs. L'alliance Crédit national-BNP – au travers de leur filiale Financière Saint-Dominique et Banexi –, aurait la faveur du GAN en dépit d'offres supérieures proposées par la BFCE et le fonds d'investissement britannique Elektra. Le titre a gagné 7,54 % à 115,5 francs dans la matinée avant la suspension de sa cotation.


CFJPE sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
Nordon (Ny)	558	+5,36	-21,57
Usinor Sacilor	75,30	+2,72	—
Cap Gemini Sogeti	149,40	+2,68	-12,11
Castorama Dí (Li)	780	+2,63	-28,64
Synthelabo	295	+2,43	+36,57
Gr.Zannier #(Ly)	61,85	+2,23	-56,71
CS Signaux(x.CSEE)	202,90	+2,21	-44,25
Sophia	201	+2,03	-6,07
Fives-Lille	405	+2,01	-15,44
Radiotechnique	273,90	+1,82	-47,82
BAISSES, 12h30			
Saupiquet (Ns)	1260	-4,54	+1,20
Interbail	320	-4,19	-11,11
Vallourec	187,50	-3,45	-29,65
UIS	113	-3	-46,89
NRJ #	471	-2,88	-15,58
SGE	120	-2,85	-39,24
Jean Lefebvre	281,20	-2,89	-12,12
Dassault-Aviation	350	-2,64	-16,60
Euro Disney	12,95	-2,63	+16,14
Metaleurop	51,70	-2,45	-32,15

VALEURS LES PLUS ACTIVES

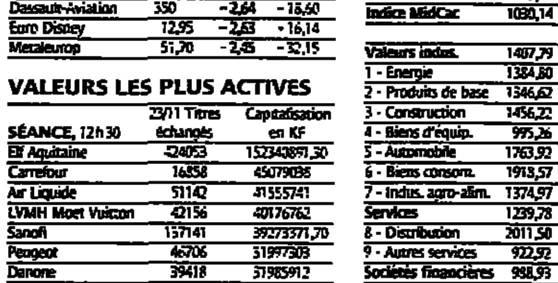
SÉANCE, 12h30	23/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	324053	152340891,30
Carrefour	16858	45079035
Air Liquide	51142	41555741
LVMH Moet Vuitton	42156	40176762
Sanofi	157141	39273371,70
Peugeot	46706	31997303
Danone	39418	31985912
Total	94046	29766800,40
L'Oreal	22430	28008065
Eaux (Gle des)	54578	27260354,90

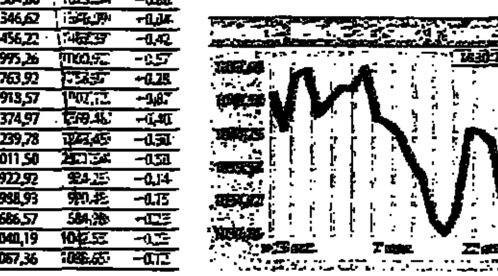
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
Le Bourget	41,40	+5,90	—
Bque Verres	[illegible]	+4,95	[illegible]
Charlatte #	[illegible]	+4,95	-19,32
Devilte	70,55	[illegible]	[illegible]
Pier Import	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BAISSES, 12h30			
Dapta-Mallinjoud	43,40	[illegible]	-65,90
Technofan (B)	87,50	[illegible]	[illegible]
Gautier France 2#	280	[illegible]	[illegible]
Securidev 2 #	81	[illegible]	[illegible]
Idianova	63,10	[illegible]	[illegible]

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	22/11	21/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1284,60	[illegible]	-0,06
Ind. gén. SBF 250	1237,83	[illegible]	-0,04
Ind. Second Marché	245,75	246,18	-0,23
Indice MidCac	1030,14	[illegible]	-0,47
Valeurs indus.	1407,79	1404,12	[illegible]
1 - Energie	1384,80	[illegible]	-0,86
2 - Produits de base	1346,62	[illegible]	+0,04
3 - Construction	1456,22	[illegible]	-0,42
4 - Biens d'équip.	995,26	[illegible]	-0,57
5 - Automobile	1763,92	[illegible]	+0,28
6 - Biens consom.	1913,57	[illegible]	[illegible]
7 - Indus. agro-alim.	1374,97	[illegible]	-0,40
Services	1239,78	[illegible]	-0,50
8 - Distribution	2011,50	[illegible]	-0,50
9 - Autres services	922,92	[illegible]	-0,14
Sociétés financières	988,93	[illegible]	-0,15
10 - Immobilier	686,57	[illegible]	[illegible]
11 - Services financ.	1040,19	[illegible]	[illegible]
12 - Sociétés invest.	1067,36	[illegible]	[illegible]





Nouveau record à Wall Street

LES BOURSES de Tokyo et de New York sont fermées, jeudi 23 novembre. Mercredi, Wall Street avait établi un nouveau record. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait terminé la séance en hausse de 18,06 points (0,36 %) pour s'établir à 5 041,61 points. En cours de séance, il était même monté jusqu'à un niveau de 5 067,63 points, avant un mouvement de prises de bénéfices à l'approche des fêtes de Thanksgiving. L'activité avait été importante avec quelque 407 millions d'actions échangées.

Wall Street a été soutenue par l'annonce d'un déficit commercial moins important que prévu. Les analystes du courtier Prudential Securities prévoient que les achats de fin d'année des gérants de portefeuilles devraient permettre la poursuite de la hausse. Parmi les valeurs en hausse, Chrysler a gagné 1 5/8, à 51 1/4, après la démission de Joseph Antonini du conseil d'administration. Tracinda, deuxième plus gros actionnaire, firme d'investissement de M. Kerkorian, avait indiqué qu'elle tenterait de faire élire M. York au conseil d'administration de Chrysler au poste de M. Antonini.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/11	Cours au 21/11	Var. en %
Paris CAC 40	1875,47	1872,93	+0,14
New-York/DJ indus.	5036,19	5023,55	+0,25
Tokyo/Nikkei	18239,80	18384,38	-0,79
Londres/FT100	3632,40	3604,30	+0,78
Francfort/Dax 30	2193,25	2205,06	-0,54
Frankfort/Commer.	788,93	789,02	-0,01
Bruxelles/Bel 20	1701,60	1702,59	-0,06
Bruxelles/Général	1466,90	1467,71	-0,06
Milan/MIB 30	955	957	-0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	305,50	304,80	+0,23
Madrid/Ibex 35	307,92	303,36	+1,48
Stockholm/Affarsal	1366,85	1368,26	-0,10
Londres FT30	2657,20	2616,20	+1,55
Hong Kong/Hang S.	9501,61	9452,89	+0,52
Singapour/Strait t	2107,22	2102,64	+0,22

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

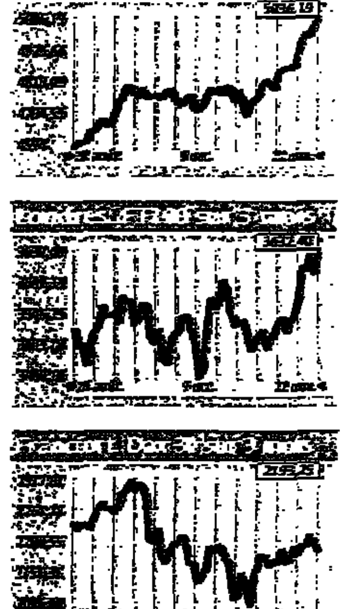
	22/11	21/11
Alcoa	57,75	55,12
American Express	42,87	43,25
Allied Signal	45	44,25
AT & T	64,75	64,37
Bethlehem	14,25	13,62
Boeing Co	74,12	73,37
Caterpillar Inc.	59,75	59,37
Chevron Corp.	49,50	50,87
Coca-Cola Co	75	76,75
Disney Corp.	62	60,87
Du Pont Nemours&Co	67,25	65,12
Eastman Kodak Co	69,37	69,87
Exxon Corp.	78,75	79,87
Gén. Motors Corp.H	49,25	50,62
Gén. Electric Co	66,25	67,37
Goodyear T & Rubbe	42,50	40,62
IBM	95,37	94,50
Intl Paper	36,62	35,50
J.P. Morgan Co	77,12	77
Mc Don Dougl.	90	89,62
Merck & Co.Inc.	58,87	59,37
Minnesota Mng.&Mfg	64,12	64,50
Philip Moris	89,62	90,12
Procter & Gamble C	85,25	86,50
Sears Roebuck & Co	39,87	39,50
Texaco	71,12	71,62
Union Carb.	40	39
Utd Technol	92	90,75
Westingh. Electric	16,12	15,87
Woolworth	15,37	15,12

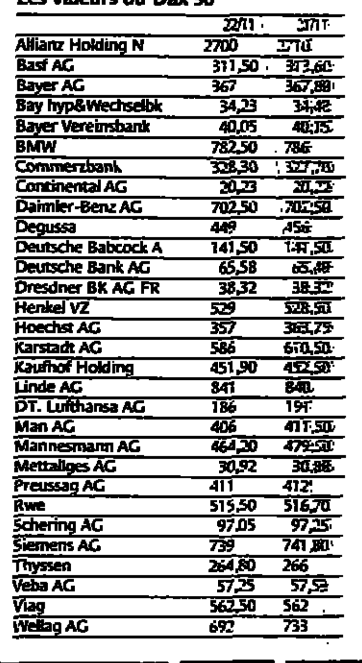
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/11	21/11
Allied Lyons	4,94	4,97
Barclays Bank	8,10	7,93
B.A.T. industries	5,79	5,63
British Aerospace	7,73	7,70
British Airways	4,62	4,64
British Gas	2,35	2,38
British Petroleum	5,06	4,97
British Telecom	3,64	3,60
B.T.R.	3,32	3,34
Cadbury Schweppes	5,53	5,47
Eurotunnel	0,96	0,95
Glaxo	8,82	8,83
Grand Metropolitan	4,34	4,33
Guinness	4,58	4,65
Hanson Plc	1,94	1,93
Great Ic	5,85	5,83
H.S.B.C.	9,36	9,30
Impérial Chemical	7,49	7,42
Lloyds Bank	8,71	8,48
Marks and Spencer	4,47	4,42
National Westminst	6,92	6,84
Peninsular Orienta	4,93	4,81
Reuters	6,10	6,12
Saatchi and Saatch	0,91	0,91
Shell Transport	8,01	7,93
Smithkline Beecham	6,94	6,90
Tate and Lyle	4,45	4,44
Univeler Ltd	12,19	12,16
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	13,01	12,90

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	22/11	21/11
Allianz Holding N	2700	2710
Basf AG	311,50	313,60
Bayer AG	367	367,80
Bay hyp&Wechselbk	34,23	34,42
Bayer Vereinsbank	40,05	40,15
BMW	782,50	786
Commerzbank	328,30	327,70
Continental AG	20,23	20,22
Daimler-Benz AG	702,50	702,50
Degussa	449	456
Deutsche Babcock A	141,50	141,50
Deutsche Bank AG	65,58	65,48
Dresdner BK AG FR	38,32	38,32
Henkel VZ	529	528,50
Hoechst AG	357	363,75
Karstadt AG	586	610,50
Kaufhof Holding	451,90	452,50
Linde AG	841	840
DT. Lufthansa AG	186	191
Man AG	406	411,50
Mannesmann AG	464,20	479,50
Mettallges AG	30,92	30,88
Preussag AG	411	412
Rwe	515,50	516,70
Schering AG	97,05	97,25
Siemens AG	739	741,80
Thyssen	264,80	266
Veba AG	57,25	57,52
Viag	562,50	562
Wellag AG	692	733





LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert sur une note stable, jeudi 23 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre progressait de deux centièmes à 119,12 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,98 %, soit un écart de rendement de 0,68 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé en baisse, le rendement de l'emprunt à trente ans se tendant de 6,26 % à 6,28 %. La Bundesbank avait, par ailleurs, abaissé de 3,98 % à 3,97 % le taux de ses prises en pension et la Banque de Belgique avait réduit son principal taux directeur de 4 % à 3,95 %.

Jeudi, la Banque de France a laissé inchangé le taux de l'argent au jour le jour à 5,37 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,31	6,97	7,70	[illegible]
Allemagne	3,88	6,32	7,10	1,50
Grande-Bretagne	6,88	7,78	7,97	3,90
Italie	10,31	11,23	12,04	5,80
Japon	0,38	2,89	4,75	0,20
Etats-Unis	5,75	5,91	6,26	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/11	Taux au 21/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,05	[illegible]	105,99
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,27	6,21	107,03
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,87	6,83	109,07
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,18	7,15	109,67
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,67	7,61	110,55
Obligations françaises	7,29	7,24	107,74
Fonds d'État à TME	-1,22	-1,18	101,82
Fonds d'État à TRE	-0,91	-0,91	101,76
Obligat. franç. à TME	-0,79	-0,76	100,26
Obligat. franç. à TRE	+0,17	+0,20	100,24

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 22/11	Vente 22/11	Achat 21/11	Vente 21/11
Jour le jour	5,4375	—	5,4375	—
1 mois	5,40	5,52	5,43	5,56
3 mois	5,48	5,61	5,50	5,62
6 mois	5,43	5,56	5,48	5,62
1 an	5,37	5,50	5,43	5,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,5000	—	5,5352	—
Pibor Francs 3 mois	5,5625	—	5,6250	—
Pibor Francs 6 mois	5,5313	—	5,5625	—
Pibor Francs 9 mois	5,5080	—	5,5391	—
Pibor Francs 12 mois	5,4922	—	5,5313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,4792	—	5,5080	—
Pibor Écu 6 mois	5,4479	—	5,5080	—
Pibor Écu 12 mois	5,4479	—	5,5000	—

MATIF

Échéances 22/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	91622	118,96	119,20	118,96	119,10
Mars 96	876	118,18	118,30	118,10	118,24
Juin 96	787	118,32	118,50	118,32	118,44
Sept. 96	—	—	—	—	117,74
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	27300	94,47	94,49	94,43	94,45
Mars 96	7004	94,72	94,76	94,72	94,73
Juin 96	5046	94,84	94,88	94,84	94,87
Sept. 96	3137	94,81	94,88	94,81	94,84
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	819	89,02	89,24	89,02	89,20
Mars 96	—	—	—	—	88,26

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	13827	1888	1896	1870	1887,50
Déc. 95	2586	1898	1902,50	1882	1896,50
Janvier 96	294	1905	1905	1892	1904,50
Mars 96	501	1922	1922	1920	1920,50

LES MONNAIES

US/F → 4,8630 | US/DM ↘ 1,4081 | US/¥ ↘ [illegible] | DM/F ↗ 3,4502 | £/F ↗ [illegible]

Faiblesse du dollar

LE DOLLAR restait faible, jeudi 23 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4090 mark, 100,75 yens et 4,86 francs. Le billet vert n'a pas tiré profit de l'annonce, la veille, d'un déficit commercial américain moins élevé que prévu au mois de septembre : 8,35 milliards de dollars. Les analystes prévoyaient 10,4 milliards. Ils considèrent pourtant que le déséquilibre des comptes extérieurs américains est à l'origine de la faiblesse structurelle du billet vert.

Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4495 francs pour 1 mark. La devise française est pénalisée par les mouvements sociaux et les manifestations étudiantes. La livre sterling regagnait un peu de terrain à 2,1980 marks et 7,58 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/11	% 21/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,0200	+0,01	330	354
Écu	6,3275	+0,09	—	—
États-Unis (1 usd)	4,8630	—	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7820	+0,03	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	308,1200	+0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0580	+0,08	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	89,0600	+0,06	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8060	+0,15	7,3400	8,0900
Gde-Bretagne (1 L)	7,5740	+0,26	7,1500	8
Grèce (100 drach.)	2,0855	+0,10	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,6600	+0,59	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	427,5200	+0,15	410	434
Norvège (100 k)	78,1600	+0,04	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,0370	+0,02	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0220	+0,26	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2950	—	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,5921	-0,22	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	4,7959	+0,15	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,4900	+0,08	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	23/11	22/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4081	1,4092	-0,02
TOKYO : USD/Yens	[illegible]	101,4500	-0,74

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8630	4,8590	4,8530	4,8565
Yen (100)	4,7850	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Deutschemark	3,4500	3,4495	3,4538	3,4525
Franc Suisse	4,2710	4,2683	[illegible]	4,2695
Lire ital. (1000)	3,0585	3,0556	[illegible]	3,0493
Livre sterling	7,5729	7,5664	7,5518	7,5446
Peseta (100)	4,0135	4,0117	4,0136	[illegible]
Franc Belge	16,788	[illegible]	16,810	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,47	5,58	5,50
Eurodollar	5,75	5,75	5,62
Eurolivre	6,81	[illegible]	6,56
Eurodeutschemark	3,91	3,54	3,84

L'OR

	cours 22/11	cours 21/11
Or fin (k. barre)	60200	60000
Or fin (en lingot)	60800	60700
Once d'Or Londres	386,30	384,35
Pièce française(20f)	347	345
Pièce suisse (20f)	349	345
Pièce Union lat(20f)	349	345
Pièce 20 dollars us	2400	2400
Pièce 10 dollars us	1220	1202,50
Pièce 50 pesos mex.	2265	2240

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/11	cours 21/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,45
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/11	21/11
Dow-Jones comptant	214,54	215,99
Dow-Jones à terme	319,79	320,23
CRB	—	—

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	3002	2983
Cuivre à 3 mois	2760	2758
Aluminium comptant	1649	1644
Aluminium à 3 mois	1683	1679
Plomb comptant	739	737
Plomb à 3 mois	721	716
Etain comptant	6440	6430
Etain à 3 mois	6461	6440
Zinc comptant	1035,50	1033
Zinc à 3 mois	1059	1056,50
Nickel comptant	8530	8461
Nickel à 3 mois	8625	8595

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	5,23	5,26
Platine à terme	424	415,10
Palladium	135,25	134,75
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	4,95	4,56
Maïs (Chicago)	3,31	3,30
Grain. soja (Chicago)	6,86	6,83
Tourt. soja (Chicago)	[illegible]	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1329	1350
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	[illegible]	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	[illegible]	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 23 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,06 %
CAC 40 : 1876,51

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7515	7500	− 0,19	7526
B.N.P. (T.P)	900	904	+ 0,44	908
Cr.Lyonnais(T.P.)	812,20	815	+ 0,34	812
Renault (T.P.)	1924	1922,50	− 0,07	1937
Rhone Poulenc(T.P)	2035	2035	—	2035
Saint Gobain(T.P.)	1108	1112	+ 0,36	1110
Thomson S.A (T.P)	1090	1090	—	1098
Accor	617	618	+ 0,16	615
Air Liquide	813	814	+ 0,12	815
Alcatel Alsthom	439,30	437,80	− 0,34	440
Alcatel Cable	339,30	339	− 0,08	340
Alspi	367	363	− 1,08	370
AGF-Ass.Gen.France	161,50	160,90	− 0,37	161
Axa	307,60	309,80	+ 0,71	310
Bail Investis.	831	827	− 0,48	825
Bancaire (Cie)	534	533	− 0,18	535
Bazar Hot. Ville	386,50	386	− 0,12	395
Bertrand Faure	153,10	153	− 0,06	152
BIC	446	447	+ 0,22	445
BIS	438,50	441	+ 0,57	440
B.N.P.	227,70	228,80	+ 0,48	225
Bollore Techno.	442	445	+ 0,67	440
Bongrain	2765	2755	− 0,36	2730
Bouygues	547	549	+ 0,36	550
Canal +	862	862	—	870
Cap Gemini Sogeti	145,50	149,40	+ 2,68	147
Carnaudmetalbox	218	217,60	− 0,18	215
Carrefour	2661	2681	+ 0,75	2670
Casino Guichard	137,40	135,80	− 1,16	136
Casino Guich.ADP	101,40	101	− 0,39	102
Castorama Dl (Li)	760	780	+ 2,63	770
C.C.F.	239,90	239,80	− 0,04	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,50	45,50	—	45
Cegid (Ly)	367	365	− 0,54	365
CEP Communication	442,10	438	− 0,92	440
Cerus Europ.Reun	65	64,80	− 0,30	65
Cetelem	860	857	− 0,34	850
CGIP	943	942	− 0,10	950
Chargeurs	1070	1063	− 0,65	1070
Christian Dior	479,80	478,50	− 0,27	480
Ciments Fr.Priv.B	204	203,10	− 0,44	205
Clarins	444,80	439	− 1,30	440
Club Mediterranee	416	415	− 0,24	415
Coflexip	155	154,20	− 0,51	155
Colas	840	835	− 0,59	835
Comptoir Entrep.1	14,35	14,50	+ 1,04	14,50
Comptoir Moder.	1501	1487	− 0,93	1500
CPR	393,50	395	+ 0,38	395
Cred.Fon.France	96,60	95,70	− 0,93	96
Credit Local Fce	392,60	391,60	− 0,25	395
Credit Lyonn.CIP	295	293,20	− 0,61	295
Credit National	346,80	343,20	− 1,03	348
CS Signaux(CSEE)	198,50	202,90	+ 2,21	205
Damart	4279	4214	− 1,51	4260
Danone	810	809	− 0,12	810
Dassault-Aviation	359,50	350	− 2,64	360
Dassault Electro	165	166	+ 0,60	169
De Dietrich	242,50	240	− 1,03	249
Degremont	393	396	+ 0,76	395
Dev.R.N-P.Cal Li	39,05	38,15	− 2,30	39
DMC (Dollfus Mi)	212,50	212	− 0,23	210
Docks France	706	698	− 1,13	708
Dynaction	94,50	93,10	− 1,48	93
Eaux (Gle des)	498,80	498	− 0,16	500
Ecco	780	780	—	780
Eiffage	703	701	− 0,28	700
Elf Aquitaine	359,70	358	− 0,47	360
ERAMET	326	324	− 0,61	325
Eridania Beghin	840	838	− 0,23	840
Essilor Intl	887	891	+ 0,45	885
Essilor Intl ADP	618	617	− 0,16	620
Esso	466	462,10	− 0,83	465
Eurafrance	1647	1638	− 0,54	1640
Euro Disney	13,30	12,95	− 2,63	13
Euro RSCG W.W.	461	462	+ 0,21	460
Europe 1	1039	1042	+ 0,28	1030
Eurotunnel	7,65	7,65	—	7,50
Filipacchi Medias	757	751	− 0,79	750
Finextel	64	63,30	− 1,09	63
Fives-Lille	397	405	+ 2,01	395
Fromageries Bel	4500	4500	—	4500
Galeries Lafayette	1330	1325	− 0,37	1340
CAN	160,10	161	+ 0,56	161
Gascogne (B)	457,20	454	− 0,69	455
Gaz et Eaux	1790	1794	+ 0,22	1800
Geophysique	178	178	—	181
G.F.C.	368	370	+ 0,54	369
Groupe André S.A.	400	397	− 0,75	408
Groupe De La Cite	735	728	− 0,95	735
Gr.Zannier (Ly)	60,50	61,85	+ 2,23	61
GTM-Entrepose	357	354	− 0,84	360
Guilbert	562	555	− 1,24	560
Guyenne Gascogne	1237	1242	+ 0,40	1240
Havas	363	363,50	+ 0,13	365
I.D.I.A	147,80	147,80	—	147
Imetal	577	580	+ 0,51	580
Immeubl.France	276,60	270,10	− 2,34	280
Ingenico	36,60	36,30	− 0,81	36
Interbail	334	320	− 4,19	335
Intertechnique 1	381	379	− 0,52	390
Jean Lefebvre	289	281,20	− 2,69	298
Klepierre	570	565	− 0,87	570
Labinal	520	518	− 0,38	520
Lafarge	337,40	339,20	+ 0,53	340
Lagardère (MMB)	99	98,95	− 0,05	99
Lapeyre	248,60	250	+ 0,56	250
Lebon	197	193	− 2,03	188
Legrand	810	810	—	810
Legrand ADP	509	504	− 0,98	505
Legris indust.	164,50	164	− 0,30	165
Locindus	820	825	+ 0,60	825
L'Oreal	1243	1250	+ 0,56	1250
LVMH Moet Vuitton	951	953	+ 0,21	955
Lyonnaise Eaux	497,10	497,40	+ 0,06	500
Marine Wendel	411,50	414	+ 0,60	415
Matra-Hachette	97,30	95,65	− 1,69	[illegible]
Metaleurop	53	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Metrologie Inter.	14,55	[illegible]	− 0,34	14,50
Michelin	207	206,60	− 0,19	205
Moulinex	86	84,70	− 1,51	85
Navigation Mixte	759	745	− 1,84	755
Nord-Est	115,50	116,30	+ 0,69	115
Nordon (Ny)	327	338	+ 3,36	340
NRJ #	485	471	− 2,88	485
Olipar	4,67	4,57	− 2,14	4,60
Paribas	286,60	288,60	+ 0,69	285
Pechiney CIP	212,40	208	− 2,07	210
Pechiney Intl	103,40	103	− 0,38	100
Pernod-Ricard	285,90	286,30	+ 0,13	285
Peugeot	689	678	− 1,59	690
Pinault-Prin.Red.	979	983	+ 0,40	985
Plastic-Omn.(Ly)	340	338	− 0,58	335
Polief	418	409	− 2,15	410
Primagaz	366,20	368	+ 0,49	365
Promodes	1110	1106	− 0,36	1100
Publicis	319	315	− 1,25	318
Radiotechnique	269	273,90	+ 1,82	270
Remy Cointreau	137,10	136	− 0,80	136
Renault	161,20	161	− 0,12	162
Rexel	797	808	+ 1,38	795
Rhone Poulenc A	106	107,60	+ 1,50	107
Rochette (La)	37,70	37,25	− 1,19	37
Roussel Uclaf	738	743	+ 0,67	740
Rue Imperiale(Ly)	3550	3500	− 1,40	3500
Sade (Ny)	167	165,50	− 0,89	166
Sagem SA	2698	2670	− 1,03	2690
Saint-Gobain	601	605	+ 0,66	600
Saint-Louis	1370	1370	—	[illegible]
Salomon (Ly)	2670	2685	+ 0,56	2680
Salvepar (Ny)	361,50	361,50	—	360
Sanofi	284,80	287	+ 0,77	285
Sat	1872	1885	+ 0,69	1880
Saupiquet (Ns)	1320	1260	− 4,54	[illegible]
Schneider SA	189	188,30	− 0,37	190
SCOR SA	158,90	160	+ 0,69	159
S.E.B.	588	583	− 0,85	580
Sefimeg	360	357,90	− 0,58	360
SEITA	166	164	− 1,20	166
Selectibanque	112	113,30	+ 1,16	113
SFIM	801	801	—	800
SGE	123,50	120	− 2,83	120
Sidel	1576	1565	− 0,69	1560
Simco	464	460	− 0,86	460
S.I.T.A	888	880	− 0,90	890
Skis Rossignol	1296	1300	+ 0,30	1310
Sligos	412,50	406,10	− 1,55	410
Societe Gale A	608	607	− 0,16	610
Sodexho	1240	1234	− 0,48	1250
Sommer-Allibert	1365	1346	− 1,39	1360
Sophia	197	201	+ 2,03	200
Sovac	610	610	—	610
Spir Communication	455,50	455,10	− 0,08	455
Strafor Facom	573	568	− 0,87	565
Suez	198,50	197,50	− 0,50	198
Synthelabo	288	295	+ 2,43	290
Technip	309,50	308,30	− 0,38	310
Thomson-CSF	105,40	105,80	+ 0,37	106
Total	317,90	316	− 0,59	320
UAP	138,50	137,30	− 0,86	138
UFB Locabail	415	418,80	+ 0,93	420
UGC DA (M)	222	223	+ 0,45	220
UIC	58	57,55	− 0,77	57
UIF	449	445,10	− 0,86	445
UIS	116,50	113	− 3	[illegible]
Uniball	513	501	− 2,33	500
Union Assur.Fdal	538	535	− 0,55	540
Usinor Sacilor	73,30	75,30	+ 2,72	73
Valeo	227	228,50	+ 0,66	229
Vallourec	188	181,50	− 3,45	186
Via Banque	171,50	168,20	− 1,92	[illegible]
Worms & Cie	242	245	+ 1,23	245
Zodiac	720	706	− 1,94	[illegible]
Elf Gabon	730	722	− 1,09	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Holding	217	217,10	+ 0,04	215
Adidas AG #	259	258,20	− 0,30	260
American Express	210	207,80	− 1,04	210
Anglo American	284,10	280,10	− 1,40	285
Amgold	386	382	− 1,03	385
Arjo Wiggins App.	13,75	13,85	+ 0,72	14
A.T.T. #	315,90	314	− 0,60	315
Banco Santander #	223,60	230	+ 2,86	[illegible]
Barrick Gold #	125,60	123,90	− 1,35	122
B.A.S.F. #	1086	1078	− 0,73	1080
Bayer #	1265	1268	+ 0,23	1270
Blenheim Group	18,20	18,35	+ 0,82	18,50
Buffelsfontein	17,60	17,20	− 2,27	16,50
Chase Manhattan #	297,20	299,50	+ 0,77	295
Cordiant PLC ●	6,75	6,80	+ 0,74	6,50
Daimler Benz #	2421	2427	+ 0,24	2400
De Beers	143,30	140,20	− 2,16	140
Deutsche Bank #	226,10	227,60	+ 0,66	225
Dresdner Bank #	132,40	132	− 0,30	132
Driefontein	55,50	54,60	− 1,62	55
Du Pont Nemours #	315	326	+ 3,49	[illegible]
Eastman Kodak #	339	335,50	− 1,03	335
East Rand	2,60	2,61	+ 0,38	[illegible]
Echo Bay Mines #	47	46,20	− 1,70	46
Electrolux #	205,30	205	− 0,14	[illegible]
Ericsson #	111,60	112	+ 0,35	112
Exxon Corp. #	383,30	381	− 0,60	385
Ford Motor #	141,80	140	− 1,26	140
Freegold	41,30	40,30	− 2,42	40
Gencor Limited	18	17	− 5,55	17,50
General Elect. #	321,80	321	− 0,24	325
General Motors #	239,80	244	+ 1,75	240
Gle Belgique #	370	365	− 1,35	365
Grd Metropolitan	33	32,55	− 1,36	32
Guinness Plc #	35,10	34,95	− 0,42	35
Hanson Plc	14,75	14,65	− 0,67	14,50
Harmony Gold	43,90	43,20	− 1,59	43
Hitachi #	48,50	48,65	+ 0,30	48
Hoechst #	1237	1237	—	1250
I.B.M #	462	462,50	+ 0,06	460
I.C.I #	55,70	56	+ 0,53	56
I.T.T. #	582	586	+ 0,68	590
Ito Yokado #	257	257,80	+ 0,31	260
Matsushita #	68,20	68,75	+ 0,80	68
Mc Donald's #	215,20	212,50	− 1,25	215
Merck and Co #	287	285,50	− 0,52	285
Minnesota Mg #	313	310,40	− 0,83	315
Mitsubishi Corp.#	57,80	58,20	+ 0,69	58
Mobil Corporat.#	515	515	—	515
Morgan J.P. #	371,30	372	+ 0,18	378
Nestle SA Nom. #	5200	5140	− 1,15	5150
Nipp. MeatPacker #	67,50	68	+ 0,74	68
Norsk Hydro #	200	200	—	198
Petrofina #	1500	1462	− 2,53	1490
Philip Morris #	434	434,90	+ 0,20	435
Philips N.V #	171,90	176,70	+ 2,79	176
Placer Dome Inc #	116,70	115,10	− 1,37	116
Procter Gamble #	415,10	413,30	− 0,43	415
Quilmes	225	225	—	225
Randfontein	30	27,80	− 7,33	29
Rhone Poul.Rorer #	228,50	225,10	− 1,48	225
Royal Dutch #	635	634	− 0,15	635
R T Z #	70,10	71,55	+ 2,06	69
Sega Enterprises	249,10	248	− 0,44	258
Saint-Helena	26,50	25,60	− 3,39	26
Schlumberger #	323,50	316,90	− 2,04	315
SGS Thomson Micro.	184,50	178	− 3,52	177
Shell Transport #	59,90	60	+ 0,16	60
Siemens #	2556	2544	− 0,46	2540
Sony Corp. #	249,40	249,10	− 0,12	250
Sumitomo Bank #	89,10	90	+ 1,01	89
T.D.K #	241	242	+ 0,41	240
Telefonica #	66,75	67	+ 0,37	66
Toshiba #	34,85	34,80	− 0,14	35
Unilever #	630	625	− 0,79	625
United Technol. #	441,70	445,80	+ 0,92	445
Vaal Reefs	305	292,10	− 4,22	290
Volkswagen A.G #	1580	1572	− 0,50	1570
Volvo (act.B) #	104	104,80	+ 0,76	105
Western Deep	154,20	151,30	− 1,88	151
Yamanouchi #	102	102,70	+ 0,68	100
Zambia Copper	1,68	1,61	− 4,16	1,64

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 23 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	112	0,590
CEPME 8,5% 88-97CA	103,90	3,484
CEPME 9% 89-99 CA#	109,33	2,484
CEPME 9% 92-06 TSR	109,50	3,885 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	115,65	7,866 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	110	6,856 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	109,31	1,011
CFF 9% 88-97 CA#	105,15	1,377
CFF 10,25%90-01CB#	114,13	7,225 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,95	4,474
CLF 9%88-93/98 CA#	106,44	7,397
CNA 9% 4/92-07	112,50	5,415 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	108,35	3,572 d
CRH 8,5% 10/87-88#	107,30	6,224
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,66	6,739
EDF 8,6% 92-04 #	110,34	5,475 ↓
Em.Etat10,26%86-96	101,16	2,317
Emp.Etat 6%7/93-97	100,76	2,213 o
Finansder 9%91-06#	113,13	0,049
Finansd.8,6%92-02#	109,58	7,186 ↑
Flora9,75% 90-99#	111,44	3,383 o
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,71	8,108
OAT 8,5% 87-97CA#	104,34	3,623 o
OAT 9,90%85-97 CA#	108,22	9,493 o
OAT 88-98 T ME CA	101,15	5,814
OAT 9/85-98 TRA	—	1,863 o
OAT 9,50%88-98 CA#	108,99	4,849
OAT TMB 87/99 CA	99,60	5,686 ↑
OAT 8,125% 89-99 #	106,70	4,051
OAT 8,50% 90/00 CA#	109,13	5,890
OAT 85/00 TRA CA	104,25	3,556 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	114,72	5,853 ↓
OAT 89-01 TME CA	101,50	5,814
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,58	0,070
OAT 8,50% 89-19 #	110,20	0,790
OAT 8,50%92-23 CA#	109,82	5,940
PTT 11,2%85-95 CB#	99,80	
SNCF 8,8% 87-94CA	107	2,205
Lyon.Eaux 6,5%90CV	910	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	198	198
Bains C.Monaco	616	625
B.N.P.Intercont.	316	307,50
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6,35	6,50
Cambodge	800	800
Carbone Lorraine	487	485
CBC	91,95	98,50
Centenaire Blanzy	310	310
Ceragen Holding	26,90	25,80
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP	319	321
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.	398,50	400
Concorde-Ass Risq ◆	656	656
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	25,10	[illegible]
Darblay ◆	330	330
Didot Bottin	599	599
Eaux Bassin Vichy ◆	3400	3400
Ecia	646	627
Ent.Mag. Paris ◆	2638	2638
Eridania Beghin CI ◆	752	752
Fidei	72	71,80
Finalens ◆	334	334
F.I.P.P. ◆	87	87
Fonciere (Cie)	465	465
Fonciere Euris	156,60	155
Foncina #	398	415
France I.A.R.D. ◆	901	901
France S.A.	666	680
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	326	330
Genefim ◆	109,50	109,50
Gevelot	1350	1350
G.T.I (Transport)	323,40	321
Immobail	140,50	150
Immobanque	610	606
Im.Marseillaise	4881	4880
Invest.(Ste Cle.) ◆	1390	1390
Lille Bonnieres	1950	1950
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	142	[illegible]
Lucia ◆	65,50	65,50
Machines Bull ◆	22	[illegible]
Monoprix	161	[illegible]
Metal Deploye	401	[illegible]
Mors #	16	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	60,80	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	281	281
Pap.Clairefont(Ny)	870	852
Parfinance	193	191
Paris Orleans	239,20	[illegible]
Piper Heidsieck	1150	[illegible]
Porcher ◆	250	[illegible]
Promodes (CI) ◆	905	905
PSB Industries Ly ◆	385	385
Rochefortaise Com. ◆	150	[illegible]
Rosario ◆	192	[illegible]
Rougier #	548	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	241	[illegible]
Saga	171	[illegible]
Salins du Midi	424,90	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	123	[illegible]
Silic	674	[illegible]
S.I.P.H. ◆	158,10	[illegible]
Sofal ◆	150	150
Soffo ◆	354	[illegible]
Softam act.a reg. ◆	62,75	[illegible]
Sofragi ◆	3460	3460
Soudure Autogene	1000	[illegible]
Sovabail ◆	395	395
Taittinger	1762	[illegible]
Tour Eiffel ◆	275	[illegible]
Elyo	206,40	[illegible]
Vicat	460	[illegible]
Virax ◆	125	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	134	134
Commerzbank AG	1087	1090
Fiat Ord.	14,05	13,85
Gevaert	249,20	249,20
Gold Fields South	116,40	116,40
Kubota Corp.	29,80	29,80
Montedison act.ep.	4,54	[illegible]
Olympus Optical	44	45
Ottomane(cie Fin.)	176,10	176,50
Robeco	338,20	340,20
Rodamco N.V.	135,60	135,30
Rolinco	358,50	358,50
Solvay SA	2430	2420
Wagons Lits	1661	1660

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 23 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	63,20	63,20
AFE #	355	345
Aigle #	224	219
Albert S.A (Ns) ◆	145	145
Altran Techno. #	706	699
Montaignes P.Gest.	440	440
Axime	369,50	369,50
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	544	544
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	200	200
Bque Vernes	605	635
Beneteau #	355	355
B I M P	67	67
Boiron (Ly) #	476,10	475
Boisset (Ly)#	225	225
But S.A.	1086	1089
Cardif SA 1	530	532
CCMA-Cie des Alpes ◆	146,30	146,30
C.E.E #	284	281
CEGEP #	158,90	158,90
Cermex # (Ly) ◆	285,10	285,10
CFPI #	264	265
Change Bourse (M)	228,90	225
Christ.Dalloz #	1065	1088
Cipe France Ly #	272,60	278
CNIM CA#	168,20	165
Codetour ◆	272	272
Comp.Euro.Tele-CET	243	240,50
Conflandey S.A.	289	289,20
C.A. de la Brie	344,90	332
C.A.Gironde (B)	445	465
C.A.Haute Normand.	354,40	354,40
C.A.Ille & Vilaine	339,50	340
C.A. Paris IDF	738	730
C.A.de l'Isere Ly#	365	370
C.A.Loire Atl.Ns #	345	344,50
C.A.Loire/H.Loire#	205	204
C.A.Morbihan (Ns)	340,80	340,90
C.A.du Nord (Li)	425	435
C.A. Oise CCI	236,50	236,50
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI	237,90	230
C.A.Toulouse (B)	361	365
CFJPE(exCAN part# ◆	115,50	115,50
Chaine et Trame #	152,90	157
C.A. Midi CCI#(Ly)	245	246
Creeks ◆	46	46
Delta Prot.# Ly ◆	305	305
Devanlay ◆	430	428
Deveaux(Ly)#	345	[illegible]
Devernois (Ly)	460	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	316	[illegible]
Elysee Inv.	22	22
Erain-Leydier# (Ly)	363	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	234	[illegible]
Europ Propulsion	326	[illegible]
Expand s.a	275	[illegible]
Factorem	527	[illegible]
Faiveley #	287	[illegible]
Finabail	70,50	[illegible]
Finacor	108	[illegible]
Fininfo	440	[illegible]
Fructivie 1	514	[illegible]
Gautier France 2#	293,80	[illegible]
Gel 2000 2	90	[illegible]
GFI Industries #	395	[illegible]
Girodet # (Ly)	60	[illegible]
GLM S.A.	254,90	254,90
Grandoptic.Photo #	510	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	160	[illegible]
Kindy #	179,80	[illegible]
Guerbet 2	330,90	[illegible]
Hermes Internat.1#	875	[illegible]
Hurel Dubois ◆	345	345
ICBT Groupe # 2	185	[illegible]
I.C.C. 2	164,50	[illegible]
Idianova	66	[illegible]
Immob.Hotel. 2 # ◆	67,80	[illegible]
Instalux (Ly)	475	[illegible]
Int. Computer #	125	[illegible]
Invest.Paris 1	136,40	[illegible]
IPBM	68,60	[illegible]
M6-Metropole TV	445	[illegible]
Manitou 2#	510	[illegible]
Manutan	570	[illegible]
Marie Brizard 2	1040	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	355	[illegible]
Mecadyne	159,90	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	74	[illegible]
MGI Coutier 2	220	[illegible]
Michel Thierry# 2	670	[illegible]
Monneret Jouet #	50	[illegible]
Naf-Naf 1#	54,50	[illegible]
Norbert Dentres.#	565	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	778	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1	950	[illegible]
Onet # ◆	698	[illegible]
Paul Predault #	182	[illegible]
P.C.W. 2 ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	115	[illegible]
Pier Import	70,15	[illegible]
Pochet 2	837	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210,60	[illegible]
Radiall 2# ◆	515	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	139	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1286	[illegible]
Robertet #	970	[illegible]
Rouleau-Guichard	460	[illegible]
Securidev 2 #	84,90	[illegible]
Sediver 2 #	174,10	[illegible]
Seribo 2	205	[illegible]
Siparex (Ly) #	88,90	[illegible]
Smoby (Ly) 2	605	[illegible]
Sofco (Ly)	124	[illegible]
Sofibus ◆	406	[illegible]
Sogepag 2 #	116	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	664	[illegible]
Sopra 2	277	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	89,50	[illegible]
Sylea	381	[illegible]
Teisseire-France	206,60	[illegible]
TF1-1	510	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	395	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	83,50	[illegible]
Unilog 2	349	[illegible]
Union Fin.France 1	420	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	107	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	370,10	[illegible]
Virbac	650	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 23 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	161	161
Nobel ◆	135	135
Mumm ◆	843	[illegible]
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 22 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36150,80	36150,80
Actimonétaire D	30768,64	30768,64
Agipi Ambition (Axa) ◆	112,38	107,03
Amplia ○	113378,54	113378,54
Amplitude Monde D	698,99	681,94
Antigone Trésorerie	835053	835053
Arbitr. Court Terme	9228,33	9228,33
Arbitr. Première	8582,97	8497,99
Arbitr. Sécurité	16874,58	16790,63
Asie 2000	597,61	588,20
Associa Première	37265,72	37265,72
Associc	1155,58	1155,58
Atout Amérique	115,17	112,36
Atout Asie	90,25	88,05
Atout Futur C	529,84	516,92
Atout Futur D	515,25	502,68
Aurecic	1353,09	1313,68
Avenir Alizes	1919,01	1888,38
Axa Valeurs PER ◆	142,36	138,21
Cadence 1	1059,29	1043,80
Cadence 2	1056,16	1035,45
Cadence 3	1052,14	1041,72
Capimonetaire	7846,80	7838,96
Capiobliq	8144,89	8064,25
Capitacic	1668,35	1643,68
Cicamonde	1184,20	1149,71
Coexis	1722,71	1690,59
Comptavalor	2233,10	2229,76
Converti CIC	323,48	318,70
Crédit Mutuel Capital	1628,63	1596,70
Crédit Mutuel MID AF	103,06	100,30
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	833,33	833,33
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	92,26	89,79
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	89,34	86,95
Créd.Mut.Ep.J	21934,37	21934,37
Créd.Mut.Ep.long.T.	213,92	208,19
Créd.Mut.Ep.Monde	1071,20	1042,53
Créd.Mut.Ep.Quatre	1108,46	1094,79
Dieze	1684,45	1653,04
Ecocic	1206,92	1171,77
Ecupar ◆	125,53	121,87
Ecur. Actions futur	193,23	187,60
Ecur. Distrimonétaire	10606,77	10606,77
Ecur. Expansion ◆	310228,12	308992,15
Ecur. Géovaleurs	2717,38	2638,23
Ecur. Investissement	161,48	156,78
Elanciel D	719,11	716,20
Elicash ○	899342,38	899342,38
Emergence Poste D	96	93,66
Eparcic	4628,22	4628,22
Eparcourt-Sicav	198,15	197,96
Epargne-Unie	1461,35	1425,71
Eurco Solidarité	1277,69	1265,04
Eurocic Leaders	1351,31	1311,95
Eurodyn	1506,60	1469,85
Fonsicav	18591,20	18554,03
France Obligations	475,25	470,54
Francic	479,71	472,82
Francic Pierre	112,03	108,77
Francic-Regions	1435,71	1393,90
Géobilys C	589,76	583,76
Géobilys D	575,07	[illegible]
Gestilion	19324,46	19324,46
HLM Monétaire	17829,34	17829,34
Indicia ◆	1117,22	[illegible]
Intensys D	109,99	[illegible]
Interoblig	5996,26	[illegible]
Intersélection Fce	531,06	[illegible]
Japacic	174,02	[illegible]
Jeunepargne	366,28	[illegible]
Latitude C/D	141,70	[illegible]
Lion 20000	16392,81	[illegible]
Lion Association	11479,18	11479,18
Lion Institution	40565,43	[illegible]
Lionplus	1318,76	[illegible]
Lion Trésor	2302,88	[illegible]
Livret Bourse Inv. ◆	578,22	[illegible]
Livret Portefeuil.	801,81	[illegible]
Méditerranée ◆	236,14	[illegible]
Mensuel CIC	10127,96	[illegible]
Moneden	87404,42	[illegible]
Moné-Dis ○	10601,95	[illegible]
Mone.J. ○	11347,89	[illegible]
Monévalor	52534,88	[illegible]
Mutualité dépôts	17625,02	[illegible]
Natio Court Terme	13422	13422
Natio Court Terme2	364613	[illegible]
Natio Epargne	22002,99	[illegible]
Natio Ep. Capital	14654,26	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2056,88	[illegible]
Natio Ep. Obligations	214,27	[illegible]
Natio Epargne Retraite	125,67	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10170,89	[illegible]
Natio Epargne Valeur	501,52	[illegible]
Natio France Index	1022,51	[illegible]
Natio Immobilier	1180,01	[illegible]
Natio Inter	1777,38	[illegible]
Natio Monétaire	5243,37	[illegible]
Natio Opportunités	140,95	[illegible]
Natio Patrimoine	1425,82	[illegible]
Natio Perspectives	1149,58	[illegible]
Natio Placements	74882,50	[illegible]
Natio Revenus	1054,54	[illegible]
Natio Sécurité	11353,08	[illegible]
Natio Valeurs	920,41	[illegible]
Nord Sud Dévelop. ◆	2022,75	[illegible]
Oblicic-Mondial	3175,95	[illegible]
Oblicic-Régions	1101,34	[illegible]
Oblifutur	3717	[illegible]
Oblig. tres caté.	222,07	[illegible]
Obligon	1734	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5511,63	[illegible]
Oblitys D	557,54	[illegible]
Oraction	1458,47	[illegible]
Patrimoine Retraite	288,41	[illegible]
Pervalor	599,48	[illegible]
Plénitude D	144,48	[illegible]
Poste Gestion C	42220,71	[illegible]
Première Oblig. C	12578,54	[illegible]
Première Oblig. D	10942,65	[illegible]
Proficius	960,44	[illegible]
Rentacic	162,90	[illegible]
Revenus Trimestr.	5238,92	[illegible]
Revenu-Vert	1170,90	[illegible]
St-Honoré Pacifique	710,93	[illegible]
St-Honoré Réal.	9499,93	[illegible]
Sécuricic	2179,94	[illegible]
Sécuritaux	1752,62	[illegible]
Sensivalor	34174,40	[illegible]
SEVEA ◆	104,80	[illegible]
S.G. France opport. C	1389,29	[illegible]
S.G. France opport. D	1357,09	[illegible]
S.G. Monde opport. C	959,82	[illegible]
S.G. Monde opport. D	959,82	[illegible]
Sicav Associations	2317,95	[illegible]
Sicav 5.000	494,99	[illegible]
S.I. Est ◆	1132,40	[illegible]
Slivafrance	781,84	[illegible]
Slivam	432,41	[illegible]
Slivarente	223,77	[illegible]
Slivinter	520,92	[illegible]
Sogenfrance C	1322,07	[illegible]
Sogenfrance D	1235,81	[illegible]
Sogépargne	301,43	[illegible]
Sogevar	1144,36	[illegible]
Soginter	1627,88	[illegible]
Solstice D	2319,60	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12010,60	[illegible]
State Street Act. France ◆	10755,41	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1223,63	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	945,45	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1314,35	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1031,47	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	590,45	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1318,28	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1368,19	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	13979,60	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1033,04	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1139,93	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	13156,34	[illegible]
Stratégie Actions	892,42	[illegible]
Stratégie Rendement	1696,09	[illegible]
Synthesis	14869,66	[illegible]
Thésora C	867,65	[illegible]
Thésora D	824,70	[illegible]
Trésor Plus	1097,98	[illegible]
Trésor Trimestriel	1018,51	[illegible]
Trésocic	167643,11	[illegible]
Trésorys	252074,48	[illegible]
Trilion	5220,89	[illegible]
Uni-Associations ○	124,77	124,77
Uni-Foncier	1208,90	1179,42
Unifrance	594,99	580,48
Uni-Garantie C	1599,91	1570,88
Uni-Garantie D	1388,78	1362,89
Uni Régions	1380,65	1346,98
Univar ○	293,82	293,82
Univers Actions	1629,26	1589,52
Univers Obligations	2113,62	2074,21
Valorg	2468,93	2402,44
Valrea	33788,18	33771,29
Winterthur St-Honoré	254,56	243,82

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOLOGIE Une grande part de la recherche médicale et des sciences du vivant serait désormais impossible sans un outil d'exception, apparu au début des années 80 : la souris transgénique. Celle-ci contient dans ses chromosomes un ou plusieurs gènes étrangers qui ont été injectés dans ses cellules au stade embryonnaire. ● TROIS CENTS LIGNÉES de souris ont ainsi été créées dans les laboratoires, chacune porteuse d'un enseignement sur la fonction d'un gène. ● LES PERSPECTIVES sont innombrables, et vont de l'étude du développement embryonnaire des mammifères à la mise au point de modèles de graves maladies humaines, cancers, affections cardio-vasculaires ou mucoviscidose. ● MAIS LES ANIMAUX TRANSGÉNIQUES, fabriqués sur mesure, n'en sont pas moins des êtres vivants. Reste à savoir au-delà de quelle limite l'utilisation de cette technique représente une atteinte à leur « dignité ».

La souris transgénique au service de l'homme

Parce qu'ils hébergent dans leurs chromosomes un ou plusieurs gènes étrangers, ces petits animaux de laboratoire constituent, depuis le début des années 80, un fabuleux « matériel » pour la recherche biomédicale

DÉCIDÉMENT, elles servent à tout. On en fabrique des grandes, des petites, des sans poil et des bicolores. Certaines sont programmées pour devenir obèses, d'autres pour développer des cancers. Il en est même qui naissent sans côtes, voire sans tête. Les souris transgéniques ont envahi les laboratoires, et les chercheurs



ne peuvent plus s'en passer. Le plus récent de ces avatars, créé par l'équipe américaine de Salomon Snyder à l'université Johns Hopkins de Baltimore (Maryland), figure dans le numéro de la revue *Nature* daté du 23 novembre : une lignée de souris dont les mâles présentent un comportement anormalement agressif, associé à une activité sexuelle hors du commun. Seule modification induite chez ces souris : l'inactivation, dans certaines de leurs cellules nerveuses, du gène de la NO-synthétase. Une enzyme impliquée dans la fabrication du monoxyde d'azote, une substance chimique dont on a récemment découvert qu'elle jouait un rôle essentiel dans l'organisme (*Le Monde* du 3 février 1993).

Il ne s'agit que d'un exemple parmi d'autres. Parmi trois cents autres, si l'on en croit la liste des souris dont une fonction biologique a été modifiée par manipulations génétiques que vient de publier la revue scientifique *Current Biology*. Trois cents lignées de rongeurs, chacune porteuse d'un enseignement sur la fonction de tel ou tel gène parmi les dizaines de milliers qui composent le patrimoine héréditaire de ces petits mammifères. Car la plupart de ces souris transgéniques ont été obtenues grâce à la technique, désormais en pleine ascension, dite du « knock-out » (ou K.-O. : « hors combat »).

Ce procédé consiste, non plus à introduire au hasard un gène surnuméraire (technique la plus ancienne, dite de « surexpression »), mais à remplacer sélectivement un gène par un autre. Cela grâce à la capacité qu'ont deux brins d'ADN (acide désoxyribonucléique, le support de l'hérédité) de se recombiner entre eux, pour peu que leur séquence chimique soit complémentaire l'une de l'autre (technique dite de « recombinaison homologue »).

« *Pour sophistiquée qu'elle soit, la transgénèse de surexpression reste une technologie relativement grossière. L'information ajoutée s'insère de multiples fois, au hasard, dans le génome. Ne contrôlant ni le nombre ni le lieu des ajouts, le risque est important d'endommager d'autres gènes, et de créer ainsi des perturbations biologiques sans rapport direct avec le gène que l'on veut exprimer* », précise Thierry Pineau, spécialiste de la transgenèse au laboratoire de pharmacologie-toxicologie de l'INRA (Toulouse). Rien de tel avec la technique du knock-out, qui permet, cette fois, une intervention totalement précise dans le génome. Les chercheurs disposent ainsi d'une véritable « *gomme moléculaire* », capable de supprimer spécifiquement l'activité d'un gène faisant partie intégrante du patrimoine de l'espèce et donc, par contraste, d'en étudier l'action.

PLUSIEURS MODÈLES DE MALADIE

Les perspectives ? Elles sont innombrables, et principalement de deux ordres : mieux comprendre le développement embryonnaire des mammifères, et développer des modèles de maladies humaines. « *A ce jour, la méthode* [de la transgénèse] *a déjà partiellement précisé les mécanismes du développement embryonnaire humain, ainsi que la formation et le fonctionnement du système immunitaire. Elle devrait être utile pour expliquer comment fonctionne le cerveau normal et comment certaines mutations déclenchent des maladies génétiques* », résumait récemment, dans la revue *Pour la science*, Mario Capecchi (faculté de médecine de Salt Lake City, Utah), l'un des pionniers de la transgénèse aux Etats-Unis.

Déjà, les chercheurs disposent grâce à elle de plusieurs modèles de graves maladies humaines, dans lesquels sont impliqués des facteurs génétiques. Des lignées de souris ont ainsi été créées pour développer spécifiquement des cancers ou des affections cardio-vasculaires, tandis que d'autres présentent des symptômes de la maladie d'Alzheimer, de l'athérosclérose ou de la muscoviscidose. « *Disposer d'un modèle satisfaisant de maladies humaines, c'est pouvoir immédiatement tester de nouveaux médicaments, voire engager un protocole de thérapie génique* », précise Thierry Pineau, qui utilise la technique du knock-out pour étudier certaines enzymes hépatiques et leur éventuelle implication dans le développement du cancer. D'autres, en France ou ailleurs, espèrent, grâce à elle, progresser dans des domaines plus spécifiques encore, tels la fonction des filaments intermédiaires constitutifs du cytosquelette, les modalités de la différenciation musculaire, ou la cascade de gènes mis en jeu dans la formation du système nerveux.

PUISSANCE ET LIMITES

Revers de la médaille : les souris transgéniques ayant fait amplement leurs preuves, les chercheurs ont parfois tendance à surexploiter leurs capacités. A trop tester cette technique au petit bonheur la chance, ses résultats risquent de devenir de plus en plus difficilement interprétables. Puissance et limites de la transgénèse sont ainsi illustrées par les travaux publiés par la revue *Nature*. Des travaux qui s'inscrivent, il est vrai, dans une perspective hautement ambitieuse : mieux faire la part, dans le comportement animal, de ce qui relève du déterminisme génétique.

Dans cette étude, l'équipe de Salomon Snyder s'est attachée à observer une lignée de souris transgéniques, dont certains neurones sont dépourvus d'une enzyme essentielle à la synthèse du monoxyde d'azote (NO). Ce composé gazeux – dont Snyder fut parmi les premiers, à la fin des années 80, à comprendre l'importance biologique –, pourrait en effet jouer le rôle d'un neurotransmetteur, notamment dans les régions cérébrales impliquées dans le contrôle des émotions. Une hypothèse que cette dernière étude semble confirmer... Sans pour autant fournir à cette observation le début du commencement d'une explication.

« *L'effet sur l'agressivité de cette modification génétique paraît significatif, mais bien d'autres mutations ont également des effets sur l'agression*, commente Jean-Pierre Changeux, neurobiologiste à l'Institut Pasteur. *Sur le plan neuronal, le système des émotions est d'une grande complexité et sujet à de multiples régulations. Ce que montre ces résultats, c'est qu'il n'y a pas un seul neuromédiateur de l'agression, encore moins un seul gène de l'agression.* »

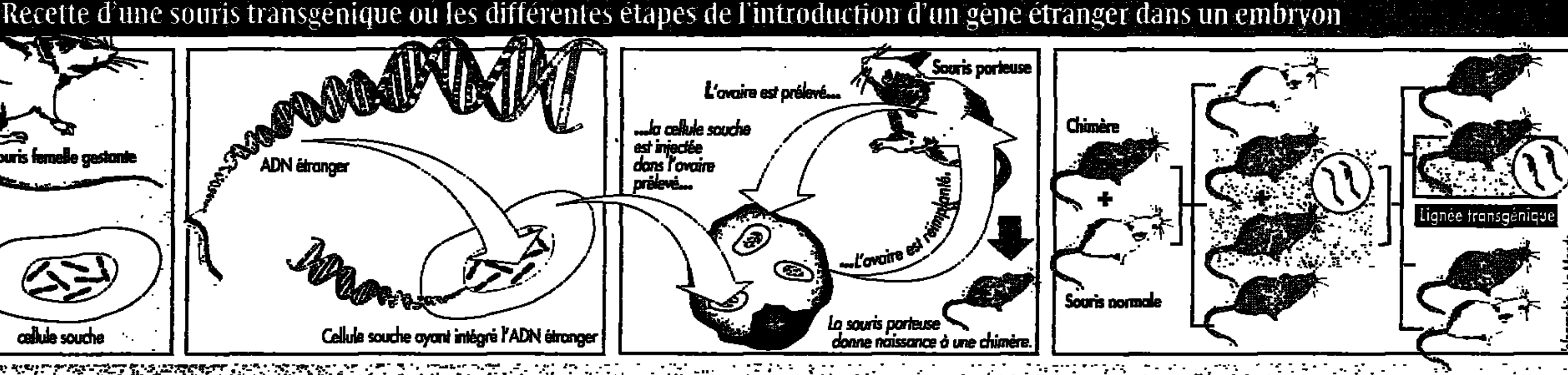
Une certitude que confirme Pierre Karli, professeur émérite de neurophysiologie à la faculté de médecine de Strasbourg et spécialiste des comportements d'agression, qui rappelle que « *les comportements d'agressivité, chez la souris et* a fortiori *chez l'homme, sont largement multidéterminés* ». Aussi performante soit-elle, la technique de la transgénèse ne constituera pas une panacée contre les pathologies humaines, pas plus qu'elle ne permettra de percer tous les mystères de notre biologie.

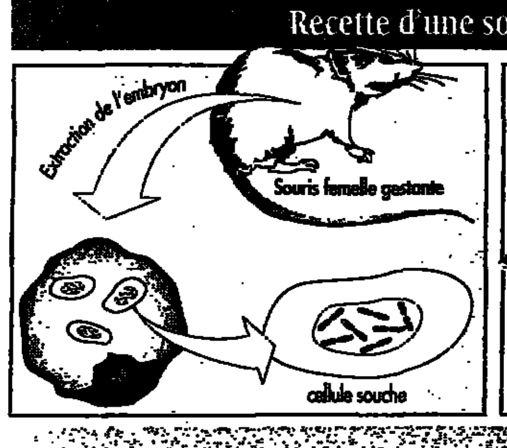
Catherine Vincent

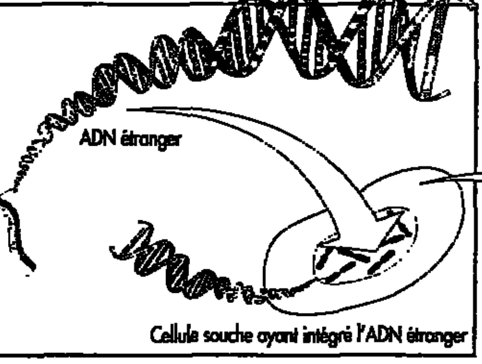
Troublant bestiaire

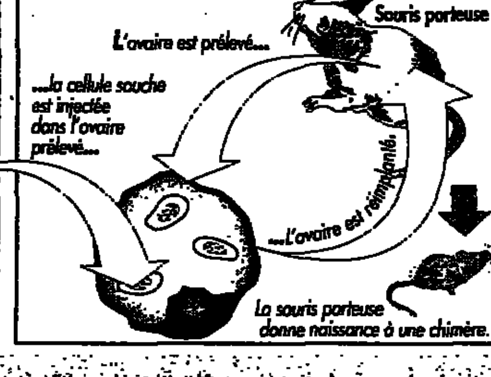
En matière d'embryologie, les souris transgéniques offrent un formidable terrain pour étudier une famille particulière de gènes, dits « gènes du développement » ou « homéogènes ». Etudiés dans un premier temps chez la mouche drosophile, ces gènes existent chez tous les mammifères, homme compris. Leur rôle est de déterminer le devenir des cellules selon la région de l'embryon où elles sont situées. En 1992, une équipe de l'Institut Pasteur parvenait ainsi à obtenir des souris dont la morphologie avait été modifiée par l'inactivation d'un seul de ces gènes, l'homéogène Hox 3-1. Les souris issues de cette manipulation présentaient toutes une anomalie de vertèbres, qui prirent l'apparence de vertèbres habituellement situées plus bas dans la colonne vertébrale. Plusieurs lignées transgéniques ont depuis lors été obtenues selon le même principe. La plus spectaculaire – et la plus controversée – s'étalait en couverture de *Nature* le 30 mars : une souris née sans tête, à la suite de l'inactivation d'un seul gène (Lim 1).

Recette d'une souris transgénique ou les différentes étapes de l'introduction d'un gène étranger dans un embryon



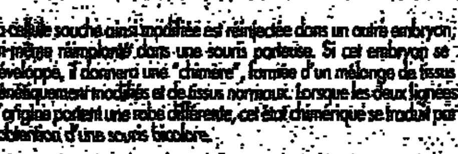






Un embryon est retiré par chirurgie, à un stade très précoce, d'une souris fécondée. A ce stade, les cellules qui le constituent ne sont pas encore différenciées [illegible] cellules "souche".

Lorsqu'il s'agit "simplement" de fabriquer une souris transgénique, le gène étranger peut se faire plus ou moins n'importe où. Lorsqu'il s'agit de fabriquer une souris "knockout", les choses sont [illegible]. Dans ce cas, en effet, il s'agit de remplacer un gène "interne" par une copie légèrement modifiée, de manière à le [illegible]. Pour que l'opération réussisse, le gène étranger doit donc s'intégrer en lieu et place du gène d'origine.



La cellule souche ainsi modifiée est réinjectée dans un autre embryon, lui-même réimplanté dans une souris porteuse. Si cet embryon se développe, il donnera une "chimère", formée d'un mélange de tissus génétiquement modifiés et de tissus normaux. Lorsque les deux lignées d'origine portent une robe différente, cet état chimérique se traduit par l'obtention d'une souris bicolore.

Une fois cette étape franchie, on peut « enfin » envisager la création d'une lignée transgénique de pure race. Dans un premier temps, la souris chimère est croisée avec une souris normale ; si la première a intégré dans ses cellules sexuelles le gène étranger, la moitié de leurs descendants en porteront un exemplaire. Il ne reste plus qu'à les croiser entre eux. Selon les lois de Mendel, un quart de leur descendance sera purement transgénique.

Des animaux en quête d'éthique

LE DOSSIER, dormait depuis trois ans. Il vient d'être réveillé et soumis à une procédure orale par l'Office européen des brevets dont les conclusions devraient être rendues instamment. L'enjeu : décider si la lignée de souris transgéniques « Myc-Mouse », créée en 1984 par une équipe américaine pour comprendre les mécanismes d'apparition du cancer du sein, peut être brevetée.

Si les Etats-Unis ont tranché depuis longtemps (Myc-Mouse y est brevetée depuis 1988), l'Europe, faute d'un réel consensus juridique concernant le droit du vivant, hésite encore. Mais tout indique que la protection par brevets des inventions biotechnologiques finira par obtenir gain de cause. D'autant que les industriels s'intéressent à bien d'autres espèces qu'aux souris transgéniques. A commencer par les animaux d'élevage, que beaucoup rêvent de transformer en usines vivantes pour la production de substances pharmaceutiques. Si la France reste dans ce domaine assez frileuse (malgré les recherches de l'INRA), des firmes anglo-saxonnes ont déjà investi dans l'obtention de chèvres ou de brebis modifiées pour produire, dans leur lait, une protéine humaine à usage médical. Au-delà de la brevetabilité du vivant, le pouvoir qu'ont donné à l'homme les progrès de la génétique pose un autre problème moralement essentiel. Jusqu'à quel point se donnera-t-on le droit, au nom du bien-être de l'humanité, d'asservir d'autres espèces supérieures ? Est-il légitime de faire naître sciemment des souris sans poumon, sans orteil, sans muscle ?

Fabriqués sur mesure, les animaux transgéniques n'en sont pas moins des êtres vivants. Tout comme cette souris de laboratoire, récemment présentée par l'équipe américaine du Dr Charles Vacanti (University of Massachusetts Medical Center, Worcester), sur le dos de laquelle avait poussé, une oreille humaine. Un hybride issu d'une greffe cellulaire, assortie d'une manipulation génétique visant à réprimer son système immunitaire, dont la justification médicale est de faciliter les transplantations d'organes. Reste à savoir au-delà de quelle limite la transgénèse et les manipulations effectuées sur des animaux représentent une atteinte à leur « dignité ».

Ca. V.

L'héroïne obscure de la boîte à outils des chercheurs

DEPUIS des années, les chercheurs savent cultiver des souches de bactéries et de levures qui contiennent des gènes d'êtres vivants, humains compris. Il fut un temps, par exemple, où l'insuline, dont dépend la vie de tous les diabétiques, était extraite laborieusement et à grand frais de cochons d'abattoir. Mais ce n'était encore que de l'insuline de cochon, qui n'est pas tout à fait la même que celle de l'homme. A présent, l'insuline s'obtient à partir d'une bactérie dans laquelle une copie du gène de l'insuline humaine a été introduite. Le produit coûte moins cher, est plus facile à fabriquer, plus pur, et c'est de l'insuline humaine véritable, bien que synthétisée par une bactérie.

Si les bactéries transgéniques sont monnaie courante, il est beaucoup plus difficile de modifier un organisme multicellulaire complexe comme un mammifère. Mais la récompense est alors bien plus grande : ce n'est qu'en travaillant sur des animaux complets que l'on peut acquérir une connaissance globale de la façon dont les maladies génétiques influent sur la physiologie tout entière, et non sur le comportement d'une seule cellule.

Le problème, lorsqu'on introduit un gène dans un embryon de mammifère, est moins conceptuel que technique. Le risque est que le gène (ou même la manipulation en soi) interfère dans le processus complexe et délicat du développement. Ce qui n'empêche pas les souris transgéniques d'exister aujourd'hui et d'occuper une place essentielle dans ce qui est devenu la boîte à outils des biologistes.

DISPONIBLES EN QUANTITÉ

Pourquoi des souris ? Certes, on a beaucoup travaillé sur les animaux chez lesquels les jeunes se forment hors du sein maternel, dans des œufs souples, transparents. Les mouches, les grenouilles, et, de plus en plus, certains poissons, ont aujourd'hui rejoint les souris et les rats dans les laboratoires de génie génétique.

Mais la souris, comme l'homme, est un mammifère. Elle peut donc aider à connaître les maladies humaines et leur évolution. De plus, elle et ses sœurs sont de petite taille, disponibles en quantité et bon marché. Elles sont faciles à élever, croissent vite et réclament peu de soins. Ce n'est pas un hasard s'il n'y a pas d'éléphants, de girafes, de pandas géants, ou de baleines bleues transgéniques.

Encore fallait-il vérifier qu'un embryon de mammifère pouvait tolérer l'introduction d'un matériel génétique étranger. En 1976, le professeur Rudolf Jaenisch, aujourd'hui au Massachusetts Institute of Technology, a montré qu'un rétrovirus, celui de la leucémie de la souris Moloney (RLSM), peut contaminer des embryons de souris par l'insertion d'une copie de son ADN dans le génome de la mère. La souris se développe normalement, et peut transmettre le gène de RLSM comme s'il était le sien.

Mais les virus sont sélectifs quant à leur lieu d'élection dans le génome d'accueil, et leur gènes ont des modes d'expression très spécifiques. Bien qu'il ait été ainsi établi qu'un organisme aussi complexe que celui d'une souris pouvait accueillir sans mal un ADN étranger, on ne savait pas très bien, à l'époque, à quoi cette découverte allait servir. Quatre ans plus tard, pourtant, en 1980, le professeur Jon W. Gordon et ses collègues de la Mount Sinai School of Medicine de New York prouvèrent qu'il est en principe possible d'introduire un ADN étranger, quelle que soit sa provenance, directement dans un embryon de souris. La technique qu'ils mirent au point – une injection d'ADN dans les cellules mêmes de l'embryon – est pour l'essentiel celle utilisée aujourd'hui.

Dans un article paru en 1981 dans la revue américaine *Science*, Gordon et Frank H. Ruddle de l'université de Yale (New Haven, Connecticut) inventèrent le terme « transgénique » pour désigner leurs souris, terme qu'on applique depuis à tout organisme intact contenant un matériau génétique artificiellement introduit.

Henry Gee
Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

★ **Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue internationale *Nature*.**

Les Français ne désespèrent pas de la « pub » pour soutenir la consommation

Selon un sondage Ipsos réalisé à l'occasion d'un forum organisé par « Le Monde », « L'Expansion » et « Europe 1 », 63 % des personnes interrogées considèrent que la publicité est un bon moyen pour faire acheter

Les dernières analyses montrent que les intentions d'achats ne sont pas très vigoureuses en cette fin d'année. Le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, devait faire un exposé sur la consommation et les moyens de relancer la demande intérieure, jeudi 23 novembre, en introduisant un forum exceptionnel, organisé à Paris par *Le Monde*, Europe 1 et *L'Expansion*, sur le thème « Les Français, la publicité et la consommation ». Pour étayer leurs réflexions, les participants aux différentes tables rondes du forum ont eu à leur disposition un sondage réalisé par Ipsos qui éclaire différents comportements des Français à l'égard de la publicité. A l'exception d'une minorité de « publiphobes », ceux-ci sont très largement convaincus que cette méthode de communication reste un excellent support pour faire vendre ; elle peut même dans certains cas déclencher l'acte d'achat. Enfin, l'opinion des Français sur la qualité des messages publicitaires est sensiblement meilleure qu'il y a une dizaine d'années.

LES DERNIERS INDICATEURS de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) concernant la consommation ne laissent rien présager de bon. Le moral des Français est, comme le thermomètre en cet automne, à la baisse. Signe indiscutable de ce blues – un effritement de la confiance qui s'inscrit bien dans les interrogations sur l'avenir du système de protection sociale et les restrictions de dépenses publiques sur fond de chômage inoxydable –, les ventes de détail ont lourdement chuté en octobre.

Le moment était donc particulièrement bien choisi pour se demander si l'un des principaux ressorts de la consommation, la publicité, était ou non détendu. Au tournant de la décennie 80, la guerre du Golfe a déstabilisé cette branche, qui après avoir fabriqué de l'image jusque pour la sphère politique, se trouvait confrontée, en pleine tourmente financière, à une exigence d'efficacité formulée par les annonceurs. D'une crise l'autre ? Après la restructuration des agences, leurs méthodes de communication devaient prendre le virage du rendement à l'anglo-saxonne en remettant en cause ses approches du public.

Eh bien, en dépit des doutes qui la taraudent, la « pub » a encore de belles années devant elle : elle reste une excellente machine à faire vendre pour une large majorité de Français (63 %) interrogés du 20 au 23 octobre par Ipsos. Ce sondage a été réalisé pour *Le Monde*, Europe 1 et *L'Expansion* auprès de 1 000 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus à l'occasion du Forum exceptionnel qui devait avoir lieu jeudi 23 novembre sur le thème « Les Français, la publicité et la consommation ». Et une analyse fine des entretiens montre que cette incitation à la consommation est encore plus sensible chez les jeunes de 15-19 ans (81 %) et chez les couples avec enfants (67 %).

HUMOUR ET INSOLENCE

Si on n'y a jamais douté du pouvoir de la publicité, ces chiffres devraient regonfler le moral des agences. D'autant que les Français ont sensiblement une meilleure opinion de la publicité qu'il y a une dizaine d'années : ils y trouvent plus d'esthétique (60 %) et aussi plus d'humour et d'insolence (50 %), même si une forte proportion – parmi lesquels une majorité de femmes, de personnes âgées et de provinciaux – y décèlent une recrudescence de la vulgarité (44 %) et de violence (41 %). Plus d'une mère de famille sur deux pense ainsi que la publicité est plus informative qu'auparavant, répondant en cela à ce qu'on attend d'elle (48 %), avant d'aider au choix d'un produit ou d'une marque (16 %) et d'être convaincante (14 %).

Bref, alors qu'il n'est pas facile de se reconnaître influençable par la publicité, ce sont entre 20 et 40 % des personnes interrogées selon les tranches d'âge ou les catégories socioprofessionnelles qui admettent que celle-ci joue un rôle important, voire décisif, dans leur acte d'achat. Cela fait qu'une majorité de Français (52 %) est favorable à la mise en œuvre de la publicité comparative autorisée sans grand succès par la loi Neiertz. Et cela fait que la publicité a un rôle déterminant dans le choix d'un jouet de Noël (41 %), d'une voiture (38 %), d'un parfum ou d'une eau de toilette (33 %) et d'un téléviseur (32 %).

La publicité n'atteint pas pour autant son but dans tous les cas. Outre le constat de certains « dérapages » – l'image de la femme qu'elle véhicule et l'utilisation de plus en plus fréquente des enfants –, un certain nombre de personnes interrogées par Ipsos ont déclaré avoir renoncé à l'achat d'un produit à cause d'une publicité (8 %). Ils ne sont que 10 % à ne pas comprendre fréquemment les messages et 26 % à ne pas se souvenir d'une marque ou des produits pour lesquels ils ont été réalisés.

PAS DE COUPURES DES FILMS

Ces limites enregistrées, il reste que les Français s'accommodent fort bien de ce mode de communication. Ils lui reconnaissent des qualités esthétiques et de l'humour. Ils sont souvent surpris par les effets spéciaux qu'elle utilise (64 %). Ils comprennent que les retransmissions d'événements sportifs puissent être liées au parrainage (48 %). En revanche, ils ne souhaitent pas qu'elle devienne trop envahissante : 93 % des personnes interrogées sont opposées à la publicité par téléphone ou par télécopie ; 90 % sont hostiles aux coupures des films ou des téléfilms par des écrans publicitaires sur les chaînes du service public ; 71 % sont opposées à la généralisation des envois postaux directs en nombre (mailings) ; 50 % ne sont pas favorables au développement du télé-achat.

Témoignage d'une volonté de ne pas laisser la publicité envahir de nouveaux espaces, cette position s'élargit de plus en plus pour deux secteurs d'activité : alors qu'en 1985, 50 % des personnes interrogées par Ipsos trouvaient anormale l'interdiction de la publicité pour la grande distribution, elles ne sont plus que 42 %. De même deux tiers des Français approuvent les dispositions de la loi Evin sur le tabac et l'alcool. En revanche, 67 % des Français ne comprennent pas pourquoi cet ostracisme frappe les livres, les journaux et les spectacles.

En tout cas la publicité à la télévision semble provoquer un phénomène de « zapping » : 40 % des personnes interrogées changent de chaîne quand les programmes sont interrompus par la publicité et 31 % font autre chose, 28 % seulement suivant les écrans avec une attention plus ou moins soutenue. Le rapport est plus favorable aux annonces publiées par les journaux ou les magazines, qui sont regardées par 50 % des lecteurs, alors que 46 % tournent systématiquement la page. Sans doute le lecteur est-il plus impliqué dans l'acte de lecture que le téléspectateur ne peut l'être dans la contemplation d'une « lucarne » où apparaît une succession de « tunnels publicitaires ».

Au total il se dégage du sondage Ipsos l'idée qu'une majorité de consommateurs se trouvent en situation de dépendance raisonnée à l'égard de la publicité, idée qui devrait « remonter le moral » aussi bien des annonceurs que des agences.

Alain Giraudo

Le temps de la comparaison

Apparue aux Etats-Unis dans les années 70, la publicité comparative a été autorisée en France par la loi Neiertz du 20 janvier 1992. Elle reste cependant difficile à utiliser car les neuf conditions qu'elle doit remplir (ne pas dénigrer, ne pas tirer parti de la notoriété d'une marque, faire des comparaisons objectives portant sur des caractéristiques essentielles et pertinentes, etc.) sont difficiles à réunir ainsi que l'accord du concurrent avec lequel la comparaison est faite. On l'a mesuré au début du mois d'août, lorsque les Trois Suisses ont dû retirer une campagne conçue par l'agence BDDP, qui comparait ses services de livraison rapide avec ceux d'un autre grand de la vente par correspondance, La Redoute (*Le Monde* du 11 août).

En dépit des obstacles juridiques – que devrait lever en partie un récent accord des ministres européens de la consommation – une majorité de Français estiment être en mesure de faire eux-mêmes le tri : selon le sondage Ipsos, 52 % des personnes interrogées sont favorables à l'avènement de la publicité comparative, la proportion atteignant 62 % dans la tranche d'âge 25-34 ans.

Publiphobes-publiphages

Au-delà du comportement général des Français à l'égard de la publicité, une analyse fine de l'enquête réalisée par Ipsos permet de chasser les personnes interrogées dans cinq groupes qui ont des réactions identiques face au phénomène. Les portraits-robots qui se dégagent de cette typologie sont les suivants :

● **20 % d'inconditionnels** : un cinquième des Français sont de véritables « publiphages ». Ils se recrutent parmi les hommes et les plus jeunes. Fascinés par la publicité, qu'ils ont tendance à parer de toutes les qualités, ils sont favorables à toutes les formes qu'elle emprunte, actuelles ou futures. Ces « accros » considèrent que toutes les restrictions actuelles sont anormales. Ils admettent sans mal que la publicité déclenche chez eux des achats d'impulsion. Son rôle est décisif dans leur choix d'une marque plutôt qu'une autre, et quels que soient les produits, contrairement à la moyenne des Français.

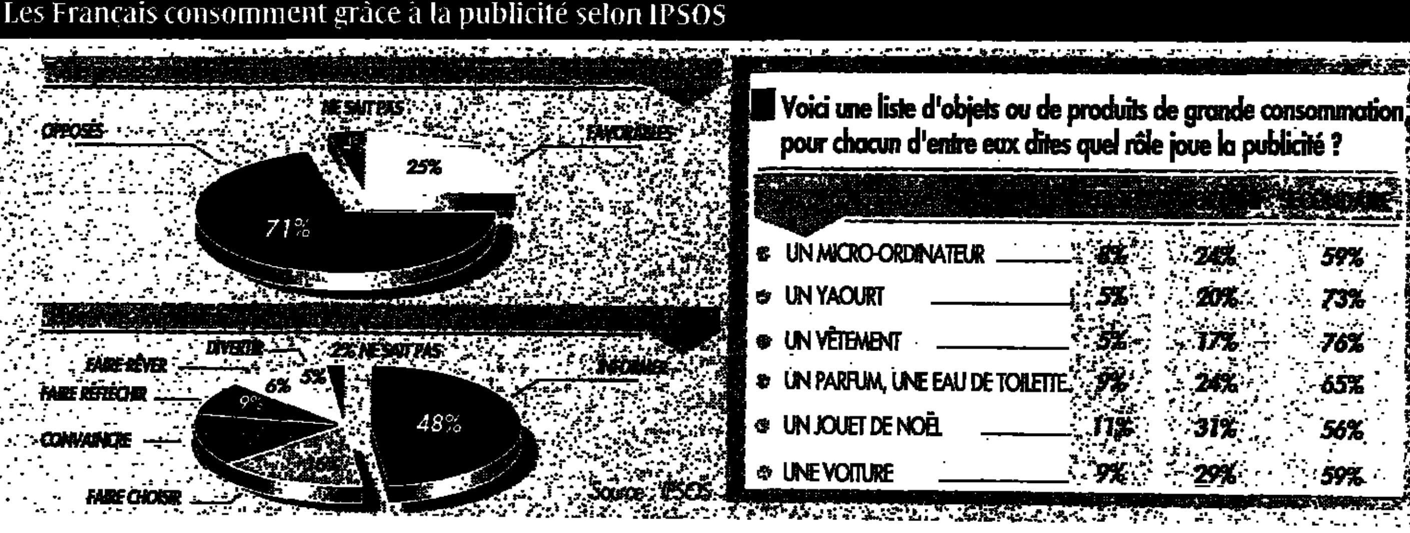
● **28 % de circonspects** : un très gros quart des Français considèrent la publicité comme un mal nécessaire. Ce groupe est constitué par une majorité de femmes âgées de 25 à 45 ans résidant dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Pour cette population, le rôle de la publicité est important sans être décisif dans l'acte d'achat. Elle avoue même être parfois dissuadée d'acheter un produit à cause de la publicité. Bref, ce groupe est très attentif à ce que la publicité ne dépasse pas les bornes : on est opposé à la publicté comparative, on est réticent à la création de chaîne de télé-achat et on est favorable au *statu quo* en matière d'interdiction d'écran pour les grandes surfaces à la télévision.

● **11 % d'indifférents** : un peu plus d'un Français sur dix – des personnes ayant plus de 60 ans, retraitées avec des revenus faibles et consommant peu de médias à l'exception de la télévision – n'a pas d'avis sur ce qu'est la publicité aujourd'hui et pas d'idée sur ce qu'elle pourrait être demain. Les membres de ce groupe ne formulent pas de critiques à son égard, considérant qu'il y a autant d'humour dans la publicité que naguère et ni plus ni moins de vulgarité ou d'insolence. Ils avouent du bout des lèvres que leur attention décroît pendant les flashes publicitaires à la télévision.

● **25 % de « publiphobes » tranquilles** : un quart des Français ne veulent pas croire que la publicité est un support de la consommation. Majoritairement masculins, les publiphobes résident dans des petites communes et appartiennent essentiellement au monde ouvrier. Pour eux, la publicité a un rôle limité au choix entre les marques, quels que soient les produits. Ils ne regardent pas les pages de publicité des magazines et des journaux, ils zappent tout aussi systématiquement pendant les écrans publicitaires à la télévision. Naturellement, ils sont hostiles au développement de la publicité sous forme de mailing ou de chaîne de télé-achat.

● **16 % de réfractaires** : un Français sur six est agacé, choqué, dissuadé par la publicité. Il est viscéralement et violemment « publiphobe ». Les membres de ce groupe sont majoritairement favorables à l'introduction de la publicité comparative. Ils figurent parmi les plus gros lecteurs réguliers de journaux et de magazines et réunissent essentiellement des femmes âgées de 35 à 60 ans, vivant en couple. Pour eux, la publicité est plus érotique et plus insolente qu'avant, mais elle est aussi moins drôle. Ils sont en outre irrités par l'utilisation de plus en plus fréquente des enfants dans la publicité et par l'image que celle-ci véhicule de la femme. Une proportion importante des gens de ce groupe considère que la publicité contribue à réduire l'indépendance des médias.

Les Français consomment grâce à la publicité selon IPSOS



UN MICRO-ORDINATEUR	8%	24%	59%
UN YAOURT	5%	20%	73%
UN VÊTEMENT	5%	17%	76%
UN PARFUM, UNE EAU DE TOILETTE	9%	24%	65%
UN JOUET DE NOËL	11%	31%	56%
UNE VOITURE	9%	29%	59%

De multiples incertitudes pèsent sur les comportements d'achat

COMMENT se comporteront les consommateurs à la fin de cette année et en 1996 ? Tireront-ils sur leur épargne pour renouveler leur voiture, rénover leur appartement, changer leur cuisine ? Préféreront-ils dépenser pour leurs loisirs ? Au contraire augmenteront-ils leurs économies ?

Rarement les spécialistes de la conjoncture n'auront autant ausculté les ménages et leurs états d'âme qu'en cette fin 1995. La croissance, en effet, dépend beaucoup du « moteur » de la consommation et en particulier du comportement d'épargne. Les autres carburants de l'économie sont moins incertains : les exportations restent bonnes mais vont malheureusement subir les contrecoups du ralentissement général des partenaires économiques de la France, en particulier de l'Allemagne.

Les investissements des entreprises en revanche vont continuer de croître à bon rythme (+ 8 % en 1995) dans l'objectif de rattraper le retard accumulé les années précédentes. Dans ce contexte *« la quasi-totalité de la croissance attendue pour 1996 reposerait sur la consommation des ménages »*, selon les pronostics de la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances.

CLIMAT SOCIAL

Or le consommateur a un horizon très troublé. La première interrogation porte sur les taux d'intérêt. Leur hauteur a jusqu'ici freiné les achats d'immobilier et les ventes à crédit mais une décrue est engagée depuis le discours du président de la République appelant à la rigueur le 26 octobre et depuis l'annonce des mesures de comblement du déficit de la Sécurité sociale par le premier ministre.

Mais jusqu'où ira cette décrue ? Les analystes ne sont pas très optimistes. A leurs yeux l'essentiel de la baisse serait déjà engrangé (*Le Monde* du 19-20 novembre). Les taux français resteraient nettement au-dessus des taux allemands qui pourraient toutefois légèrement descendre eux-mêmes, entraînant les Français. Espoir maigre donc de ce côté.

Deuxième interrogation : quel sera le climat économique et social dans les mois qui viennent ? Le potentiel de confiance dont disposait Jacques Chirac après son élection a été gâché et le président comme son premier ministre font face à une morosité bien installée de l'opinion qui ne peut que rabougrir les appétits des consommateurs.

OPTIMISME ?

Aujourd'hui les études montrent que les ménages, rendus pessimistes, anticipent une détérioration de l'économie et s'attendent même à un nouvel accroissement du chômage.

Les statistiques de l'ANPE d'août et de septembre reflétant une recrudescence leur donnent raison sur ce point. Mais qu'en sera-t-il dans six mois, dans un an ? Le pari de M. Juppé repose sur un regain d'optimisme qui pousse les Français dans les magasins. Tout pronostic est à ce sujet hasardeux.

La troisième question a une réponse plus mesurable. Elle concerne les conséquences sur la consommation des mesures fiscales annoncées par le gouvernement pour 1995 et à l'étude (la grande réforme fiscale) pour 1996. L'impact sera à coup sûr considérable en volume puisque les impôts nouveaux annoncés vont réduire en 1996 de 1,7 % le revenu disponible des Français, selon les économistes de la chambre de commerce et d'industrie. Le pouvoir d'achat ne progresserait plus que de 1,6 % selon les mêmes économistes (de 1,2 % selon ceux de Rexecode) contre 2,7 % cette année.

Au total, selon les différents instituts de conjoncture, la consommation réussirait tout de même à croître autour de 2,2 % cette année et de 2 % en 1996. Une performance satisfaisante étant données les incertitudes mais qui repose sur un postulat : la baisse du taux d'épargne des Français. D'après les analystes de la direction de la prévision ce taux descendrait à 13,2 % contre 13,8 % fin 1995, à cause essentiellement du recul du chômage, permettant un surcroît de consommation par rapport au revenu. Là réside la clé de la conjoncture 1996, son turbo, toute proportion gardée.

REBOND ATTENDU

Ce rebond est attendu pour 1996. Pour l'heure, la consommation a vécu un début d'année chaotique avec un bon premier semestre (+ 2,1 %) mais une chute brutale dans le courant de l'été, conformément au retournement du climat dans l'opinion : au troisième trimestre les ménages ont freiné de 0,9 % leurs dépenses de consommation. Mais si on ôte l'évolution très négative des achats d'automobiles, la consommation a tout de même gagné 1,3 % au troisième trimestre. C'est ce qui explique que le gouvernement ait voulu aider ce secteur par une mesure qui remplace les primes à la casse installées par Edouard Balladur. L'effet de la prime Juppé reste encore inconnu mais, au total, les constructeurs s'attendent à une année de stagnation de leurs ventes.

D'autres secteurs se portent mieux, comme la santé-pharmacie (ce qui a provoqué le creusement du déficit de la Sécurité sociale) ou le secteur du cuir. Inversement, d'autres souffrent terriblement, comme le textile-habillement (l'été s'est prolongé tardivement, il est vrai) ou les dépenses de logement, malgré les emprunts à taux zéro mis en place par le gouvernement.

Dans une tendance générale qui n'est pas mauvaise, la consommation des Français pourrait devenir hachée, hésitante, erratique. Une évolution difficile pour les producteurs et les commerçants mais pas forcément mauvaise pour la publicité.

Eric Le Boucher

La loi Sapin a assaini le monde de la publicité dans un climat de crise économique

La restructuration des agences et des centrales s'est faite à marche forcée

Le chapitre de la loi Sapin consacré à la publicité a révolutionné les rapports entre les annonceurs, les agences et les centrales d'achat d'espace. La transparence imposée par ce texte dans les rémunérations a contraint le secteur à une réorganisation en profondeur. Ces restructurations qui sont intervenues sur fond de crise économique ont compromis la capacité d'investissement des agences.

LA PUBLICITÉ est au purgatoire. Le paradis, paré des couleurs d'une croissance exponentielle à deux chiffres, appartient définitivement au passé, c'est-à-dire aux années 80. La « punition » a frappé le microcosme publicitaire le 1er avril 1993, avec l'entrée en vigueur d'une loi, votée le 29 janvier 1993, qui porte le nom de son auteur, Michel Sapin, alors ministre de l'économie et des finances de Pierre Bérégovoy. Le texte s'appliquant à la publicité n'est que l'un des chapitres du texte *« relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques »*.

Ce lien entre corruption et publicité a fait couler beaucoup d'encre et a déclenché de violentes réactions. C'est bien le moins dans une profession dévolue à l'image, et censée façonner les réputations d'une marque ou d'un produit. Cette loi était en germe depuis 1987. Le conseil de la concurrence, qui avait alors été saisi par des agences inquiètes de la puissance grandissante des centrales d'achat d'espace publicitaire, avait stigmatisé les « pratiques opaques » au sein du marché – des agissements qui auraient permis, en toile de fond, le financement occulte des partis politiques auquel la loi anticorruption s'attaquait prioritairement.

Ces pratiques étaient le fait de la majorité de la profession, entraînée dans ce que les Anglo-Saxons surnommaient la *« French Disease »* (« maladie française »). Un système varié d'entente bilatérale était fondé sur des remises, dégressifs, « surcommissions » et autres ristournes – qui pouvaient aller de 20 % pour la presse régionale jusqu'à 75 % pour la radio. Consentis par le vendeur à l'acheteur, en fonction du volume et de la fréquence des espaces publicitaires achetés, souvent ignorés des annonceurs, ces rabais permettaient aux intermédiaires (centrales ou agences pratiquant l'achat d'espaces) de réaliser de substantielles marges, justifiées par des services – conseils, expertises médias, etc. – qu'ils rendaient aux supports comme aux annonceurs.

Ce mécanisme créait des rapports de forces tels que les médias étaient obligés de se soumettre aux volontés des centrales, s'ils voulaient obtenir les budgets nécessaires à leur existence. La loi Sapin a mis fin à ces pratiques, en conférant aux centrales et aux agences un strict rôle de mandataire et en replaçant l'annonceur au cœur du système. *« Cette loi représente un véritable tournant historique pour nous »*, estime Jacques Bille, directeur général de l'Association des agences conseils en communication (AACC, qui regroupe les agences conseils en publicité, en promotion, etc.). *« Cela a beaucoup « nettoyé » le problème des intermédiaires »*, note Françoise Jarry, secrétaire général de Filipacchi Médias, tandis qu'Alain Grangé Cabane, vice-président directeur général de l'Union des annonceurs (UDA), note qu'*« un retour en arrière est impossible »*.

Les critiques ne manquent pourtant pas. Conjuguée aux effets de la crise qui a débuté en 1991 avec la guerre du Golfe, cette loi aurait mis à mal la santé des agences et produit des effets que certains publicitaires qualifient de *« désastreux »*. Les plus lucides reconnaissent qu'elle n'est qu'un paramètre et qu'*« une loi ne peut pas retourner les tendances lourdes du marché »*.

Pour certains groupes ou agences, de 10 % à 50 % de leurs revenus antérieurs se sont envolés. La difficulté consiste aujourd'hui à faire comprendre aux annonceurs que le conseil, l'expertise médias ou la création ont un prix justifié, alors que ces services étaient auparavant globalement tarifés avec l'achat d'espace. La *« juste rémunération est devenu le problème crucial des agences »*, note Philippe Gaumont, PDG de FCB et président de l'AACC. *« Les annonceurs savent qu'ils ont le pouvoir. Ils nous coincent et nous sommes en bout de chaîne »*, résume un autre publicitaire, qui parle de *« revanche »* de leur part mais évoque également, du bout des lèvres, le dumping auquel se livrent des agences pour emporter un budget.

Pour Nicolas Monnier, PDG d'Alice, agence qui vient de remporter le budget de la privatisation de Pechiney, la loi Sapin a surtout été un frein à l'exportation de la publicité française à l'étranger. Comme le cinéma ou la presse magazine, la publicité française (avec la pub japonaise) était pourtant seule à concurrencer la publicité américaine. Les groupes français qui avaient posé leurs jalons internationaux – Euro-RSCG, Publicis, TBWA, FCA, etc. – doivent maintenant reconstruire leurs capacités d'investissement donc d'exportation. Aux entreprises de publicité, *« recentrées sur leur métier et hyperpointues »*, de valoriser leur rémunération auprès des annonceurs.

Les 10 premiers groupes

		en millions de francs		en %
1	EURO-RSCG FRANCE	1 473	1 619	-9
2	PUBLICIS COMMUNICATION FRANCE	1 140	1 166	-2,2
3	[illegible] FRANCE	622	717	-13,2
4	DDB-NEEDHAM FRANCE	548	476	+ 15,1
5	YOUNG & RUBICAM FRANCE	342	349	-2
6	LINTAS	288	304	- 5,3
7	[illegible]	285	264	+7,8
8	OGILVY & MATHER	265	252	+ 5,3
9	McCANN ERICKSON FRANCE	250	263	-5
10	SAATCHI & SAATCHI	196	224	- 12,5

Source : AACC

RECONVERSION

Tout est affaire de pédagogie, selon Alain Grangé Cabane : *« Ce que les annonceurs ont été habitués à supporter de manière invisible, ce n'est pas en quelques mois, et surtout en période de crise, qu'ils l'accepteront de manière visible et payante. »*. Prêchant l'optimisme et affichant sa foi en *« un retour à la confiance »*, le directeur général de l'UDA admet que les temps sont durs et *« qu'il faut être vigilant afin que les agences et centrales gagnent bien leur vie. »*

La réduction des frais généraux, des coûts de structure, les blocages de salaire et les licenciements, combinés à l'augmentation de la productivité – en 1992, un salarié d'une agence de publicité gérait des investissements de 4,9 millions de francs en moyenne, en 1994 cette moyenne s'élève à 5,8 millions – sont devenus la norme. Selon une étude récente de l'AACC, avec 15 % d'effectifs en moins, les agences ont vu leur marge chuter de 21 % entre 1992 et 1994 tandis que le résultat d'exploitation avant impôt a été divisé par deux : de 2,5 % à 1,8 % (*Le Monde* du 11 novembre). Cela alors que le bout du tunnel pouvait être discerné en 1994 – 2,5 % de croissance selon l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) – mais que la *« sortie de crise »* se fait toujours attendre.

Enfin, si la loi a aggravé les difficultés des agences et des centrales, elle les a aussi paradoxalement tirées vers le haut. *« Aucune industrie n'a dû se reconvertir en un temps aussi bref*, estime Bruno Kemoun, directeur général de Carat. *En un sens, la loi Sapin a magnifié l'expertise : 75 % des outils que nous proposons à nos clients n'existaient pas il y a trois ans. » « De société de négoce, nous sommes devenus une société de services qui offre la totalité de la palette : conseil, achat médias et contrôle de performance »*, affirme son alter ego Eryck Rebbouh. *« Nous travaillons avec des coûts inférieurs à ce qu'ils étaient il y a trois ans. Nous avons procédé aux économies indispensables et, en ce sens, la loi nous a également incités à l'assainissement »*, observe Vincent Leclabart, d'Australie.

Pourtant, les signaux sont encore au rouge. L'augmentation des tâches administratives et techniques (facturation) qu'impose la loi se font parfois au dépens de la création. L'absence de visibilité à moyen terme, le blocage des salaires comme la productivité à laquelle est soumis le personnel des agences et des centrales contribuent à nuire au moral des publicitaires. Or, dans un univers où la conviction et l'enthousiasme sont des vertus cardinales, le pessimisme peut être porteur de germes mortels.

Y.-M. L.

Avantage à la télévision

Contrairement à certaines attentes, la loi a favorisé la concentration des médias, notamment des journaux, et la poursuite de la progression de la télévision, qui reste la coqueluche des annonceurs et crée chez la plupart d'entre eux des réflexes quasi automatiques. La télévision a accru à nouveau sa part de marché publicitaire en 1994 (+ 7,3 %), selon l'IREP. Avec 31,9 % des investissements publicitaires, elle atteint un niveau presque comparable à celui d'autres pays européens, aux dépens de la presse. Si cette dernière ne plonge plus, comme en 1993, elle ne s'honore que de + 4,2 %, et perd en part de marché, faute d'avoir réussi à « vendre » sa spécificité et de disposer d'instruments d'audience extrêmement affinés. Faute également de n'avoir pas présenté un front commun face à la télévision. La radio, média de l'instantanéité et de la « réclame », s'en tire mieux (+ 4 % en 1994 mais + 6,2 % en 1993).

L'indépendance des supports

La publicité est une des principales sources de revenus des médias 25 % du chiffre d'affaires du *Monde*, 36 % du *Point*, 51 % de *L'Express*, 83 % de TF1 et 90 % d'Europe 1. L'opinion des Français sur la dépendance que cela pourrait ou non créer entre les supports et les annonceurs a sensiblement évolué depuis dix ans. La moitié des personnes interrogées par Ipsos en octobre (50 %) estiment que cette situation est de nature à réduire l'indépendance d'un journal, d'une radio ou d'une télévision, alors que 31 % pensent au contraire qu'elle l'augmente. Les réponses à la même question posée en juin 1985 pour *Le Point* par le même institut de sondage avaient donné des proportions quasiment inverses : 41 % pensaient que l'indépendance était augmentée et 36 % qu'elle était réduite (le nombre de personnes ne se prononçant pas étant équivalent dans les deux enquêtes, 23 et 19 %).

Les « média-planneurs » ont perdu la ménagère de moins de 50 ans

Cette cible n'a pas suivi l'évolution de la société

LA CAMPAGNE vantant la Twingo mettait en scène des jeunes. Or, l'âge moyen des acheteurs se situe autour de cinquante ans. Mais la publicité étant censée faire rêver, il est préférable de faire croire à l'acheteur potentiel qu'il est jeune et de le faire fantasmer sur l'image de moins de 30 ans au volant. Autre exemple : une nouvelle gamme de chewing-gums. Pour l'annonceur, le public potentiel est les 15-25 ans ; il préconise donc de passer de la publicité au cinéma et sur les radios FM. En fait, les consommateurs de ces tablettes sont à 70 % âgés de plus de 25 ans, ce qui implique de choisir plutôt la télévision...

Ces cas montrent que le « média-planning », activité qui consiste à choisir les médias, supports des publicités, en fonction des cibles que l'on désire toucher ou en fonction des nouvelles cibles que l'on veut gagner, est un art complexe. Et que *« la cible média n'est pas forcément la cible consommation »*, explique René Saal, directeur général de Carat Expert. Il y a là un risque de perte d'efficacité des campagnes lancées par les annonceurs. Les instituts spécialisés savent de longue date atteindre des cibles repérées avec une précision croissante (Médiamétrie en propose vingt-quatre en dehors de ses *« cibles complémentaires »*, Carat travaille à partir d'une palette de soixante) et vérifier ensuite si les messages ont atteint leur but. Reste à savoir si les fameuses cibles de références utilisées depuis plus de vingt ans en média-planning sont les bonnes. Elles auraient besoin d'être révisées, les pratiques d'achat ayant changé et les caractéristiques démographiques n'ayant plus la même signification.

Les moins de 50 ans constituent l'essentiel des cibles de référence, et notamment « la ménagère de moins de 50 ans », archétype popularisé par les « Guignols de l'info ». Or, il y a décalage entre les cibles du média-planning et la réalité démographique. La cible des moins de 50 ans inclut les 15-24 ans – à faible poids économique –, et laisse de côté les 50-59 ans qui disposent d'un fort pouvoir d'achat. Les 15-24 ans ne représentent plus qu'un quart de la population ; ils arrivent de plus en plus tard sur le marché du travail du fait de l'allongement des études et du chômage. Dans la tranche 15-19 ans figurent 78 % de lycéens ou d'étudiants et dans les 20-24 ans, 34 %. C'est donc une cible à faible pouvoir d'achat et à forte dépendance économique (75 % d'entre eux habitent encore chez leurs parents). Leur pouvoir d'achat (2 900 francs mensuels) représente la moitié de celui de la moyenne des Français (environ 6 000 francs).

Les 50-59 ans sont dans une situation inverse : leur nombre s'accroît, ils représentent aujourd'hui 10 % de la population. Plus d'un Français sur six entrera en l'an 2005 dans cette classe d'âge. Il s'agit d'une population en majorité active (68 7 % des hommes et 45 6 % des femmes de 50-59 ans). Enfin, ils possèdent 19 % du revenu total des ménages français. Leur maturité professionnelle et leur capacité d'épargne font d'eux des surconsommateurs.

Semblable analyse peut être faite sur la cible des ménagères. Une ménagère, c'est selon la définition « la maîtresse de maison du foyer ». Cette personne – qui est toujours une femme dans la définition ancienne –, est la fois prescripteur, décideur et acheteur de tout ce qui touche à l'économie domestique.

DES CHOIX CRUCIAUX

Or, l'évolution des mentalités et des mœurs a sensiblement modifié ce statut : les femmes travaillent (43,5 % des actifs), le partage des rôles dans le couple évolue ainsi que la répartition des tâches domestiques (20 % des hommes en couple font les courses tous les jours), les foyers monoparentaux augmentent tandis que 35 % des foyers ont un enfant. Moyennant quoi, la cible de référence pour toucher ces individus en charge de l'achat des produits domestiques reste... la « ménagère de moins de 50 ans » ! A quoi servent les stratèges s'ils visent à côté ? De leurs choix dépendent pourtant des budgets d'investissements publicitaires importants (plus de 50 milliards de francs en 1994). Il est donc urgent de réfléchir à de nouvelles cibles de référence plus contemporaines.

Les « responsables d'achats » (RDA) sont par définition les individus qui sont le plus souvent responsables des achats courants dans le foyer. La radio, à travers l'étude « 75 000 » de Médiamétrie, a déjà fait apparaître cette cible, suivie rapidement par la télévision qui se contentait jusque-là d'additionner hommes célibataires et ménagères. Utiliser ces responsables d'achats, c'est intégrer 6 millions d'hommes au bataillon des ménagères. C'est aussi prendre en compte la réalité du partage des tâches domestiques.

En outre, il serait dommage de se priver du pouvoir économique des 50-59 ans, en tablant sur le fait que les hommes et femmes qui travaillent aujourd'hui disposeront de deux retraites – en laissant de côté les 15-24 ans. Il faut en finir une fois pour toutes avec la cible paradoxale des « moins de 50 ans ». Prendre pour cible les 25-59 ans, c'est se donner les moyens de toucher les véritables détenteurs du pouvoir économique. Bref, les cibles appropriées aux stratégies de communication se doivent aujourd'hui d'être en adéquation avec le mode de vie des individus qui les composent.

Y.-M. L.
(avec Isabelle Patard)

Béatrice Roux, directrice de la communication de Chronopost

« Chaque média possède un rôle spécifique »

« Quels médias choisissez-vous pour vos campagnes ?

– Chaque média possède un rôle spécifique. Pendant sept ans, nous avons surtout fait appel à la télévision, qui est un bon accélérateur de notoriété ; l'affichage nous offre la proximité, un lien avec une population locale ; la radio est le média de la « réactivité ». Quant à la presse, on est à la fois dans une relation d'intimité avec le journal, dans une relation proche de l'irrationnel (on a besoin de toucher le papier) et en même temps dans l'univers de la référence et de la crédibilité.

» On s'attend à ce qu'un journal vérifie la teneur et la validité des messages publicitaires qu'il imprime. L'environnement est fondamental. Le discours publicitaire est forcément plus précis, plus long dans un journal. Il s'inscrit dans la durée. Le choix d'une campagne dans la presse stipule donc qu'il y a une construction dans le temps.

– Comment répartissez-vous vos campagnes entre médias ?

– L'investissement est lié à l'importance accordée à chaque cible ainsi qu'aux objectifs à court terme et à moyen terme. Pour le court terme, nous utilisons la radio et la télévision, pour le moyen terme la presse. Globalement, un tiers est dédié cette année à la radio ou à la télévision, un tiers à la presse, et le dernier à l'affichage.

– Que pensez-vous des études d'audience de la presse ?

– C'est un problème véritable. Aujourd'hui, nous nous servons des études de l'Association pour la promotion de la presse magazine, alors qu'auparavant nous utilisions celles du Centre d'études des supports publicitaires (CESP). Mais le CESP est moins présent. Ce qui pose le problème de ses moyens de fonctionnement. Aucun chiffre ne donne le reflet de l'ensemble de la presse et aucun n'est absolument crédible. C'est de la responsabilité de la presse et des annonceurs. Il y a encore beaucoup de travail pour donner à la presse une position crédible. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

Les Nantais joueront leur avenir européen contre le Panathinaïkos d'Athènes

Leur match nul (2-2) face à Porto conforte leurs chances de qualification

Le FC Nantes a obtenu le match nul à Porto (2-2), grâce à deux buts de Reynald Pedros (3e et 34e), mercredi 22 novembre, lors de la cinquième journée de la Ligue des champions. Les Nantais ont ainsi gardé toutes leurs chances de qualification pour les quarts de finale. Il leur suffit désormais d'un match nul contre le Panathinaïkos d'Athènes, qu'ils recevront le 6 décembre. Les Grecs sont qualifiés après leur victoire (2-0) sur les Danois d'Aalborg.

PORTO

de notre envoyé spécial

Et Nantes réapparut. Depuis la fin de la saison dernière, la belle équipe qui enchantait, s'était éclipsée. Elle avait été portée disparue. On l'avait même dit morte, privée de ses organes vitaux avec les départs de Christian Karembeu et Patrice Loko. On n'osait croire la triste nouvelle. Parfois, quelques témoins signalaient ses passages furtifs. A certains instants du championnat de France et de la Coupe d'Europe, ils auraient juré avoir vu quelque chose qui lui ressemblait un peu, en plus pâle cependant. Les adorateurs se mettaient à espérer mais l'apparition était floue, de trop courte durée. Il pouvait s'agir d'une imposture.

COUPE D'EUROPE

Mais, mercredi 22 novembre, une équipe a obtenu un beau match nul (2-2) sur la pelouse du FC Porto, en Ligue des champions. Et là le doute n'était plus permis. C'était bien elle qui évoluait dans l'Estadio das Antas. Elle était revenue, comme avant ou presque. L'équipe était parée de tous les atours du jeu à la nantaise. Elle avait retrouvé sa capacité à démultiplier par quelques tours de magie, ou plutôt de passe-passe, un terrain de dimension réglementaire. Une combinaison bien ajustée et aussitôt d'immenses champs libres s'ouvraient devant les attaquants. Les arrières portugais, trop lourds, ne parvenaient pas à freiner cette conquête de l'espace.

Contraint et forcé, le FC Porto a facilité le travail exploratoire des attaquants nantais. L'équipe avait impérativement besoin d'une victoire pour maintenir intactes ses chances de qualification. Bobby Robson, l'entraîneur, avait donc forcé ses penchants naturels et aligné une formation très offensive. Tandis que leurs partenaires se pressaient devant le but adverse, les quatre infortunés défenseurs se sont trouvés les gardiens d'un trop vaste territoire. Ils allaient s'en persuader bien vite.

JOUER ENSEMBLE

Dès la troisième minute, Reynald Pedros sautait dans un grand vide et battait d'un tir lobé Vitor Baïa, le gardien de but portugais. Il récidivait, à la trente-quatrième minute, un de ses multiples appels de balle en profondeur étant récompensé d'un service millimétré de Benoît Cauet. La frappe puissante sous la barre éclaircissait soudain un des mystères qui entouraient la baisse de régime des champions de France. Depuis une tentative de transfert avortée à l'intersaison, Reynald Pedros traînait quelque spleen sur le terrain. Mercredi, le joueur a retrouvé son aura de la saison écoulée et a inspiré favorablement les Nantais.

« Je sentais que l'équipe était bien. C'est ce qui m'a permis de m'exprimer », préférait penser l'intéressé, dans une redite de la fable de la poule et de l'œuf.

« Nous avons su au cours de ce match exploiter les points forts de notre équipe », analysait Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur. Ces qualités, il y avait longtemps que le responsable technique n'avait pu compter dessus. La veille de la rencontre, il estimait encore tout à revoir. L'équipe avait si souvent été l'ombre d'elle-même, *« incapable de jouer ensemble »*. Les joueurs pratiquaient sur le terrain un déni de la culture du club, basée sur la cohésion et l'altruisme.

Un match de Coupe d'Europe qui s'annonçait âpre a permis de recréer l'entraide nécessaire. L'absence de Japhet N'Doram, le meneur de jeu et buteur, suspendu, a encore accentué le sentiment d'urgence à retrouver des vertus collectives. Après avoir autorisé, par un cafouillage mal à propos, un premier but égalisateur du FC Porto (Ljubinko Drulovic, 10e), puis, sur un coup franc insuffisamment renvoyé, un second (Jose Carlos, 56e), les Nantais allaient même devoir pousser la solidarité jusqu'à l'abnégation dans la dernière demi-heure.

Pressés par des adversaires n'ayant d'autre salut que la victoire, faiblissant nettement physiquement, les joueurs ont tenu par leur esprit de corps et un peu de chance. *« On a eu de la rigueur et de la discipline »*, retirait Jean-Claude Suaudeau comme premier motif de satisfaction.

Quand leur entraîneur a eu épuisé son quota de remplaçants pour extraire du jeu les joueurs à bout de force, quand les gestes défensifs se sont faits plus maladroits en raison de la fatigue accumulée, les visiteurs ont tangué. On a cru au naufrage, à un quart d'heure de la fin quand l'arbitre, le Néerlandais Jaap Uilenberg, ordonna un penalty que Domingos manqua. La fin de la rencontre vit les marins écoper tant qu'ils purent, Jean-Michel Ferri le premier, en capitaine courageux. On ne sait si les rescapés de la Méduse fondèrent une amicale. Ceux du match de mercredi soir ont créé une équipe.

Cette performance appelle une confirmation, le 6 décembre, avec la réception d'Athènes. Il serait cruel que ce qui a resurgi s'évapore à nouveau aussi vite. La formation a retrouvé nombre de ses valeurs passées. Elle en a ajouté une en résistant mieux qu'autrefois à la pression d'un grand match de Coupe d'Europe. Elle été bonne mais a semblé perfectible. De l'avis de son entraîneur, l'équipe n'est pas au bout de sa marge de progression. Il faudra faire vite puisque avec ce bon résultat, la voilà bien engagée vers les quarts de finale de la Ligue des champions.

Benoît Hopquin

Victoire conseillée, mais plus obligatoire

En obtenant le match nul (2-2) à Porto, mercredi 22 novembre, Nantes s'est placé en excellente position pour se qualifier pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Même en cas de victoire de Porto à Aalborg lors de la dernière journée du groupe A, un match nul suffirait au club français pour se qualifier. En cas d'égalité de points, les deux buts inscrits à l'extérieur aux Portugais pèseront en effet en faveur des Nantais. Mais le match qui se disputera au stade de la Beaujoire, le 6 décembre, contre le Panathinaïkos Athènes, une formation déjà assurée de terminer dans les deux premiers, aura un autre intérêt à plus long terme. Il serait préférable de l'emporter pour terminer premier de ce groupe et ne pas avoir à affronter, en quarts de finale, le Spartak Moscou, qui a écrasé le groupe B. Une première place permettrait de rencontrer le deuxième de ce groupe, de moindre réputation : les Polonais du Legia Varsovie ou les Suédois du Rosenborg Trondheim.

Cinq clubs qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des champions

TROIS CLUBS ont rejoint, mercredi 22 novembre, la Juventus de Turin et le Spartak Moscou, qualifiés dès la précédente journée pour les quarts de finale de la Ligue des champions. L'Ajax d'Amsterdam s'est assuré la première place dans le groupe D en allant battre le Real Madrid sur son terrain (2-0). Les Néerlandais, tenants du titre, ont fait une nouvelle démonstration de leur force dans le match au sommet de cette cinquième journée, en dominant nettement les champions d'Espagne, qui restent toutefois bien placés pour obtenir la deuxième place et le second billet. L'Ajax connaît déjà le nom de son adversaire pour les quarts de finale, les 6 et 20 mars : le Borussia Dortmund. Les champions d'Allemagne se sont en effet imposés (2-1) sur le terrain de la Juventus de Turin. Cette victoire leur offre la deuxième place du groupe C, derrière les Italiens, qui étaient déjà certains de participer aux quarts grâce à leur quatre victoires précédentes.

Avec cette défaite à domicile de la Juventus, les Russes du Spartak Moscou demeurent les derniers invaincus de cette Ligue des champions. Ils ont obtenu, mercredi soir, une cinquième victoire consécutive face aux Blackburn Rovers (3-0). Les champions d'Angleterre ont ainsi ajouté une nouvelle déception à leur calvaire : ils ne comptent qu'un match nul en cinq rencontres. Dans ce groupe B, la deuxième place qualificative se disputera entre le Rosenborg Trondheim et le Legia Varsovie, les Suédois ayant préservé leurs chances de qualification en dominant les Polonais (4-0). Enfin, les Grecs du Panathinaïkos d'Athènes ont eux aussi obtenu leur qualification. Mais ils ne sauront s'ils terminent premiers ou deuxièmes du groupe A qu'à l'issue de leur déplacement à Nantes, le 6 décembre.

Le Britannique Colin McRae champion du monde des rallyes

COLIN McRAE est devenu à vingt-sept ans le premier pilote britannique sacré champion du monde des rallyes. Grâce à une deuxième victoire consécutive dans le Rallye de Grande-Bretagne (RAC) au volant de la Subaru, mercredi 22 novembre, il a devancé de cinq points son coéquipier Carlos Sainz au classement général final. Au terme de quatre jours d'une palpitante bataille contre son rival espagnol, McRae s'est finalement imposé avec une avance de 36 secondes. Victime d'une crevaison qui le relégua à 1 min 14 s de Sainz lors de la deuxième journée, l'Ecossais a comblé son retard avec brio dans les forêts galloises lors des deux dernières journées, s'adjugeant au total dix-sept des vingt-huit spéciales disputées.

Le couronnement de Colin McRae intervient dans une fin de saison mouvementée, marquée par l'exclusion de l'écurie Toyota pour tricherie lors du Rallye de Catalogne et la suspension d'un an infligée à l'équipe japonaise (*Le Monde* daté 5-6 novembre). C'est la raison pour laquelle Didier Auriol, le champion du monde 1994, et Juha Kankunnen, sacré à quatre reprises, étaient absents du RAC.

La découverte de la supercherie de Toyota (le truquage d'une bride de turbo) n'avait pas été le seul incident à ternir le Rallye de Catalogne, en octobre. A Lloret-del-Mar, McRae avait été contraint par son écurie d'abandonner la victoire à Sainz. Ce statut de pilote numéro un, n'avait pas empêché l'Espagnol d'annoncer peu après qu'il quittait Subaru pour aller chez Toyota. Dès lors, il était évident que le Madrilène ne bénéficierait pas tout à fait de la même considération que McRae au départ du Rallye de Grande-Bretagne. – *(AFP, Reuter)*

■ **ÉCHECS : le président de la Fédération internationale des échecs (FIDE), le Philippin Florencio Campomanes, a présenté, mercredi 22 novembre, sa démission à l'assemblée générale de la FIDE, qui se tient à Noisy-le-Grand jusqu'au 25 novembre.** Cette démission intervient à l'issue d'une motion du comité central de la FIDE désapprouvant la gestion de son comité présidentiel. M. Campomanes, qui dirigeait la FIDE depuis 1982, a proposé comme successeur Kirsan Ilioumjinov, milliardaire et président de la République russe de Kalmoukie. Selon M. Campomanes, M. Ilioumjinov est un ami personnel des deux champions du monde d'échecs, les Russes Garry Kasparov, tenant du titre de la Professional Chess Association (PCA), et Anatoli Karpov, tenant du titre FIDE. Cette démission laisse en suspens le projet de match de réunification du titre de champion du monde d'échecs, initialement prévu pour 1996. – *(AFP.)*

L'Espagne compte sur Conchita Martinez pour conserver la Coupe de la Fédération de tennis

JAMAIS Conchita Martinez ne se dévoile. Sauf sur un court de tennis. Sauf pour souffler fin octobre le rang de numéro deux mondiale à sa compatriote Arantxa Sanchez-Vicario ou pour priver, en 1994, Martina Navratilova d'un dixième titre lors de ses adieux à Wimbledon. Au-delà, on a beau chercher, rien ne filtre. Son match terminé, Conchita redevient transparente. Son tournoi gagné, l'explosion de joie passée, elle tient son trophée avec la gêne d'une écolière prise en faute. Et elle s'éclipse comme une voleuse. Du coup, elle gagne dans une sorte d'indifférence générale. Pourtant, sur le terrain, la jeune femme brune au regard sombre qui emmènera l'équipe féminine espagnole samedi à Valence face aux Etats-Unis pour la finale de la Coupe de la Fédération est bien là. A vingt-trois ans, elle affiche un palmarès exemplaires : vingt-huit titres en sept ans de carrière dont huit cette saison.

Conchita Martinez est une antistar. Née en Aragon dans les contreforts des Pyrénées, *« là où les gens ont la tête dure »*, elle n'a rien fait comme une joueuse espagnole bon teint. Dans son pays, le tennis se joue à Barcelone, le fief de la famille Sanchez-Vicario. Plutôt que de s'y étioler à l'ombre d'Arantxa, son aînée de quatre mois, Conchita part à quatorze ans pour le camp d'entraînement du rude néerlandais Dennis Van Harpen en Suisse. *« C'était important pour progresser »*, lâche-t-elle pudiquement.

Elle n'avouera pas les crises de cafard, la solitude, ni le brutal choc culturel. *« J'y ai appris à parler pas mal l'allemand et l'anglais »*, dit-elle seulement. Sous la férule de Van Harpen, la jeune droitière mal dégrossie développe un coup droit qu'on dit presque aussi percutant que celui de Steffi Graf. L'intraitable entraîneur l'élève à la dure : footing forcé qu'elle gagne ou qu'elle perde, discipline de fer. Ses adversaires sur le circuit font le reste : *« On a toujours dit que mon revers était faible, mais les filles ont tellement pris l'habitude de jouer dessus qu'il devient un atout »*, s'est félicité l'experte du jeu de fond de court après son festival de *passings* à Wimbledon en 1994.

VIOLENTES DOULEURS

Après deux ruptures et deux réconciliations, elle s'est définitivement affranchie de Van Harpen en mars. Depuis toujours, il se plaignait de la nonchalance de son élève, de son manque de combativité. Comme à son habitude, l'Aragonaise a protesté mollement. Mais, cette fois, elle n'a pas pardonné : *« On ne devient pas troisième mondiale sans rien faire. »* Il ne la voyait pas aller plus haut, elle a rapidement prouvé qu'il avait tort.

Aidée maintenant par le Brésilien Carlos Kirmayr, tout juste libéré d'une courte collaboration avec Cédric Pioline, elle s'est présentée à Roland-Garros invaincue sur terre battue : trente-neuf matches, trente-neuf victoires. On l'a retrouvée en demi-finale de tous les tournois du Grand Chelem. Elle garde des rondeurs d'enfant et traîne toujours sa réputation de flemmarde. Kirmayr semble s'en moquer. Le petit homme aux yeux perçants voit plus loin. Il sait secouer ses élèves sans en avoir l'air, respecter leur fragilité. N'a-t-il mené la délicate Gabriela Sabatini à la victoire à l'US Open en 1990 ?

Aussi Kirmayr partage-t-il volontiers son box d'entraîneur avec Gigi Fernandez, la fidèle amie de Conchita. Ensemble, ils bavardent joyeusement. Quand elle n'a pas un double à gagner sur le court voisin, la pétulante Porto-Ricaine ne manque pas un match de Conchita. Martinez sourit plus souvent. Elle apprécie cette harmonie et engrange des titres. Même si depuis Wimbledon de violentes douleurs au cou lui gâchent la fin de saison. Il y a une semaine, elle s'est inclinée en quart de finale du Masters face à Brenda Schultz-McCarthy à New York.

Samedi à Valence, Kirmayr la soutiendra, assis dans les tribunes. Même si cette finale de la Coupe de la Fédération est une affaire qui dépasse un peu ses attributions. Comme l'an passé, la piquante Gigi sera à l'affût de l'autre côté du filet : elle défend les couleurs américaines en double. Pour deux jours, Conchita tentera d'oublier leur complicité : *« Je veux battre toutes mes adversaires quelles qu'elles soient. »*

Patricia Jolly

Sur le format de la Coupe Davis

Pour la deuxième année consécutive, l'Espagne, tenante du titre, retrouve les Etats-Unis en finale de la Coupe de la Fédération, l'équivalent féminin de la Coupe Davis, dont elle a adopté cette année le format (les huit équipes du groupe mondial – Espagne, Bulgarie, Japon, Allemagne, France, Afrique du Sud, Autriche et Etats-Unis, – se sont affrontées dans le pays d'origine d'une des équipes). La finale a lieu les 25 et 26 novembre en Espagne à Valence sur terre battue. Deux matches de simple suivi d'un double seront disputés le samedi, puis deux autres simples décisifs si nécessaire le dimanche. L'Espagne, qui s'était imposée l'an dernier à Francfort, jouera devant son public. Conchita Martinez, Arantxa Sanchez-Vicario, Virginia Ruano-Pascual et Maria Sanchez-Lorenzo n'auront pas à craindre Monica Seles, blessée, qui a été remplacée par Chanda Rubin, dix-neuf ans. L'équipe américaine, quatorze fois victorieuse de l'épreuve depuis sa création, aligne encore Lindsay Davenport, Mary Joe Fernandez, Gigi Fernandez et Amy Frazier.

RÉSULTATS

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS

5e journée

GROUPE A

Panath. Athènes (Grè.)-Aalborg (Dan.)	2-0
FC Porto (Por.)-FC Nantes (Fra.)	2-2

Classement : 1. Panathinaïkos Athènes, 10 ; 2. FC Nantes, 8 ; 3 FC Porto, 6 ; 4. Aalborg, 3

GROUPE B

Spartak Moscou (Rus.)-Blackburn Rovers (Ang.)	3-0
Rosenborg BK (Nor.)-Legia Varsovie (Pol.)	4-0

Classement : 1. Spartak Moscou, 15 ; 2 Legia Varsovie, 7 ; 3. Rosenborg BK, 6 ; 4 Blackburn Rovers, 1.

GROUPE C

Glasgow Rangers (Eco.)-Steaua Bucarest (Rou.)	1-1
Juventus Turin (Ita.)-Borussia Dortmund (All.)	1-2

Classement : 1. Juventus Turin, 12 ; 2. Borussia Dortmund, 8 ; 3. Steaua Bucarest, 5 ; 4 Glasgow Rangers, 2

GROUPE D

Ferencvaros (Hon.)-Grasshop. Zurich (Sui.)	3-3
Real Madrid (Esp.)-Ajax Amsterdam (P-B)	0-2

Classement : 1. Ajax Amsterdam, 13 ; 2. Real Madrid, 7 ; 3. Ferencvaros, 5 ; 4. Grasshoppers Zurich, 2

HANDBALL

SUPERCOUPE

Allemagne-France	22-23
Russie-Espagne	24-24

Pluies et brouillards

UNE PROFONDE dépression se décale rapidement du sud de l'Islande vers les îles britanniques. Elle apporte une lente dégradation par l'ouest du pays mais continue d'entretenir une certaine douceur grâce au vent de sud qu'elle engendre.

Vendredi, il pleuvra dès le début de matinée sur le Finistère. Ces pluies gagneront lentement l'est pour atteindre l'est de la Bretagne, le Cotentin et le pays nantais en cours d'après-midi. Ces pluies s'accompagneront d'un fort vent de sud qui soufflera jusqu'à 80 km/h sur les côtes. Sur le reste du pays, le temps sera très souvent gris en début de matinée. Les brouillards seront présents de l'Aquitaine à l'Ile-de-France et au nord-est. Ils seront particulièrement tenaces de l'Alsace à la vallée de la Saône. Ailleurs le vent de sud fera disparaître cette grisaille avant la mi-journée pour laisser place à un ciel partagé entre nuages et éclaircies. Ces nuages commenceront cependant à s'épaissir en cours d'après-midi du Nord-Pas-de-Calais à la Vendée. Le vent de sud commencera à se renforcer sur la côte charentaise et sur le littoral de la Normandie et de la Picardie. Les éclaircies seront prédominantes de l'Aquitaine aux Pyrénées.

Aux abords de la Méditerranée, le vent de sud ramènera de nombreux nuages bas qui toucheront essentiellement le Roussillon et le Languedoc. Ces nuages s'épaissiront en cours de journée et donneront des pluies faibles principalement sur les Cévennes l'après-midi. Le temps restera incertain en Corse avec de fréquents passages nuageux et queques ondées résiduelles le matin.

Le thermomètre affichera une dizaine de degrés le matin sur la côte atlantique et le pourtour méditerranéen.

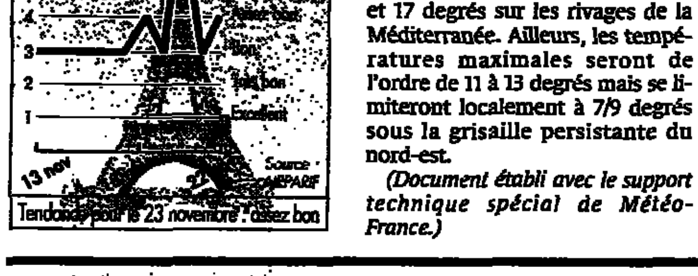
L'après-midi, la douceur sera de mise sur une grande moitié ouest du pays avec un mercure compris entre 12 et 15 degrés avec même des pointes à 18/20 degrés au pied des Pyrénées par effet de foehn. Malgré la grisaille, il fera entre 14 et 17 degrés sur les rivages de la Méditerranée. Ailleurs, les températures maximales seront de l'ordre de 11 à 13 degrés mais se limiteront localement à 7/9 degrés sous la grisaille persistante du nord-est.

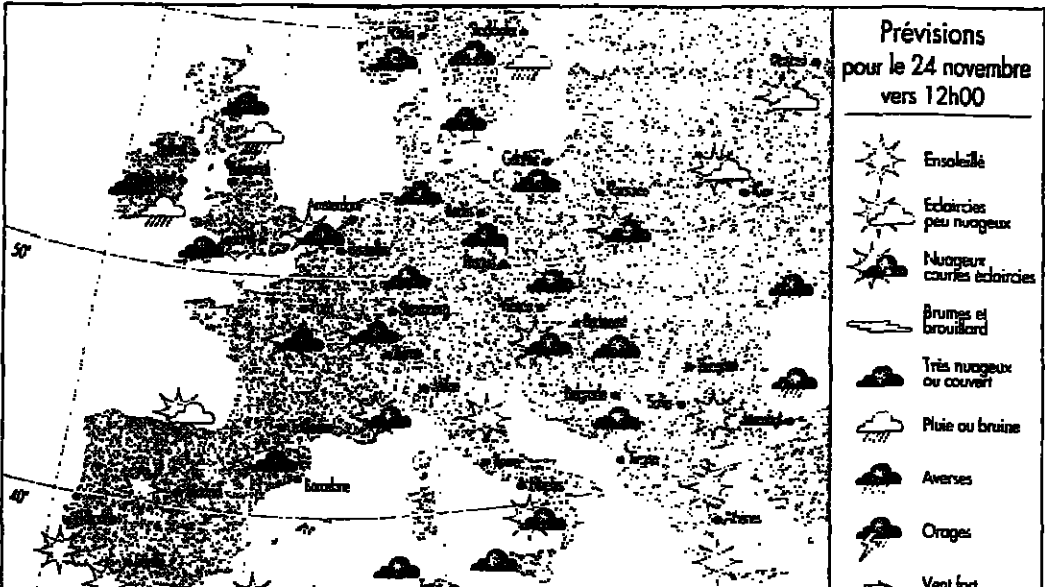
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

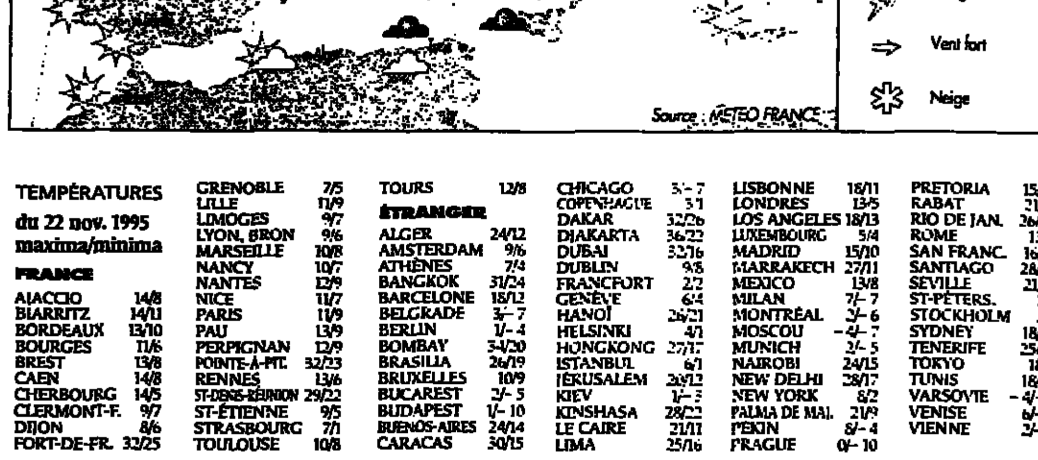
70/80 km/h
Source : METEO FRANCE

Prévisions pour le 24 novembre vers 12h00

La qualité de l'air







TEMPÉRATURES du 22 nov. 1995 maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	14/8
BIARRITZ	14/11
BORDEAUX	13/10
BOURGES	11/6
BREST	13/8
CAEN	14/8
CHERBOURG	14/5
CLERMONT-F.	9/7
DIJON	8/6
FORT-DE-FR.	32/25
GRENOBLE	7/5
LILLE	11/9
LIMOGES	9/7
LYON, BRON	9/6
MARSEILLE	10/8
NANCY	10/7
NANTES	12/9
NICE	11/7
PARIS	11/9
PAU	13/9
PERPIGNAN	12/9
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	13/6
ST-DENIS-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	9/5
STRASBOURG	7/1
TOULOUSE	10/8
TOURS	12/8
ÉTRANGER	
ALGER	24/12
AMSTERDAM	9/6
ATHÈNES	7/4
BANGKOK	31/24
BARCELONE	18/12
BELGRADE	3/-7
BERLIN	1/-4
BOMBAY	34/20
BRASILIA	26/19
BRUXELLES	10/9
BUCAREST	2/-5
BUDAPEST	1/-10
BUENOS-AIRES	24/14
CARACAS	30/15
CHICAGO	5/-7
COPENHAGUE	3/1
DAKAR	32/26
DJAKARTA	36/22
DUBAI	32/16
DUBLIN	9/8
FRANCFORT	2/2
GENÈVE	6/4
HANOÏ	26/21
HELSINKI	4/1
HONGKONG	27/17
ISTANBUL	6/1
JÉRUSALEM	20/12
KIEV	1/-3
KINSHASA	28/22
LE CAIRE	21/11
LIMA	25/16
LISBONNE	18/11
LONDRES	13/5
LOS ANGELES	18/13
LUXEMBOURG	5/4
MADRID	15/10
MARRAKECH	27/11
MEXICO	13/8
MILAN	7/-7
MONTRÉAL	3/-6
MOSCOU	-4/-7
MUNICH	2/-5
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	28/17
NEW YORK	8/2
PALMA DE MAJ.	21/9
PÉKIN	8/-4
PRAGUE	0/-10
PRETORIA	15/13
RABAT	21/11
RIO DE JAN.	26/20
ROME	13/2
SAN FRANC.	16/11
SANTIAGO	28/12
SÉVILLE	21/11
ST-PÉTERS.	2/1
STOCKHOLM	2/1
SYDNEY	18/14
TENERIFE	25/19
TOKYO	18/9
TUNIS	18/13
VARSOVIE	-4/-8
VENISE	6/-7
VIENNE	2/-9



Situation le 23 novembre, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 25 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Les communistes en Europe

AU MOMENT où les communistes acceptent de partager les responsabilités du pouvoir dans le premier gouvernement régulier de la France depuis la Libération, il nous paraît opportun d'examiner les positions qu'occupent les communistes dans plusieurs pays du Vieux Continent.

Une constatation préliminaire s'impose : les communistes ont adopté après la seconde guerre mondiale une tactique toute différente de celle qu'ils pratiquèrent après la guerre de 1914, quand fut créé le Komintern à Moscou. Ils n'entendent plus garder leur virginité révolutionnaire. Ils ne se dressent plus farouchement contre le monde bourgeois. Ils ne dénoncent plus la trahison des socialistes de la II[e] Internationale. Ils ont accepté d'entrer dans des cabinets de coalition et d'unité nationale. Loin d'être une exception, le cas actuel de la France ne fait que confirmer la règle politique suivie par les communistes dans tous les pays où ils constituent une force réelle.

On sait que les positions des communistes sont faibles dans l'Europe septentrionale et en Grande-Bretagne, sauf en Finlande et au Danemark où ils ont gagné des voix et des sièges aux élections. En Grande-Bretagne, en Norvège et en Suède, ce sont les socialistes qui l'emportent et qui ont pu constituer des cabinets homogènes. Le tableau est tout autre en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Italie. Dans les assemblées et gouvernements provisoires formés après la défaite de l'Allemagne, les communistes jouent un rôle très important et détiennent parfois des ministères-clés. Mais partout ils luttent selon les méthodes démocratiques et parlementaires qu'ils avaient longtemps méprisées dans la période comprise entre les deux guerres.

André Pierre

(24 novembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6699

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Travailleurs immigrés. – II. Femme qui fait beaucoup de mouvements. – III. L'enclume et le marteau, par exemple. – IV. Utile pour ceux qui font des projets. Les vieux jours. – V. Evoque un joli bouton. Conjonction. Symbole. – VI. Pas sombre. Comme le point, quand on arrive bien. – VII. Le bord de la nappe. Abréviation qui rend le code inutile. – VIII. Comme un centre pour les enfants. Qui n'a rien coûté. – IX. Manifestait un grand amour. – X. Peuvent se faire sauter très cavalièrement. Ordre de départ. – XI. D'un auxiliaire. Ceux qui n'ont rien appris.

VERTICALEMENT

1. Peut exposer de belles bobines dans sa vitrine. – 2. Endroit où l'on peut choisir des boutons. Article. – 3. Peuvent servir pour rehausser. Il ne faut pas en prendre de la graine. – 4. Fait par celui qui veut aller loin. Chantaient leurs œuvres. – 5. La grande société. Terminaison savante. – 6. Un homme à la mer. Si l'on l'ouvre, c'est parce qu'on se méfie. – 7. Sont réfractaires. Qui n'a pas assez poussé. – 8. Peut servir de fourrage. C'est rude quand il n'y en a pas. – 9. Symbole. Qui bénéficient d'une protection.

SOLUTION DU N° 6698

HORIZONTALEMENT

I. Mascarde. – II. Impératif. – III. Toise. Tuf. – IV. Rut. Serre. – V. Aram. Tint. – VI. Niaises. – VII. Lot. Nets. – VIII. Lier. Râ. – IX. En. As. Nao. – X. Utile. Tub. – XI. Relents.

VERTICALEMENT

1. Mitrailleur. – 2. Amour. Ointe. – 3. Spitante. Il. – 4. Ces. Mi. Râle. – 5. Arès. An. Sen. – 6. Râ. Etier. – 7. Attristants. – 8. Diurnes. Au. – 9. Effets. Bobo.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

Le parcours de la manifestation parisienne

Les services affectés par la grève des fonctionnaires

L'APPEL à la grève lancé par six fédérations de fonctionnaires pour le vendredi 24 novembre devrait concerner les fonctions publiques de l'Etat, l'hospitalière et la territoriale, ainsi que le secteur public. Les services susceptibles d'être touchés sont :

● **Métro** : la RATP prévoit un trafic *« très perturbé »* avec un métro sur cinq, un train sur cinq sur le RER A, un trafic quasiment nul sur le RER B, et un bus sur trois. Les voyageurs peuvent se renseigner au 05-15-11-11 (numéro vert), au 36-68-77-14, ou consulter le Minitel, 3615, code RATP.

● **SNCF** : le trafic sera très fortement perturbé, à partir du jeudi 23 novembre, 20 heures. Sur les lignes de banlieue de Paris et de province, aucun train n'est prévu. Sur les grandes lignes et le réseau TGV, ne sont prévus que trois allers et retours sur Paris-Lyon et Paris-Bordeaux, deux sur Paris-Marseille. Les trains de nuit sont tous supprimés du jeudi 23 au samedi 25. Le trafic pourrait être également perturbé les jours suivants. Renseignements au (16-1) 45-82-50-50 et au (16) 36-35-35-35, ainsi que sur le Minitel, 3615 code SNCF.

● **Trafic aérien** : les transports aériens devraient être fortement perturbés, en raison de la grève des contrôleurs aériens, du jeudi 24 jusqu'au samedi 25. La liste des vols maintenus, dans le cadre d'un service minimum, devrait être consultable auprès des compagnies aériennes. Air Inter indique qu'elle maintient 40 des 91 vols prévus jeudi 23, à partir de 19 heures, et 90 des 476 vols prévus vendredi 24. Les dessertes de Strasbourg et de la Corse ne seront pas affectées. Renseignements sur Minitel, 3615 ou 3616 code Airinter, et au 36-68-34-24. Air France annonce qu'elle maintient presque tous ses long-courriers internationaux, ceux à destination des DOM-TOM, mais une partie seulement de ses vols métropolitains et quelques-uns des moyen-courriers européens.

● **Enseignement** : écoles primaires, collèges, lycées, université.

● **Mairies** : les services de l'état civil pourraient n'être pas en mesure de délivrer des fiches ou des actes de décès, sauf si le maire désigne certains employés pour un service minimum.

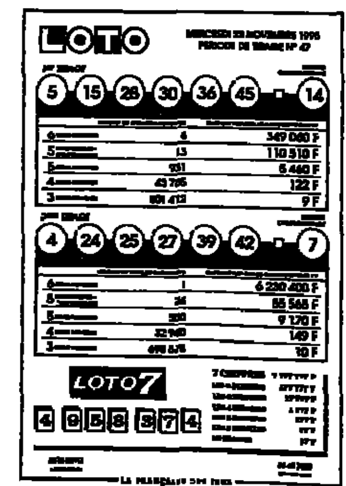
● **Préfectures** : les grèves pourraient affecter la délivrance de cartes grises et de cartes de séjour.

● **Presse** : il ne devrait pas y avoir de quotidiens dans les kiosques en raison de la grève du Livre CGT.

● **ANPE** : les guichets pourraient être fermés, la CFDT et la CGT faisant grève

● **Hôpitaux** : un service minimum devrait être mis en place, comme pour le dimanche et les jours fériés.

JEUX



CHANSON Après un triomphe au Théâtre des Champs-Elysées, en 1993, l'Italien Paolo Conte est de retour à Paris, une ville qui a beaucoup contribué à sa renommée. A l'Olympia jusqu'au 9 décembre, il revient sur ses toutes premières chansons et présente son dixième album, *Una faccia in prestito* (« Un visage d'emprunt »), farce joyeuse et nostalgique, commentaire intériorisé de la *« complication »* italienne. ● VOIX ROCAILLEUSE, dégaine de séducteur, cet amoureux du jazz et des exotismes imaginaires fournissait leurs succès aux vedettes italiennes (Patty Bravo, Adriano Celentano) dans les années 60, sans oser les chanter lui-même. ● AUX CÔTÉS du « cybernétique » Lucio Dalla ou du bluesman rugueux Zucchero Fornaciari, Paolo Conte, ancien avocat d'origine piémontaise, tient son rang d'homme « à part » dans la chanson italienne.

Paolo Conte, commentateur désabusé des turbulences de la fin du siècle

Le chanteur italien, poursuivant son idylle avec Paris, entame un nouveau récital à l'Olympia jusqu'au 9 décembre. Son dixième album, « Una faccia in prestito », mariant comme à l'accoutumée modernité et racines profondes, vient de paraître

ON EST EN 1990, début (de la décennie) et fin (du siècle). Silvio Berlusconi n'a pas encore porté son masque d'improbable président du conseil italien. Giulio Andreotti, chef historique de la Démocratie chrétienne, n'a pas encore comparu dans un prétoire palermitain, le visage figé, tourné vers des secrets inavouables. Adriano Celentano, vedette absolue de l'Italie bien-pensante quoiqu'en rupture de banc par rock interposé, apporte déjà son soutien à la campagne du pape contre les préservatifs, l'homosexualité et la dissolution de la morale privée. Mais, plus qu'ailleurs, les *cantautori* (auteurs-compositeurs et interprètes), apparus à la fin des années 50 et laissés orphelins par la disparition des drapeaux rouges du paysage imaginaire de l'Italie, se penchent sur l'époque (*epoca*, le mot compte parmi les favoris de Paolo Conte, autre haut dignitaire de la tribu des poètes-chanteurs), sur la fin de siècle, bilan et espoirs.

En version rock binaire ou funk, Zucchero Fornaciari doute de la lumière à venir et chante un blues rugueux avec une dégaine à la Willy De Ville : *« Et je mange du pain/Du pain et du sel/ Et le ciel pleut, là/ Des larmes de haute mer/ De l'eau qui se s'arrête plus »* (les paroles sont de Francesco de Gregori, célèbre chanteur rebelle). De sa voix haute et doucement râpeuse, à l'italienne évidemment, Lucio Dalla se lance à corps perdu dans la bataille de la critique politique et du multimédia. En 1993, il livre *Henna*, album débridé et exemplaire (chez BMG), art fougueux irrigué de moquerie (sur les *talk-shows*, les serveurs informatiques « roses »), traversé de peurs (le fantôme du fascisme).

Et Paolo Conte ? Que fait cet avocat repenti, passé à la chanson après des années de résistance à l'*« exhibitionnisme »* – la scène, le public, le business ? Il compte les points. Il cherche des affinités occultes. *« Époque/ De tes habits/ Quel en sera le prix ?/ Tu patines/ Sur la glace de ta civilisation/ Tu patines/ Et bien que t'aimant je pourrais/ Refuser tout ce que tu es... »*, écrit-il en guise d'introduction à son nouvel album, *Una faccia in prestito* (« Un visage d'emprunt »), troisième volume d'une recherche entreprise en 1990 avec *Parole d'amore scritte a macchina* et poursuivie deux ans plus tard par *Novecento*. Il se demande qui, des hommes ou des femmes, de la musique ou des mots, sortira vainqueur du grand match du *Novecento*, ce vingtième siècle heurté et sur le point de se noyer dans un autre temps.


PAOLO CONTE

Premier vainqueur, le jazz, *« un formidable basculement de civilisation »*. *« C'est*, dit Paolo Conte, *l'unique exemple d'un art "pauvre" se hissant au rang d'art noble. »* Illustration dans *Parole d'amore scritte a macchina*, un album tout en swing, chanté par des choristes italo-ghanéennes, manifeste en l'honneur des années 20, d'Earl Hines, Fats Waller ou Duke Ellington. Paolo Conte plante une vision contemporaine du Cotton Club ou du Savoy Ballroom, antichambres de l'imagination amoureuse portée par les brumes, les odeurs fruitées de l'arrière-pays d'Asti. En 1991, le Piémontais chante au sacro-saint théâtre lyrique du Reggio de Turin, qui n'avait jamais vu l'ombre d'un chanteur de variétés, puis reçoit le très littéraire Premio Librex Guggenheim décerné par la critique. Basculement ? Pas de commentaires. Pour l'avocat provincial, *Novecento* participe de la même vision, par bribes, par temps séparés, que celle de *Una giornata al mar*, chanson limpide composée en 1974 : dans la voiture qui mène à la mer, il y a des paniers d'osier pleins de victuailles, des amours qui se nouent. En descendant les collines, on regarde le bleu du ciel claquer, on s'envole (à la fin des années 60, Paolo Conte avait composé le jubilatoire *Azzurro* pour Adriano Celentano). Puis on touche le sable brûlant, avant de revenir se lover dans la terre intérieure.

THÉORIE DE LA RÉMINISCENCE

En construisant *Una faccia in prestito*, Paolo Conte s'est, dit-il, aperçu que toutes les chansons tournaient autour de l'identité. *« Une femme change son prénom, le clown oublie son répertoire... Je ne l'ai pas fait exprès. J'ai accepté le matériel des muses. »* Recueillies, les brumes de l'art, la *« grâce plébeienne »* de la danse. Rendus, les hommages au cinéma et au dramaturge, originaire d'Asti, Vittorio Alfieri (1749-1803), auteur de *« dix-neuf tragédies, apologie de la liberté »*, et qui a donné son nom à un théâtre d'Asti, *« fermé depuis longtemps »*.

L'Italie est *« problématique »*, dit Paolo Conte. Lucio Dalla est sur le ring, Zucchero s'amuse. Conte est comme le fakir de la chanson (*« Je m'étire et me retourne/ Je me tords et me contorsionne »*, dans *Un fakir au cinéma)*. Dans ces parties de rumba jazzée, ces quadrilles infernaux, le *cantautoro* piémontais prolonge la théorie de la réminiscence, au sens platonicien, *« l'idée que les âmes se cherchent en ce monde de par les relations qu'elles entretenaient avant de descendre sur terre et de s'incarner en un corps »* (Otavio Paz, *La Flamme double*, Gallimard). Amour courtois, férocité larvée. Qui était Paolo le *« singe en smoking »* avant de prendre son masque de chanteur ? Chevalier ? Batteur dans l'orchestre de Chick Webb ou serveur de cocktails à Zanzibar ?

Véronique Mortaigne

Un disque bigarré

Si Zucchero va à la simplicité, si les vers de Lucio Dalla coulent comme eau de source, le style de Paolo Conte est parcouru de chaos et de soupirs, de « *ouh, ouh* », « *hum, hum* » et autres « *Labalibalalabalah !* ». Des mots anglais pour le swing, du dialecte napolitain, dont Conte est un grand défenseur, « *pour la musicalité, l'art de raconter des Napolitains* », ici mêlé dans une fraicheur joyeuse à l'espagnol le temps d'un *Danson Metropoli*, véritable florilège de coq-à-l'âne, néologismes, onomatopées...

Dans *Un visage d'emprunt*, l'auteur-compositeur marie, comme à l'accoutumée, la modernité et ses objets (voitures, volants, tramways, pull-overs, w.-c) aux racines profondes de l'Italie des champs, la mandoline au trombone, la contrebasse à l'accordéon. Rythmes glissés, hommage au jazz New-Orleans (*Epoca*), images exotiques nées du « *lointain intouchable* » – Asti est une ville de province et « *les hommes de ma génération voyageaient surtout par l'esprit* », créatures rêvées, jamais séduites : rien ne manque à ce dixième album haut en couleur. On y trouvera un fantastique *Quadrille*, poursuite d'une femme imaginaire menée en duo (en français et en italien) selon les règles du quadrille de Louisiane, credo baroque et gai voué à « *l'art pauvre* », creuset de la joie, des envolées imaginaires.

★ Paolo Conte : *Parole d'amore scritte a macchina*, 1 CD Carrère 9031727782. *900*, 1 CD CGD 4509-91033, distribué par Carrère Music. *Una Faccia in prestito*, 1 CD East/West 063012576-2. Zucchero Fornaciari : *Spirito Divino*, 1 CD Polydor 527647-2. Lucio Dalla : *Henna*, 1 CD Pressing/ BMG 74321-18293-2.

Le vieux « chimpanzé » et son grand orchestre

PAOLO CONTE (chant, piano), avec Daniele di Gregorio (percussions), Jino Touche (contrebasse), Daniele D'Allomo (guitare), Alessio Menconi (guitare), Massimo Pitzianti (accordéon, saxo baryton, clarinette), Claudio Chiara (saxo tenor, flûte), Alberto Mandarini (trompette), Rudy Migliardi (trombone), Giulio Koelliker (ingénieur du son).
OLYMPIA, jusqu'au 9 décembre. 28, boulevard des Capucines, Paris 8e, Mo Opéra, Madeleine, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. En tournée française à partir du 23 janvier 1996.

Lové derrière son piano, Paolo Conte s'efface devant neuf musiciens. Présenté pour la première fois au Théâtre Novelli de Rimini, fin octobre, son nouveau spectacle est entièrement dédié à la musique. Les chansons sont des prétextes à sa passion de l'arrangement. Au piano, Paolo Conte brode et joue les chefs d'orchestre. Il a écouté Fats Waller, mais aussi Art Tatum ou Thelonious Monk, et se fait un plaisir de se perdre dans l'esprit de la milonga argentine, éternelle rivale du tango. Le chanteur ne livre aucune des anecdotes habituelles – comment il a failli écraser une jolie peste dans les rues d'Asti, comment il a aimé le cinéma, etc. Le jour de la première parisienne, mercredi 22 novembre, la salle, largement italienne, comprend à demi-mots, applaudit aux changements, à la restructuration des harmonies de *Aguaplano*, vibre à l'unisson pour *Alle prese con une verde milonga*, hommage au poète-chanteur argentin Atahualpa Yupanqui. Jamais Paolo Conte n'a été autant « années 20 ».

Il y a aussi les fans français de la première heure, ceux du Théâtre de la Ville en 1985, toujours séduits par la paresse revendiquée et ironique de ce vieux *« chimpanzé »* (le mot est de lui) bourru. Comme lui, le spectateur parisien a aimé le jazz dansant, les glissades cuivrées, Sidney Bechet et Django Reinhardt. Le Bal nègre de la rue Blomet et les expéditions de Michel Leiris ou Marcel Griaule en Afrique ne lui sont pas étrangères. L'amateur de Paolo Conte, en France, comme en Italie, a le goût du chic, de la classe. Il est impressionné par cet alignement de musiciens en smoking et nœud papillon. Il est également flatté qu'au moins une fois dans sa vie un ingénieur du son ne le prenne pas pour un sourd : tous les instruments sont mis en harmonie, leur équilibre est parfait.

A droite, la rythmique : un jeune percussionniste venu de la musique contemporaine (Daniele di Gregorio), un contrebassiste noir et élégant, deux guitaristes gardiens du temple que l'auditoire admire de ne pas attraper de crampes vu le travail de bûcheron qu'ils fournissent afin de remplacer la batterie. A gauche, l'habillage : les instruments à vent joués à l'unisson ou en solo bien huilés, du Chick Webb tout craché, un accordéon pour préserver l'esprit du vin méditerranéen. Entre deux chansons – vingt-deux en tout, des méconnues, de très anciennes (*Chi siamo noi ?*, 1975), des tubes et quatre nouvelles –, Paolo Conte se caresse la moustache d'un air professionnel. A l'occasion, il prend son mirliton (le *kazoo*, ancien compagnon des *jug bands* de Memphis), prétexte au dialogue voilé et rauque avec la trompette bouchée, Hemingway ou la femme idéale.

V. Mo.



Stéphane Lissner « candidat désigné » à la direction du Festival d'Aix

RÉUNIS lors d'une conférence de presse, mercredi 22 novembre, au ministère de la culture, Philippe Douste-Blazy, le ministre, et Jean-François Picheral, maire d'Aix-en-Provence (PS) et vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône, ont annoncé l'installation d'un centre chorégraphique national dirigé par Angelin Preljocaj et la *« désignation, à l'unanimité du conseil d'administration du Festival d'Aix, du candidat Stéphane Lissner »*. Comme prévu, donc, Stéphane Lissner a été nommé directeur du Festival d'Aix-en-Provence (*Le Monde* du 21 novembre). Encore que le terme utilisé par Philippe Douste-Blazy et Jean-François Picheral soit suffisamment sibyllin pour que l'on tente de le décrypter.

Avant d'être directeur effectif du Festival d'Aix, le directeur général du Châtelet et de l'Orchestre de Paris devra, en effet, présenter, en janvier, un projet artistique précis et un budget chiffré qui conviennent à M. Picheral. Tout en s'en excusant, le maire de la ville a exhorté Stéphane Lissner à être économe. Ce dernier devra surtout, d'ici au mois de janvier, boucler un projet de convention liant l'Etat, la ville, le conseil régional, le département et les principaux soutiens financiers de la manifestation lyrique. Ainsi qu'il le précise dans un document, Stéphane Lissner ne pourra revaloriser le Festival qu'*« à partir d'une profonde reconfiguration structurelle, portant, après étude, sur les moyens de sa mise en œuvre : statuts, structure de financement, rénovation de l'infrastructure technique et commerciale, politique de communication »*. A l'issue de quoi, il sera directeur de plein droit du Festival d'Aix-en-Provence et pourra lancer sa programmation pour l'édition 1998.

Jean-François Picheral devait rencontrer, mercredi après-midi, *« les plus hautes instances de l'Etat »* pour se faire confirmer, ainsi qu'il nous l'a confié à l'issue de la conférence de presse, qu'il est possible de mettre en œuvre une convention pluriannuelle, théoriquement inenvisageable, puisque les subventions sont rediscutées chaque année. Le maire d'Aix veut assurer l'avenir d'un festival que sa ville ne peut financièrement assumer sans une aide importante dans un contexte budgétaire assombri par la crise. Stéphane Lissner souhaite pouvoir mettre en œuvre sereinement la politique musicale qu'il a soumise au conseil d'administration – qui l'a acceptée.

Dès à présent, le Festival d'Aix bénéfice d'une augmentation sensible de son budget, étalée sur quatre ans. La subvention du ministère passera de 4,5 millions de francs en 1995 à 7 millions en 1996, puis à 10 millions en 1997, pour atteindre 15 millions lors de l'arrivée de Stéphane Lissner en 1998.

ASSURANCES

Directeur du Festival d'Aix pour deux éditions encore, Louis Erlo bénéficiera donc, lui aussi, des subsides qu'il demande depuis si longtemps. Ils lui permettront d'éponger le déficit de cette année et de fêter dignement le cinquantenaire du Festival. De quoi rassurer le syndicat des directeurs de théâtre lyrique ; celui-ci a écrit au ministère pour s'étonner que la nomination d'un nouveau directeur semble aller de pair avec une hausse importante de la subvention du ministère. Cette montée en puissance dédouane le ministère qui, pour appuyer la candidature de Stéphane Lissner, avait promis de tripler sa subvention. Souhaitons qu'Edgar Faure n'ait pas raison une fois encore, lui qui affirmait : *« Tout démenti est aussitôt rementi. »*

Quel que soit le futur directeur du Festival d'Aix-en-Provence – et Stéphane Lissner n'est pas le moins bon candidat –, les mélomanes ne seront intéressés que par son projet artistique. Il tient en deux petits feuillets mais, comme l'histoire du cinéma nous l'a enseigné, les plus gros scénarios ne font pas nécessairement les meilleurs films. Celui de Lissner se décompose de la façon suivante : quatre ouvrages lyriques par saison – un opéra de Mozart, un opéra comique, un ouvrage du grand répertoire choisi parmi les opéras des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles et un ouvrage de notre siècle ; création d'une académie européenne de musique, qui programmera des concerts, passera des commandes, imaginera d'autres formes de diffusion musicale, afin qu'une véritable confrontation d'expressions et de styles puisse voir le jour ; les artistes professionnels du Festival donneront des *master classes* et animeront des cours de composition ; le Festival devra devenir un espace de liberté où pourront éclore des concerts improvisés ; la revalorisation du Festival passera par le développement audiovisuel et discographique.

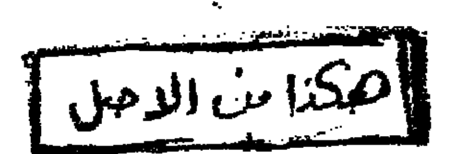
Un projet somme toute fort proche de celui que Jeffrey Tate et Jean-Marie Blanchard ont remis au maire d'Aix à l'issue du festival 95 et qu'ils ont tenté de défendre le 18 octobre dans les bureaux du ministère.

Alain Lompech

Le projet recalé de Tate et Blanchard

Le projet Jeffrey Tate/Jean-Marie Blanchard proposait notamment quatre productions lyriques : un Mozart chaque année, ou l'un des opéras qui ont fait la gloire du Festival d'Aix ; un opéra peu ou pas joué de Haydn, Scarlatti, Donizetti, etc., mais aussi puisé dans le répertoire français (Chabrier, Fauré, Bizet, etc.) ; un ouvrage du XXe siècle adapté au cadre de l'archevêché ou une création ; et, hors les murs, une œuvre lyrique au format inhabituel.

Le duo prévoyait de donner des concerts de musique instrumentale avec le refus des cloisonnements et des sectarismes et de favoriser l'éclosion d'un festival off, dont la logistique serait assurée par le festival, mais dont les artistes – jeunes – joueraient sans cachet selon leur bon vouloir. Ils se proposaient aussi de créer un lieu d'échange, un lieu d'apprentissage. Ils se proposaient enfin de développer des actions dans le domaine de l'audiovisuel et du disque.



Danser au milieu d'une ville africaine assiégée par la misère

Les Premières Rencontres de création chorégraphique panafricaine se sont tenues à Luanda

Du 17 au 20 novembre, les Premières Rencontres de création chorégraphique panafricaine se sont tenues à Luanda, capitale de l'Angola. A l'origine du projet : l'association française Afrique en CréationS, et le chorégraphe Alphonse Tiérou. Huit compagnies, d'une qualité étonnante, ont été sélectionnées à l'issue de plate-formes organisées en 1993 et en 1994. La culture peut-elle encore sauver l'Afrique ?

LUANDA (Angola)
de notre envoyée spéciale

Il est né à Johannesburg, à Soweto. Torse nu, tous muscles dehors, il porte un pantalon imprimé de papillons bruns. Un danseur ? Plutôt un *gula*, sorte d'oiseau au port orgueilleux qui gratte le sol d'une patte distraite. Au théâtre Avenida, le seul de Luanda, le public reste bouche bée devant Vincent Mantsoe et sa compagnie Moving into Dance. Ce solo palmipède, imitatif autant qu'abstrait, a été chorégraphié, en 1993. Le Sud-Africain s'intéresse à la danse depuis seulement quatre ans : « *Avant de me mettre à danser, j'attendais quelque chose, ou plutôt rien. Je jouais au foot* ». Une sorte de révélation le pousse à apprendre tout très vite, tous les styles.

Mantsoe est le gagnant du concours des Premières Rencontres de création chorégraphique panafricaine, qui viennent d'être organisées à Luanda. Il montre quelques minuscules cicatrices blanches à son poignet, sur son torse : « *Ma mère, une guérisseuse, une femme de caractère, fortifie mon corps en m'infusant des produits obtenus à partir d'herbes* »... Pourquoi avoir choisi Luanda, capitale dévastée de l'Angola après vingt ans de guerre civile ? Pourquoi cette ville avec ses bandes d'enfants orphelins livrés à la rue, affamés, ses bidonvilles ; Luanda et ses nouveaux riches, ses affairistes proches du pouvoir ; Luanda et ses rares hôtels envahis par les membres impuissants des Nations unies, des organisations humanitaires.

Cette idée est née d'une volonté de l'association Afrique en CréationS et d'Alphonse Tiérou, chorégraphe et chercheur, en quête d'une ville symbole pour accueillir les Premières Rencontres de création chorégraphique panafricaine. Les accords de Lusaka, signés en novembre 1994 rendaient l'affaire envisageable. Contactée, il y a onze mois, Ana Maria de Oliveira, ministre de la culture, membre de l'Unita, a soutenu sans délai le projet. « *En choisissant l'Angola, on voulait sortir du pré carré francophone*, explique Patrice Péteuil, directeur d'Afrique en CréationS, au cours d'un déjeuner à l'Aphrodisia Club, endroit – protégé par des gardes – situé sur la lagune. « *Le continent africain n'est pas la faillite que les Occidentaux décrivent sans vraiment le connaître. Après vingt ans de chaos, l'Angola veut s'ouvrir aux autres*. Afrique en Créations, *qui dépend du ministère de la coopération, veut développer l'art contemporain en Afrique. Nous sommes là pour impulser, fédérer les énergies, en aucun cas nous substituer aux artistes. Alphonse Tiérou, et Irène Tassembo, chorégraphe burkinabe, travaillent sur ce projet depuis 1993. Ils ont organisé des plates-formes de sélection dans plus de quatorze pays. Les gagnants sont à Luanda pour participer au concours.* »

Comment résister à Alphonse Tiérou, ouragan dialectique, doté d'une énergie à déplacer le Kilimandjaro. Petit, rablé, tout aussi à l'aise en smoking, cet Ivoirien se bat pour que la danse africaine bouge : « *A l'aube du XXIe siècle, on voit la danse africaine dans des costumes du Moyen Age. Il est temps de la rendre aux danseurs et chorégraphes afin qu'elle redevienne une matière vivante* », dit-il.

Elf Aquitaine, très présent en Angola, est le sponsor d'une opération dont le coût total s'élève à environ 2 millions de francs – regroupant la Mission de coopération pour 600 000 F, l'Union européenne pour 700 000 F, la Direction des affaires internationales (ministère de la culture) pour 200 000 F, et Afrique en CréationS pour 500 000 F. Il a fallu reconstruire, moderniser le théâtre Avenida (200 000 F), le seul de la ville, y installer la climatisation, des douches – installées la veille du concours. Christophe Duplech, technicien français, sur place depuis trois semaines, discute avec le Malgache Theo Raharinasy et Evariste Vava, le Gabonais. Moyenne d'âge : entre quinze et vingt-cinq ans. Tous s'interrogent sur le sens à donner au terme « contemporain ».

RITUEL

Ils ont conscience d'être les acteurs d'un événement « historique », croient encore que la culture peut sauver l'Afrique. « *Il faut nous bouger les fesses tout seuls, pas attendre qu'on nous les bouge. L'Europe continue à nous voler notre culture* », dit Irène Tassembo, la Burkinabe, à l'issue d'un débat sur tradition et modernité au Musée d'anthropologie. Evariste Vava avoue : « *Moi, je viens de la danse des boîtes de nuit de Libreville. J'ai appris à être chorégraphe sur le tas. Je trouvais barbares les rituels. J'ai compris que j'allais devoir revenir en arrière si je voulais évoluer. Je me suis fait initier, en ville. Je me sens à contre-courant du discours dominant. Dès que l'on veut changer la danse africaine, la structure est brisée, et le sens, dont elle est porteuse, disparaît. Il ne reste plus que le vide sur lequel rien ne peut se bâtir. Pour le concours, j'ai suivi le cahier des charges. On verra si j'ai compris !* ».

Vava a très bien compris : *Ah Pih*, son opéra d'insectes multicolores, indique l'état mental de l'initiation. Quant à la forme, on dirait du Philippe Découflé sous hallucinogènes. Plus politiques, plus durs les garçons de la compagnie du Zimbabwe. Ils vivent dans les townships, et veulent y rester. Ils dansaient... *and Rwanda*, sous la direction de Neville Campbell, un Anglais. Une idée et une seule : celle du meurtre, ou du diable qui mène la danse, mais poussée à son paroxysme par des corps de combat. « *Nous nous sommes inspirés d'un rituel de chasseurs*, le chinyambira, *et du* dihni, *rituel qui célèbre le début des moissons* », explique un des danseurs. La compagnie Tumbuka vient d'obtenir une bourse Ford pour la deuxième fois consécutive.

Le Siècle des fous de Salia Sanon, Burkinabe, danseur chez Mathilde Monnier en France, a été pris en tenaille entre son expérience occidentale et l'Afrique. Choisie dans l'atelier des Bourgeons du Faso, Sylvie Kafando, quinze ans, a de l'autorité : « *Salia ? Mais c'est tout à fait africain* », explique-t-elle avec assurance. Ana Clara Marques représentait l'Angola. Un travail de jazz avec masques pour une Angola libre : « *Nous avons appris à ne plus faire confiance aux politiques. Je veux faire des recherches sur les ethnies. Mais dans ce pays quand la police vous arrête, mieux vaut ne pas obéir. Elle rackette pour se nourrir. Plus personne ne se promène la nuit* ».

Tous les Angolais ont peur d'une police qui les agresse et les vole. Il y a une presse satirique qui dénonce les magouilleurs : *Feuille Huit*, *Impartial Fax*, dont le directeur vient d'être tué. Ces dénonciations sont envoyées auprès des entreprises équipées de fax, puis circulent en ville. Récemment, les huit mille amputés recensés à Luanda – résultat de l'usage intense des mines anti-personnelles – se sont révoltés, volant des armes aux policiers : ils n'ont plus rien pour survivre. L'Angola est le pays où Handicap International a le plus de travail. Dans ce contexte, les corps glorieux, incroyablement vifs, de ces Rencontres de Luanda indiquaient avec une force inhabituelle que tout espoir n'est peut-être pas perdu.

Dominique Frétard

Contexte angolais

Mena Abrantes, écrivain, homme de théâtre, et porte-parole du gouvernement, était membre du jury des Rencontres de Luanda : ***« Le MPLA est issu d'un mouvement culturel. Il y avait Agostinho Neto, mais aussi Viriato da Cruz, Lucio Lara. Ce dernier était tous les soirs aux Rencontres. Récemment l'exposition*** **Zone Limite** ***d'Antonio Ole montrait le degré zéro du pays. Alvim, après son installation sur les mutilés, prépare un projet autour d'un avion qui s'est écrasé en ville. En revanche, au théâtre, je dirige la seule troupe de Luanda, celle du Centre Elanga. Le cinéma angolais, si important il y a quinze ans, a été tué par la bureaucratie. Pendant la guerre, il y avait des groupes de danse dans tous les immeubles qui s'entraînaient pour des concours à la télévision. Ce phénomène s'est arrêté avec la paix. Aujourd'hui, les romans parlent d'amour. La paix ? Jonas Savimbi a toujours trahi. Quand il a prêté serment à Bruxelles, il était le seul à rester sérieux ».***

Les « Dialogues des carmélites » contre toutes les intolérances

L'opéra de Francis Poulenc séduit Toulouse

DIALOGUES DES CARMÉLITES, de Francis Poulenc, d'après la pièce de Georges Bernanos. Avec Alain Vernhes (*le Marquis de la Force*), Catherine Dubosc (*Blanche de la Force*), Christian Papis (*le Chevalier de la Force*), Nadine Denize (*Mme de Croissy*), Françoise Pollet (*Mme Lidoine*), Martine Dupuy (*Mère Marie*), Brigitte Fournier (*Sœur Constance*), Anne Pareuil (*Mère Jeanne*), Muriel Chauvin (*Sœur Mathilde*), Christian Jean (*L'Aumonier*), Ricardo Cassinelli et Yves Bisson (*les commissaires*). Chœur et Orchestre national du Théâtre du Capitole, direction Michel Plasson. Prochaines représentations, le 26, à 14 h 30. Tél. : 61-63-13-13. De 80 F à 400 F.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

La Halle aux grains est une salle hexagonale au milieu de laquelle est disposée la fosse d'orchestre. Le décor la ferme sur l'un de ses côtés. Pour les *Dialogues des carmélites*, Hubert Monloup a imaginé un décor sobre, mystérieusement chargé de sens : une façade d'église, aux lignes épurées, toute d'ombres et de lumières, semblable aux décors expressionnistes que l'on voyait dans le cinéma et le théâtre d'avant-guerre. Un décor qui ne révèle sa force imposante que par le jeu de lumières qui en dévoilent peu à peu la matière : le métal froid des lames de la guillotine.

On doit aussi à Hubert Monloup les costumes, fidèles à l'époque révolutionnaire : du blanc au noir, ils déclinent toutes les nuances de gris.

Nicolas Joël a réussi une mise en scène dont la force tient dans l'absence d'éléments décoratifs qui détourneraient l'attention, dans une maîtrise de la construction géométrique des scènes qui lui permet de s'affranchir de la fameuse grille qui sépare les carmélites du monde séculier, et dans une direction d'acteurs qui évacue tout geste intempestif. L'opéra de Poulenc se prête à cette nudité. Est-ce un opéra ? Plutôt une tragédie chantée, l'un des rares ouvrages du répertoire dont le livret serait plus fort que la musique. Celle de Poulenc concilie force dramatique hors de l'ordinaire, économie des moyens et sens de la prosodie avec une perfection dont assez peu d'opéras des XIXe et XXe siècles peuvent se prévaloir.

La distribution n'est pas impeccable vocalement, mais le travail de Nicolas Joël et la musique de Poulenc profitent paradoxalement des faiblesses – relatives et passagères – des uns et des autres, d'autant que Michel Plasson, remodelant les nuances d'un orchestre qui menace sans cesse d'engloutir les voix, porte le plateau avec une attention que beaucoup de ses confrères n'ont pas si souvent pour des chanteurs confrontés à des rôles écrasants. Le seul défaut de cette distribution tient dans les efforts qu'il faut faire pour comprendre le texte. Si l'on saisit tout ce que dit Martine Dupuy dont l'incarnation est historique et émeut aussi parce que l'on sait le doute qui taraude une artiste irremplaçable, si l'on saisit presque tout le rôle de Nadine Denize – presque aussi admirable –, on peine parfois à comprendre Françoise Pollet dès qu'elle chante un tant soit peu fort. Pollet est pourtant une Mme Lidoine irréprochable, tout comme Catherine Dubosc est une Blanche de la Force dont la présence vocale et scénique s'impose peu à peu avec vérité.

Le public n'applaudit presque pas à l'issue de la représentation : en plaçant les révolutionnaires et le peuple derrière le chef, tout près des spectateurs pour la scène finale, Nicolas Joël lui fait assister à cette série d'assassinats légalisés par la Terreur à la façon dont Mnouchkine faisait participer le public à la Révolution, il y a vingt ans, à la Cartoucherie de Vincennes. Si cet opéra ne prend partie ni pour les uns ni pour les autres, il est une parabole contre toutes les intolérances et contre toute forme d'engagement qui, annihilant les consciences individuelles, pousse à l'exaction comme au sacrifice.

Alain Lompech

■ **VENTES : une œuvre majeure de Pablo Picasso,** *Verre, bouteille de vin, paquet de tabac, journal* (1914) n'a pas trouvé acquéreur lors de la vente aux enchères, mardi 21 novembre, à Drouot-Montaigne. Cette œuvre, estimée entre 8 et 12 millions de francs, était classée « trésor national » et donc interdite de sortie du territoire français (*Le Monde* du 12-13 novembre).

■ **ART : Deux Italiens passionnés de « La Joconde »** affirment avoir identifié le paysage sur lequel se détache Mona Lisa, dans le tableau de Léonard de Vinci. Pour Carlo Starnazzi et Claudio Santori, il s'agit des environs du village de Ponte a Buriano, à proximité d'Arezzo (Toscane). Les spécialistes ont passé quatre ans à étayer leur thèse et l'ont confrontée à des reproductions de la topographie locale sur ordinateur.

■ **PHOTOGRAPHIE : « L'Art sans art d'Henri Cartier-Bresson »**, de Jean-Pierre Montier (Flammarion), a obtenu, le 41e Prix Nadar 1995, jeudi 23 novembre, décerné par l'association Gens d'Images, qui « *récompense le meilleur ouvrage photographique ou illustré par la photographie* » édité en France ou en langue française.

■ **FESTIVAL : le directeur artistique du Festival des jeux du théâtre de Sarlat** (Dordogne), François Roche Le Clair, et sa secrétaire, ont été licenciés par le conseil d'administration, sur proposition de son président, Jacques Leclaire, suite au déficit de 90 000 francs (pour un budget de 1,7 million de francs) lors de l'édition 95. Le trésorier du festival, Fernand Peiro, maire de Vézac, estime qu'il est impossible de conserver ces deux salariés. François Roche Le Clair a demandé l'arbitrage du maire de Sarlat, Jean-Jacques de Peretti, ministre (RPR) de l'outre-mer, et celui des collectivités locales, partenaires du festival.

Joël Jouanneau met en voix « L'Idiot », oratorio des passions obscures

Transposition scénique réussie du chef-d'œuvre de Dostoïevski

« *Il n'y a au monde qu'une seule figure positivement admirable, le Christ* », affirmait Dostoïevski tandis qu'il écrivait *L'Idiot*. En une seule phrase, le maître romancier russe donnait une indication précieuse, dont Joël Jouanneau s'est emparé pour adapter et mettre en scène ce sommet de la littérature. Son nouveau spectacle est un cérémonial quasi religieux, mais libéré de tous les dogmes, sinon celui de la passion.

L'IDIOT, d'après Dostoïevski. Mise en scène : Joël Jouanneau. Avec Philippe Demarle, Hélène Alexandridis, Virginie Michaud, Océane Mozas, Véronique Reymond, Yvette Théraulaz, Bruno Abraham-Kremer, Jean-Quentin Châtelain, Gilles David et Jérôme Kircher.
LES GÉMEAUX, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92330 Sceaux. Jusqu'au 25 novembre, à 20 h 30. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 3 heures. 110 F à 140 F.
THÉÂTRE DE SARTROUVILLE, place Jacques-Brel. Du 28 novembre au 9 décembre, à 20 h 30 ; dimanche 3 décembre à 16 heures. Tél. : 39-14-23-77. 60 F à 122 F.

On ne sait pas ce qui séduit le plus dans ce rituel fantasmatique : la beauté du dispositif scénique de Jacques Gabel, simple plancher de bois marqueté aux délicates teintes automnales ; les lumières de Franck Thévenon, plus chorégraphe que plasticien, commandant à ses faisceaux lumineux de telle manière que les acteurs apparaissent ou disparaissent de l'aire de jeu comme personnages de songe ; les costumes de Jeannine Gonzalez, librement inspirés d'un XIXe siècle de fiction et empruntant à aujourd'hui la fluidité des matières et le tranché des couleurs ; la troupe réunie par Joël Jouanneau, qui est l'occasion pour lui de reformer le couple Philippe Demarle (le prince Mychkine) et Jean-Quentin Châtelain (Rogojine), six ans après le succès du *Bourrichon* ; l'adaptation du roman de Dostoïevski, les mille et une pages de *L'Idiot* comme parcourues sans trahison aucune par un Jouanneau dont on sait les talents de lecteur.

Le metteur en scène livre joliment les clés de son entreprise : « *Le début de* L'Idiot, *ce prince avec son seul baluchon qui rentre de Suisse, c'était vraiment le début des* Enfants Tanner [de Robert Walser] *que j'avais adapté quelques années avant. Et surtout cette virginité qui était commune aux héros de Walser et de Dostoïevski. Le premier aimait le second, j'aimais le premier, je n'ai fait que suivre le fil. Alors, alors seulement, l'idée m'est venue : ce que tu n'as pas su totalement dire avec Walser, tu le diras avec Dostoïevski. Or, c'était quoi ? C'est flou, forcément, sinon je l'aurais dit, mais s'il fallait le cracher, là, maintenant, ce serait : la virginité, c'est la mort. Ou encore : la neige, c'est déjà la boue. Ou autrement : le jardin d'Eden ouvre la porte du Déluge.* »

> « La virginité, c'est la mort.
> Ou encore : la neige, c'est déjà la boue.
> Ou autrement :
> le jardin d'Eden ouvre la porte du Déluge »

De ce déluge de mots, de ce torrent d'émotions, de ce délire des sens qui font de *L'Idiot* une fréquentation obligée et toujours bouleversante – surtout dans la prodigieuse adaptation d'André Markowicz chez Actes Sud – Joël Jouanneau s'est emparé en exorciste, exorciste de sa propre peur de lecteur, de l'effroi qu'un tel mythe peut susciter, du fatras des traductions et adaptations antérieures pour la scène et l'écran, du carcan slave dans lequel on a souvent enfermé *L'Idiot*.

Et, en exorciste, il a dû affronter les démons qui sous-tendent ces passions obscures, cet enfer tapi dans le plus intime de chacun d'entre nous qu'on a tôt fait de nommer folie.

Dans *L'Idiot*, c'est l'innocence que Dostoïevski assassine. L'innocence fut longtemps la marque de fabrique de Joël Jouanneau, sa qualité première et quelquefois son défaut. Il s'en défait ici avec courage, affinant son style et son propos. A tel point qu'il y a quelque chose d'Antoine Vitez dans ce spectacle sombre et exigeant, quelque chose du maître disparu dans cette absolue liberté de « *faire théâtre de tout* », de concentrer son attention – et la nôtre – sur ses acteurs, leurs mouvements et leurs intonations. Tous se prêtent au jeu avec un engagement, une précision, une présence de tous les instants. Asservies au texte, leur chair et leur voix sont d'une totale invention. Quand Philippe Demarle campe un Prince introverti, Jean-Quentin Châtelain donne un Rogojine extraverti, double exactement contraire et totalement semblable du premier. L'un est fin, presque silencieux, ses mots sont ceux d'un douloureux monologue intérieur. Frêle silhouette noire, il se jette malgré lui contre l'autre, tout en rondeur, faconde verbale, extravagance. Tous deux aiment sans l'aimer la même femme, Nastassia (Océane Mozas, révélation de cette distribution), moins femme réelle que projection mentale de ces deux hommes égarés dans le labyrinthe de l'impuissance. La lame d'un couteau, couteau de sacrifice, les séparera et les condamnera à n'être qu'un, à perpétuité, dans la nostalgie de l'innocence perdue.

Jamais Joël Jouanneau ne s'est de si près approché du magnétisme des êtres. Il y a dans le jeu pudique des principaux interprètes une force érotique très sûrement exprimée, qu'il s'agisse de la présence virile de Jérôme Kircher dans le rôle de Gabriel, de celle splendidement féminine d'Hélène Alexandridis dans celui d'Aglaé et jusque dans le rapport sophistiqué du Prince avec Rogojine.

L'érotisme et son cortège de troubles sont l'un des moteurs évidents de l'œuvre de Dostoïevski, ici dépouillée de ses interprétations morales habituelles, donnée pour ce qu'elle est, oratorio dodécaphonique pour amours désaccordées.

Olivier Schmitt

Marcel Maréchal convainc avec le troisième volet des Coûfontaine de Claudel

Une belle distribution sert « Le Père humilié »

LE PÈRE HUMILIÉ, de Paul Claudel. Mise en scène : Marcel Maréchal. Avec Hubert Gignoux, Isabelle Carré, Marie-France Pisier, Elisabeth Tamaris, Nicolas Vaude, Pierre Tabard, Jean-Paul Bordes, Fabrice Pruvost, Nicolas Lartigue...
THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 44-95-98-10. Vendredi 24 et mardi 28 à 20 h 30, jeudi 30 à 14 h 30. Jusqu'au 30 décembre en alternance. 120 F et 150 F.

En 1916, le Quai d'Orsay envoya Paul Claudel à Rome. Les grands ciels, le chant des arbres et des hautes ruines, l'eau des fontaines l'enchantèrent. Il prit la décision d'y situer sa prochaine pièce, *Le Père humilié*. L'action se déroule au moment de notre guerre de 1870, lorsque la garnison française qui protège, à Rome, le pape doit partir se battre contre les Prussiens. Pie IX, dont le pontificat a été le plus long de l'Histoire, va désormais se considérer comme prisonnier des Italiens : il ne quittera pas l'enceinte du Vatican.

Un jeune parent du pape, Orian, qui se destinait à la prêtrise, rencontre Pensée de Coûfontaine, dont les parents avaient, en 1812, en France, donné asile au pape Pie VII. Pensée est de famille juive. Paul Claudel exprime et commente les forces irréductibles de l'amour divin et des amours humaines par des dialogues entre Pensée et Orian qui sont du nombre de ses plus belles pages.

Quand Marcel Maréchal a présenté, le 17 octobre, les deux pièces *L'otage* et *Le Pain dur*, qui forment un ensemble avec *Le Père humilié*, Claudel a été soupçonné d'antisémitisme, si délibérée et brusque est sa manière, dans ces deux premières œuvres, de s'exprimer sur les protagonistes juifs de l'action. Maréchal a pensé que l'attitude hostile de la presse devait être attribuée à ce soupçon, alors que la tiédeur de cet accueil pouvait être aussi bien le fait d'une interprétation insuffisante, ou d'autres choses. Il a jugé plus sage d'alléger *Le Père humilié* de toutes les pages qui abordent la question, de quelques autres, aussi, qui touchent à la théologie. La pièce est ainsi plus simple, plus aisée à entendre, mais elle perd un peu de sa substance.

Cette fois, l'œuvre est jouée avec flamme et inspiration dans tous les rôles. Isabelle Carré (Pensée), Marie-France Pisier (sa mère, Sichel), Elisabeth Tamaris (figuration de la ville de Rome) sont habitées, lumineuses. Hubert Gignoux donne avec un art suprême la dimension d'esprit, le désarroi de Pie IX. Nicolas Vaude irradie l'intense énergie du jeune Orian, presque trop par moments. Pierre Tabard (un prince romain), Nicolas Lartigue (un jeune moine qui confesse le pape), Jean-Paul Bordes (Louis Turelure) sont très bien. Il faudrait citer tout ce monde qui s'emploie à contrecarrer l'échec relatif de *L'Otage* et du *Pain dur*. Mission accomplie : ce *Père humilié* est poignant et beau.

Michel Cournot

Les Athévains, un théâtre neuf au cœur de Paris

UN ÉCOLIER, béret noir, pèlerine bleu marine, cartable trop lourd au dos, marche dans la nuit. Il a, par moments, un profil d'ange, chaque fois que le vent, soulevant sa pèlerine, lui donne des ailes. Il croise une acrobate toute blanche qui vient de descendre du ciel. Il enjambe soigneusement des livres ouverts posés par terre, Racine, Musset... Il tient à la main de grands ciseaux de couturier. Il s'approche d'un long ruban rouge. Seconde d'émotion : clac ! L'enfant vient d'inaugurer un théâtre tout neuf, à Paris !

45, rue Richard-Lenoir, 11e arrondissement, c'était autrefois l'Artistic-Voltaire, une salle de cinéma. Elle était en ruines, la pluie tombait dedans à verse, lorsqu'en 1979 vinrent y camper Anne-Marie Lazarini, Dominique Bourde et François Cabanat, la troïka terrible des Athévains. Ils avaient fait, depuis des années, dans une cabane sur les « fortifs » de Bagnolet, du très beau théâtre, avec de jeunes enragés comme Gérald Robard et Aurélien Recoing. Ils consolidèrent vite fait, une première fois, avec des tuiles et des bancs. Ils améliorèrent l'ordinaire, une deuxième fois, en retapant les planches de scène. Mais c'était de nouveau trop petit, il venait de plus en plus de monde, les habitants ruaient dans les brancards, réclamaient un théâtre moins fauché alors que les autres en avaient de si crâneurs, dans le centre-ville comme dans les banlieues. En 1993, décision fut prise de construire un théâtre neuf, plus actuel, plus beau.

Facile à dire. On ne pouvait gagner de la place sur les côtés. Les deux architectes, Alain Evrard et Vincent Poirier, entreprirent de foncer vers le « centre de la Terre », comme chez Jules Verne, et de grimper vers l'éther. Il fallait beaucoup d'argent. Tout le village était là, mais on ne roule pas sur l'or, dans le 11e. On fit le tour des bureaux. Plusieurs mirent la main au porte-monnaie, le ministère de la santé, celui du logement, celui de la jeunesse et des sports, et puis, quand même, celui de la culture et le conseil régional d'Ile-de-France ; la Ville de Paris, enfin, ne se fit pas du tout prier. Les Athévains, flambant neuf, ont ouvert le soir du lundi 6 novembre. La façade est haute et blanche comme de la farine à gâteaux. Les parois du grand hall sont couvertes de petites céramiques carrées, ce sont les photos des centaines d'habitants du quartier qui accompagnèrent la chose tout au long de la construction.

La soirée d'ouverture a été chaleureuse. Anne-Marie Lazarini et Dominique Bourde avaient voulu éviter l'amidonné des discours. Des comédiens dans leur miroir répétaient leur rôle, des scénographes collaient leurs maquettes, et, dans les ateliers, couturières et coiffeuses pinçaient fils d'argent, cheveux d'or. Tout cela travailleur et cependant féerique, comme les photos de Thérèse Le Prat dans la « petite salle » de 130 places, dite « Le Studio ».

SUPER-CONFORT

Après avoir traversé la « Loge », espace destiné aux films et vidéos tournés sur place, et le « Café des livres » (expressos, tartines, discutaille), le monde entrait dans la grande salle de théâtre, 220 places super-confort – c'est rarissime, le confort, au théâtre. Comédies, drames, danse, musique, et cinéma aussi puisque fut projeté un film de choses vues et de mots saisis au vol, vif, émouvant, tourné par Dominique Poncet et Noun Serra pendant les travaux. Ce furent enfin les petites ailes et les grands ciseaux de l'enfant au cartable venu couper le ruban rouge.

Les premiers programmes seront *La Station Champbaudet*, de Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, puis *Woyzeck*, de Büchner, mise en scène de Gilles Bouillon. « *Il y a bien plus de théâtres dans Paris que dans toute autre ville du monde...* », disaient Laurence Pascalis et Jean-Jacques Aillagon, les deux parrains du théâtre à la Mairie de Paris, dont les vêtements avaient récolté pas mal de plâtre et de peinture tous les jours qu'ils étaient venus voir, malades de curiosité, l'avancement du vaisseau. « *Et tous ces théâtres, c'est tant mieux ; mais sans celui-ci, il manquait une flamme, un cœur...* »

Belle et longue vie aux Athévains !

M. C.

Carrières publiques, étreintes privées

GRANDE ÉCOLE, de Jean-Marie Besset. Mise en scène : Patrice Kerbrat. Avec Ophélie Koering, Hélène Médigue, Christophe Bouisse...
THÉÂTRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Tél. : 45-45-49-77. Mardi, mercredi, vendredi, samedi à 20 h 30. Jeudi à 19 heures. Dimanche à 17 heures. 120 F.

L'originalité des pièces de Jean-Marie Besset est d'aborder de plein fouet des mécanismes de la société française. Ce sont les « grandes écoles » qu'il met aujourd'hui au programme. Elles sont, dit Besset, d'un « *principe élitaire, meritocratique, générateur de castes* ». Il s'attache à nous faire sentir le changement d'esprit, d'air ambiant, provoqué par le déménagement de la plupart de celles-ci hors des murs de Paris. Il est illusoire de vouloir définir la charge politique, sociale, culturelle des ondes qui infusent les immeubles d'une capitale. Mais elle existe. Déportés dans la nature, les pensionnaires font l'expérience d'un léger et insaisissable hors-jeu, alors que leur grande école « *leur garantit à vie un statut social* ».

L'art de Jean-Marie Besset est de relier, en des scènes à la fois carrées et sensibles, les faits collectifs, politiques, aux aléas secrets des consciences. En quoi son théâtre ne ressemble à aucun autre. D'autant que l'auteur poursuit une espérance : abolir la frontière entre homosexuels et hétérosexuels. Ils se font face ou se côtoient, travaillent ensemble, s'aiment ou « *se supportent* », et la tragédie du sida a rapproché les deux « groupes ». Besset va plus loin : il pense que cette différence a été acquise par le jeu d'impératifs artificiels et que la nature pure et simple, native, est que les humains ont l'élan de s'aimer sans qu'interviennent un recul, une aversion, une culpabilité à aimer, à désirer un autrui, qu'il soit de l'autre ou du même sexe.

Cette nouvelle pièce de Jean-Marie Besset, aussi personnelle et touchante que les précédentes, est mise en scène par Patrice Kerbrat, qui sait arbitrer comme personne les rencontres des êtres sur scène : il sait faire planer ce qui n'est pas dit. *Grande Ecole* est jouée par des jeunes, pas blanchis sous le harnais, et, là, c'est tout bénéfice.

M. C.

Les Carnets Bagouet en voyage

Le répertoire du chorégraphe disparu reste bien vivant

UN CHORÉGRAPHE meurt. Il a quarante ans. Les danseurs, les amis de Dominique Bagouet se mobilisent pour que son œuvre, riche, personnelle, étalée sur près de vingt ans, lui survive. Les Carnets Bagouet sont créés à cet effet. Trois ans plus tard : chapeau ! *Le Saut de l'ange* a été dansé par les interprètes de Bagouet eux-mêmes, dès l'été 93. C'était magnifique. Régine Chopinot a demandé que ce ballet soit appris à sa compagnie et entre à son répertoire. En janvier 1995, le Lyon Opéra Ballet reprenait *Déserts d'amour*, et voilà *Assaï* présenté par des danseurs de Bagouet qui ont trouvé le temps de ce travail d'amitié et de mémoire. Le jeune Ballet de France a demandé à être le dépositaire de *Voyage organisé*, une pièce de jeunesse. Hélène Cathala, grande bagouétienne, enseigne *So Schnell* à des danseurs contemporains de Moscou.

★ Le 23 novembre à Dieppe. Le 1er décembre au Cratère d'Alès. Le 20 décembre à Clermont-Ferrand. Le 19 janvier à Calais. Le 26 à Valence. Le 8 février à Amiens. Les 14 et 15 mars à Berlin. Et à Paris, en avril, au Théâtre de la Ville.

UNE SOIRÉE À PARIS

Nuits des musiciens
Conçue comme la réunion de toutes les musiques, les Nuits des musiciens seront trois soirs de suite présentées comme des spectacles thématiques. Le 23, classique et cordes avec l'Ensemble Voque, la Compagnie Maître Guillaume, Patrick Gallois et une incursion dans la musique de film. Le 24, les musiques du monde avec Raul Barboza et Lokua Kanza, le jazz avec Daniel Mille et le blues-rock avec le guitariste Jean-Michel Kajdan. Le 25 sera consacré à Michel Legrand.
Au Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 20 heures, les 23, 24 et 25 novembre. Tél. : 40-50-66-98. 80 F et 120 F.

Corman & Tuscadu
Auteurs de quelques disques aussi séduisants qu'inclassables, ces Nîmois savent en concert s'amuser comme personne. Blues cubiste et chansons polyglottes sont leur terrain de jeu de prédilection.
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, jusqu'au 9 décembre. Tél. : 43-29-86-51. 60 F et 80 F.

Teenage Fan Club, Buffalo Tom
Artisans de la chanson pop, subjugués par les grands maîtres (Beatles, Neil Young, Big Star), Teenage Fan Club savent aussi faire jaillir des étincelles de l'éternel dialogue couplet-refrain. Ce qui est rarement le cas des besogneux Buffalo Tom.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 23. Tél. : 44-92-45-45.

Paolo Conte
Quelques nouvelles chansons, beaucoup d'anciennes, Paolo Conte revient en pèlerinage sur les terres françaises. Toujours aussi méticuleusement décontracté.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures, le dimanche. Jusqu'au 3 décembre. Tél. : 47-42-25-49. De 180 F à 280 F.

ART

VERNISSAGES

Pierre Alechinsky
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 23 novembre au 20 janvier 1996.

Pancho
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 23 novembre au 3 janvier 1996.

Jaume Plensa
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 25 novembre au 31 décembre.

PARIS

A l'ombre du Vésuve
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 40 F.

Elias Canetti
Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996.

Henri Cartier-Bresson
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 30 F.

Cézanne
Grand Palais, galeries nationales, avenue Gal-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi 25 décembre. (Entrée square Jean-Perrin.) Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 55 F, lundi 38 F.

Alain Fleischer
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 janvier 1996.

Charles-Louis Clérisseau (1721-1820)
Musée du Louvre, aile Sully, 2e étage entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 18 décembre. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.

Chefs-d'œuvre du XIXe italien dans la collection de Gaetano Marzotto
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 2 decembre.

China : des chevaux et des hommes
Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F (comprenant la visite du musée).

Jean-Gabriel Coignet, Philippe Richard
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 décembre.

Marc Desgrandchamps
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Dessins surréalistes : visions et techniques
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre.

Nan Goldin
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 décembre.

George Grosz
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 novembre. 25 F.

Loïc Le Groumellec
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Mona Hatoum
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Jean de La Fontaine
Bibliothèque nationale, galerie Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Conférence "la Fontaine ; poète arcadien", mercredi 22 novembre à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 35 F.

James Lee Byars, Vija Celmins, Thierry Kuntzel
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Soirées nomades : "Show Must go on" : jeudi 30 novembre à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 décembre.

Manet, Gauguin, Rodin
Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solferino, RER Musée d'Orsay. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 36 F, billet jumelé (musée + exposition) : 55 F.

Mason
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 novembre.

Pierre Mercier
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 décembre.

Monet en Norvège
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 32 F (billet jumelé avec la visite du musée).

L'Œuvre de Limoges
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

Pino Pascali
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 décembre.

Picasso-Afrique
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996.

Picasso et la photographie
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F, dimanche : 26 F.

Bernard Réquichot 1929-1961
La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-54-85-85. De 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Rose pour les garçons
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 décembre.

Marie Sallantin
Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins, Paris 6e. Mo Saint-Michel. Tél. : 46-33-52-45. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 novembre.

August Sander
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 30 F.

Arnold Schoenberg
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Visites commentées les jeudi à 12 h 30 et les samedi à 14 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 27 F.

Sérinde, terre de Bouddha. Dix siècles d'art sur la route de la soie
Grand Palais, entrée Clemenceau, av. W.-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 50 F.

Visages de l'icône
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février 1996. 35 F.

Jeff Wall, Chantal Akerman
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures a 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 26 novembre. 35 F.

Edward Weston
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures a 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 25 F.

Judith Wolfe
Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-83-40. De 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche ; lundi, mardi. Jusqu'au 23 décembre.

ILE-DE-FRANCE

Jean Edelmann
Manufacture des œillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-71-10. De 14 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996.

Manolo (1872-1945)
Musée Tavet, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 30-38-02-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre.

Patrick Raynaud
Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 décembre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BABYFEVER
Film américain de Henry Jaglom, avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Frisher, Dinah Lenney, Eric Roberts, Zack Norman (1 h 50).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23).

CLOCKERS (**)
Film américain de Spike Lee, avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DOUCE FRANCE
Film français de Malik Chibane, avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse, Saïda Bekkouche, Fettouma Bouamari (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JOHNNY MNEMONIC (*)
Film américain de Robert Longo, avec Keanu Reeves, Dolph Lundgren, Takeshi, Ice-T, Barbara Sukowa (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

KIDS (*)
Film américain de Larry Clark, avec Leo Fitzpatrick, Justin Pierce, Sajan Bhagat, Billy Valdes, Billy Waldman, Javier Nunez (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MADAME BUTTERFLY
Film français de Frédéric Mitterrand, avec Ying Huang, Richard Troxell, Ning Liang, Richard Cowan, Jing Ma Fan, l'Orchestre de Paris (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

NEUF MOIS AUSSI
Film américain de Chris Columbus, avec Hugh Grant, Julianne Moore, Tom Arnold, Joan Cusack, Jeff Goldblum, Robin Williams (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg, (1 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

QUARTIER MOZART
Film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo, avec Serge Amougou, Sandrine Ola'a, Jimmy Biyong, Essindi Mindja, Atebass (1 h 28).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AU PETIT MARGUERY
de Laurent Bénégui,
avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine.
Français (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DIS, PAPA
de René Bjerke,
avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen.
Norvégien (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (45-49-60-60).

FIESTA
de Pierre Boutron,
avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon.
Français (1 h 48).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES FRERES MCMULLEN
de Edward Burns,
avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande)..
Français, noir et blanc (3 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE DOOM GENERATION (**)
de Gregg Araki,
avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech.
Franco-américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

■ **CANADA : deux mille emplois** seront supprimés à Radio-Canada (SRC/CBC) d'ici à la fin de 1996, a annoncé mercredi 22 novembre le président de la chaîne publique de radio et de télévision canadienne qui emploie neuf mille personnes. Le budget de la SRC/CBC devrait être amputé de 227 millions de dollars canadiens (530 millions de francs) au cours de la même période. Des économies supplémentaires de 123 millions de dollars canadiens (430,5 millions de francs) devront être réalisées ultérieurement. Ces compressions budgétaires et ces réductions de personnel toucheront les réseaux français (SRC) et anglais (CBC) de l'entreprise.

■ **ÉTATS-UNIS : la Federal Communications Commission** (FCC), l'autorité de régulation des médias audiovisuels américains, a approuvé mercredi 22 novembre le rachat du groupe télévisé CBS par le conglomérat Westinghouse Electric Corporation (*Le Monde* daté 19-20 novembre). Les cinq membres de la FCC ont voté à l'unanimité pour ce rachat, annoncé en août, qui se monte à 5,4 milliards de dollars (plus de 27 milliards de francs).

■ **DESSINS DE PRESSE : le 7e Festival « Images de la caricature »** a lieu à Épinal, du 20 novembre au 2 décembre. Cette manifestation biannuelle a débuté en 1986 dans la cité vosgienne qui abrite l'imprimerie Pellerin. Le Festival accueille cette année plusieurs expositions : l'une consacrée aux femmes, l'autre à la politique, avec « La caricature et les deux septennats [de François Mitterrand] » (plus de 800 dessins exposés), « Les Affaires » et « La *politique française vue de l'étranger* ». Plusieurs prix seront décernés et des dizaines de dessinateurs seront présents (Plantu, Kerleroux, Pancho, Lefred-Thouron, etc.).

Le choix du président de Radio-France

Les neuf membres du CSA avaient des difficultés à désigner un successeur à Jean Maheu, en dépit des efforts du président Hervé Bourges

« DEPUIS qu'on élit des présidents, c'est la première fois qu'il y a une procédure claire » : Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), avait tenu à plus de netteté et de transparence dans la procédure de nomination des présidents des chaînes publiques. Celle du prochain président de Radio-France, qui devait avoir lieu jeudi 23 novembre, a été la première à en bénéficier.

Mardi 17 octobre, un communiqué public a lancé officiellement l'appel à candidature et fixé la date de clôture au vendredi 10 novembre à minuit (*Le Monde* daté 12-13 novembre). Le 12 novembre, Hervé Bourges a soumis au neuf membres du CSA – et examiné avec eux – les dossiers des dix personnes qui se sont déclarées candidates à la succession de Jean Maheu. Un dossier jugé *« fantaisiste »* est écarté. Neuf candidatures sont retenues : Patrice Duhamel, directeur délégué aux antennes de Radio-France ; Dominique Alduy, directeur général de la SA Le Monde ; Pierre Bouteiller, directeur des programmes de France-Inter ; Yves Mourousi, directeur délégué de RMC ; Jacques Renard, directeur général de la Bibliothèque de France et chargé de mission au Conseil de l'Europe ; Michel Blanc, PDG de Banexi-Communication ; Philippe Meyer, chroniqueur au *Point* et à *France-Inter* ; Alain Veinstein, producteur des « Nuits magnétiques » (France-Culture), et Gérard Bardy, directeur de la rédaction du *Pèlerin-Magazine*. Les auditions ont commencé mercredi 15 novembre, l'ordre de passage ayant été tiré au sort : à 9 heures, le CSA reçoit Jacques Renard, à 11 heures Patrice Duhamel, à 15 heures Alain Veinstein, à 17 h 30 Dominique Alduy. Le lendemain, Philippe Meyer, Pierre Bouteiller, Yves Mourousi, Gérard Bardy sont auditionnés. Et le 17 novembre, après avoir entendu le dernier candidat, Michel Blanc, les neufs « sages » s'enferment, discutent et expriment, l'un après l'autre, leur avis sur les personnalités entendues.

Quatre conseillers défendaient Patrice Duhamel, quatre autres Dominique Alduy, le dernier se refusant à se déclarer

A leur disposition, une note rédigée par Hervé Bourges faisant le point sur la situation actuelle de Radio-France et son avenir, ainsi que sur les qualités dont devrait faire preuve, selon lui, le futur président. Hervé Bourges a aussi mis en garde les « sages » contre le syndrome Philippe Guillaume. Selon différentes sources, le président du CSA aurait insisté pour ques les « sages » ne se cantonnent pas aux impressions laissées par les seules auditions, mais prennent en compte d'autres critères comme le passé professionnel, l'« aura », les capacités de management et le caractère des candidats, tout en ayant en tête les avis et les revendications des personnels de Radio-France.

A l'issue de la réunion du vendredi 17 novembre, les avis étaient très partagés : quatre conseillers défendaient Patrice Duhamel, quatre autres Dominique Alduy, le dernier se refusant à se déclarer. Hervé Bourges, dont la préférence va à un professionnel de la programmation ou à un journaliste, chercha alors à « sortir du chapeau » d'autres candidats. Pierre Wiehn, producteur, ancien directeur de France-Inter et des programmes d'Antenne 2, actuel consultant pour la direction des programmes de TF 1, ou encore Xavier Gouyou Beauchamps, actuel directeur général de France 3, et, enfin, un conseiller d'État, Michel Boyon, ancien directeur de cabinet de François Léotard au ministère de la culture, administrateur de France 2 depuis 1993. La situation semblait rester cependant bloquée « à l'équilibre » en dépit de nombreuses discussions qui ont eu lieu jusqu'à la réunion du jeudi 23 novembre.

Les membres du CSA, réunis en début de matinée pour procéder à un vote à bulletin secret, étaient face à une alternative : décider de voter ou reporter leur choix.

Véronique Cauhapé

Concentration sans précédent de la presse aux Pays-Bas après la vente de Reed Elsevier à PCM

AMSTERDAM
de notre correspondant

Le monde de la presse quotidienne aux Pays-Bas vient de subir un séisme sans équivalent. L'éditeur Reed Elsevier, qui avait décidé de se retirer de la presse grand public (*Le Monde* du 20 juillet), a vendu ses journaux à l'autre grand groupe de presse quotidienne du pays, Perscombinatie (PCM). D'où une concentration sans précédent : PCM possède trois grands titres nationaux : *De Volkskrant* (centre-gauche), *Trouw* (chrétien) et *Het Parool* (quotidien d'Amsterdam aux ambitions régionales). Pour la somme coquette de 865 millions de florins (environ 2,6 milliards de francs), PCM acquiert le groupe Dagbladunie – le quotidien de référence *NRC Handelsblad*, le populaire *Algemeen Dagblad*, et le régional *Rotterdams Dagblad*.

Une fois la transaction réalisée, PCM éditera cinq des six quotidiens nationaux des Pays-Bas, soit environ 60 % du tirage de la presse nationale !

Reed Elsevier avait le choix entre trois candidats : un groupe étranger (exclu, du fait de l'hostilité dans le pays à cette solution) et l'un des deux autres géants de la presse néerlandaise, PCM ou De Telegraaf, éditeur du quotidien populaire du même nom. PCM est un groupe sérieux, adossé à la société de banque et d'assurance ING, qui possède 35 % de son capital. Et les rédactions de Dagbladunie refusaient l'option De Telegraaf. La loi néerlandaise n'empêche pas ce type de concentration. *« Le Code sur les fusions dans la presse stipule qu'un organisme indépendant doit autoriser la transaction lorsque le regroupement dépasse 33 % de l'ensemble des quotidiens, nationaux et régionaux*, selon un porte-parole du ministère des affaires économiques. *Or, PCM et Dagbladunie réunis ne dépassent pas 31 %.* » La gêne étant perceptible à La Haye, le ministre des affaires écononomiques, Hans Wijers, a indiqué qu'il suivrait l'affaire et qu'il userait d'autres moyens législatifs, *« en cas d'abus de pouvoir de PCM. »*

Perscombinatie éditera plus de 1,25 million d'exemplaires quotidiens pour 15,5 millions d'habitants. Son chiffre d'affaires 1994 est de 1,1 milliard de florins et son bénéfice net de 77 millions. L'indépendance des rédactions est garantie statutairement et la direction s'est engagée à ne pas licencier. Elle veut dégager des bénéfices grâce à une synergie distribution-publicité. Les salariés des deux groupes étaient favorables au rapprochement, mais on craint que PCM, deux fois moins rentable que Dagbladunie, se serve des bénéfices de ce dernier pour financer les pertes de *Het Parool* ou *Trouw*.

« PCM n'a pas pour ambition d'accepter des pertes permanentes », rétorque Cees Smaling, patron du holding. Certains spéculent déjà sur la disparition de *Het Parool*, talon d'Achille du géant.

Alain Franco

JEUDI 23 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or. Espace
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut.
Bizutage, d'Alain Bonnot.
Dans une grande école où l'on pratique le bizutage, un étudiant est retrouvé mort dans un dortoir. Julie et ses inspecteurs vont découvrir que d'autres sévices sont perpétués dans l'établissement...

22.30 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini.
23.50 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. A l'école de la vie. Invités : Guy Delage (*Atlantiques*) ; François Léotard (*Ma liberté*) ; Monique Pelletier (*La Ligne brisée*) ; Nicolas Vanier (*L'Enfant des neiges*) ; J.-M.G. Le Clézio (*La Quarantaine*) ; Isabelle Juppé (*De mémoire de grand-mère, le XXe siècle raconté par celles qui l'on fait*).
1.00 Journal, Météo.
1.10 Série : Mésaventures
1.50 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.25, 5.10) ; 2.50, Côté cœur ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.40).
12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.35).
19.15 Bonne Nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.55).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jacques Delors.
20.45 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
Dutronc : et moi, émoi, de Marie-Pierre Farkas et Kristian Autain ; Le Passage, de Michel Mompontet et Jean-Louis Normandin ; Universités en crise, d'Anne Gintzburger et Jean-Marie Lequertier.
22.45 Expression directe. UDF.

22.50 Cinéma : Tueurs de dames. ■
Film britannique d'Alexandre Mackendrick (1955).
0.20 Les Films Lumière.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit.
En collaboration avec le journal *Courrier international*.
2.25 Programmes de nuit.
Bas les masques (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'infos ; 4.15, Jeu : Pyramide ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Si vous parliez.
15.00 Questions au gouvernement.
En direct du Sénat.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Rouge décanté, de Jeroen Brouwers.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Keno.

20.50 Cinéma : Les Chariots de feu. ■
Film britannique de Hugh Hudson (1981).
22.45 Météo, Journal.

23.15 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson. Comment réinventer la société quand tout se déglingue ? Invités : Pierre Larrouturou (*Du temps pour vivre : semaine des quatre jours à la carte*) ; Alain Corbin (*L'Avènement des loisirs*) ; Jean-Baptiste de Foucauld (*Une société en quête de sens*) ; Jean Boissonnat (*Le Travail dans vingt ans*) ; *Franz-Olivier Giesbert*, (*La Souille*), prix Interallié.
0.15 Magazine : Espace francophone.
0.45 Documentaire : Un bel di...
De Gérald Caillat.
1.40 Série : Dynastie.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Une mort à petites doses.
De Sondra Locke.
Un homme est accusé du meurtre de sa femme qu'il aurait empoisonnée à petites doses avec de l'arsenic dans le but de toucher l'importante prime d'assurance-vie.
15.05 Boulevard des clips (et 1.35, 5.25).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[2/2] Tintin au pays de l'or noir.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
Présenté par Olivier Carreras.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. 1945 : Tito à la tête de la Yougoslavie.

20.45 Cinéma : Mister Frost. ■
Film franco-britannico-américain de Philippe Setbon (1989). Avec Jeff Goldblum, Alan Bates, Kathy Baker.

22.50 Cinéma : La Malédiction. ■
Film américain de Richard Donner (1976). Avec Gregory Peck, Lee Remick, David Warner.
0.40 Fréquenstar.
Marc Lavoine.
2.30 Rediffusions.
Culture pub ; 2.55, Frank Sinatra ; 3.45, Fanzine ; 4.10, Saga de la chanson française (Edith Piaf) ; 5.00, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Amateur. ■
Film américain de Hal Hartley (1994). Avec Isabelle Huppert.
15.25 Documentaire : L'Histoire d'une orang-outan orpheline.
De Dave Dickie.
16.15 Cinéma : Trois couleurs : Rouge. ■
Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).
17.50 Pas si vite !
18.00 ▶ Dessin animé : Les Multoches. Le Rallye.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.40).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Le Fugitif. ■
Film américain d'Andrew Davis (1992). Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward.
22.45 Surprises.

22.50 Cinéma : La Fille de d'Artagnan. □
Film français de Bertrand Tavernier (1994). Avec Sophie Marceau.
0.55 Téléfilm : Pour une vie ou deux.
De Marc Angelo, avec Lambert Wilson, Judith Godrèche.
2.30 Court métrage : Le Franc.
De Diop Mambety (35 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Débat : Image et science.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Elia Kazan
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Qui vive ? Maladie et rephasie
15.45 Allô ! la Terre [4/5]
16.00 La Preuve par cinq [4/5]
16.30 Magazine : Fête des bébés !
17.00 ▶ Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 Alphabets de l'image.
Jean-Louis Courtinat : « Les Dames de Nanterre ».
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
[9/25] Crise cardiaque.
19.35 ▶ Documentaire : Les Moissons de l'utopie.
De Jean-Marie Barbe et Yves Billon
20.30 8 1/2 Journal.
Elections en Algérie.

20.40 Soirée thématique : L'Histoire face à la justice, le procès de Nuremberg.
Proposée par Kurt von Daak.
20.41 Documentaire : Nuremberg, un procès hors du commun.
De Michael Kloft (v.o.).
Le procès de Nuremberg : une étape sans précédent dans l'histoire du droit de l'humanité. Archives d'époque et témoignages.

22.25 Débat (et 23.35).
Animé par Gabriele von Arnim, avec Jutta Limbach, Annette Wieviorka, Joe F. Heydecker, Jörg Friedrich.
22.50 Documentaire : Des témoins se souviennent.
De Nicola Bude (v.o.).
0.05 Documentaire : Nuremberg hier et aujourd'hui, histoire d'une ville allemande.
De Jörg Warneck (v.o.).
0.25 Documentaire : Ray d'Addario, photos du procès.
De Rainer Holzemer.
1.10 Bibliographie.
1.20 Documentaire : Séduction dangereuse.
De Karl-Heinz Käfer (rediff., 58 min).

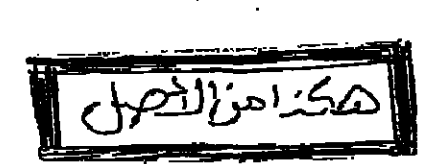
CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 L'Indic. ■ Film français de Serge Leroy (1982). 21.35 Trente millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.35 Les Grands Explorateurs (et 0.55). 22.40 Emission spéciale Bénin. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.25 BD : Au pays des Helvètes. De Christophe Heili. 19.55 A qui appartient ma vie ? De Sharon Bartlett. 20.35 L'Affaire Van Gogh. De Hervé Dresen et Charles Gazelle. 21.30 Banlieues nord-sud. De Dominique Bidaubayle. 22.20 Shaolin. De Raymond Adam. 23.15 Le Skieur du vide. D'Alain Tixier. 23.40 Les Montreurs d'images. De Florence Lloret. 0.30 De Gaulle, vu d'ailleurs. [2/3] Le Prix du pouvoir. De Tom Weidlinger (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Aux arts et caetera. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. Invité : Jean-Claude Carrière. 21.00 La Chatte sur un toit brûlant. ■■ Film américain de Richard Brooks (1958, v.o.). 22.45 Totalement cinéma. 23.15 Concert : Les Chœurs de l'Armée rouge. Enregistré au Tchaïkovski Hall de Moscou, en 1992. 0.10 Musiques en scènes. 0.40 Concert : Sonny Rollins. Enregistré au festival international de Jazz de Montréal, en 1982 (65 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 La Motocyclette. ■ Film britannique de Jack Cardiff (1968). 21.30 Série : Liquid Television. 22.00 Road Test. 22.20 Chronique du front. 22.25 Drugstore Cowboy. ■■ Film américain de Gus Van Sant (1989, v.o.). 0.05 Souvenir. Top à Serge Gainsbourg et Jane Birkin. Diffusé le 4 mai 1974 (60 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Une Petite Gare désaffectée. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Annie fait du théâtre. 20.20 Série : Mon amie Flicka. La Rivière perdue. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.20). Benvenuto Cellini. 21.45 Série : Les Espions. Une chambre au château. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Disparition (55 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 20.20). 19.15 Passengers. 20.15 Mangazone. 21.00 ▶ One + One. ■ Film britannique de Jean-Luc Godard (1968). 22.30 Concert : Night of the Proms. Enregistré au Zénith de Lille (240 min).
MTV 19.00 MTV Europe Music Awards : Happy Hour (et 22.30). 20.00 MTV Europe Music Awards 1995 (et 23.30) En direct du Zénith, à Paris (150 min).
EUROSPORT 19.00 Patinage artistique. En direct. Coupe des Nations. A Gelsenkirchen. 22.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : matches aller des huitièmes de finale. 0.00 Golf. (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.55 Joies matrimoniales. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1941, N., v.o.). Avec Carole Lombard. 20.30 L'Etrange Désir de Monsieur Bard. ■ Film français de Geza von Radvanyi (1953, N.). Avec Michel Simon. 22.20 Le Rideau de fer. ■■ Film américain de William Wellman (1948, N., v.o.). Avec Gene Tierney. 23.45 Le Club. Invitée : Nicole Garcia (80 min).
CINÉ CINÉMAS 18.55 Hurlements. ■■ Film américain de Joe Dante (1981). Avec Dee Wallace. 20.30 La Joyeuse Parade. ■ Film américain de Walter Lang (1954, v.o.). Avec Ethel Merman. 22.25 Hécate, maîtresse de la nuit. ■■ Film franco-suisse de Daniel Schmid (1982). Avec Bernard Giraudeau. 0.10 Une femme à sa fenêtre. ■ Film franco-italien de Pierre Granier-Deferre (1976, 105 min). Avec Romy Schneider.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Variations sur l'âme slave. 4. Entre Orient et Occident. 20.30 Lieux de mémoire. Le Tour de la France par deux enfants (2). 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'Alfred de Musset (4). 21.32 Fiction : Premier roman, première dramatique. Adrienne ou la liberté, de Robert Détry. 22.40 Nuits magnétiques. Femmes d'Algérie : Mots de filles, maux de mères. 3. Ne plus se taire avant d'être enterrées. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Rolin (Zones). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 14. Petit prologue ; La Chatte métamorphosée en femme ; Le Lion et le Rat ; La Colombe et la Fourmi ; La Vieille et les Deux Servantes ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 17 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Serge Baudo, José van Dam, basse : Œuvres de Berlioz : Benvenuto Cellini, ouverture ; Nuits d'été ; Masques et bergamasques, de Fauré ; Lakmé (stances de Nilakantha), de Delibes ; Thaïs (Voici donc la terrible cité), de Massenet ; Parsifal, Prélude et Plainte d'Amfortas, de Wagner. 22.00 Soliste. Samson François, piano : Œuvres de Debussy. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 20 mars au centre Georges-Pompidou, par l'Ensemble 2E2M, dir. Paul Méfano : Sincronie II pour violoncelle solo, piano et sept instruments (1re audition en France), de Donatoni ; Eros pour violoncelle solo, piano et six instrumentistes (1re audition en France), de De Pablo. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes, de Scharwenka ; Nocturne et Tarentelle op. 28, de Szymanowski. 0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Zorn, Frith. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Muzio Clementi. Œuvres de Clementi : Ouverture, par l'Orchestre philharmonia, dir. Francesco d'Avalos ; Sonate op. 33 no 3, Vladimir Horowitz, piano ; Quatuor no 5, de JC Bach, Michel Piguet, hautbois, Jaap Schröder, violon, Wiel Peeters, alto, Wouter Möller, violoncelle ; Sonates, de Scarlatti, Gustav Leonhardt, clavecin ; Symphonie no 2, de Clementi, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Claudio Scimone ; Quatuor K 493, de Mozart, Christian Zacharias, piano, Frank-Peter Zimmermann, violon, Tabea Zimmermann, alto, Tilmann Wick, violoncelle. 22.30 Les Soirées... (Suite). Symphonie no 102, de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Nocturne no 11, de Field, John O'Connor, piano ; Concerto, de Viotti, par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone, Ofra Harnoy, violoncelle ; Ouverture caractéristique et brillante pour piano à quatre mains op. 54, de Czerny, le Duo Tal-Groethuysen, piano ; Quatuor no 3, de Beethoven, par le Quatuor de Budapest. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



France 2 illustre les théories de Fernand Braudel

Le magazine « Géopolis » tente de montrer que la Méditerranée est toujours la « mère des peuples » et qu'elle unit encore les 386 millions d'habitants qui vivent sur ses rives

LA MÉDITERRANÉE est-elle une frontière ou un pont ? Cette *« mer d'entre les terres »*, quasiment fermée, est-elle aujourd'hui réduite au théâtre de nos tensions ? Peut-elle redevenir un lieu d'échanges et de cultures partagées ? A l'occasion du prochain sommet Euro-Méditerranée, qui doit rassembler à Barcelone les pays de l'Union européenne et les autres pays riverains, la télévision redécouvre les théories de Fernand Braudel. Mieux, elle tente de les illustrer.

On connaît les données. De façon très épurée et didactique, à l'aide de cartes et d'exposés, « Le dessous des cartes », sur Arte les a clairement résumées. Il y a d'un côté ce qui sépare 386 millions d'habitants répartis sur 3 800 kilomètres. Les niveaux de vie (celui d'un Egyptien est cinquante fois moins élevé que celui d'un Français) ; la démographie, stagnante d'un côté, galopante de l'autre ; les régimes politiques plus ou moins démocrates ; les religions enfin, qui cristallisent les inégalités et les mécontentements. C'est au point de rencontre de l'islam, du catholicisme ou de l'orthodoxie que se développent souvent les conflits et les crises : Liban, Bosnie, tiraillements gréco-turcs...

Malgré ces disparités, la Méditerranée n'a pourtant pas cessé d'être la *« mère des peuples »*, qui rassemble les pays riverains dans un creuset commun. Le relief, constitué en général de montagnes tombant en à-pic dans la mer, la végétation où prospèrent l'olivier et le genêt, sont les traits d'union de son paysage. Mais surtout, on n'efface pas l'histoire, celle de l'Empire romain triomphant autour de tout le bassin. Celle, plus discrète, qu'ont tracée navigateurs et négociants d'une rive à l'autre. Malgré les guerres, les échanges ont toujours perduré.



C'est toute cette ambiguité que « Géopolis », le magazine de Claude Sérillon, tente de montrer à travers deux reportages. Le premier emprunte la route des Phéniciens, navigateurs et marchands, d'est en ouest. Départ de Beyrouth, dans les ruines d'un centre-ville détruit par la guerre civile. En dégageant les décombres, les archéologues parviennent actuellement à reconstituer les remparts de la première cité phénicienne. *« A quelque chose malheur est bon,* résume une des responsables du chantier. *Sans la guerre, nous n'aurions jamais fait cette découverte. »*

Sous l'étrave d'un bateau, la caméra surfe sur l'écume et nous voici, par la grâce d'une télévision ubique, à Chypre. Première escale entre le Moyen-Orient et l'Europe, sentinelle avancée qui vit passer tous les marins depuis les Phéniciens. Cette fois, on rencontre un armateur qui continue à lancer ses bateaux d'est en ouest, quitte à déborder jusqu'à l'Asie et l'Amérique. Il est présenté comme un de ces artisans de l'union en état de division. Il tisse en effet des réseaux d'échange entre les civilisations alors que sa propre île est encore partagée par un mur entre Turcs et Grecs.

Le second reportage affiche clairement son symbole : embarquement à bord du *Liberté*, un car-ferry qui assure la navette entre Marseille et le Maghreb. Quelques jours après le tournage, la liaison maritime avec Alger va être rétablie, mais, en attendant, le bateau dessert Tunis. A la passerelle, les officiers de quart tracent au crayon, sur leurs cartes, de longues lignes droites qui vont d'un continent à l'autre. Les passagers, quelques touristes qui rêvent d'exotisme et des travailleurs immigrés qui rentrent voir leur famille au pays, mêlent leurs témoignages. Là encore, les routes se croisent.

Sur fond de couchers de soleil, de visages nostalgiques tournés vers le large et de ports aperçus au petit matin, tous ces ingrédients donnent une belle émission, évidemment agréable à regarder. Entre la carte postale et la réalité, la télévision a fait ce qu'elle a pu. Elle a dressé un état des lieux, mais peu ouvert de pistes vers l'avenir. Il reste donc aux politiques à se mettre au travail pour dépasser la simple célébration de souvenirs communs.

Jean-Louis André

★ « Géopolis, Méditerranée : la mère des peuples » France 2, vendredi 24 novembre à 23 h 45.

Chacun son métier

par Luc Rosenzweig

AU RISQUE de passer pour ringard, vieux jeu, pas moderne, voire de disciple tardif et béat du marquis de La Palice, répétons qu'un journal télévisé a pour vocation première de donner au plus grand nombre des nouvelles en images des événements du jour. C'est d'ailleurs le cas la plupart du temps, et on ne peut que se réjouir quand le journal de 13 heures de TF 1 délaisse, comme mercredi, son statut de chronique illustrée de la vie des campagnes françaises pour donner toute sa place à la nouvelle la plus importante, la signature d'un accord de paix dans l'ex-Yougoslavie, en images, en dessins et en commentaires.

Mais il est une tentation à laquelle nos grandes chaînes se laissent trop souvent aller, et qui fut illustrée mercredi soir au journal de Bruno Masure sur France 2. Elle consiste à faire en sorte que les informations télévisées soient en elles-mêmes un événement, que l'Histoire, grande ou petite, se déroule en direct dans une mise en scène signée par le présentateur du jour. Ainsi, pour traiter de la révolte étudiante et de ses conséquences, Bruno Masure avait convoqué sur le plateau François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et recevait en triplex, de studios extérieurs, Pouriah Amirshahi, président de l'UNEF-ID, et le professeur Halluin, vice-président de la conférence des présidents d'université.

Après que chacun eut exposé son analyse de la situation, que le ministre eut fait état de ses propositions, Bruno Masure invita les parties à commencer en direct les négociations. Bonne idée, pensera-t-on, voilà une télévision citoyenne qui se soucie de mettre de l'huile dans les rouages de la démocratie et des rapports sociaux. Seulement voilà, le jeu était par avance biaisé. Chacun sait que des discussions de ce type ne se déroulent pas dans le temps des cinq ou six minutes réservées au sujet par le JT. Que les pros de la politique, vieux routiers des écrans, comme François Bayrou allaient tirer forcément avantage de la situation. Bref, qu'en voulant à tout prix « faire événement » la télé sortait du cadre de son métier, comme si un cameraman de match de foot avait soudain l'idée de remplacer l'arbitre sur le terrain.

Arte, en revanche, a parfaitement répondu à sa vocation de télévision culturelle et européenne en diffusant le documentaire de Marcel Lozinski sur l'histoire politique de la Pologne depuis la chute du communisme. Ponctué par le regard et le discours d'anciens de Solidarité, comme Zbigniew Bujak ou Jacek Kuron, ce film venait à point pour nous éclairer sur les tenants et les aboutissants de la défaite de Lech Walesa à l'élection présidentielle. La conversion du lutteur anticommuniste en président de la République n'a pas été une réussite, et l'Eglise polonaise, en outrepassant sa mission de conduite des âmes pour discipliner les corps, est parvenue à se faire détester d'une bonne partie de la population. A chacun son métier.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Les Filles du Lido [3/3]. De Jean Sagols. *Ecarté de la direction du Lido par sa mère, Mme Carmino, Fabrice va se venger en ouvrant un cabaret concurrent, le New-Lido. Mais à la suite d'un accident, il tombe dans un coma profond...*
22.55 Magazine : Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, maître Didier Berges. Les forçats de la route ; Le scandale de l'amiante.
0.35 Musique : Minuit, l'heure du clip. Compil : Mylène Farmer ; 1.05, Laser ; 1.55, Vinyl.
2.35 Journal, Météo.
2.45 Programmes de nuit. Mésaventures ; 3.20, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.00).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.55). Avec Nicole Croisille.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne Nuit les petits. Qui est donc ce papillon ?
19.20 Studio Gabriel (et 1.50).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Les Cinq Dernières Minutes. Fin de bail, de Jean-Jacques Kahn.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. La langue du vin, le vin sur la langue. Invités : Georges Blanc, Serge Renaud, Guy Renvoisé, Philippe Faure-Brac, Eric Mancio.
23.45 Magazine : Géopolis. Méditerranée : la mère des peuples.
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Magazine : La 25e Heure. Sida, paroles de familles, de Paule Muxel et Bertrand de Solliers.
2.20 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.30, L'Eau des Mayas ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Guide du football 1995-1996*, de Dominique Rocheteau et Denis Chaumier.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa. Les Voltigeurs du Pacifique, de Philippe Lallet et Patrice Aubertel. *Le ceviche est le plat traditionnel du Pérou, uniquement composé de poissons crus, de poulpes et de barquillos, coquillages, paraît-il, aphrodisiaques. Les pêcheurs rivalisent de témérité pour les récolter.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Michel Leeb. Italie : les élixirs de Florence ; Chine : l'île des derniers mandarins ; Belgique : le chant du pinson.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Pégase.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti. Tournoi Eurovision des jeunes danseurs (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Quand l'amour s'emmêle. De Jack Bender, avec John Ritter, Mel Harris. *A Boston, une jeune femme de bonne famille choisit la raison plutôt que d'écouter son cœur...*
15.05 Boulevard des clips (et 1.00, 6.00).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] Objectif Lune.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.
20.35 Magazine : Capital 6 (et 23.25). Présenté par Emmanuel Chain.

20.40 Téléfilm : Le Bras de fer. De Bobby Roth, avec Dabney Coleman, Timothy Busfield.
22.35 Série : Aux frontières du réel. Parole de singe.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.05 Dance Machine Club. Présenté par Ophélie Winter. Real McCoy.
0.30 Hit Dance. Présenté par Ophélie Winter.
3.00 Rediffusions. E = M 6 ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Les Playmates ; 4.45, Broadway magazine ; 5.35, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.45 Cinéma : Le Fugitif. ■ Film américain d'Andrew Davis (1992). Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward.
15.55 Surprises et 5.25).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Kalahari à la poursuite des chasseurs d'ivoire. ■ Film américain de Mikael Salomon (1992). Avec Reese Witherspoon, Ethan Randall, Sarel Bok.
18.00 ▶ Dessin animé : Les Multoches.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.55)
19.40 Zérorama, le contre-journal.

20.15 Sport : Football. En direct. Strasbourg-Monaco. Match avancé de la 19e journée du championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi.
22.35 Magazine : Les KO de Canal.
23.00 Cinéma : Grosse Fatigue. ■ Film français de Michel Blanc (1993).
0.20 Cinéma : Serial Mother. ■ Film américain de John Waters (1993, v.o.).
1.50 Cinéma : Vendredi 13, Jason en enfer. □ Film américain d'Adam Marcus (1992).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Yeux de la découverte. Les Éléphants.
13.25 Le journal du temps (et 18.57).
13.30 Documentaire : Voyage en Inde du Sud.
14.30 Business humanum est. Service après-vie.
15.30 Qui vive ! Le Bégaiement.
15.45 Allô ! La Terre [5/5].
16.00 La Preuve par cinq [5/5].
16.30 Les Merveilles de l'univers. Spectacle d'étoiles.
17.00 ▶ Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Amour en questions.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Série : L'Homme invisible [10/25] Pari contre la mort, de Pennington Richards, avec Tim Turner.
19.30 Documentaire : Bhoutan. Mystères et traditions, de Franz Lassi et Ulrike Dässler. Situé sur les pentes méridionales de l'Himalaya, ce minuscule royaume était, jusqu'à une date récente, coupé du monde extérieur. Images inédites prises à l'intérieur des temples et lors de cérémonies religieuses.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Téléfilm : Attention, fragile. De Manuel Poirier, avec Aurélie Berner, Mathieu Busson.
22.10 Documentaire : A l'écoute de la Terre. De Danielle Jaeggi.
23.10 Cinéma : La Vie d'Oharu, femme galante. ■■■ Film japonais de Kenji Mizoguchi (1952, N., v.o.). Avec Kinuyo Tanaka, Tsukie Matsuura, Ichiro Sugai.
1.20 Magazine : Eurotrash (2). *Une émission provocatrice, diffusée l'année dernière sur les écrans britanniques, présentée par Antoine de Caunes et Jean-Paul Gaultier.*
1.45 Magazine : Transit. L'Algérie après les élections. Paroles de femmes sur l'avenir des enfants ; Carnet des Aurès ; Les Repentis ; Un village en Kabylie, entre tradition et islam ; Les Réseaux du FIS en Allemange ; Le Vote des Algériens en France. Avec Rachid Boudjedra, écrivain (rediff., 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Les Grands Explorateurs (et 0.55). 22.40 Taratata. Invités vedette : Les Gipsy King. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.15 Le Roman de France. [3/6] La Bourgogne : Eve, la pierre et le serpent. De Jean-François Comte. 19.40 Nomades du Pacifique. [4/5] D'un horizon à l'autre. De Peter Crawford. 20.35 Surprenant désert. D'Alain R. Devez. 21.25 Le Pouvoir des mers. [6/6] A qui sont les océans ? De Daniel Bailes. 22.25 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [3/3] Farid El Atrache. De Simone Bitton. 23.15 BD : Au pays des Helvètes. De Christophe Heili. 23.45 A qui appartient ma vie ? De Sharon Bartlett (45 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.50 Concert : Eddy Mitchell. Enregistré au Casino de Paris, en 1990. 23.15 Musiques en scènes. 23.45 Opéra : La Fille du Far West. En trois actes de Giacomo Puccini. Enregistré à Covent Garden, à Londres, en 1983 (140 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret ; 19.50, Tip top clip.
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.25 Série : Les Envahisseurs. La Genèse. 21.20 Série : M.A.S.H. Une partie de plaisir. 21.45 Cobra girls. 22.10 Chronique moscovite. 22.15 Série : Dream On. Magouilles et Cie. 22.40 Série : Seinfeld. La Grande Salade. 23.05 Top bab. 23.45 La Semaine sur Jimmy. 23.55 Série : New York Police Blues. Episode n° 23. 0.45 Série : Angela, quinze ans. Episode pilote : Ma nouvelle amie (50 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Rien ne va plus dans la nursery. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Les Bons Voisins. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Visiteur nocturne. 20.45 Série : Spécial Branch. (et 0.20).Le Traître. 21.40 Série : Les Espions. Un secret bien gardé. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Les Routiers (55 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.15 Rebel TV. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 Passengers. 22.00 L'Invité de marque. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).
EUROSPORT 19.00 Patinage artistique. En direct. Coupe des Nations. A Gelsenkirchen (Allemagne). 22.00 Eurosportnews. 22.30 Football. En direct. Championnat de France D2 : 21e journée. Sochaux-Marseille. 0.15 Equitation. En différé. Coupe du monde de saut d'obstacles et de dressage. A Berlin.
CINÉ CINÉFIL 18.35 Ville haute, ville basse. ■■ Film américain de Mervyn LeRoy (1949, N., v.o.). Avec Barbara Stanwyck. 20.30 La Ligne de démarcation. ■ Film français de Claude Chabrol (1965, N.). Avec Jean Seberg. 22.25 Season of Passion. ■ Film australien de Leslie Norman (1959, N., v.o.). Avec Ernest Borgnine. 0.00 One Night With You. ■ Film britannique de Terence Young (1948, N., v.o.). Avec Nino Martini.
CINÉ CINÉMAS 18.00 Documentaire. 18.55 Téléfilm : Nick et Eddy. De Tom Galt avec Michael Thomas, Robert Allan Gray. 20.25 Hollywood 26. 21.00 Red Rock West. ■ Film américain de John Dahl (1992). Avec Nicolas Cage. 22.35 Cinglée. ■ Film américain de Martin Ritt (1987, v.o.). Avec Barbra Streisand. 0.30 Cohen and Tate. ■ Film américain d'Eric Red (1988, 85 min). Avec Roy Scheider.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Variations sur l'âme slave. 5. Nostalghia. 20.30 Le Banquet. La Méchanceté. 21.28 Poésie sur parole.Les pemes d'Alfred de Musset (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Spécial John Coltrane. 2. Coltrane et Monk. Avec Xavier Daverat. 22.40 Nuits magnétiques. Femmes d'Algérie : Mots de filles, maux de mères. 4. Plein le dos du manque d'amour. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel. 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien (15). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de l'ancien opéra de Francfort, et émis simultanément sur les radios de Leipzig et Sarrebruck, par les Chœurs de Suède, Lettonie et Allemagne, le Chœur de garçons de la cathédrale de Mayence, l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Dimitri Kitaienko : Das Unaufhörliche (Le mouvement perpétuel), de Hindemith. 22.00 Soliste. Samson François, piano : Œuvre de François. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Havayot pour ensemble instrumental, de Yuhas, par l'Ensemble 2E2M, dir. Paul Méfano (donné le 20 mars au centre Georges-Pompidou à Paris) ; La Belle et la Bête (extraits), de Glass, par l'Ensemble Philip Glass, dir. Michael Riesman. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano, d'Alabiev ; Quatuor à cordes, de Glinka, par le Quatuor Chostakovitch ; Œuvres de Suk : Ballade pour quatuor à cordes ; Barcarolle pour quatuor à cordes, par le Quatuor Suk. 0.00 Jazz club. En direct du Duc des Lombards, à Paris : Le sextette du pianiste Laurent Fickelson. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 1er juin, lors des XXe Rencontres Musicales d'Evian, par l'Orchestre des Rencontres Musicales d'Evian, dir. Mstislav Rostropovitch, Han Na Chang, violoncelliste ; Carnaval romain ouverture op. 9, de Berlioz ; Concerto n° 1 pour violoncelle, de Saint-Saëns ; Symphonie, de Franck. 22.30 Les Soirées... (Suite). Quatuor n° 8, de Chostakovitch, par le Quatuor Borodine ; Sonate n° 6 op. 82, de Prokofiev, Sviatoslav Richter, piano ; Hamlet, extraits de la musique de scène op. 67a, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la RTV d'URSS, dir. Algis Ziuraitis. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
VENDREDI 24 - SAMEDI 25 NOVEMBRE 1995

Etalon-allumette *par Pierre Georges*

ET EN GUISE DE SALAIRE, cinq mille boîtes d'allumettes ! Cette brève publiée hier dans *Le Monde* n'a pas connu le sort qu'une telle nouvelle méritait. Qu'une usine de Sibérie fabriquant de belles allumettes en bois de la toundra rémunère ainsi, faute de liquidités, ses salariés, voilà qui mérite réflexion.

Payé en allumettes, sinon en clopinettes ! Formidable. Enfin vivant du pur produit de son travail. Enfin rémunéré selon ses mérites. Le tri sera vite fait entre ceux qui produisent vraiment quelque chose d'utile à la société et les autres. Vous faites du vent ? Serez payé en vent ! Des journaux ? Payé en journaux, et on s'inscrit ici pour une demande d'augmentation considérable, un *Monde* par mois, ou alors grève demain ! Des croissants ? Payé en brioches, car le maître boulanger est social. Rien ? Payé en rien.

Cette société de troc enfin réhabilitée en Sibérie – T'as du bon tabac, j'ai du feu – a du bon. Finis l'argent et les querelles afférentes. *Finis les* chèques en bois. Fonctionnons à l'étalon-allumette. Honnêtement, ils auraient pu tomber plus mal les salariés de *cette usine insolvable.*

Imaginons qu'ils aient fabriqué des brouettes en bon bois de Sibérie. Elles leur seraient restées sur les bras. *Ou des perchoirs à oi*seaux en pur bouleau des neiges. Ou des rouleaux à patisserie. Ou des jambes de bois, voyez leur embarras. *Tandis que des allumettes !* On ne dira jamais assez l'importance sociale de l'allumette depuis la nuit des temps et la fin finale de *la guerre du feu. On ne dira jamais* trop la charge poétique dont elle est dotée.

C'est formidable une allumette ! Tendre et dure, carrée et ronde, soufrée et parfumée. Contrairement à une légende qui voudrait que, comme l'honneur, elle ne serve qu'une fois, l'allumette renaît volontiers de ses cendres. Elle est l'objet parfait, un chef-d'œuvre d'objet. Elle est grattouille, machouille et chatouille, cure-dents, cure-ongles, cure-oreilles pour les aventuriers. Elle est petit bateau sur les mares enfantines, château d'allumettes comme il en est de cartes. Elle est suédoise pour plus de sûreté, et pour les best-sellers. Elle reste familiale pour plus d'usage, Elle fut éducative pour des générations : *« T'en va pas jouer avec les allumettes. »*

Elle est Maigret à sa pipe, passion aux collectionneurs, catapulte enflammée aux garnements. Elle est le Mikado du pauvre et le Macao du joueur insolvable. Elle est et reste debout, l'allumette. Tout feu, tout flamme. Contre vents et progrès. Contre l'ennemi intérieur, la calamiteuse imitation en papier mâché et remâché. Contre le briquet *jetable*, portable, *recyclable* et même rechargeable.

Elle sert toujours, fière et indomptable, du dernier chic parisien, *un stère en poche, velours cô*telé, pensée profonde. Elle est même, c'est dire sa perfection, l'aide au poison et le contre-poison, servant à *allumer les cigarettes* et dérivatif suçoté pour ne point les allumer.

Voilà pourquoi elles n'auront *pas de souci à se faire les petites* marchandes d'allumettes sibériennes obligées de battre la campagne en fin de mois. *« Allumettes, allumettes ! »* Ah, ça, elles n'ont pas été payées en monnaie de singe !

Le CDS change de nom et devient la Force démocrate

LE CENTRE DES DÉMOCRATES SOCIAUX (CDS), qui réunit son congrès de « refondation » les 24 et 25 novembre à Lyon, devrait, à cette occasion, se rebaptiser Force démocrate. Le parti de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, espère s'élargir pour devenir la « force centrale » de la vie politique française. Il compte sur la présence, à cette réunion, du Parti social-démocrate d'André Santini, député des Hauts-de-Seine, mais aussi sur celle de quelques proches de Jacques Delors, comme Jean-Pierre Mignard, secrétaire général du club Témoin, Jean-Michel Gaillard (Témoin), Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au plan. Devraient également y participer deux anciens ministres « d'ouverture » du gouvernement de Michel Rocard : Bruno Durieux, barriste, et Jean-Marie Rausch, maire de Metz.

■ **SONDAGE : selon le « tableau de bord » BVA-Paris Match,** réalisé les 16 et 18 novembre (après l'annonce du plan sur la protection sociale) auprès de 956 personnes, la cote de popularité du président de la République a reculé de 4 points en un mois pour se fixer à 32% d'opinions favorables contre 61 % de mauvaises opinions. La cote du Premier ministre se stabilise à 29% de bonnes opinions, comme en octobre.

■ **LÉGISLATIVE : François Baroin, chargé de mission auprès du président de la République** et maire (RPR) de Troyes (Aube), a annoncé, mercredi 22 novembre, qu'il a décidé de laisser *« momentanément »* son siège de député de la 3e circonscription de l'Aube à son suppléant Gérard Menuel et de ne pas provoquer une élection législative partielle.

■ **MANIFESTATIONS : sept jeunes gens ont été condamnés,** mercredi 22 novembre, à des peines d'emprisonnement avec sursis après les incidents qui s'étaient produits la veille en marge de la manifestation étudiante parisienne. Plus d'une douzaine de personnes avaient été interpellées puis placées en garde à vue après des dégradations commises sur des commerces notamment.

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre Alain Lombard** a décidé de poursuivre en justice le maire de Bordeaux, Alain Juppé, qui a mis un terme au contrat qui le liait au Grand Théâtre de Bordeaux et à l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine (ONBA). M. Lombard conteste en bloc les conclusions de l'audit commandité par M. Juppé.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le jeudi 23 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18239,80	−0,79	−7,52
Honk Kong index	9501,61	+0,52	+16

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/11	Var. en % 21/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1875,47	+0,14	−0,30
Londres FT 100	3621,40	+0,48	+18,13
Zurich	1460,58	—	+17,76
Milan MIB 30	955	+6,22	−6,82
Francfort Dax 30	2200,73	−0,20	+4,46
Bruxelles	1466,44	−0,09	+5,52
Suisse SBS	1410,55	—	+35,87
Madrid Ibex 35	307,92	+1,50	+8,03
Amsterdam CBS	305,50	+0,22	+9,89

DEMAIN dans « Le Monde »

LÉAH RABIN, AU NOM D'ITHZAK : l'épouse du premier ministre israélien assassiné, héros de la guerre des six jours, a longtemps été vouée aux gémonies dans son pays. En quelques jours, par son attitude, Léah Rabin a conquis le cœur de ses concitoyens.

L'homme d'affaires Michel Pacary avoue avoir contribué au financement occulte du RPR

Plusieurs dizaines d'élus locaux pourraient avoir bénéficié de commissions

QUI A PEUR de Michel Pacary ? Depuis son interpellation, au mois de février au Luxembourg, où il croyait s'être mis à l'abri de la justice française, le nom de cet homme d'affaires au train de vie fastueux et aux relations haut placées résonne comme une menace. Fondateur de plusieurs cabinets de courtage, Michel Pacary s'était fait une spécialité, puis une fortune, dans la renégociation des dettes communales. Il obtenait pour les villes des crédits à taux préférentiels, et pour lui-même de confortables commissions – dont il est soupçonné d'avoir fait profiter nombre d'élus locaux. Maires, présidents de conseils généraux, parlementaires, ministres et anciens ministres, issus de partis politiques différents mais le plus souvent classés à droite, tous appréhendaient depuis des mois les premières confidences de M. Pacary. La plupart savent désormais que le 24 octobre, lors de son audition par le juge d'instruction parisien Edith Boizette, l'homme d'affaires a, pour la première fois, consenti à éclairer les coulisses de son florissant commerce.

« Je devais travailler, c'est-à-dire faire rentrer de l'argent pour le RPR, ceci depuis avant 1986 jusqu'à fin 1988 », a ainsi expliqué au juge M. Pacary. Sympathisant gaulliste, l'ancien courtier a indiqué avoir *« été introduit au RPR par une personnalité dont* [il] *ne peut donner le nom »*, et avoir par la suite fait fructifier son activité grâce à la recommandation du parti. *« J'avais affaire à Jacques Durand, responsable des finances sous les ordres de Robert Galley*, a-t-il ajouté. *(...) Jacques Durand envoyait à tous les élus une carte personnelle à son nom, qui avait pour but de m'introduire auprès des mairies. Je prenais des rendez-vous avec les maires pour faire du financement auprès d'eux, le financement du RPR se faisant sur commissions. (...) Lorsque je me présentais, ils savaient déjà que les commissions retournaient au RPR en partie. »* A l'en croire, l'homme d'affaires convoyait en personne *« les commissions »* en argent liquide, dont la somme pouvait atteindre plusieurs millions de francs, jusqu'au siège national du parti gaulliste. M. Pacary a cru bon d'ajouter spontanément, sur procès-verbal, qu'*« à l'époque, MM. Bernard Pons et Jacques Toubon ont été les secrétaires généraux du RPR »* [M. Pons a été secrétaire général du RPR de 1979 à 1984 et M. Toubon de 1984 à 1988].

Interrogé par *Le Monde*, Jacques Durand, ancien trésorier-adjoint du RPR, admet avoir *« rencontré M. Pacary à deux ou trois reprises, à intervalles très irréguliers »*, mais il conteste formellement être intervenu en sa faveur auprès d'élus locaux. *« M. Pacary m'avait expliqué son système de renégociation des dettes communales, qui n'était pas imbécile*, nous a raconté M. Durand. *J'imagine qu'il devait prélever sa dîme sur les opérations qu'il montait, mais il ne nous en a jamais fait profiter. Ce n'était d'ailleurs pas le genre de la maison. Quant à des valises de billets, je n'en ai jamais vu au siège du RPR. J'aurais bien voulu que M. Pacary m'en apporte. Ça m'aurait bien aidé. »* M. Durand, ancien conseiller régional d'Ile-de-France désormais retraité de la politique, nous a assuré qu'il se tenait *« à la disposition de la justice »* et qu'il était *« prêt à une confrontation avec M. Pacary »*.

Ainsi démenties, les affirmations de Michel Pacary ne sauraient être vérifiées sur ce point : les remises d'argent liquide – si elles ont bien eu lieu – ne laissent guère de traces. L'homme d'affaires n'avoue sa participation au financement occulte du RPR que durant une période couverte à la fois par l'amnistie et la prescription, ce qui interdit l'ouverture de poursuites sur ces faits. Questionné à ce propos, l'un de ses avocats, Me Francis Szpiner, s'est refusé, mercredi 22 novembre, à tout commentaire, estimant qu'il n'y avait *« pas lieu de livrer des noms en pâture tant que toutes les vérifications n'ont pas été entreprises »*.

FICHES COMPTABLES

M. Pacary a pourtant cité, face au juge Boizette, les noms de plusieurs élus avec lesquels le système aurait pris une dimension plus personnelle. Evoquant *« des élus importants qui, sur certaines opérations, voulaient 50 % de la totalité des commissions pour eux »*, l'homme d'affaires a ainsi désigné deux élus de la mouvance gaulliste : le sénateur Jean-Pierre Schosteck (Hauts-de-Seine), maire de Châtillon, Daniel Méraud, président du syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne. Interrogés par *Le Monde*, ils démentent tous deux. Il a aussi mentionné l'ancien ministre Alain Carignon. A son propos, M. Pacary a même affirmé au juge de l'ancien maire de Grenoble était *« intervenu personnellement »* auprès de la direction du RPR afin que les commissions lui soient versées directement. Sollicité par *Le Monde* depuis le 6 novembre, M. Carignon a refusé de nous répondre.

Si les policiers de la sous-direction des affaires économiques et financières de la direction centrale de PJ, chargés de cette enquête, n'ont pas encore entrepris de vérifier ces allégations, ils ont néanmoins constaté que les activités de l'entreprenant courtier s'étaient poursuivies en dehors du champ de toute loi d'amnistie. Officiellement rémunérées par les villes, les sociétés des époux Pacary – Chantal Pacary a elle aussi été mise en examen et placée en détention par le juge Boizette – avaient recours aux services d'un intermédiaire franco-israélien, Edouard Laskier, pour convertir une partie de leur rémunération en espèces ou en bons du Trésor. De 1989 à 1992, cet homme, aujourd'hui en fuite, a ainsi encaissé 15 590 000 francs, dégageant sans doute plus de 10 millions au profit du couple.

La plupart des bénéficiaires de ces sommes demeurent inconnus. Le 22 septembre, le juge Edith Boizette a toutefois ordonné le placement en détention provisoire de l'ancien maire socialiste de Cayenne, Gérard Holder. Le nom de ce dernier figurerait sur la liste des personnes ayant encaissé des bons du Trésor souscrits par Edouard Laskier. Les policiers auraient, par ailleurs, établi qu'un député UDF de la région parisienne a bénéficié d'importants versements d'espèces sur son compte bancaire, avoisinant 3 millions de francs. Ces deux élus figureraient dans le fichier tenu par la secrétaire de l'ancien courtier, fichier que les policiers n'ont pas découvert.

Interrogée le 20 octobre, la secrétaire a confirmé avoir dressé des *« fiches comptables »* pour tous les édiles en relation avec son employeur, et avoir aperçu certains d'entre eux au siège de Rhoddlams, la principale des sociétés du couple Pacary. Chacune de ces fiches comportait le nom de la ville, le nom de l'élu, le montant de l'emprunt négocié, le taux de la commission obtenue et la somme finalement remise à l'élu. Au juge Boizette, M. Pacary a indiqué : *« Il y avait une fiche à chaque fois que M. Durand recevait de l'argent par moi pour le RPR. Il n'y a plus eu de fiches lorsque les commissions ont été versées directement aux élus. »* Mais il a ajouté qu'il avait conservé, pour lui, le détail des opérations effectuées.

Hervé Gattegno

Les millions de la mairie de Blois

Michel Pacary a affirmé au juge que plusieurs millions de francs avaient été remis à un collaborateur de Jack Lang à la mairie de Blois. Assurant n'avoir *« jamais su pour qui était l'argent »*, M. Pacary a précisé : *« J'avais la conviction que c'était pour le ministre. »* Mais ici encore les vérifications restent à faire. Dans l'édition du 2 novembre de l'hebdomadaire *L'Express*, l'ancien ministre socialiste de la culture avait par avance démenti toute tractation avec M. Pacary, qu'il qualifiait de *« personnage douteux »*, ce dernier ayant uniquement contribué au financement du club de football de la ville.

A nos lecteurs

COMME tous les autres titres de la presse quotidienne, *Le Monde* ne paraîtra pas vendredi 24 novembre. Le Comité intersyndical du Livre CGT a en effet lancé un mot d'ordre de grève, dans le cadre de la journée nationale d'action contre le plan gouvernemental de réforme de la Sécurité sociale. En privant les lecteurs de leurs quotidiens, cette consigne syndicale les prive paradoxalement d'une information pluraliste sur un débat démocratique essentiel. Elle est d'autant plus injuste qu'elle pénalise la seule presse écrite, laissant à l'audiovisuel le monopole d'une liberté qui n'a de sens que si elle est partagée par tous les médias, dans leur diversité.

Nos lecteurs ne liront donc que samedi *(nos éditions datées dimanche-lundi)* nos informations et nos reportages sur les grèves et manifestations de vendredi. Ils retrouveront notre page hebdomadaire de « Jeux », publiée en séquence « Aujourd'hui », la semaine prochaine *(nos éditions datées 2 décembre)*. Notre supplément mensuel « Le Monde-Poche » est reporté et paraîtra dans nos éditions du vendredi 8 décembre *(datées samedi 9)*.

Tirage du Monde daté jeudi 23 novembre 1995 : 498 848 exemplaires